JEANNE AVRIL

DERNIÈRE PARTIE (1).

XI.

Mme de Parthenais attendait sur le perron du château, debout, soutenue sur deux cannes d'ébène :

— Vous voilà donc enfin revenues ? s'écria-t-elle dès que Jeanne et sa mère furent descendues de voiture. Que le temps m'a semblé long ! Si vous aviez tardé davantage, je crois que je n'y aurais pas tenu, et que je serais allée vous rejoindre.

Leur vue l'avait mise au comble de la joie. Elle les embrassa tendrement et les conduisit dans le boudoir, qu'elle avait fait orner de fleurs pour fêter leur retour.

Sans cesse elle rappelait Jeanne auprès d'elle et la prenait dans ses bras. Ses questions étaient sans fin sur les amusemens et les plaisirs de cette saison passée loin d'elle. Quelles amies avait-elle retrouvées ? A quel spectacle avait-elle assisté ? S'était-elle amusée au Casino ? Elle insistait sur des détails que les lettres ne donnaient pas. Plus que le reste, la promenade à cheval l'avait préoccupée ; elle demanda à sa petite-fille si réellement elle n'avait pas eu trop peur.

Jeanne éprouvait un grand soulagement à se sentir auprès de cette femme excellente et en était comme rassurée. Elle faisait de son mieux pour se ranimer et répondre aux questions. Mais

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre.

combien ces affectueuses curiosités ne la troublaient-elles pas en lui rappelant tant de détails qu'elle eût si bien voulu chasser de son souvenir!

Pendant ces échanges Mme Avril se tenait à l'écart. Absorbée et immobile sur sa chaise, elle touchait à peine au thé qu'elle s'était fait servir. Sa mère remarqua ses yeux tirés, sa face amaigrie et son attitude un peu singulière. Elle le lui dit, et que l'air de la mer ne semblait pas lui avoir réussi.

— L'air de la mer m'a fait grand bien, au contraire, répondit Mme Avril.

Elle ajouta seulement que le chemin de fer l'avait fatiguée et, sans perdre rien de sa dignité ordinaire, elle se retira dans sa chambre pour prendre quelque repos.

Restée seule avec Jeanne, Mme de Parthenais lui reprocha de ne lui avoir, pour ainsi dire, point parlé de sa mère dans ses lettres, ou de ne l'avoir fait qu'en passant et comme à regret.

— Mais, grand'mère, répondit Jeanne alarmée, je ne sais pas... Maman vous écrivait de son côté. Je ne pensais pas qu'il fût nécessaire de vous parler d'elle...

— Oui, sans doute. J'aurais voulu cependant de ta part plus de bonne humeur et de cordialité. N'aurais-tu pas pu me dire que vous étiez heureuses d'être ensemble, ou autre chose semblable?.. Est-ce qu'il y aurait eu quelque chose entre vous?

— Il n'y a rien eu du tout, grand'mère!

Mme de Parthenais recommanda ensuite à Jeanne d'être pleine de soins pour sa mère.

Et lui prenant les mains:

— Ta mère a été si malheureuse qu'il faut en avoir bien soin. Elle n'a que toi au monde... Tu es tout pour elle. Ah! si tu pouvais savoir!.. Sache seulement qu'il y aurait de ta part une noire ingratitude à ne pas lui témoigner toute l'affection que tu lui dois... Elle m'a semblé triste, ajouta-t-elle d'un air préoccupé.

Hélas! pensa Jeanne, sans laisser rien paraître, si vous saviez ce qui la rend triste!.. Et combien maintenant vous et moi comptons peu pour elle!

Elle put prendre néanmoins assez sur elle pour affirmer à sa grand'mère qu'elle se trompait, qu'elle n'avait rien à craindre, et qu'une fois remise de la fatigue du voyage, sa mère serait de même qu'auparavant. Elle parvint ainsi à calmer cette naissante inquiétude.

Mais sa tristesse à elle en redoubla. Ainsi donc ce n'était pas assez que sa mère l'eût repoussée, il fallait encore qu'on lui fît des reproches à ce sujet, qu'on la supposât ingrate, et manquant de cœur! Et comment aurait-elle pu se justifier? Elle ne le pouvait

qu'en accusant sa mère, et à aucun prix, ni pour personne, elle ne voulait la trahir.

Comme jadis dans ses promenades avec Cécile, son âme s'emplit des plus noirs soucis. La peur de vivre la reprit. Mais sur quelles raisons maintenant n'appuyait-elle pas cette crainte !

Tout autour d'elle cependant les choses continuaient leur train accoutumé. Ses propres tourmens n'y apportaient aucun trouble. Tout était de même. Accoudée le soir à sa fenêtre avant de se coucher, ne voyait-elle pas là-bas à ce même tilleul grimper cette même vigne vierge? Verte au printemps, elle était devenue rouge. Bientôt, comme à la fin de chaque automne, ses feuilles allaient tomber une à une, annonçant l'approche de l'hiver et qu'il faudrait bientôt s'en revenir à Paris. N'était-ce pas toujours les mêmes groupes d'arbres, leurs mêmes frémissemens continus? Et le hululement de cette chouette dans cette charmille, et ce chien qui aboyait aux reflets de la lune, autour du bassin, et l'ombre noire du château sur ces pelouses doucement blafardes, ne les retrouvait-elle pas comme elle les avait déjà cent fois remarqués? Et là-haut, là-haut dans la nuit, les sept étoiles du char de David, « ses amoureuses, » comme elle disait, avaient-elles changé de place? ne les revoyait-elle pas toujours en ce même endroit du ciel, en cette même saison?

Pourquoi, au milieu de l'ordre immuable des choses, n'y avait-il qu'elle qui fût capable d'inquiétude et de changement? Pourquoi cette différence entre elle et le reste de l'univers? Pourquoi avait-elle une âme qui se troublait? Pourquoi les mouvemens n'en étaient-ils point ordonnés et réguliers? Pourquoi ses joies et ses tristesses n'étaient-elles point toujours les mêmes, égales et fixes, comme ces étoiles dont elle était jalouse?

Et Jeanne en arrivait à envier ses amies Pauvilliers, leur immobilité, leur ennui, leur solitude. Elle eût souhaité vivre comme elles dans une retraite profonde, ne plus sentir, ne plus penser, ne plus bouger, à l'abri de tous les regards. Ses ressorts étaient brisés. Les heureux battemens de son cœur s'étaient arrêtés. Le choc avait été trop rude. Elle n'avait plus assez de confiance pour croire, ne pouvait encore se remettre à espérer.

Par un vaniteux enfantillage, elle n'avait pu se séparer de ses trophées de cotillon. Comme à Paris, elle en avait tapissé les murs de sa chambre, mais la vue lui en était devenue odieuse. Elle les arracha tous. Et il ne resta plus en place sur la nudité des murs qu'une petite statuette de la Vierge sous laquelle elle laissa seulement sa cravache et son stick mis en croix, avec le fameux timbre du Japon piqué au milieu.

Pêle-mêle dans un panier elle empila les rubans, les cocardes, les

mirlitons et les pantins, et pour sanctifier ces objets de plaisir, sans doute, dès le lendemain de son retour elle les apporta chez les Pauvilliers.

— C'est pour moi, mon Jeannot chéri? s'écria le petit Pierre émerveillé.

Toute chose d'ailleurs paraissait merveilleuse à l'enfant depuis qu'il savait qu'on allait enfin le mettre au collège à la rentrée.

Mais Constance et Catherine firent à peine attention à tout ce qu'apportait Jeanne, et, la prenant chacune par un bras, elles l'entraînèrent dans le jardin.

Elles avaient été au bal à Jouarre chez le notaire, qui venait de marier sa fille.

— Au bal? dit Jeanne; et Constance y est allée aussi? reprit-elle en souriant.

— Mais oui, répondit Constance, dont le premier mouvement ne fut pas d'être mécontente.

— Et il ne t'a pas paru choquant de danser?

— Je n'ai pas dansé, reprit-elle un peu piquée; on n'a fait que valser, et maman ne veut pas que nous valsions.

— Oui, mais moi j'ai dansé une fois, continua Catherine, dans un quadrille avec un jeune homme très aimable et très comme il faut. Il avait à la boutonnière deux petites croix enfilées dans une chaînette. Ne me demande pas son nom, ajouta-t-elle, en prévoyant la question de Jeanne, je ne le sais pas. Il m'a invitée sans être présenté et au dernier moment, parce qu'un couple manquait. Il s'en est d'ailleurs excusé très poliment.

De ce bal qui comblait leurs désirs elles ne trouvèrent guère autre chose à dire.

Tant qu'elle resta à Buzancy, Jeanne ne manqua pas un jour d'aller les voir. Ses journées s'y passaient comme en un lieu de refuge. Pendant quelques heures du moins elle échappait au douloureux malaise de se trouver entre sa mère et sa grand'mère préoccupées, et de si différente façon!

De plus en plus assombrie et contrainte, Mme Avril parlait à peine. Si elle répondait, ce n'était qu'après un long intervalle de silence et sans cacher toute la répugnance qu'elle avait à se voir tirée hors de ses pensées. Pendant la veillée du soir, Jeanne se plongeait dans *le Tour du monde* ou le Voyage en Chine du révérend père Huc. Cette lecture, où elle s'appliquait, servait aussi à lui donner une contenance. Elle ne levait pas les yeux de dessus son livre autant à cause de l'intérêt qu'elle y prenait que pour ne pas rencontrer les regards inquiétans de sa grand'mère. Par-dessus ses lunettes, Mme de Parthenais ramenait continuellement ses yeux de la mère à la fille, observant leur attitude réciproque. Cependant elle ne les interrogeait

jamais; mais, tandis que ses tendresses pour sa fille redoublaient tous les jours, elle usait envers Jeanne d'une sévérité inaccoutumée et très en dehors de son caractère.

Jeanne pensait bien que sa grand'mère l'accusait de la recrudescence maladive où sa mère se trouvait et, sans pouvoir rien contre cette injustice, elle en souffrait chaque jour davantage. Si les Pauvilliers n'eussent point été là pour la distraire, il lui semblait qu'elle serait morte de chagrin. Tout de suite après le déjeuner elle arrivait chez ses amies, s'asseyait auprès d'elles dans le salon ou le jardin, selon le temps qu'il faisait, et là, sans désemparer, se mettait à quelque grossier ouvrage de couture. Une robe de pauvre, un bonnet d'enfant l'occupait tout entière, et elle prenait du plaisir au travail machinal de ses doigts.

Mme Pauvilliers, réconciliée pour ainsi dire, trouvait que Jeanne « était devenue très raisonnable. » Aussi était-ce plutôt par plaisir que par surveillance qu'elle venait maintenant se mêler aux conversations. En revanche, l'opinion que Jeanne avait prise d'elle ne s'était pas beaucoup modifiée. L'exactitude de cette femme à suivre sa méthode et à prendre garde que tout ne se succédât que par degrés lui paraissait, sinon une chose fâcheuse, du moins une chose étonnante. Comment pouvait-elle avec autant de précision mesurer la vie des autres et la sienne propre? en calculer toutes les circonstances? en disposer les moindres événemens? Comment ses calculs, ses prévisions, ses combinaisons ne l'avaient-ils jamais trompée? Comment avait-elle réussi à vivre elle-même sans dévier ni défaillir et à ne conduire ses enfans que par étape déterminée? Rien n'était donc venu la surprendre? Elle n'avait donc jamais rien eu à changer à ses plans? Aucun obstacle imprévu n'était donc venu à la traverse pour déranger ses règles et en détruire la belle ordonnance! Y a-t-il donc des gens auxquels rien n'arrive!

Une fois l'éducation de ses filles terminée, pour suivre encore sa méthode et jugeant que le moment était venu, Mme Pauvilliers avait cru devoir leur exposer ce qu'il fallait penser du mariage et l'esprit avec lequel elles devaient s'y préparer. Ce sujet était même devenu le seul où elle se complût.

Après avoir sommairement établi que ce sacrement sanctifiait l'alliance de l'homme et de la femme en leur donnant la grâce de vivre ensemble chrétiennement, elle était entrée avec une satisfaction minutieuse dans les plus petits détails des soins du ménage, insistant sur le loyer, les domestiques, la tenue du linge, la bonne qualité de la nourriture, l'emploi des revenus et les retenues qu'il en fallait faire par prudence. L'époux, sans qu'elle oubliât d'indiquer pourtant la soumission que la femme lui devait, n'avait d'ailleurs qu'une très petite part dans ses instructions. Elle s'étendait au

contraire assez volontiers sur les devoirs de la mère. Un jour même elle prévint ses filles en souriant qu'elle tenait en réserve pour elles dans une armoire des livres de médecine sur le traitement des enfans en bas âge.

Quoique ces entretiens ne fussent point faits pour montrer le mariage sous ses aspects les plus rians, cette phase nouvelle de l'existence était loin de déplaire à Catherine. Tout au contraire Constance, pendant que sa mère parlait, pinçait les lèvres et ne sortait de son mutisme que pour dire : « Cela ne me plaît pas, » sans qu'il eût jamais été encore possible jusqu'ici de savoir si c'était le mariage qui ne lui plaisait pas, ou les conversations dont il faisait maintenant l'unique objet.

Sans blâmer le silence de sa fille aînée ni la trop presser de questions, — car toujours, suivant sa méthode, Mme Pauvilliers avait établi que Constance était parvenue à l'âge de penser par elle-même et ne pouvait d'ailleurs avoir que de bonnes pensées, — cette mère exceptionnelle n'était point cependant toujours très satisfaite du peu d'empressement que celle-ci mettait à recevoir ses leçons. Aussi s'adressait-elle de préférence à Catherine, à qui elle réservait ses meilleurs avertissemens.

Mais, tout en écoutant cet enseignement avec ardeur, Catherine faisait quelquefois la moue. Elle disait qu'elle voudrait bien aussi que son mari fût, avec une figure agréable, jeune, aimable et prévenant, qu'il eût de jolies manières, — et même qu'il sentît bon. Peut-être disait-elle cela en pensant innocemment à son père, qui, maintenant, rapportait de Paris des odeurs dans ses mouchoirs, et ne se privait sans doute plus de rien pendant ses perpétuelles absences.

Les avis de sa mère ne parvenaient pourtant pas à ôter à cette petite l'agréable vision qu'elle persistait à se faire des choses. Pour aller vers une vie heureuse, elle ne voulait pas penser non plus qu'il fallût prendre une route si plate et d'où l'on ne vît le monde que comme une plaine sans fleurs et sans eau. A cause de la charmante fraîcheur de ces illusions, Jeanne la trouvait « unique, » et sa compagnie lui faisait du bien.

Entre autres secrets, Catherine avait confié à Jeanne qu'un de ses cousins, qui avait dix-huit ans, étant venu passer avec sa mère trois jours à Buzancy, toute la maison en avait été en révolution. Pendant trois jours on n'avait fait aussi que se promener dans les bois environnans. Le cousin avait cueilli avec elle des bouquets et il s'y était montré si complaisant, si affectueux même, qu'elle l'adorait. Il avait échoué à son premier examen de droit, mais il allait s'y reprendre cet automne. Catherine eût donné dix ans de sa vie pour qu'il fût reçu!

— Si tu savais ce qu'il est pour moi! lui dit-elle un jour. Non, tu ne peux pas te l'imaginer... Mais, au fait, reprit-elle en la voyant

sourire, pourquoi ne me racontes-tu jamais rien, toi? Il a dû t'arriver déjà mille aventures?

— Mais non, répondit Jeanne en se renfermant.

— Alors tu n'aimes personne?

— Personne!

— Et tu ne veux pas te marier?

— Je ne suis pas pressée.

— C'est-à-dire que tu ne me trouves pas digne de tes confidences, répliqua Catherine en se fâchant.

— Ne te fâche pas, reprit Jeanne.

Alors, pour la calmer, elle inventa qu'elle avait été demandée en mariage, mais qu'elle avait refusé.

— Tu as refusé!

— Oui, répondit Jeanne.

Et pour soutenir son mensonge, elle imagina toutes les circonstances de son refus. Brouillant les différens traits et les caractères des jeunes gens qu'elle connaissait, elle fit aussi tout un portrait de fantaisie. Enfin elle persuada si bien à sa jeune amie qu'il n'avait tenu qu'à elle d'accepter, que celle-ci, toute pleine de l'importance que Jeanne avait soudain prise à ses yeux, s'écria avec une sorte d'admiration respectueuse :

— Ainsi donc tu serais mariée maintenant, si tu l'avais voulu? Si elle l'avait voulu!

Mais Jeanne n'avait jamais cessé de le vouloir un instant et de ne penser qu'à Raymond en dépit de tout!

Elle ne se rendit pourtant bien compte de ses sentimens que deux mois plus tard, quand elle alla à Trappes pour le baptême du second garçon qu'Alice venait d'avoir.

Quelques jours avant la cérémonie, René avait annoncé à sa belle-mère qu'elle aurait environ trente invités à recevoir.

— Trente personnes! et vous ne me dites cela qu'au dernier moment! s'écria Mme Salneuve en levant au ciel ses bras désespérés. Comment vais-je avoir le temps de me munir, de combiner, d'amener les provisions nécessaires, d'organiser les repas, les chambres, les voitures?.. Et en décembre, au moment où les transports sont si difficiles, où tout devient plus cher!

Elle marchait au hasard, ne sachant plus où diriger ses pas, allant du vestibule au salon, du salon à l'office, de l'office dans sa chambre, parlant toute seule à haute voix, et pleurant presque.

Et elle rassemblait les domestiques autour d'elle :

— Jamais nous ne parviendrons à réunir tout ce dont nous avons besoin,.. le temps matériel manque... Et il faut tout faire venir de Paris!

Avec l'âge, ses manies d'économies et de surveillance s'étaient

tournées en une cause de continuelles souffrances. Sa vie en était gâtée ; elle ne traînait plus que des jours lamentables. Un plat manqué, une négligence dans le service, l'idée qu'on pût la tromper sur les fournitures ou qu'on « laissât perdre ! » n'étaient plus seulement un chagrin pour elle, mais une douleur véritable. Maintenant elle mettait aux menus détails des soins où elle s'épuisait, une fièvre, un emportement, une passion suprême qui la grandissait en quelque sorte et l'élevait bien au-dessus de Mme Pauvilliers, par exemple, à laquelle son esprit d'ordre et de symétrie n'avait jamais retiré le sommeil, torturé le cœur, ni fait verser des larmes. D'ailleurs, Mme Salneuve agissait sur un champ plus vaste et avec d'autres ressources. Bien qu'on en pût penser, cette disposition chez elle ne venait pas tant encore d'un égoïsme étroit et d'une humeur parcimonieuse que d'un besoin de remplir sa vie et d'y mettre tout ce dont elle était capable. Qui sait même si, en donnant cette générosité de souffrance aux seules choses qu'elle pût concevoir, elle ne cherchait pas à se réserver en cette vie la part de dévoûment et de douleur que chacun y doit prendre? Qui sait si elle ne sentait pas à sa manière que l'existence n'a pas son but en elle-même et qu'il y faut des pleurs et des sacrifices? L'objet seulement en était disproportionné et la cause dérisoire. Mais telle qu'elle était, elle n'y pouvait rien.

Toute activité dépensée en dehors de la maison et pour d'autres que pour son mari ou ses enfans lui semblait si mal employée que, tout en laissant faire son gendre, il n'y avait personne autant qu'elle pour désapprouver le nouveau projet que René poursuivait.

Par distraction, désir de paraître, ou lassitude de repos, il venait, en effet, de se faire nommer vice-président d'un comité conservateur, et déjà, avec l'entrain qu'il apportait à toute entreprise nouvelle, après le conseil général il visait la députation.

Pour se donner quelque popularité dans le pays, à l'occasion de la naissance de ce second fils, M. de Montclair avait fait distribuer dans toutes les familles pauvres des layettes, des outils, du bois de chauffage, du vin et de la nourriture. Afin encore de mieux attirer l'attention sur lui et aussi par plaisir, car il aimait le bruit et les fêtes, il avait pris ce baptême pour prétexte à grande réception et à feu d'artifice. Parmi ses amis et ses amies, il ne manqua pas de choisir les plus capables d'augmenter sa notoriété ou de flatter son amour-propre.

De ce nombre était Vineuil.

Quoiqu'il dût son titre à une substitution récente et fort irrégulière et qu'il s'en fît un peu trop accroire à ce sujet, Raymond de Vineuil était cependant d'assez bonne famille pour avoir pu en imposer au petit-fils des draps Perot, dès le premier jour qu'ils s'étaient

rencontrés au ministère des affaires étrangères. La chanson même qui courut au quai d'Orsay et à laquelle Raymond avait pris part :

Monclair de la lune,
Mon ami Perot!
. . . . . .

ne fit peut-être qu'ajouter à la considération que René avait tout de suite prise pour son collègue.

Pendant quelque temps, tous deux avaient vécu à Paris de la même vie, et toujours ensemble pour le jeu, les spectacles et le reste. Des goûts et des traits communs les avaient rapprochés, mais en tout Raymond était par comparaison comme un coq qui aurait eu une plus belle crête. Ainsi que René, mais bien plus que lui, il avait l'esprit tourné aux aventures de toutes sortes. Il n'aimait aussi que ses fantaisies, mais il en avait du moins d'imprudentes et quelquefois de généreuses. Il se lançait d'abord sur tout avec une vivacité incroyable, et il en mettait même dans ses sentimens, mais cela durait peu. Avec cela plus de facilité que d'intelligence, d'entrain que d'esprit, et point de caractère en dehors de l'action immédiate. Après ses coups d'énergie, il retombait dans la nonchalance, l'irrésolution, le dégoût même, devenait inerte, incapable, presque timide et jusque auprès des femmes, qui toutes étaient pourtant le principal objet de ses préoccupations.

Pour l'attirer à Trappes, René lui avait promis qu'il y verrait de jolies femmes, et dans le nombre il avait compté Jeanne, qui, dans son opinion, était devenue mille fois plus jolie que n'avait été Mme de Rivoire. Il raffolait de sa cousine, et en disait merveilles à qui voulait l'entendre ; mais il y avait loin de là à imaginer que Vineuil eût pu la remarquer au contrat de Cécile et à bâtir là-dessus quelque projet.

A la gare, Jeanne avait tout de suite reconnu Raymond pendant qu'il prenait son billet au guichet; il disparut dans la salle d'attente, et, une fois sur le quai, choisit un compartiment.

En passant devant son wagon, elle observa qu'il tirait sa moustache avec impatience ; ce geste identique à celui qu'elle avait remarqué le jour du contrat lui sembla de bonne augure. Il ne la vit pas, et elle ne se fit point voir, préférant qu'il eût la surprise de sa vue à l'arrivée. Mais, pendant tout le temps du trajet, elle ne put se tenir en place, courant d'une fenêtre à l'autre et se plaignant de la lenteur du train. Sa mère, impassible, ne lui fit aucune observation, comme si elle avait abdiqué désormais toute direction.

Cependant, au moment où le train allait s'arrêter, Jeanne pensa que c'était folie de croire qu'elle pût causer à Raymond une

impression quelconque, et qu'il ne se souviendrait pas non plus de l'avoir jamais vue. Bien qu'elle eût sauté lestement du wagon, elle ne parvint pas à le dépasser. Sa mère avait mis une telle nonchalance à se mouvoir pour descendre et elle marcha si lentement après être descendue, qu'elles arrivèrent les dernières à l'omnibus des Salneuve, qui était déjà rempli d'invités.

Raymond céda sa place à Jeanne et lui sourit d'un air de connaissance. Quand il fut monté dans le *break*, elle lui sourit à son tour comme pour lui faire comprendre qu'elle le plaignait d'être ainsi dans cette voiture découverte à cause d'elle et par ce petit froid piquant. Le *break* prit les devans, et Jeanne, ne voyant plus Raymond, regardait à travers la vitre le ciel clair et la gelée blanche qui couvrait les champs nus et les arbres dépouillés. Elle se sentait heureuse comme si, par ce gai et joli temps, il ne pouvait se préparer que quelque bonheur pour elle.

Elle avait repris cette légèreté d'âme qu'on reproche souvent à la jeunesse, mais sans laquelle aucun homme raisonnable ne pourrait avoir la bonne volonté de vivre.

Une fois débarrassée de son manteau, Jeanne ne put s'empêcher de rougir quand René lui présenta M. de Vineuil. Il fit d'ailleurs cette présentation avec quelque ostentation, comme pour bien montrer à son ami que sa cousine ne démentait pas ce qu'il en avait dit et que la réalité n'était point au-dessous de ce qu'il avait promis. Tout de suite, cependant, Jeanne s'étonna de l'absence de Cécile.

— Ah! ce Poitou! répondit Mme Salneuve d'un air qui en disait long. Il n'y a pas eu moyen de fléchir M. Le Girod ni sa mère!

Elle n'avait pu encore se décider à appeler son gendre Lucien, intimidée qu'elle était par les manières aristocratiques que Mme Le Girod et son fils s'étudiaient à tirer de leurs relations de Saint-Thomas.

Alice, à peine remise, avait encore besoin de soins et de ménagemens. Elle n'assisterait pas au baptême et ne descendrait seulement que pour dîner. Jeanne la trouva dans sa chambre, étendue sur sa chaise longue et vêtue d'un peignoir de velours blanc.

— Tu as l'air ainsi d'une mariée, s'écria-t-elle en la considérant, mais où donc est le personnage?

— Là, dans son berceau ; fais attention, il dort.

Sur la pointe du pied elle s'avança, tandis que la religieuse maniait les rideaux de mousseline avec les mêmes précautions qu'elle eût mise à toucher les linges de l'autel. Jeanne trouva l'enfant « drôle. » Elle s'étonna aussi des sons inarticulés qu'il poussait et demanda pourquoi il chantait de cette façon.

— Il rêve aux anges, le pauvre! répondit la religieuse, qui était du Midi.

Jeanne aussi s'amusa du biberon, de la bouillotte, du hochet, des chaussons, des petites éponges pour le bain. En furetant, elle découvrit que les étagères n'étaient remplies que de chinoiseries. René en avait pris le goût depuis le retour de M. de Vineuil.

Alice, pour être agréable à Jeanne, lui fit cadeau d'un petit éléphant d'ivoire qui semblait tout particulièrement lui plaire.

— Oh! merci! répondit-elle dans un élan de joie un peu exagéré, comme si cet objet eût eu quelque rapport avec la cause unique de toutes ses pensées.

Dans le salon où elle était redescendue, les retardataires s'empressaient, et c'était un ramage de volière où Jeanne essaya de se distinguer, jusqu'à ce qu'enfin le bébé pomponné sous ses voiles apparut sur les bras d'une nourrice superbement enrubannée.

Pour se rendre à l'église, la plupart des femmes montèrent en voiture, mais Jeanne dit qu'elle avait besoin d'air et préférait aller à pied. Maintenant elle marchait avec M. Salneuve devant Raymond et René mis ensemble à sa suite.

Elle se donnait bien l'apparence d'être toute à la conversation de son cher oncle, qui tout en bourrant sa moustache lui parlait de Cécile, rappelait leurs parties enfantines et disait que ces souvenirs le vieillissaient; mais elle avait l'oreille assez attentive, d'autre part, pour qu'elle entendît très distinctement que Raymond remarquait le coq rouge qu'elle avait sur sa toque.

— Ce coq est très gai, dit-il.

A quoi René répondit :

— Jeanne s'arrange toujours très bien.

L'approbation de Raymond lui avait fait battre le cœur. Elle fut sur le point de se retourner pour mieux lui montrer son coq. Elle n'osa pas, mais instinctivement, pinça sa casaque de loutre par devant pour amincir encore sa taille qu'elle savait être extrêmement fine.

On arriva à l'église, où rien n'était prêt; seulement l'enfant s'était réveillé et emplissait le vaisseau de ses cris inextinguibles. Le clergé en désarroi s'agitait et mettait tout sur le compte du sacristain qui était « nouveau. » Ce fut dans le plus grand désordre qu'on prépara les fonts baptismaux, les vases, le coton, l'eau, l'huile, le sel, et que le cierge fut allumé. Au dernier moment, M. le curé ne trouva pas son rituel et s'aperçut que son étole à deux faces, violette d'un côté et blanche de l'autre, ne présentait pas le côté qu'il fallait. On commença enfin, mais à mesure l'enfant criait de plus en plus, la face grimaçante et congestionnée, il en vint aux hurlemens et aux convulsions, quand on eut découvert les épaules et la poitrine et que le prêtre fit l'onction.

— Qu'on l'emporte! qu'on l'emporte! on le baptisera une autre

fois, s'écria Mme Salneuve, qui même dans ses obligations religieuses n'apportait que des soucis terrestres, et du miel de la foi ne goûtait que la cire.

Quand il fallut signer sur le registre, Jeanne se prit de façon à précéder immédiatement Raymond. Il observa la fermeté de son écriture et lui en fit compliment.

A la sortie, les gamins du village attendaient la distribution des sous et des dragées que les domestiques avaient apportés dans des corbeilles. Plus que tout autre, Raymond s'anima au jeu de lancer les sous le plus loin possible. Il s'y acharna même et y mit de l'amour-propre, tandis que, par émulation, Jeanne s'attirait ses éloges. Il lui fit aussi la remarque que par ce froid où toutes les autres femmes avaient les joues violettes, il n'y eût qu'elle qui eut le teint frais comme les roses.

Pour occuper le temps jusqu'au dîner, on organisa une poule au billard; comme d'un commun accord Jeanne et Raymond entrèrent dans la partie.

Raymond à ce jeu était très habile comme il l'était à tous les exercices physiques. Quant à Jeanne, elle papillonnait autour du billard, et, lorsque son tour était venu, s'appliquait à prendre les poses les plus charmantes. La taille appuyée sur la queue à la renverse, elle se risquait parfois à pousser la bille *à l'officier* en gardant l'équilibre sur la pointe d'un seul pied : et c'étaient des souplesses de buste, des mouvemens de tête de côté, des allongemens de doigts dont les grâces aisées étaient si aimables aux yeux qu'on eût joué avec elle rien que pour la voir. Comme le jour du contrat de Cécile, mais enhardie, Jeanne ne voyait plus que *lui*, n'agissait plus que pour *lui*.

Dans l'intervalle de chaque tour, Raymond, en sa qualité de grand voyageur, était accaparé. On voulait lui montrer que, sans voyager soi-même, on était capable de s'intéresser aux voyages dont les feuilles publiques avaient fait des compte-rendus si élogieux. Et René, qui admirait beaucoup qu'on fît parler de soi dans les journaux, ne tarissait pas à ce sujet et entretenait chacun comme s'il eût prétendu détourner sur lui-même une part de cette réputation.

Pourtant, Jeanne finit par se rendre maîtresse de la place en disant à Raymond comment son portrait lui était tombé sous les yeux.

Elle lui cita le titre du journal anglais.

— Debout sur un éléphant mort, n'est-ce pas? dit en riant M. de Vineuil ; mais ce n'est pas moi! Ces Anglais n'en font jamais d'autres!

Il lui expliqua alors qu'on avait utilisé un vieux cliché tiré du *Voyage du prince de Galles aux Indes*. Son nom avait été mis sim-

plement au-dessous de la gravure, à laquelle d'ailleurs on n'avait rien modifié.

— Je m'étais figuré que vous aviez laissé pousser votre barbe, reprit Jeanne assez désappointée de sa méprise.

Pourtant, l'idée qu'elle avait pu prendre une altesse royale pour Raymond ne la fâcha pas dans le fond. Quoiqu'elle n' y eût pas trop songé d'avance, elle s'aperçut aussi que sa vanité se plaisait au titre qu'il portait. Elle y tint même tout à coup et en devint jalouse comme de tout ce qui touchait à Raymond. Eh! mon Dieu, pourquoi n'y aurait-elle pas tenu comme Vineuil y tenait lui-même, et comme on voit tous les jours que les Parthenais, les Salneuve, les Montclair, les Le Girod, les Norbert-Lesplagnes tiennent aux apparences de leurs titres et à la fabrique de leurs noms. « Mademoiselle » elle-même ne tenait-elle pas à avoir un frère officier? Néanmoins, comme sa mère, et quitte à en être comme elle à jamais malheureuse, Jeanne avait assez de passion désintéressée en elle pour n'épouser que quelqu'un qui lui plût.

Et combien Raymond ne lui plaisait-il pas? Combien ne lui semblait-il pas superbe avec sa belle taille, ses grands gestes hardis, quoique rares et contenus? Quelles flammes soudaines ne découvrait-elle pas dans ses regards ardens, mais qui voulaient rester discrets? Comme son sourire aussi lui semblait bienveillant pendant qu'elle parlait! Car il avait laissé la parole à Jeanne, qui, grâce aux lectures studieuses faites à cause de lui, paraissait bien plus au courant de ses voyages que lui-même.

Après avoir joué à son tour, elle revenait s'asseoir auprès de lui et, à mesure, s'animait davantage.

Elle n'avait rien oublié du Japon et disait tout ce qu'il fallait dire du climat, des saisons, de la flore, des habitans, des coutumes, et, comme il convenait, elle l'entretenait de ce peuple enfant qui n'avait pas de besoins et n'aimait qu'à rire, des fêtes joyeuses et fréquentes, celles des poupées pour les jeunes filles, celles des bannières pour les jeunes garçons et aussi des blancs chrysanthèmes qu'on effeuillait à certains jours privilégiés. Elle passait ensuite à la Chine, qu'elle se représentait comme un immense jardin, depuis les plaines jusqu'aux plus hautes montagnes, avec ses pins, ses palmiers, ses bambous, ses bois de sandal et de rose, ses oliviers odoriférans, tandis que dans ces beaux paysages, devant des maisons aux toits de porcelaine, des hommes et des femmes, vêtus de soies claires, vaquaient aux soins du ménage, portant sur l'épaule des potiches nuancées comme des parterres de fleurs... Et tout ce qu'il avait vu encore et qu'elle ne savait point! Et tout ce qu'il avait fait et qu'elle s'efforçait de lui faire raconter!

Raymond était sous le charme, et, peu à peu, une émotion le gagnait à sentir qu'elle s'occupait de lui et de cette agréable façon.

Au dîner, il parut contrarié de n'avoir point été placé à côté d'elle. Ses yeux se portèrent souvent de son côté; mais elle fit semblant de ne s'apercevoir de rien, afin de ne point intimider ses regards et se bien laisser voir. Le soir, quand elle lui offrit du sucre pour son café, il renoua de lui-même cette conversation qui, après le fumoir, où il ne s'attarda guère, reprit de nouveau pendant le feu d'artifice.

Malgré le froid, on ouvrit toutes les fenêtres de la façade, et les dames s'encapuchonnèrent.

Le hasard ou la discrétion voulut qu'ils fussent seuls ensemble à une croisée délaissée au bout des appartemens.

A propos d'un certain soleil qui rata, Raymond lui expliqua que les Orientaux étaient très habiles artificiers, que personne ne s'entendait comme eux aux mélanges des feux et à leur combinaison. Ils y étaient si raffinés que, de même qu'au langage des fleurs, ils s'appliquaient en véritables poètes à la composition des feux, dont chaque couleur était pour eux symbolique. Jeanne se récria et trouva l'invention charmante. Il partit de là pour la conduire dans l'Inde. Il y avait vu dans un feu d'artifice les eaux de la Djumna enflammées par l'huile de naphte. Comme elle ne se lassait pas de l'écouter, il lui décrivit aussi les fêtes qu'après une chasse le maharajah de Gwalior lui avait données, les guirlandes de fleurs passées autour de son cou, les parfums répandus sur ses vêtemens, les danses de bayadères, les lutteurs, les combats d'éléphans et aussi les combats de cailles et de perdrix!

Mise en confiance, Jeanne tira de sa poche l'éléphant d'ivoire qu'Alice lui avait donné et le lui fit voir pour qu'il en jugeât. Elle lui montra aussi le timbre du Japon, qu'elle avait dans son carnet, mais sans lui dire de qui ni comment elle le tenait.

Mais tout à coup une fusée rouge ayant éclaté bien haut dans la nuit, elle poussa un cri de joie, et pendant que, comme des pétales effeuillées, les flammes retombaient en s'éparpillant, elle demanda ce que dans les feux symboliques le rouge signifiait :

— L'amour! répondit Raymond en baissant la tête.

Le soir, à Paris, en descendant du train, ils se séparèrent en se donnant la main sans y penser presque. Et Jeanne tressaillit en sentant à travers son gant la chaleur que la main de Raymond avait laissée dans la sienne.

Et, maintenant, dans sa chambre bleue de la rue de Penthièvre, Jeanne était à genoux sur son prie-Dieu. Elle s'y était jetée en arrivant. De sa tête bourdonnante elle ne pouvait tirer d'autre idée qu'elle était heureuse et remerciait Dieu de son infinie bonté!

Elle eut peur cependant, et qu'il n'en fût de cet amour que comme de ces pays qu'elle ne s'était figurés qu'en songe. Si tout ce qu'elle avait vu, entendu, senti et compris n'avait rien de réel? Mais non!.. La fusée et ses rouges lueurs n'emplissaient-elles pas encore ses yeux? N'entendait-elle pas le son de sa voix comme s'*il* eût été là à côté d'elle? Ne baisait-elle pas le gant qu'*il* avait touché?

Alors elle repassa rapidement les événemens de la journée. Tout lui parut à souhait et jusqu'à sa toilette, qui *lui* avait plu. Elle se rappela pourtant qu'elle avait entendu dire un jour à René que son ami Raymond « ne voulait pas se marier, » mais n'avait-il point dit d'autre part et depuis, que Raymond « n'épouserait qu'une femme jolie? » — Elle ne douta pas qu'il ne l'eût trouvée telle, qu'il la demanderait, que même sa demande ne pouvait être que très prochaine. Elle ne songeait ni aux différences de situation et de fortune, ni à Mme de Vineuil, qui passait pour plus sévère encore que hautaine, mais seulement à l'époux de son choix, à celui auquel elle allait apporter toutes ses énergies, toutes ses facultés et une absolue soumission!

Un mois plus tard, c'est-à-dire dans le milieu de janvier, elle reçut ce billet :

« Chère amie,

« J'arrive du Poitou, j'ai absolument besoin de te parler pour une chose très importante et qui te regarde personnellement. Viens tout de suite.

« Bien à toi,

« CÉCILE. »

Jeanne attendait cette lettre; elle répondait si bien à sa secrète espérance qu'elle n'eut plus un moment de doute.

Pendant toute une matinée, elle connut la joie sans bornes. Elle n'éprouva même point de hâte à se rendre chez sa cousine. A quoi bon? Ne savait-elle pas à l'avance ce qu'elle allait lui dire? Pourtant, elle préféra ne pas avertir sa mère et sa grand'mère. N'ayant été tenues jusqu'ici au courant de rien, comment auraient-elles pu se mettre aussitôt dans l'esprit une conviction que la réflexion chez elles n'aurait pas mûrie? En tous cas, un refus de leur part n'était point à craindre. Ce parti était si inespéré! Elle voulait leur annoncer l'événement en coup de théâtre. Et, pour jouir plus sûrement de leur surprise, il lui fallait bien avoir dans les mains une autre preuve que cette lettre, qui peut-être n'eût pas été suffisante pour elles.

Quoi qu'elle fît pour se contenir, ses gestes étaient plus vifs et

sa voix changée. Par momens, l'éclat en était si joyeux que sa grand'mère, après lui avoir lancé quelques coups d'œil de reproche, lui demanda ce qu'elle avait à être si gaie.

Depuis le retour de Trouville, il semblait, en effet, que la joie dût être bannie de la maison. On ne riait jamais et, sans s'être concerté, on ne parlait plus qu'à voix basse. Un mouvement spontané, une parole trop vive, un sourire échappé, excitaient les nerfs de Mme de Parthenais, qui, pour ignorer la cause de ces contraintes, n'en avait qu'une angoisse plus irritable.

Jeanne ne se choqua nullement de l'observation. Elle répondit avec soumission que sa *chère* Cécile lui avait écrit, qu'elle était revenue et désirait la voir aujourd'hui même. Et elle appuyait sur le mot *chère* bien plus à cause du motif qui l'appelait auprès de sa cousine que pour le plaisir qu'elle avait à la revoir.

Avant, pendant et après le déjeuner, elle s'empressa avec complaisance autour de sa grand'mère. Elle lui ramassa son *Moniteur*, alla lui chercher son étui à lunettes et passa dix minutes à retrouver avec elle l'adresse d'une pauvre femme. Elle eût voulu rendre service à tout le monde, se répandre en bienfaits de toute sorte, étendre sa bonté sur toute la terre.

Pendant qu'elle remplissait instinctivement ces menus offices, sa tête s'échauffait sur la seule idée qu'elle eût précise en elle. Ne se voyait-elle pas déjà en mariée!

Et elle s'inquiétait de la robe qu'elle choisirait. Serait-elle en moire, en satin, en velours? Sans lui déplaire tout à fait, l'obligation d'être en blanc était loin de la satisfaire. La crudité du blanc est si maussade en plein jour! Que ne pouvait-elle se marier à minuit? En tout cas, elle aurait toujours une longue traîne, plus longue encore que ne l'avait eue Cécile le jour de son mariage. Qui lui donnerait le bras? L'oncle Salneuve sans doute? Il faudrait qu'à l'église son entrée fût superbe. Là était le point capital. Comment s'y prendrait-elle? Les yeux baissés donnent l'air d'une victime, et il est de mauvais goût de sourire à la ronde. Elle marcherait donc la tête droite en regardant fixement devant elle.

Elle finit par se mettre à parler toute seule, si bien que Mme de Parthenais lui demanda ce qui lui prenait.

— Rien, grand'mère! Je fais des combinaisons, répondit-elle au hasard.

XII.

Chaque jour, Jeanne sortait pendant deux heures, accompagnée par une vieille demoiselle qui avait fait jadis des copies de dossiers pour feu M. le conseiller d'état de Parthenais. Jusqu'ici Mme Avril

avait mis une sorte d'exagération de sentiment à ne point se séparer de sa fille, mais depuis leur retour de Trouville, toujours épuisée et languissante, elle se donnait pour malade et s'interdisait toute sortie. Cette nouvelle façon de se détacher d'elle avait été très pénible à Jeanne, qui préférait toutefois n'en rien montrer, témoignant, au contraire, d'un certain plaisir à avoir ainsi « une promeneuse » attachée à sa personne.

Mlle Coralie était une petite femme singulière, contournée, presque bossue, le visage tiré dans le sens de la longueur, avec des yeux hébétés et parfois le regard d'un bon chien. Ses chapeaux étaient bizarres, et toujours ornés de fleurs de coucous, ce qui désolait Jeanne : elle cachait aussi ses oreilles sous un bandeau de soie noire. Non-seulement elle avait la faiblesse de priser comme la tante Salneuve, mais encore de vouloir le cacher. Quand la tentation était trop forte, elle détournait l'attention de Jeanne, pour sortir furtivement de sa poche une pincée de tabac et s'en frotter le nez. Son père était alcoolique et enclin au suicide. Aussi les peurs que lui faisait ce malheureux homme l'avaient-elles rendue par contre-coup si ombrageuse elle-même, que, par crainte d'être écrasée, elle s'adressait aux sergens de ville pour traverser les carrefours. Jeanne s'y opposait, et, pour l'encourager, passait hardiment la première en disant :

— Je suis habituée, mademoiselle, à ce que les voitures se dérangent pour moi.

Coralie avait fini par prendre une foi aveugle en sa pupille, qu'elle admirait de tout son cœur, et à laquelle elle était si bien soumise qu'en rentrant Jeanne avait coutume de dire :

— Je viens de promener cette bonne Cora !

Ce jour-là, comme d'habitude, Mlle Coralie était venue la prendre vers deux heures. Toutes deux marchaient vers l'hôtel de la rue de Courcelles, où Cécile et son mari demeuraient pendant les deux mois d'hiver qu'ils passaient à Paris.

Une petite voiture, chargée de violettes, passa le long du trottoir, presque à portée des mains. Par ce temps d'hiver gris et froid, ces fleurs réjouissaient les yeux, et la bonne odeur en éveillait une agréable sensation de fraîcheur printanière. Jeanne en acheta un gros bouquet pour sa cousine et en attacha un petit à sa boutonnière. Quand elle serait fiancée, elle pensa qu'elle se parerait de jasmin blanc et elle répéta à voix basse le mot *fi-an-cée*, appuyant sur chaque syllabe et trouvant au seul son de ce mot une douceur délicieuse.

Une fois arrivée, elle traversa rapidement l'antichambre où elle laissa Coralie. Dans le salon, elle tomba sur M. Le Girod, qui examinait avec son architecte un nouveau modèle d'étable. Il la salua

à peine, lui jeta un regard mécontent au passage. Il lui en voulait un peu depuis qu'elle avait refusé les quatre-vingt-neuf mille livres de rentes du voisin de campagne dont il s'était occupé pour elle. Mais, sans s'attarder, Jeanne entra vivement dans la chambre de Cécile.

— Voilà des fleurs pour toi! dit-elle en la regardant et étonnée qu'elle ne lui eût pas déjà crié la nouvelle.

— Merci! — Cécile l'embrassa longuement. — Mets-toi là! dit-elle ensuite en lui montrant une chaise.

Un peu interdite de cet appareil, Jeanne s'assit et attendit.

Sans rien dire d'abord, sa cousine, accoudée dans son fauteuil, s'appuya le front sur la main comme elle faisait autrefois pour leurs confidences, mais relevant enfin la tête :

— En somme, dis-moi, qu'y a-t-il d'exact dans toute cette histoire de Trouville? demanda-t-elle brusquement :

— Quelle histoire? fit Jeanne prise de peur.

— Il n'y a rien de vrai, n'est-ce pas, dans ce qu'on a raconté? continua Cécile en s'animant. René, ma belle-mère et les autres ont beau dire, cela ne peut être comme ils le disent...

— Mais de quoi s'agit-il donc?

Jeanne voulut d'abord croire qu'il s'agissait de M. d'Almagro, qui le dernier jour à Trouville avait essayé de lui faire remettre un billet par la bouquetière du casino.

Mais quand elle comprit que c'était bien de sa mère qu'il s'agissait et que Mme Norbert-Lesplagnes avait répandu les bruits les plus fâcheux, elle ne sut que répondre.

— Ce sont des mensonges! murmura-t-elle, et, machinalement, de sa boutonnière elle détacha son petit bouquet qu'elle jeta au feu.

Elle se sentait perdue!

Cécile dit qu'elle le pensait bien ainsi que Jeanne le lui disait; qu'à tout le monde elle avait répondu que sa tante était la froideur même, digne jusqu'à la raideur, qu'il était absurde de faire peser sur elle une telle accusation, mais qu'on n'avait fait que rire de son innocence.

— Que raconte-t-on donc? demanda Jeanne péniblement.

— Est-ce que je sais? dit Cécile.

Et, cependant, quoiqu'elle n'y voulût rien entendre, elle n'oublia aucun des détails du bain ridicule et des conclusions diverses que chacun en avait pu tirer. Elle ne passa même pas sur l'indécence du costume et ajouta que non-seulement Mme Norbert-Lesplagnes et les autres blâmaient la conduite de Mme Avril, mais qu'elles appréhendaient toutes que sa fille ne tournât de la même façon.

Cette dernière supposition enflamma Jeanne.

— Non, non! s'écria-t-elle avec une énergie folle.

Se méprenant sur le sens de cette négation, Cécile, un peu rassurée, et qui tenait de son père un cœur excellent, continua d'elle-même à innocenter la mère de Jeanne et à s'étonner que le monde pût être si méchant.

Jeanne la laissait dire et songeait que non-seulement il ne lui était pas possible d'accuser sa mère, mais qu'il lui fallait encore la défendre contre toute accusation. Elle profita de la méprise où s'était engagée sa cousine pour nier de nouveau et dans le sens où celle-ci l'avait compris.

Elle finit même par la persuader tout à fait.

— Je veux bien te croire, dit Cécile; mais, ajouta-t-elle presque involontairement, comment persuader cela à Mme de Vineuil?

— A Mme de Vineuil! s'écria Jeanne.

Cécile lui avoua que, pour ne pas la troubler davantage, elle avait d'abord hésité de lui parler des Vineuil.

— Tu te montes si facilement la tête! reprit-elle en la caressant.

— Oh! dis-moi, je t'en supplie, dis-moi tout bien vite, dit Jeanne émue au dernier point; je t'assure que je serai raisonnable.

Elle apprit alors qu'elle avait en effet tourné la tête de Raymond, que, depuis la journée qu'ils avaient passée ensemble à Trappes, il ne parlait plus que d'elle, qu'il avait forcé sa mère à prendre des renseignemens. L'aventure de Trouville avait produit naturellement l'effet le plus défavorable et détruit tous ces commencemens! Mme de Vineuil avait absolument refusé de donner suite à un pareil projet. Outre les répugnances qu'il eût fallu surmonter avant de la faire consentir à un mariage qu'elle jugeait disproportionné de toute façon, il n'y avait plus à espérer rien d'elle, puisque, aux raisons tirées de la naissance et de la fortune, venaient encore s'ajouter celles que les mœurs semblaient lui fournir.

Ce ne fut pas sans peine que Cécile se laissa ainsi arracher toute la vérité: elle y mit de grands ménagemens dans l'expression; néanmoins elle insista bien pour montrer à Jeanne qu'elle n'avait rien avancé dont elle ne fût absolument certaine. Mme Le Girod, s'occupant justement en ce moment, avec Mme de Vineuil, des trousseaux des missionnaires de la Chine, avait été mise au courant de tout, et d'ailleurs il ne se passait pas un jour que ces dames ne se réunissent.

— M. de Vineuil est assez grand, il me semble, pour savoir et faire ce qu'il veut, répliqua Jeanne.

— Il ne peut cependant pas aller ainsi contre la volonté de sa mère, répondit tranquillement Cécile, que Mme Le Girod, hostile aux mésalliances, avait endoctrinée... Et puis, ajouta-t-elle, le pauvre garçon non plus ne s'y est pas pris bien adroitement, paraît-il.

Aux nouvelles questions de Jeanne elle répondit que, pour enle-

ver le consentement de sa mère, Raymond avait fait de Jeanne une si belle description que la pauvre dame en avait été épouvantée: alors, un peu détournée de son indulgence ordinaire, elle reprocha à Jeanne, mais doucement, ses yeux trop francs, son allure trop décidée, ses façons trop hardies et l'artifice de ses toilettes.

— Eh bien! cela lui a fait peur?

— A lui? Non, au contraire.

Elle lui confia alors, mais sous le sceau du plus grand secret, qu'il y avait eu une scène terrible entre le fils et la mère, après laquelle il l'avait menacée de s'en retourner au Japon, que là, du moins, pour se marier, il n'aurait besoin d'aucun consentement d'elle.

Jeanne reprit quelque espoir et demanda humblement s'il n'y aurait pas quelque moyen pour faire revenir Mme de Vineuil sur sa détermination.

Mais les larmes lui montèrent bientôt aux yeux quand Cécile lui eut dit que, s'il se pouvait faire que Mme de Vineuil, effarouchée, revînt un jour de son opinion sur la fille, la nature de ses doutes sur la mère était telle, qu'il n'y avait pas d'espérance de rien gagner sur sa détermination.

— Il faut pourtant que ma tante ait été bien imprudente, reprit Cécile en hochant la tête.

— Ma mère fait ce qu'elle croit devoir faire, répondit Jeanne d'un ton cassant.

Elles demeurèrent un moment silencieuses et se regardèrent fixement.

Cécile prit les mains de Jeanne; mais, quand elle l'attira vers elle, comme pour solliciter à son tour toutes ses confidences :

— Je t'en supplie, lui dit Jeanne tout bas en la repoussant, ne me demande rien.

— Ah! ma pauvre amie! s'écria Cécile, qui comprit enfin que tout n'était que trop véritable dans ce qu'on racontait.

Comme tout le monde même, elle en crut sans doute davantage.

Toutes deux baissèrent la tête.

— Ainsi tout est fini, bien fini! murmura Jeanne en s'attachant à ces mots avec une énergie désespérée.

Cécile fit signe que « oui. »

Alors, haussant imperceptiblement les épaules :

— Après tout, reprit Jeanne en se levant, cela m'est bien égal; je n'aime pas M. de Vineuil!

Une fois dans la rue, elle crut qu'elle ne pourrait jamais se décider à revenir chez elle. Elle allongea le chemin autant qu'elle put, et ce fut à cela qu'elle occupa d'abord toutes ses pensées. Elle rentra, cependant, mais elle eût voulu ne voir personne, s'enfermer dans sa chambre, se coucher, cacher sa tête sous son oreiller et

verser des larmes jusqu'à ce que ses yeux en fussent vidés. Mais ses yeux restaient secs. Il lui semblait seulement qu'il n'y avait pas douleur humaine égale à celle qu'elle éprouvait en ce moment.

Avant de se mettre à table, sa mère elle-même remarqua la contraction de ses traits et lui reprocha ses brusques changemens d'humeur.

— Le matin gaie, le soir morose, dit-elle.

Elle mettait ce soir une insistance toute particulière à s'occuper de Jeanne.

— Je ne te comprends pas, finit-elle par dire, comme pour amener quelque sujet de conversation.

— Non, maman, c'est vrai, vous ne me comprenez pas, répondit Jeanne, les yeux fixés dans le vague, et sans qu'aucun de ses traits bougeât.

Ce soir-là Mme Avril était assez différente de ce qu'elle était depuis longtemps, imposante encore et crispée sans doute, mais plus alerte et dans une heure de détente.

Quand elle en arriva enfin à la nouvelle qu'elle voulait dire, elle eut, en commençant, un petit rire, et son teint s'anima.

Il s'agissait de George Savale, de ce jeune homme à grande barbe, aux gros yeux timides, que Jeanne appelait autrefois le « mimi. » Il changeait d'appartement; mais, avant de quitter la maison, il avait fait venir sa mère du Havre pour demander Jeanne en mariage.

Mme Avril avait justement reçu sa visite pendant que Jeanne était chez Cécile.

— Eh bien! qu'avez-vous répondu? demanda Jeanne.

Non-seulement parce que ce prétendant n'était point assez riche, mais encore parce qu'elle ne concevait pas que la petite-fille d'un conseiller d'état pût épouser le fils d'un marchand de bois du Havre, Mme Avril avait refusé.

— Il n'y a pas à y penser, conclut-elle.

— Pas à y penser? Et pourquoi cela? dit Jeanne, outrée tout à coup qu'on eût pu ainsi refuser un mariage pour elle sans la consulter.

— Parce que ce n'est pas ce qu'il te faut.

— Et pourquoi n'est-ce pas ce qu'il me faut? Qui vous a fait croire cela? Qui vous dit que je ne me serais pas contentée de ce jeune homme, et qu'il ne me plaît pas?

— Tu ne le connais pas, tu ne lui as jamais parlé.

— Qu'importe!.. A quoi bon se connaître et se parler?

— Tu déraisonnes.

— Comment! je déraisonne! Mais savez-vous qu'il s'agit ici d'une chose qui ne regarde que moi, qui n'intéresse que moi, où vous ne pouviez prendre parti qu'avec moi?

Ses yeux étincelaient.

— Jeanne, tais-toi! interrompit sa grand'mère sévèrement.

Mais, quoi qu'elle fît, elle ne put arrêter Jeanne, qui, avec une passion douloureuse, hors d'elle, en revenait toujours sur l'imprévoyance de ce refus, et au peu de souci que sa mère et sa grand'mère avaient eu d'elle. N'était-elle pas pauvre, abandonnée? Pourquoi refuser ce jeune homme qui voulait bien d'elle? Que pouvait-elle désirer autre chose qu'une vie humble, une situation modeste? Le bonheur n'était-il pas dans l'obscurité? Au lieu de se contenter de ce qui s'était présenté, pourquoi hausser les prétentions? Pourquoi attendre un époux chimérique et prolonger cette attente jusqu'à ce que, les années s'ajoutant aux années, elle en vînt à vieillir misérablement sans que personne prît plus garde à elle? La conduite de M. de Lajarte n'aurait-elle pas dû leur ouvrir les yeux? D'où venait cet aveuglement, cet oubli? Quels rêves insensés poursuivaient-elles donc pour leur fille? Quel amour-propre coupable leur avait fait perdre de vue le seul bonheur qu'il lui fût maintenant permis d'espérer?

— Jeanne! reprit Mme Avril émue de colère.

Mais Jeanne déborda.

— Vous me faites un reproche, vous, maman! s'écria-t-elle en la regardant fixement.

— C'en est trop, mon enfant, reprit Mme de Parthenais bouleversée, jamais je ne te permettrai de manquer de respect à ta mère,.. à ta mère pour toi si bonne, et qui t'aime tant!

— Maman si bonne et qui m'aime tant!.. Elle eut un rire de folle... Mais vous ne savez donc pas, grand'mère, cria-t-elle en perdant tout à fait la tête, vous ne savez donc pas?.. Et, malgré le geste épouvanté que fit sa mère, elle continua désespérément... vous ne savez donc pas que je ne pourrai jamais me marier, que personne jamais ne voudra plus de moi, et que j'en mourrai, parce que... maman,.. à Trouville?..

Elle ne put achever et tomba, en sanglotant, sur le canapé.

Mme de Parthenais demeura atterrée, et d'abord ne fit pas un mouvement.

Ainsi donc tout était vrai de ce qu'on lui avait laissé entendre de sa fille, de la fille de son mari! Elle croyait maintenant ce qu'elle n'avait pas voulu croire, comprenait ce qu'elle avait refusé de comprendre, voyait enfin ce qu'elle n'avait pas su voir. Et cette femme si bonne, mais honnête au point de ne concevoir que le bien ou le mal, sans avoir pu jamais se mettre dans l'entre-deux où le monde s'agite d'ordinaire, eut tout à coup dans les yeux un foudroyant regard.

Elle étendit ses bras tremblans, mais sans pouvoir encore prononcer une parole, pendant que la mère de Jeanne, debout, se

tenait impassible, prête à soutenir le choc. Elle alla même au-devant, et, quand sa mère ouvrit la bouche pour parler :

— Rien de tout cela n'est vrai, articula-t-elle très distinctement. Et, en élevant sa contenance au-dessus de tout ce qu'elle avait été jusqu'ici. Je puis marcher la tête haute, ajouta-t-elle froidement.

Mais Mme de Parthenais ne l'écoutait pas. Ne pouvant plus contenir son indignation, et oubliant que Jeanne était présente, elle éclata en terribles reproches.

N'avait-elle donc tant vécu que pour apprendre cela? Sa fille n'avait point épargné sa vieillesse! Qu'avait-elle fait de la joie et de l'orgueil que sa mère mettait en elle, de cette joie et de cet orgueil où elle avait tant de sécurité qu'elle n'avait jamais pris garde de s'en cacher à personne? N'avait-elle si bien cru en sa fille que pour tomber dans cette certitude? A quoi son amour maternel avait-il servi? Tous ses soins n'avaient-ils donc été que pour en aboutir à cette fin? Les inquiétudes que lui causait la santé de sa fille n'avaient-elles été aussi que pour en venir à cette découverte?

— On a tout imaginé, reprit enfin Mme Avril, qui supportait ces coups, les yeux tournés vers le ciel et tirait intérieurement de son amour la gloire des martyrs.

Quand Mme de Parthenais s'aperçut que Jeanne était encore là, elle la renvoya sur-le-champ ; mais elle ne sortit pas assez vite pour ne pas entendre dire à sa mère qu'elle avait tout fait pour perdre son enfant et de bénir Dieu de la lui avoir conservée avec une âme innocente!

La tête égarée, Jeanne ne sentait plus rien qu'une atroce souffrance. Un instant elle se pencha sur la fenêtre qu'elle avait ouverte dans sa chambre. Le froid était moite, la neige tombait moelleusement. Elle se dit qu'il lui serait facile de se tuer. Mais cette pensée lui fit horreur. Elle se recula, non point que la peur de la mort ou que l'idée de l'angoisse et des douleurs de la chute et du choc la retînt, mais parce qu'une telle façon de mourir lui semblait une ressource misérable, qu'il était lâche aussi de quitter la vie pour se délivrer uniquement de ses propres maux, et que, même pour Raymond, elle se devait de ne point céder à cette tentation, bonne pour les faibles, qui n'ont que faire de vivre. Elle eut honte de s'être un moment abandonnée à cette pensée mauvaise. Toute son énergie se rassembla : elle voulut vivre et redevint peu à peu capable de raisonner. Pour occuper cette raison qui lui revenait, elle se répéta, pendant quelque temps, qu'elle n'eût certainement jamais consenti à épouser George Savale, mais que personne n'avait le droit de disposer d'elle sans elle et que son cœur, son esprit et sa volonté lui étaient propres comme sa vie et son amour même!

Et combien n'avait-elle pas eu raison de ne confier cet amour à personne, de l'avoir tenu en elle si bien caché, que Raymond lui-même ne le soupçonnait pas? N'était-ce pas surtout à lui, d'ailleurs, qu'elle le voulait cacher? Elle serait seule à connaître son mal, seule à savoir que nul que lui ne l'en pouvait guérir, jamais elle ne lui découvrirait rien de sa souffrance. Pourquoi se plaindre? L'idée de s'attirer sa pitié lui semblait indigne d'elle, indigne de lui. La compassion n'inspire que des amours médiocres, et le leur ne pouvait l'être.

Comme engloutie et croyant avoir touché le fond des douleurs humaines, elle s'efforçait pour remonter à la surface, voulait revoir la lumière, se débattre de nouveau, lutter avec courage au milieu des courans contraires. Qu'avait-elle à redouter maintenant? Sa faculté de souffrir ne s'était-elle déjà pas exercée tout entière? Si elle avait pu se relever du coup qui venait de l'emporter, quels autres malheurs pourraient donc la surmonter? Bien qu'elle ne sût encore où se reprendre, elle disposa son âme au combat. Ne comptant plus sur personne, pendant un moment même elle eut de la fierté et une sorte de plaisir à ne se sentir d'appui qu'en elle-même.

En songeant ainsi, elle regardait la neige qui tombait, tombait maintenant à gros flocons. Cette continuité silencieuse et douce l'apaisait. Le front levé au ciel, elle retenait sur ses paupières au passage les flocons qui, en se fondant, glissaient le long de ses joues. Cette eau pure et rafraîchissante lui fit du bien, lui donna un nouveau désir de vivre. Et, tout à coup, soit que la neige blanche comme le linceul la fît penser aux sépultures, soit qu'elle s'émût au souvenir du petit Pauvilliers qui venait de mourir d'une angine en entrant au collège, Jeanne se prit d'une grande pitié pour les morts! Par un reste d'imagination enfantine, elle ne pouvait croire qu'il ne restât ni sensibilité, ni mouvemens à des corps si actifs de leur vivant. Elle tâchait de se représenter leur vie souterraine et de se figurer quelle réception ceux qui s'y étaient déjà habitués avaient pu faire à ce nouveau-venu. Comment pour son petit ami cette existence cachée se continuerait-elle? Comment se trouverait-il dans sa nouvelle demeure? Qui s'occuperait de lui? Qui en prendrait soin? Rirait-il encore? Rencontrerait-il une autre Jeanne à qui il baiserait le cou et les yeux?

Et dans le doute elle pleura sur le pauvre enfant parce qu'il ne vivait plus!

XIII.

Depuis, Jeanne cependant ne cessa de tenir rigueur. Le silence qu'elle s'était imposé était presque absolu. Si parfois elle adressait

la parole à sa grand'mère, ce n'était que pour mieux montrer que d'autre part elle avait rompu tout lien avec sa mère. Plutôt que de lui demander la moindre chose, elle aimait mieux s'en priver. Quand elle se trouvait dans la même pièce qu'elle, elle n'y demeurait que le temps nécessaire pour ne pas s'attirer une trop vive réprimande. Elle ne lui refusait aucune des marques extérieures du respect qu'elle lui devait. Mais, quand elle lui donnait le bonjour et le bonsoir, elle se tenait à distance afin de n'avoir point à l'embrasser.

Pendant les premiers temps, Mme Avril prêta peu d'attention à ce système. Elle mit toute cette conduite sur le compte de la déception que Jeanne avait eue à ne point épouser George Savale. Elle l'excusa même en pensant que l'amour devait avoir ses douleurs et ses secrets. Néanmoins, la durée de ce parti-pris finit par l'exaspérer. Elle voulut un jour risquer quelque observation. Sans répondre Jeanne fixa ses yeux sur elle. Son regard fut tel que sa mère ne le put soutenir et dut baisser la tête comme une coupable.

En la quittant, Jeanne éprouva un grand malaise. Elle sentit que l'humiliation qu'elle venait d'infliger à sa mère ne se pouvait supporter de sa part, que, si forts que fussent ses griefs, elle n'avait pas le droit d'agir ainsi, qu'il y a des barrières naturelles qu'il n'est point permis de franchir sans que le remords vous poigne. Sa sensibilité vint encore ajouter à ses remords. Elle se trouva dénaturée, injuste, soumise à un odieux esprit de vengeance et d'orgueil. Qu'était-elle elle-même, pour oser s'élever de la sorte? Était-elle donc à l'abri de tout reproche? Sur quels mérites se fondait-elle pour porter un jugement si sévère? N'avait-elle donc jamais fait tort à quelqu'un ni offensé personne? Que faisait-elle de ce pardon qu'enseigne l'évangile et de cette charité chrétienne si douce aux cœurs des croyans? Elle eût voulu sur l'instant revenir vers sa mère, l'entourer de ses bras, lui dire de tout oublier, que sa fille l'aimait!

Pourtant elle ne put faire un pas vers la porte qu'elle venait de fermer. Elle demeurait clouée sur place, sans que l'émotion de son désir ou l'effort de sa volonté pussent rien pour la ramener. Si son amour était perdu et sa vie brisée désormais, qui en était la cause? N'était-ce pas à sa mère qu'elle devait tout son malheur? En revenant à elle, celle-ci ne trouverait-elle pas qu'elle n'avait plus, ou même qu'elle n'avait jamais eu rien à se reprocher vis-à-vis de sa fille? Qui sait même si elle ne prendrait pas son retour pour un encouragement?

Son mutisme ordinaire bouleversait Mme de Parthenais, pour qui, d'ailleurs, ces complications de sentimens eussent été difficiles à suivre.

— Je préférerais t'entendre crier, lui disait-elle quelquefois, à bout de patience.

Pour elle aussi, la secousse avait été forte. Maintenant, quand elle tricotait, sa mine était navrante. Il n'y avait qu'à la regarder pour deviner quel était désormais le triste objet de toutes ses pensées. Mais sa bonté lui était si naturelle et son amour pour sa fille si enraciné, qu'elle n'avait jamais eu un instant l'idée de lui rien retirer ni de rien changer à ses manières d'être avec elle. Elle ne la traitait pas autrement qu'auparavant. Peut-être même puisait-elle dans sa douleur un plus parfait dévoûment. Quant à sa petite-fille, elle lui témoignait une indulgente affection. Ses ménagemens étaient ceux qu'on a pour un enfant malade. Jeanne s'en apercevait et s'irritait qu'on ne voulût considérer sa conduite que comme maladive au lieu d'y voir un dessein très arrêté et conçu dans un état d'esprit raisonnable.

Par raison aussi, elle ne pouvait faire autrement que de juger son mariage avec M. de Vineuil désormais impossible. Elle y avait d'ailleurs entièrement renoncé; mais pourtant son idée fixe était de trouver une occasion de se remettre sous ses yeux.

Ce désir lui semblait fort singulier, mais si elle souhaitait de rencontrer Raymond, ce n'était que pour mieux lui montrer combien il lui importait peu. Elle serait très belle, très parée, et tout à son avantage, mais ne répondrait à ses regards qu'avec indifférence. Quelquefois cependant elle n'était pas sans s'avouer qu'elle n'agissait ainsi, peut-être, que pour lui paraître plus désirable. Souvent aussi elle se forçait à mépriser ce qu'elle appelait sa déloyauté. Pourquoi lui avait-il donné la main à la gare sans que personne l'en priât? Pourquoi lui avait-il parlé d'amour quand les feux rouges avaient éclaté dans le ciel? Pourquoi avait-il souri quand elle avait tiré le timbre de son carnet? Pourquoi avait-il mis tant de complaisance à lui raconter ses voyages? Pourquoi avait-il remarqué la fermeté de son écriture sur le registre du baptême, admiré le coq de son chapeau, examiné son pied pendant qu'elle jouait au billard? Elle s'appliquait surtout à lui reprocher son manque de courage et de générosité. Il fallait bien qu'il l'aimât pour s'être occupé d'elle au point d'avoir mis sa mère en mouvement, et, après ses refus, de l'avoir menacée d'un nouveau voyage? Que n'était-il parti comme il l'avait dit ou plutôt, hélas! que n'avait-il franchi les obstacles qui s'élevaient entre eux? Il n'était donc pas si grand qu'elle se l'était imaginé.

En raisonnant ainsi, elle essayait de se persuader que, s'il n'avait point toutes les qualités qu'elle lui supposait, il valait mieux qu'il n'eût point poussé davantage l'aventure où tous deux avaient été sur le point de se jeter. S'il était inférieur à ce qu'elle en attendait, à quoi bon le regretter? Qui sait même si cette première déception ne lui en avait pas épargné de plus cruelles et auxquelles sa vie

eût été liée pour toujours? Elle tirait alors du sentiment de son indépendance une satisfaction qu'elle croyait pouvoir lui suffire. N'était-elle pas libre, libre comme elle l'était sur cette route de Trouville, où elle avait galopé de si bon cœur, et sans avoir avec elle personne qui pût s'opposer au choix du chemin qu'elle prendrait? En souriant elle regardait sa petite cravache accrochée au mur de sa chambre. Mais bientôt, au lieu de sourire, elle soupirait, sa tête s'inclinait tristement.

Oh! combien ne sentait-elle pas qu'à cette liberté stérile elle eût préféré une chère servitude!

Il y avait eu encore peu de bals cet hiver à Paris. Non-seulement les élections, de plus en plus radicales, et la crise financière, de jour en jour plus aiguë, en inquiétant les gens riches, leur servaient de prétexte pour s'épargner les soucis et les frais de nombreuses réceptions, mais, depuis quelques années, la mode et le bon ton parmi les gens bien pensans étaient de jouer à la misère et de la surfaire au besoin. On revenait aussi très tard de la campagne, de telle sorte que, outre leur rareté, les bals ne se donnaient plus guère que fort avant dans la saison. Partie de haut, cette habitude était devenue assez générale. Néanmoins, dans les salons impérialistes, où la démocratie ne cause point tant de frayeur et où beaucoup de fortunes largement acquises aiment à se dépenser de même, on annonça que Mme Norbert-Lesplagnes était dans l'intention de recevoir une fois avant le carême.

Tout de suite Jeanne se demanda ce que Mme Norbert-Lesplagnes allait faire. Leur enverrait-elle une invitation comme l'année précédente? Elle ne pensa pas d'abord qu'elle le fît ni qu'elle pût le faire. Ayant elle-même assisté à la scène de Trouville et, d'autre part, ayant contribué à en répandre le bruit plus qu'aucune autre, cette femme n'oserait sans doute plus les recevoir. L'innocence de Jeanne n'allait pas encore jusqu'à penser que le monde est ainsi fait, qu'on n'agit pas toujours avec les gens selon le mal que l'on dit d'eux; et que le cas de sa mère n'était pas après tout si en dehors du train des mœurs, qu'on pût beaucoup ni longtemps lui en vouloir. D'ailleurs pour qui devinait le fond des choses, l'aventure ne passait-elle pas pour plus ridicule que coupable?

Son étonnement fut grand lorsqu' elle vit arriver la carte d'invitation. Sa mère la décacheta, puis la lui passa après l'avoir lue, sans que son visage exprimât le moindre trouble.

— Tu t'occuperas d'une robe pour toi, dit-elle. — Puis, afin d'éviter toute observation, elle ajouta aussitôt : — Tu en conviendras avec ta grand'mère.

Elle avait pris son parti de l'entêtement de sa fille, qu'elle avait

jugé ne pouvoir vaincre. Seulement, pour la sauvegarde de sa dignité, elle évitait tout sujet où Jeanne aurait pu s'oublier de nouveau.

Ainsi donc sa mère acceptait ! Elle acceptait et le plus naturellement du monde, ne laissant voir aucune gêne, aucun embarras. Tant de tranquillité la surprenait. Comment sa mère allait-elle reparaître? Quelle contenance le monde prendrait-il vis-à-vis d'elle, et elle vis-à-vis du monde?

Mais les sentimens de Mme Avril étaient tout au rebours de ceux que sa fille imaginait. Loin de lui déplaire, l'idée de reparaître dans le monde et d'y attirer les regards ne faisait qu'exciter son courage. Elle souhaitait même qu'on la crût plus coupable qu'elle n'était, qu'on l'accusât d'avoir commis une faute qu'elle n'était pas sûre de ne pas commettre. Sa résignation n'était pas telle encore qu'elle eût perdu tout espoir de ramener M. du Breuil. L'amour de toute une vie ne pouvait la quitter de la sorte. Aussi n'était-ce pas toujours tant pour se targuer de son innocence qu'elle levait si haut la tête que pour faire voir au monde que son amour pouvait être à la hauteur de toutes les accusations.

Sur l'heure même, Jeanne s'était occupée de la robe qu'elle mettrait, et tous les tracas qu'elle se donna furent infinis. Elle tenait absolument à être remarquée ! Si M. de Vineuil ne se faisait pas introduire par René ou quelque autre dans cette soirée où il avait chance de la rencontrer, il apprendrait du moins par ailleurs le succès qu'elle y aurait eu. Quoi qu'on pût insinuer sur elle, sa beauté du moins restait inattaquable !

Pour continuer de plaire dans le monde et retenir l'attention une fois fixée, elle avait l'instinct qu'une femme ne doit jamais demeurer la même, qu'à chaque nouvel hiver il faut une femme nouvelle. Déjà elle avait modifié sa coiffure. Au lieu des cheveux follets qu'elle portait sur son front l'année précédente, le bout très fin d'une longue mèche ondulée lui descendait juste entre les deux yeux, tandis que les cheveux relevés en casque, bien unis et bien tirés vers le sommet de la tête, laissaient voir à la nuque et aux tempes la naissance des racines, admirablement plantées.

Elle ne cacha pas à sa grand'mère son intention d'éclipser. Tout en ne lui refusant rien, Mme de Parthenais l'avertissait de prendre garde de donner d'elle une telle idée que les jeunes gens prissent peur d'elle comme d'une femme habituée au luxe. Jeanne répondit à cela qu'elle n'était point faite pour se fabriquer au goût des maris, qu'elle aimait mieux ne tromper personne, se montrer telle qu'elle était, avec son goût de se bien mettre et ne pas faire entendre par des mines hypocrites qu'elle coudrait elle-même ses robes, puisqu'elle n'en ferait rien ensuite.

Pour se marier, à quoi bon essayer de se contrefaire, dissimuler, mentir?

Et elle citait Noémie Joubert, exubérante jusque dans son sommeil, qui avait des cauchemars la nuit et poussait des cris perçans qu'on cachait comme une honte. Et Jeanne de Champlain, dont on torturait la mâchoire pour deux dents en clous de girofle; et celle-ci dont on essayait de faire passer les douleurs rhumatismales pour des migraines, et celle-là, dont on voulait rougir les lèvres pâles d'anémie, en se demandant s'il ne vaudrait pas mieux qu'on les vît fardées. Pour les mettre en état de mariage, à quelles tortures morales et physiques ne les soumettait-on pas toutes? Pourquoi arrêter leur langue, leurs mouvemens, leurs gestes, les empêcher de dire tout ce qui leur passait par la tête, leur composer un visage. un maintien, des attitudes, ne leur rien laisser de naturel dans les manières ni dans l'esprit? Quelles tricheries n'inventait on pas? Quelles lâchetés ne leur faisait-on pas commettre? Comment comprendre qu'elles ne prissent point l'horreur du mariage? Ne faisait-on pas tout pour la leur inspirer? Et d'ailleurs, à quoi servaient toutes ces précautions, puisque, quoi qu'on fît ou qu'on fût en réalité, le monde faisait des réputations pitoyables?

— Telle je suis, telle on me prendra, conclut-elle.

Et elle ajouta qu'elle n'aurait aucun dégoût à rester vieille fille.

Mme de Parthenais, qui n'était pas bien sûre que sa petite-fille n'eût pas un peu perdu l'équilibre de ses facultés, la laissait dire. Elle lui permit de choisir pour faire faire sa robe entre les deux meilleurs couturiers de Paris. Après avoir préféré celui dont le goût lui parut plus féminin et d'une discrétion mieux calculée, Jeanne se décida pour une toilette de tulle bleu pâle, dont la jupe droite serait traversée d'un côté par des lilas blancs en guirlande.

Combien cette soirée cependant lui apparut différente de la première!

Mme Norbert-Lesplagnes leur fit dès l'abord un accueil qui parut incroyable à Jeanne.

— Ah! chère amie, que c'est donc aimable à vous de ne pas m'oublier! dit-elle en s'empressant vers Mme Avril... Et cette petite Jeanne, reprit-elle avec le plus aimable sourire, toujours belle!

Pouvait-on faire si bon visage à une femme qu'on avait tant déchirée, et se déguiser de si différentes façons!

D'un coup d'œil rapide, Jeanne eut bien vite fait le tour des salons. M. de Vineuil n'était point là. Viendrait-il? René, qui eût pu l'amener, n'était point venu. Elle ne regretta pas, en tout cas, le banal entrain du beau-frère de Cécile. D'ailleurs, elle n'eut guère le temps de réfléchir. Tout de suite elle s'était vue entourée comme

autrefois. Aucun de ses fidèles ne manquait, si ce n'est M. de Lajarte, qui venait d'épouser la fille d'un agent de change.

Bien qu'elle eût le même sourire et que rien ne parût changé en elle, Jeanne n'avait plus le même plaisir à voir ces jeunes gens si empressés autour d'elle. Eux non plus n'étaient pas changés ; c'était bien toujours les mêmes, mais combien ne lui apparurent-ils pas médiocres ! Elle eût été cependant fort en peine si leur empressement s'était relâché. Mais être aimable et danser l'ennuyait. Tout ce qu'elle en faisait n'était plus que pour soutenir sa réputation.

En revoyant Alfred Lefébure, elle lui tendit spontanément la main et avec un sourire engageant fait pour le remplir d'espoir.

Elle se promena à son bras, lui parla avec affection de Mme Lefébure, qui avait toujours été si prévenante pour ses caprices de petite fille, rappela jusqu'au bracelet qu'elle lui avait donné. Elle demanda des nouvelles du colonel et de sa sciatique, l'approuva de vouloir que son fils travaillât, et elle montra du plaisir en apprenant qu'Alfred terminait en ce moment ses études à l'École centrale pour entrer bientôt comme ingénieur dans une fabrique de produits chimiques. Elle le retenait auprès d'elle et non sans intention.

Par un sentiment qu'elle tirait de son énergie vitale, de cette force d'égoïsme sans laquelle personne ne se conserve à la vie, à moins qu'il ne renonce à tout, — ce qui est encore peut-être la plus belle façon de s'y conserver, — Jeanne, la pauvre Jeanne, en osant à peine se l'avouer, se disait qu'un jour sans doute Alfred serait sa dernière ressource et qu'elle serait encore heureuse de se l'être réservé. Mais, quand au milieu de leur conversation, elle entendit par-dessus tous ces bruits annoncer le nom de M. de Vineuil, elle lâcha le bras d'Alfred sur lequel elle s'appuyait.

— Qu'avez-vous ? dit-il.

— Moi, rien ! répondit-elle.

Elle n'avait point vu entrer Raymond, parce qu'elle avait été surprise tournant le dos à la porte. Pour le voir, elle eût bien voulu se retourner, mais elle n'osait pas.

Si elle ne le vit pas, elle sentit du moins qu'*il* approchait.

Il passa si près d'elle qu'il la frôla par mégarde.

— Pardon, mademoiselle !

Raymond se troubla, mais sans que la surprise entrât pour rien dans son trouble, car il n'était venu à ce bal que pour elle.

Pendant qu'il la saluait profondément, Jeanne inclina silencieusement la tête. Elle n'aurait pu articuler une parole.

Leurs visages étaient tout près l'un de l'autre.

Pendant une seconde, il hésita s'il parlerait. Cette seconde parut décisive à Jeanne, qui ne lui laissa pas le temps de la réflexion.

— Monsieur Lefébure, voulez-vous avoir la bonté de me conduire au buffet? dit-elle d'une voix brève.

Ayant surpris les émotions de cette scène rapide, Alfred lui tendit machinalement le bras. Il sentit dès lors qu'il n'était plus qu'un instrument et qu'enfin il avait vu celui qu'elle aimait.

D'ailleurs Jeanne ne se donnait plus la peine de le tromper ni de se tromper elle-même. Depuis qu'elle avait revu Raymond, l'idée de se ménager Alfred pour l'avenir lui semblait abominable. Elle serait à *lui* ou ne serait à personne.

— Laissez-moi seule, lui dit-elle.

Sans rien répondre, le pauvre garçon lui apporta une grappe de raisins sur une assiette. Il mit aussi tous ses soins à la placer dans un renfoncement près de la table du buffet, afin qu'elle ne fût point dérangée. Il s'éloigna ensuite, mais sans se mettre tout à fait hors de sa vue.

Ce moment de répit était bien nécessaire à Jeanne pour se remettre de la rencontre. Elle n'aurait pu demeurer un instant de plus en face de M. de Vineuil sans se déclarer de l'une ou de l'autre façon.

Tandis qu'elle égrenait machinalement les raisins dans son assiette, un petit jeune homme imberbe, presque un enfant et qui ne portait pas même encore d'habit, s'approcha d'elle en s'agitant de son mieux pour la remercier encore d'une polka promise.

Du coin où il s'était retiré, Alfred vit tout le manège que cet enfant faisait auprès d'elle. Le regard de pitié qu'il lui jeta fut triste comme sa douleur même.

Naïf, naïf enfant, pensait-il, crois-tu qu'en ce moment Jeanne puisse s'embarrasser de toi? Ne sais-tu pas que son cœur, son esprit, sa conscience, ne sont qu'à l'époux qu'elle désire? Que rien ne peut plus la toucher? Ne te trémousse donc pas ainsi devant elle! N'insiste pas, retire-toi, va-t'en, va-t'en, ne la trouble pas, ne l'ennuie pas, laisse-la seule! Que lui importent toutes tes bonnes volontés de petit enfant? Penses-tu que, quoi que tu puisses faire, rien soit maintenant capable de t'attirer d'elle un regard de sincère amitié? Tu ne t'aperçois donc pas que rien, pas même ta faiblesse, ne pourra lui inspirer de pitié pour toi, qu'elle ne t'écoute pas, qu'elle ne t'entend pas, qu'elle ne te voit pas, qu'elle est absente d'elle-même, toute en lui, et que si tu te tuais devant elle, elle ne s'en douterait même pas!

Assise sur une chaise non loin de celle que Jeanne avait laissée vide, Mme Avril s'éventait, étonnée et même dépitée que les quelques chuchotemens que son entrée avait excités se fussent si vite distraits. Que ne lui donnait-on l'occasion de déployer ce grand courage dont elle avait provision! On la regardait à peine. Pourtant

son front n'était-il pas prêt à soutenir tous les regards? N'avait-elle pas rassemblée toutes ses forces pour attirer et dominer le tumulte? Mais sa présence n'avait causé aucun effet même parmi les mères qui lui avaient fait place comme à l'ordinaire et s'entretenaient avec elle du ton le plus naturel!

Cette indifférence lui parut en quelque sorte plus blessante que le reste. Aussi fut-elle bien aise quand sa fille vint la chercher pour partir. Jeanne savait que M. de Vineuil ne l'inviterait certainement pas à danser. A quoi bon alors prolonger sa présence? Il suffisait qu'il l'eût vue.

Elles quittèrent donc le bal bien avant le cotillon, quoi qu'on fît pour les retenir.

Quelques semaines après ce bal, Mme Norbert-Lesplagnes, se trouvant en visite chez Alice en même temps que Mme Avril et Jeanne, dit négligemment et sans s'adresser à personne en particulier :

— Les amis de M. du Breuil sont bien tourmentés en ce moment. On le dit très malade.

Depuis Trouville, Mme Avril n'avait pas revu M. du Breuil, mais elle ne cessait de rapporter à lui ses moindres pensées. Elle avait fini par prendre les choses de telle sorte, qu'elle s'était fait un point d'honneur de demeurer du moins à jamais fidèle à son souvenir. Elle cherchait à l'excuser en se répétant à satiété les mêmes argumens. Ses refus n'étaient-ils pas le cruel retour de ses dédains passés? N'était-il pas juste qu'elle souffrît maintenant toutes les souffrances qu'autrefois elle lui avait fait endurer? Son imagination aidant, elle se plaisait à se figurer les anciennes douleurs de M. du Breuil, les comparait aux siennes, s'efforçait de les égaler, et mettait une sorte de manie à se torturer pour lui. Afin même de raffiner le supplice qu'elle aimait, elle se retirait toute espérance et trouvait une âpre jouissance à penser que jamais l'amour de M. du Breuil ne répondrait au sien. Son seul regret était qu'il ne sût rien de toutes ces choses. Comme jamais non plus ce nom si cher n'était prononcé devant elle, elle en venait à désirer que sa mère lui fît des reproches où elle aurait eu l'occasion de le nommer, et de se donner ainsi, en quelque sorte, l'illusion de sa réalité présente. Dans la journée, elle avait aussi des heures particulières où elle allait se recueillir dans sa chambre pour ne penser qu'à lui. Elle avait imaginé de garder le bouquet de roses safranées qu'il avait offert à Jeanne. Chaque jour maintenant, à un moment déterminé, elle aspirait ces fleurs fanées, qu'elle renfermait ensuite avec les lettres dans le coffret.

Étant dans cet état d'esprit, on comprend l'impression que l'annonce de la maladie de M. du Breuil dut lui causer. Cependant Mme Norbert-Lesplagnes fut déçue dans son attente. Elle n'eut pas

à répondre aux questions inquiètes de Mme Avril, qui sut se contenir, mais ne prolongea pas sa visite. Sa seule idée était que M. du Breuil ne pouvait pas mourir sans elle et qu'elle devait aller le retrouver.

Dès qu'elle fut sortie et avant même de monter en voiture :

— Nous n'irons pas au salut de Saint-Philippe, dit-elle à Jeanne.

— Mais pourquoi, maman, puisqu'il était convenu que nous irions ensemble après notre visite ?

— Il n'est pas nécessaire d'y aller aujourd'hui.

— Je tiens absolument à y aller, reprit Jeanne en tirant résolûment son livre de sa poche.

— Comme tu voudras... Mais alors je vais te mener chez Coralie, qui t'y conduira, répondit Mme Avril pour éviter un éclat.

Dès qu'elle eut quitté sa fille, elle entra chez une modiste. Un voile noir à treillis la rendit méconnaissable, et pour ne pas attirer l'attention, elle fit enlever le nœud mauve qui était à son chapeau. Ce n'était pas pour elle-même qu'elle prenait ces précautions. Que lui importait? Mais elle pensait raisonnablement qu'elle devait à M. du Breuil de ne pas le compromettre et qu'elle ne lui ferait accepter ses soins qu'en usant de la plus grande discrétion.

Il demeurait rue Bassano, et elle ne l'ignorait pas. Que de fois, dans l'espoir de le rencontrer, n'avait-elle pas fait passer sa voiture dans cette rue! Que de fois, pour essayer de voir son ombre, ne s'était-elle pas arrêtée à la nuit tombante devant les fenêtres de ce rez-de-chaussée coquet où il vivait séparé de sa femme? Avec quelle tristesse ses regards déçus ne s'y étaient-ils pas plongés? Mais quand elle avait cru le voir, quelle joie! et au retour quelle ardeur n'avait-elle pas à se figurer qu'elle était toujours aimée de lui?

Ce fut en tremblant qu'elle sonna à cette porte dont elle n'avait jamais osé franchir le seuil. Un valet de chambre vint ouvrir, qui lui dit que M. du Breuil allait mieux. Elle regretta presque qu'il ne fût plus en danger, et demeura quelque temps incertaine. Mais, quand elle sut qu'il allait partir dans quelques jours pour un voyage, la pensée qu'il s'éloignait d'elle, qu'elle n'allait plus respirer le même air que lui, lui fit perdre toute prudence. De son carnet de visites elle tira une carte qu'elle pria de lui faire passer. Elle voulut attendre dans l'antichambre, où elle resta debout pendant quelques minutes qui lui parurent des siècles.

M. du Breuil fit répondre qu'il ne pouvait la recevoir.

Ainsi donc il la chassait!

Elle comprit que cette fois tout était fini. Combien en ce moment n'enviait-elle pas les douceurs de l'incertitude où elle se consumait auparavant! L'indubitable perte de ses illusions lui fut terrible. Dans l'escalier de la rue de Penthièvre, sans savoir comment, elle

se retrouva avec Jeanne, qui revenait de Saint-Philippe. Ses yeux se portèrent machinalement sur le livre de prières que sa fille tenait à la main.

— Tu viens de prier, dit-elle d'une voix étrange ; — et sans attendre de réponse, dans un dernier retour de passion : — Pourquoi pries-tu contre moi ? s'écria-t-elle en disparaissant dans sa chambre, où elle s'enferma seule jusqu'au lendemain.

Ce ne fut qu'en réfléchissant et à la longue que Jeanne devina la cause véritable de ce transport. Pour l'instant, elle s'interrogeait. Bien qu'habituée depuis quelques jours aux brusques changemens d'humeur de sa mère, cet accès passait la mesure. Qu'avait-elle voulu dire? Qu'entendait-elle par cette parole : « Tu pries Dieu contre moi! » Est-ce que les exercices de piété auxquels elle était fort assidue depuis quelque temps déplaisaient à sa mère? Celle-ci pourtant ne lui en avait rien montré jusqu'alors. Elle en paraissait plutôt satisfaite, et depuis le carême même semblait encourager ce zèle.

Doutant enfin de ses forces et que sa seule volonté pût suffire à la soutenir, Jeanne songeait que Dieu peut-être ne l'avait tant éprouvée dans ses affections que pour la ramener à lui. Dans ses longues prières elle aimait à s'humilier, à se réduire, à se faire petite, à dire tout bas : « Seigneur, celle que vous aimez est malade! » à penser que Dieu avait toujours l'oreille tendue vers ses créatures, et que rien ne le rebutait. Et maintenant, elle rapportait aux humbles, aux pauvres, aux malheureux, la pitié que sa propre vue lui inspirait. Elle plaignait ceux qui souffrent, ceux qui ont froid et faim, ceux qui ne sont pas vêtus. Leurs misères et leur dénûment excitaient en elle une émotion profonde. Elle s'identifiait à eux. Elle calculait ce qu'aux enfans déguenillés pouvaient bien rapporter les cartes d'épingles qu'ils proposent aux portières des voitures. Tous les jours elle achetait un crayon à l'aveugle qui était sous la porte, jetait dans la cour des sous aux chanteurs ambulans. Si elle avait osé, elle aurait donné sa fourrure aux pauvres gens qui se chauffent aux fourneaux des bitumiers, aurait pris et dorloté dans ses bras les nourrissons des mendiantes, car elle avait remarqué que ces pauvres petits ne riaient jamais, qu'ils ne pleuraient même plus.

Par un détour qui lui était fréquent, elle en venait ainsi à penser aux missionnaires de la Chine, à la façon admirable dont Mme de Vineuil s'occupait d'habiller leur pauvreté, et que, pour eux, elle aussi se fût dépouillée de tout ce qu'elle avait!

XIV.

On entrait dans la semaine sainte.

Cette année, Jeanne y apportait une dévotion toute particulière.

Elle devait suivre la retraite de l'Assomption, bien que ce ne fût pas sa paroisse. Mais justement, à cause de cela, elle espérait donner plus d'attention aux exercices. Cette chapelle, dont le style Louis XVI, à la fois coquet et funéraire, va si bien à la piété élégante, était toujours fort courue. Cette occasion de se montrer, qu'elle eût recherchée en toute autre circonstance, lui fut plutôt pénible. Avec la bonne foi qu'elle mettait en tout, elle eut, pour se sanctifier, préféré sans doute une église moins à la mode, des autels plus abandonnés, quelque nef déserte ou même une cellule ; mais elle avait pensé, d'autre part, qu'à cette retraite le prédicateur était toujours très bien choisi, et que ses paroles auraient sans doute quelque chose qui la toucherait plus vivement qu'ailleurs et serait capable de la tirer de l'état où son âme s'agitait.

Lorsque le prêtre de service lui indiqua la place qu'elle devait occuper, elle eut une joie véritable à toucher ces bancs durs qui lui rappelaient ceux du catéchisme. Elle se souvint de ses anciennes ferveurs et comment, la veille de sa première communion, elle n'avait pu dormir. Toute la nuit, sous de longs voiles blancs, sa propre image ne lui était-elle pas apparue à genoux devant le tabernacle dans l'attente de son divin Maître ?

Sans prendre souci de regarder personne, elle s'agenouilla d'abord, la tête entre ses mains. Ce fut avec le désir sincère de se recueillir qu'elle garda longtemps cette posture, et non pas, comme elle faisait souvent, pour se donner les grâces charmantes d'une femme en prière.

En s'asseyant, elle jeta pourtant un coup d'œil sur ses plus proches voisines. Elle tressaillit en s'apercevant qu'elle était précisément à côté de Mlle de Vineuil, occupée à dire son chapelet. Rarement elle l'avait rencontrée et la plupart du temps à des sermons de charité. Tout de suite, cependant, elle reconnut la sœur de Raymond. C'était bien elle, avec sa mise très simple, son visage peu expressif, son nez très long, ses yeux écartés, enfin, toute différente de son frère.

Un instant lui suffit pour découvrir la mère, cette mère inflexible, cause unique de tout son chagrin. Dans une des chapelles latérales, Mme de Vineuil se distinguait parmi les autres mères. Longue, osseuse, avec un profil dur, masculin, d'une blancheur de cire, elle apparaissait immobile, dans ses vêtemens de deuil, consacrés à un éternel veuvage, mais plus noirs encore et plus sévères que ceux qu'elle lui avait vus le jour du contrat. Elle regardait l'autel pour rendre hommage plutôt que pour prier, et comme si sa sécurité de conscience était telle que Dieu n'eût jamais eu besoin que de ratifier ses moindres actes.

Quelques jeunes filles arrivèrent en retard, et parmi elles Noémi

Joubert, qui se montra avec une jupe droite en bure grise, serrée à la taille par une cordelière. Elle était aussi coiffée d'un chapeau qu'une ganse noire, où pendaient deux pompons, garnissait de la plus singulière façon. Cette recherche d'austérité quasi monacale parut indécente, et il s'éleva même quelques murmures. Mais la messe commença apaisant tous les bruits.

A peine fut-elle dite que le prédicateur monta en chaire. C'était un révérend père jésuite, aux joues pâles, aux lèvres minces, petit, maigre, avec un nez pointu et des yeux un peu rageurs. Le sujet qu'il avait choisi était bien propre à captiver son auditoire : « La jeune fille chrétienne dans le monde. »

Dès les premiers mots, toutes s'étaient regardées en souriant. L'idée qu'un prêtre peut se faire des femmes, qu'il ne lui est pas permis de juger en toute connaissance, excite, en effet, chez presque toutes, et même les plus innocentes, de malicieuses pensées. Chez beaucoup même, le plaisir de noter l'erreur ou l'exagération de ses jugemens s'accroît de la certitude qu'elles ont de l'y avoir jeté, malgré toutes les ruses et les pénétrations que doit lui fournir sur elles l'expérience des siècles.

Pendant les trois jours que dura cette retraite, et pour conclure en leur proposant comme modèle et idéal Marie de qui est né Jésus, le père Larue étudia successivement les trois principaux obstacles qui empêchent les femmes d'atteindre à cet idéal et à ce modèle. Le premier venait de l'Esprit, dont l'erreur était de ne pas rester en Dieu, du vague des pensées, où la vérité est amoindrie, de l'imagination qui jette dans le rêve et l'illusion et fait tomber dans le découragement et l'impuissance ; le second du Cœur, dont le sentimentalisme exagère les affections, de l'imprévoyance où il se laisse entraîner, de l'égoïsme contre lequel il faut réagir par l'élévation des sentimens, le don de soi et la bonté vraie qui vient du dedans. Enfin le troisième obstacle et de tous le plus redoutable venait du Monde. Quoique la peinture qu'il en fit fût terrible, il ne négligea pas pourtant d'y donner quelques coups d'un plus léger pinceau.

Le portrait qu'il fit de la jeune fille mondaine leur plut tout d'abord et justement en chatouillant les coquetteries qu'il poursuivait. Il y mit tant de soin qu'il alla jusqu'à faire en détail la revue les différentes pièces de leur costume. Les bottines étroites, les talons hauts, les corsages ajustés, les recherches de parure furent le sujet de descriptions qui, par momens, devenaient sarcastiques. A propos des coiffures, il cita l'avertissement que saint Pierre fait aux jeunes femmes de son temps qui ne doivent pas porter les cheveux » si crêpés, frisés, annelés et serpentés. » Il attaqua leur désir de paraître aux spectacles profanes où assistent

tant d'hommes oisifs et voluptueux, fit une turbulente satire de ces bals où chacun, acteur et spectateur, vient jouer son rôle et faire son personnage, de ces promenades et de ces réunions publiques faites pour la montre de l'ajustement et des vaines manières. Il en vint enfin à accuser les mères de trop encourager leurs filles à ces frivolités et de les éloigner par ces excitations du cœur adorable de Jésus.

Et le ton et le sujet s'élevant peu à peu et de plus en plus, sa voix, de mordante et sourde qu'elle était, devint claire et douce.

— Enfans, enfans, s'écria-t-il, n'aimez pas le monde ni ce qui est dans le monde parce que Dieu n'y est pas ! Le monde est vain, cruel et menteur. Sortez toutes du rang des ennemis de Dieu, offrez-vous à lui, faites-le régner en vous.

Et, pour terminer, il reprit, en parlant cette fois au nom du Seigneur même, et avec un accent qui alla si juste au cœur de Jeanne qu'elle fut sur le point de verser de larmes :

— Elle m'oubliait, c'est pourquoi me voici, je la conduirai dans la solitude et je parlerai à son cœur !

D'ordinaire, à l'église, sa pensée était ailleurs qu'aux sermons et aux offices, mais Jeanne avait la faculté de pouvoir rester immobile sans impatience, les yeux ouverts et comme attentive pendant des heures entières. Déjà, à Buzancy, cette faculté remarquable chez elle avait plus d'une fois servi à l'édification du curé et de ses amies Pauvilliers. Elle lui servit de même auprès de Mlle de Vineuil, chez qui la fréquence des pratiques émoussait l'attention, et qui, par un humble retour sur elle-même, prit une grande idée de la piété de sa voisine.

L'approbation bienveillante de Mlle de Vineuil se laissait assez deviner dans ses regards pour que Jeanne ne fît de jour en jour qu'apporter dans cette retraite plus de soin à sa tenue persévérante. Si cette approbation pouvait aller jusqu'à la mère ! Si sa piété pouvait la gagner et sa constance la fléchir ! L'intensité de ce désir devint telle que, si sa dévotion n'en fut pas jouée, elle fut du moins si bien poussée dans le sens de cette espérance, qu'elle se reprit enfin tout entière à l'idée d'épouser Raymond !

Le dernier jour à la sortie, le révérend père Larue distribua le « souvenir de retraite : » c'était une petite image du Sacré Cœur.

— J'ai cru d'abord qu'il nous donnait son portrait, dit Noémi Joubert en se rapprochant de Jeanne, qui ne lui répondit pas et se montra même fort embarrassée de sa présence.

Le tour de Jeanne était venu. Ce fut en baissant les yeux qu'elle prit son image ; mais à la façon brusque dont le père la lui remit, au regard oblique qu'il lui lança, elle vit bien qu'il avait reconnu en

elle une « mondaine. » Ses souliers étaient trop fins sans doute et sa mèche sur le front trop « serpentée » pour qu'il s'y trompât.

La pensée que l'opinion qu'elle donnait d'elle pouvait dès l'abord être à ce point fâcheuse la remplit de trouble. Quel serait alors le sentiment de la mère de Raymond à son égard? Comment la verrait-elle?

En sortant de la chapelle, elle eut justement l'occasion de ramasser le livre de Mme de Vineuil, tombé dans le mouvement même que celle-ci avait fait pour l'éviter. Jeanne vit là un coup du ciel. Elle lui remit le livre avec une si douce humilité dans les yeux que la mère de Raymond se détendit un peu :

— Merci, mademoiselle, dit-elle en allant presque jusqu'au sourire.

Sans s'attarder aux groupes qu'elle rencontra sur le parvis et dans la cour, Jeanne s'en revint avec la vieille Coralie. Le sourire de Mme de Vineuil l'avait comblée de joie et d'espérance. Cependant, tout en marchant, le geste et le regard du révérend père Larue la poursuivaient. Elle s'était efforcée de se bien pénétrer de ses avis, de revenir à Dieu, d'abjurer le monde. Mais malgré toute la bonne volonté qu'elle y avait mise, en dépit même des larmes qui lui étaient venues, elle sentait que son cœur n'était que terrestre, hélas! et que dût-elle en souffrir toute sa vie, elle ne pouvait vivre que dans le monde et par le monde, parce que c'était là seulement qu'elle pouvait rencontrer Raymond!

Pouvait-elle aussi faire que tout son être ne tendît à s'unir à un autre être? Et, puisqu'après la virginité chrétienne il n'y avait pas d'état plus parfait et plus agréable à Dieu que celui du mariage, pourquoi n'userait-elle pas des dons que Dieu lui avait départis pour parvenir à cet état même? Tous les moyens qu'elle y emploierait ne seraient-ils donc pas sanctifiés pour ainsi dire? Ne lui était-il donc pas permis de faire de son mieux pour plaire à celui qu'elle aimait? Au lieu de tant blâmer sa coquetterie, ne devait-on pas plutôt l'en louer, puisque c'était cette coquetterie même qui, au contrat de Cécile, avait attiré son premier regard sur elle? N'était-ce pas le soin qu'elle avait eu de se bien mettre pour lui plaire qui, à Trappes, l'avait fait se rapprocher d'elle? Ses grâces habiles avaient-elles été inutiles pour le charmer? Si elle avait été moins jolie, aurait-elle été l'objet de sa recherche? Alors, pourquoi lui reprocher l'usage qu'elle pouvait faire des séductions qui lui étaient naturelles? Pourquoi lui défendait-on de se parfaire pour lui? Pourquoi lui interdirait-on ces hauts talons qui faisaient valoir son pied, ces bottines étroites qui en raffinaient encore l'élégance, ces corsages bien ajustés qui faisaient paraître sa taille plus mince, ces che-

veux ramenés sur le front qui, en les voilant, donnaient à ses grands yeux bleus une expression si profonde? N'était-ce pas tout cela qu'il aimait en elle?

Et dans ces réflexions elle puisa des forces nouvelles, bien résolue à se conserver l'époux humain qu'elle s'était choisi!

Ce fut cette résolution qui, trois mois plus tard, la ramena à Trappes, où elle n'était pas attendue.

Cette année, contre toute habitude, la tante Salneuve n'avait pas envoyé d'invitations. Cet oubli paraissait d'autant plus inexplicable que, pour les chasses de septembre, Cécile et son mari avaient promis de venir à Trappes et s'y trouvaient déjà en ce moment. Sa cousine n'aurait-elle pas dû s'inquiéter de revoir son amie d'enfance et l'appeler auprès d'elle? Tout au contraire de cela, chaque fois que Jeanne, dans ses lettres, essayait de la provoquer à ce sujet, celle-ci répondait toujours avec les mêmes sincérités de tendresse, mais sans prendre garde aux insinuations. Ce silence préoccupait Jeanne et tourmentait sa solitude.

Les longues journées passées à Buzancy lui avaient rendu cette solitude intolérable. Rien ne pouvait plus tromper son ennui. Et, d'ailleurs, tout était devenu si triste autour d'elle! Les sarcleuses qu'elle aimait à suivre autrefois dans les allées du parc n'y étaient plus occupées. L'herbe y poussait comme en plein bois. Les pissenlits envahissaient les gazons, les plates-bandes, les massifs; la hutte agreste que Jeanne avait fait jadis construire dans un taillis coquet ne se voyait plus aux travers des broussailles. Volés pendant le dernier hiver, les poissons rouges de la pièce d'eau n'avaient pas été remplacés; dans la grotte de rocaille, la Nymphe s'était écaillée par places et les conduits obstrués n'amenaient plus d'eau dans son urne.

Dans la maison, tout était de même laissé à l'abandon. Les volets du grand salon avaient été verrouillés, les meubles garnis de leurs housses d'hiver, parce que cette pièce était trop vaste, que Mme Avril trouvait qu'il y fallait parler haut et faire trop de pas inutiles. Partout les araignées tendaient leurs toiles aux gorges des plafonds. Faute d'un nombre de domestiques suffisant, toute une aile du château avait dû aussi être condamnée. Une cloison de séparation bouchait maintenant ces longs et gais corridors qu'avaient remplis la joie et les cris de son enfance.

Cette désolation ne s'étendait pas uniquement aux choses, mais aussi à tous ceux qui l'entouraient. Depuis la mort de leur petit frère mise sur le compte des mauvais soins qu'il avait reçus au collége, ses amies Pauvilliers passaient leurs journées silencieuses, à coudre sous les yeux de leur mère irréprochable. Leur soumission, devenue complète, faisait mal à voir. Chaque jour Jeanne, venant chez elles

avec hâte, les quittait de même. Mais dès qu'elle s'en était séparée, quelles hésitations ne mettait-elle pas avant de se décider à rentrer au château, où ses consolations étaient inefficaces? Tout entière aux angoisses que lui donnait la santé de sa fille, sa grand'mère n'était pour ainsi dire plus capable de parler ni d'entendre. Sa mère ne se levait pas avant midi. Quelquefois même on avait de la peine à l'y obliger. Abîmée et les yeux toujours fixés dans le vide, elle restait la tête renversée sur l'oreiller, pâle et redevenue belle, mais à la façon des mortes. Et n'était-elle pas comme une morte, depuis qu'elle avait tout à fait renoncé à son amour?

Malgré l'inquiète envie qu'elle en avait, Jeanne n'osait encore se trop rapprocher d'elle.

Plus que jamais, d'ailleurs, leur vie était séparée. Chacune d'elles vivait renfermée dans sa chambre. Les repas étaient rapides. Après le dîner, la veillée ne se prolongeait plus, et, le matin, le thé, où Jeanne s'égayait tant autrefois, ne se servait plus dans le boudoir. Tout ce qui avait enchanté son enfance avait disparu. Son chat blanc aussi était mort, à qui elle avait dit ses douleurs et ses espérances!

Un matin cependant, ayant pris la ferme conviction que le silence de sa cousine ne pouvait s'expliquer que par la présence ou l'attente de Raymond à Trappes, Jeanne résolut d'aller trouver sa mère, et, timidement, après mille précautions :

— Le changement d'air vous ferait du bien, maman, dit-elle enfin,.. et puis, j'aurais tant de plaisir à revoir Cécile!.. Je suis certaine que ma tante n'attend qu'un mot de vous.

Au lieu de la grande résistance qu'elle s'attendait à rencontrer, sa mère lui répondit doucement, et en tournant à peine les yeux vers elle:

— Je ferai comme tu voudras,.. tu sais bien que je fais tout ce que tu veux,.. que je n'ai jamais suivi que tes volontés : « Toujours tes volontés! » répéta-t-elle plusieurs fois, comme si désormais elle eût voulu donner sa faiblesse pour change aux responsabilités qu'elle sentait vaguement peser sur elle.

Si elle consentit facilement à ce départ, elle ne partit pas de même. Jeanne y eut de grandes difficultés, mais elles partirent enfin!

L'accueil à Trappes ne fut point chaleureux. Leur arrivée tombait l'avant-veille de l'ouverture de la chasse, qui avait été retardée jusqu'au 10 septembre afin d'y avoir plus de monde. On attendait des amis de René, des parens du Poitou. Mme Le Girod elle-même avait bien voulu consentir à se déplacer.

— Si personne ne nous manque de parole au dernier moment, je ne sais vraiment pas où nous allons pouvoir vous loger, dit Cécile, consternée.

— Tout s'arrangera : on trouvera bien toujours un petit coin où me mettre, répondit Jeanne, qui était si peu déconcertée qu'elle

ne s'excusa même pas d'avoir précédé de quelques heures la lettre qui les annonçait.

Le nom de M. de Vineuil lui brûlait les lèvres. Mais comment aurait-elle pu demander s'il viendrait, puisqu'elle avait bien deviné que c'était précisément leur rencontre qu'on avait voulu éviter? Chaque fois qu'elle entendait ouvrir une porte, parler dans les corridors, marcher dans l'escalier, elle tressaillait. Sa déception fut grande quand elle descendit au salon avant le dîner et qu'elle ne le vit pas. On ne prononça même pas son nom pendant la soirée, comme si chacun se fût donné le mot. Le lendemain, elle proposa à sa tante de l'aider à inscrire les noms sur les cartons correspondans aux chambres numérotées. Mais Mme Salneuve, appelée à l'office, se leva sans répondre, emportant les cartons dans son panier à ouvrage.

Au milieu de l'agitation des préparatifs, Jeanne ne trouvait personne à qui parler, ou du moins qui fût disposé à accueillir sa question sur le seul point qui la préoccupât. Tout le monde avait l'air de se dérober. Bien qu'elle ne se doutât de rien, sa mère elle-même semblait la fuir avec plus de soin encore que d'habitude. Toute la journée la pauvre femme jouait dans le parc avec les enfans d'Alice, qu'elle accablait de caresses, et était devenue si farouche qu'il n'y avait pas jusqu'aux hommages que le galant René croyait devoir rendre à une femme jadis belle qui ne parussent maintenant la blesser.

A l'alarme qu'elle sentait autour d'elle, Jeanne prévoyait bien, cependant, que Raymond ne pouvait manquer d'arriver le jour de l'ouverture.

— Demain matin il faudra sans doute que nous soyons habillées et prêtes de bonne heure, dit-elle la veille à Cécile en lui souhaitant le bonsoir.

— Pourquoi cela?

— Ne descendrons-nous donc pas pour recevoir ces messieurs à l'arrivée?

— Pas du tout.

— Ah! fit Jeanne, contristée.

Mais, dès huit heures du matin, elle se fit annoncer chez Cécile. Elle avait calculé l'heure, et que, si elle ne descendait pas, elle pourrait du moins les voir, des fenêtres de sa cousine.

Elle entra, coiffée avec soin, et habillée d'un petit costume de drap bleu à boutons d'or.

— Comme tu es belle! dit Cécile, pendant que Jeanne s'avançait vers elle timidement.

Et en disant cela, elle ne put s'empêcher de sourire à tant de gentillesse.

— Tu as toujours été si bonne pour moi! répondit Jeanne émue. Aime-moi bien, ma Cécile!

Et elle allait se jeter dans ses bras et tout lui avouer, peut-être, lorsqu'un bruit de grelots et de roues sur le sable se fit entendre. Elle frissonna et n'entendit plus que son cœur, qui battait à rompre. Le *break* s'était arrêté devant le perron. Elle s'approcha de la fenêtre, mais n'osa pas tout d'abord regarder ni se faire voir. Elle écoutait seulement sans parvenir à distinguer les voix au milieu des aboiemens des chiens. Cependant elle ne doutait pas qu'*il* fût là.

Eh oui! *il* était là!

A travers le rideau de mousseline, elle le voyait avec son fusil, sa blouse anglaise serrée à la taille, ses culottes courtes, ses bas de laine, et tel à peu près que la gravure le lui avait fait voir debout sur l'éléphant qu'il avait abattu. Et quand, pour allumer un cigare, il fit signe à un porte-carnier de tenir son chien, elle lui trouva le geste héroïque. Et que ne trouvait-elle pas grand et sublime en lui? Qu'en serait-il du monde si ceux qui aiment ne croyaient pas à leurs illusions, n'espéraient pas comme en un songe, et dans l'objet de leur amour ne trouvaient pas quelque chose au-delà de la réalité? Qui pourrait vivre sans embellir la vie? qui pourrait aimer sans embellir l'amour?

Elle l'aimait ainsi!

Et toute son âme allait vers lui. N'avait-elle pas reconnu en lui l'époux merveilleux de ses rêves d'enfant, celui qui devait lui parler un jour si doucement, lui donner le bras, lui prendre la main, la presser contre son cœur, l'instruire, la guider, la soutenir, celui qui devait occuper toute sa vie, en qui elle avait mis toute sa foi, celui pour lequel elle se sentait si docile et qu'elle aimerait toujours? N'avait-elle pas assez souffert à cause de lui pour qu'elle crût enfin l'avoir mérité?

Elle ouvrit la fenêtre toute grande.

— Tiens! voilà Jeanne; bonjour, petite! dit l'oncle Salneuve au moment où il montait dans la dernière voiture qui était venue se joindre au *break* pour conduire les chasseurs sur le terrain.

Tous les yeux et les saluts montèrent vers elles. Mais sa joie fut ineffable quand elle vit que, lui aussi, levait la tête et qu'*il* l'avait vue. Les yeux de Raymond se mirent dans les yeux de Jeanne sans embarras ni surprise, tout droit, résolument, comme si leurs mutuels regards, enhardis par la distance, eussent enfin pénétré jusqu'au fond de leur mutuelle pensée.

Tant que les yeux de Raymond fixèrent les siens, elle fut si heureuse qu'elle ne pensa pas pouvoir l'être davantage. La plénitude de son bonheur avait été telle cependant que, dès qu'il eut disparu, son courage s'en alla. Toutes les forces qu'elle s'était don-

nées pour se le conquérir l'abandonnèrent à la fois. Rentrée dans sa chambre, sa bravoure et sa coquetterie lui parurent misérables. Une crainte indicible s'empara peu à peu de tout son être. Quoiqu'elle l'aimât plus encore qu'elle ne l'avait jamais aimé, elle redoutait sa présence, avait peur de lui, peur de le voir, de lui parler, et qu'il la vît, qu'il lui parlât, qu'il l'approchât. A mesure même qu'elle espérait plus sûrement et que ses doutes s'éclaircissaient, ce sentiment d'effroi instinctif s'augmentait en elle et l'envahissait tout entière. Elle se sentait devenir faible, faible au point d'y renoncer en quelque sorte. L'air que toute sa personne prit de cette faiblesse même fut si touchant qu'il ne fit bientôt encore qu'ajouter à l'amour dont chaque fois qu'il la revoyait Raymond s'enflammait pour elle.

Elle fut presque heureuse quand elle vit qu'au déjeuner, on avait pris soin de les placer chacun à l'une des extrémités de la table. Après déjeuner, elle ne résista pas aux efforts qu'on fit pour les empêcher de se rapprocher l'un de l'autre. Cécile et Alice s'y employaient de leur mieux pendant que la petite Mme Le Girod entreprenait Raymond sur les vertus de sa mère et rappelait, comme à dessein, sa généalogie, ses parentés, ses alliances. L'intention de tous était visible. Personne ne voulait encourir les reproches de Mme de Vineuil, qui eût pu dire qu'on avait jeté Jeanne à la tête de ce fils aussi faible qu'emporté. Raymond se laissait faire gaîment, comme si la détermination irrévocable qu'il venait de prendre l'eût rendu content de lui-même. Il parlait avec une entière liberté d'esprit, et pour tout le monde, pas plus que Jeanne ne semblait prendre garde à lui, il ne semblait prendre garde à elle.

Pour mieux donner le change à la sourde hostilité qu'on opposait par prévoyance à son dessein, il en vint même à s'entretenir des nouvelles expéditions qu'il comptait bientôt entreprendre.

René se récria sur les dangers auxquels il allait encore s'exposer. A quoi Raymond répondit en riant et assez haut pour être entendu de Jeanne :

— Depuis que j'ai été en Orient, mon cher, je suis devenu fataliste.

Qu'avait-il voulu dire par là ?

Toute la journée, Jeanne se le demanda anxieusement, mais sans se tromper sur le véritable sens de ses paroles. Elle comprit aussi qu'il n'avait parlé voyages que parce qu'il savait qu'elle les aimait et qu'afin de se cacher à tous les yeux il l'emmènerait avec lui bien loin, bien loin, quand elle serait sa femme.

Au goûter qui eut lieu dans la maison du garde, et où Cécile et les autres vinrent se montrer, Jeanne ne parut pas. Mais, au dîner, ce fut à Raymond de ne point paraître.

Elle ne s'épouvanta pas quand elle apprit qu'on venait de reconduire M. de Vineuil à la gare. Il n'avait donné aucun prétexte à ce

départ subit, sinon qu'une affaire urgente le rappelait à Paris. Il avait promis seulement de revenir le lendemain matin.

Reviendrait-il?

Jeanne était bien sûre qu'il reviendrait et que Mme de Vineuil ne pourrait faire autrement cette fois que de consentir à la demande que son fils allait lui faire.

Raymond revint comme il avait dit. Mais, hélas! combien, en le voyant, n'eût-elle pas préféré qu'il ne fût pas revenu!

Il était pâle et défait, et il ne l'aborda qu'avec froideur. Il n'avait plus cet enjouement résolu de la veille, ni cette distraction pleine de sécurité qui avait tant servi à la sienne. Sa physionomie était morne, sa démarche hésitante, ses gestes tristes, ses yeux incertains, méfians et troubles. Où était ce beau regard de consentement échangé des deux parts avec tant de franchise et de fermeté, et auquel il n'était pas possible de se méprendre? Où était cette confiance réciproque? Quel malheur irréparable venait de les frapper tous deux? Devaient-ils donc vivre à jamais séparés? Pourquoi refusait-on de les unir, puisqu'ils s'aimaient et ne pouvaient faire autrement que de s'aimer? Comment la mère de Raymond avait-elle pu prendre sur elle une telle responsabilité? Comment une femme pouvait-elle être si cruelle? Cette dernière chute était affreuse.

Il chassa jusqu'à la nuit et ne dit pas un mot au dîner. Le soir, en partant, il la salua à peine, tandis qu'elle demeura un instant devant lui la tête basse, tremblante, vaincue. Dès qu'il fut parti, tout le monde fixa sur elle des yeux sévères, comme si chacun l'eût rendue responsable du désarroi où l'on avait vu Raymond. Elle y lut si clairement qu'elle était perdue et condamnée cette fois sans retour, qu'elle n'y put tenir et sortit du salon pour aller se cacher dans sa chambre.

Oh! qu'ils furent lourds les pas qui la portèrent, que ses sanglots furent déchirans et ses larmes amères! Et, quand elle entendit s'éloigner la voiture qui l'emportait loin d'elle, comme il fut lamentable, l'appel qu'elle poussa dans la nuit!

— Raymond! Raymond! s'écria-t-elle par la fenêtre, qu'elle ouvrit en rassemblant toutes ses forces. Puis, accroupie par terre, la tête enfoncée dans les genoux : — Raymond, Raymond! répétait-elle sans cesse au milieu de sourds gémissemens.

— Jeanne, Jeanne, qu'as-tu?.. Ne gémis pas ainsi, ne pleure pas, dit Cécile, qui venait d'entrer en éclairant l'obscurité lugubre où Jeanne se trouvait.

Une fois qu'elle l'eut relevée :

— Jeannot! reprit-elle avec tendresse et en la soutenant doucement par la taille, pendant que Jeanne essayait de cacher son visage, Jeannot, écoute-moi...

Mais elle détourna la tête.

— Écoute-moi bien... M. de Vineuil...

Elle fit un mouvement :

— Qu'y a-t-il? dit-elle d'une voix étranglée.

— M. de Vineuil te demande en mariage.

— Non, non, s'écria Jeanne en essayant de se dégager de ses bras.

— Tu refuses!

— Non, non, cela n'est pas vrai, cela ne peut être, j'en suis sûre; tu veux me tromper...

Deux ruisseaux de larmes coulèrent le long de ses joues, et l'angoisse lui fit tordre les mains.

— Mon Jeannot bien-aimé, ma chérie, calme-toi... Si, c'est vrai,.. je ne te trompe pas... Il t'aime,.. comprends-tu?.. il t'aime.

Le visage de Cécile exprimait une joie si sincère que Jeanne ne put douter enfin de ce qu'elle venait d'entendre.

— Oh! alors je suis bien heureuse! murmura-t-elle en fléchissant sur ses genoux.

Cécile la soutint, l'assit dans un fauteuil, sécha ses yeux.

— Je comprends maintenant, dit-elle en la caressant, tu as cru qu'on ne voulait pas vous marier, qu'il te fuyait à cause de cela... Il n'est parti que parce qu'il craignait un refus de ta part... Il n'était si triste et si pâle que parce que comme toi il avait peur...

— Mais, est-il vrai qu'il soit parti? s'écria Jeanne en se relevant tout à coup... Il est encore ici? Où est-il? Mène-moi vers lui. Je veux le voir, me jeter dans ses bras, lui dire...

— Non, il n'est plus là, reprit Cécile en souriant de cet emportement,.. depuis hier je savais bien que tu l'aimais, ajouta-t-elle en songeant, mais je ne croyais pas que tu l'aimais tant!

Et pendant que Jeanne écoutait les yeux dilatés, les lèvres tremblantes, les joues blêmes, Cécile lui expliquait tout, comment Raymond ne s'était ouvert à René qu'en partant, et, au dernier moment, que personne ne savait rien, que tout le monde comme elle pensait que Mme de Vineuil avait encore refusé, mais que les larmes de Raymond, bien plus que ses menaces, avaient fini par convaincre sa mère.

Peu à peu, Jeanne s'était accoutumée au son de cette voix si douce, elle ne se lassait pas d'entendre ces paroles, et se les faisait répéter comme pour les mieux comprendre encore. Ses larmes se séchèrent, ses joues reprirent leurs couleurs, le sourire lui revint aux lèvres,.. et quel sourire!

— Et maman? dit-elle tout à coup.

— Je l'ai avertie de tout. Elle t'attend.

— Oserai-je? murmura Jeanne faiblement.

Le chemin lui parut trop court jusqu'à la chambre de sa mère.

Elle hésita à la porte et écouta si elle n'entendait pas quelque bruit. Rien ne bougeait.

Comment allait-elle paraître devant elle?

Quels amers reproches ne se faisait-elle pas maintenant? Ne l'avait-elle pas laissée seule, bien seule? N'avait-elle pas été trop dure à ses souffrances? N'était-ce pas seulement par rancune qu'elle avait été si tenace? Comment avait-elle agi envers celle qui l'avait tenue petite enfant dans ses bras et entourée de soins si jaloux? Quelles n'étaient pas son ingratitude et sa méchanceté! Parce qu'elle avait été repoussée en un jour de détresse, avait-il donc fallu qu'elle s'éloignât à son tour de celle dont le dévoûment avait été si unique et si constant? Au lieu d'aider à cette séparation et de s'y maintenir avec tant de persévérance, n'aurait-elle pas dû tout faire pour un rapprochement? Si elle n'avait pas réussi d'abord à renouer le lien rompu, que ne s'y était-elle occupée chaque jour, efforcée sans cesse? Au lieu de ses froideurs voulues, de ce silence calculé, que n'avait-elle montré cette affection véritable et à laquelle elle mentait en tenant ainsi rigueur? Une mère résiste-t-elle longtemps aux tendresses de sa fille? Par sa patience et sa douceur ne l'eût-elle pas ramenée à elle, reprise et gardée? Pourquoi s'était-elle découragée avant d'avoir rien entrepris? Même contre ce qu'elle redoutait le plus, un peu d'humilité et de bonté de cœur n'eussent-ils pas mieux valu que tout le reste?

Et c'était à cette mère si cruellement abandonnée qu'elle voulait faire maintenant partager sa joie; c'était à cette femme dont l'existence avait été si malheureuse qu'elle venait demander de consentir au bonheur de sa vie! Comment aussi avouer son amour à celle qui avait tant souffert par l'amour! Elle eût voulu se jeter à ses pieds, lui demander pardon! Elle sentait confusément que nul n'a le droit de juger ceux qui aiment et en sont misérables, qu'on leur doit les mêmes soins qu'aux blessés, les mêmes caresses qu'aux mourans, parce que, comme la mort même, l'amour est sacré, quoi qu'il rompe et détruise en nous!

Quand elle entra dans la chambre, elle trouva sa mère assise devant le feu, où les lettres et le coffret achevaient de se consumer. Mais Jeanne ne prit pas garde à ce qui brûlait là, elle ne vit que ce front rasséréné qui se tendait à ses baisers, que ces regards confians qui allaient au-devant des siens, que ces bras ouverts où elle se jeta en versant des larmes de joie, tandis que sa mère, qui avait tout compris, mêlait ses larmes aux siennes et s'écriait en songeant au désordre et à l'incertitude où se jouent les choses humaines:

— Mon Dieu! mon Dieu! ayez pitié de mon enfant!

ROBERT DE BONNIÈRES.

LES RELATIONS

DE

LA FRANCE ET DE LA PRUSSE

DE 1867 A 1870

IX[1].

LA PRUSSE ET LA CONFÉRENCE. — LA QUESTION ROMAINE AU CORPS LÉGISLATIF.

I. — LE COMTE DE BISMARCK ET M. BENEDETTI.

La France par une action rapide avait su faire respecter la convention de septembre, sauver Rome et le pape, sans avoir à s'expliquer avec la Prusse. On s'était mépris sur la politique du cabinet de Berlin en lui prêtant l'arrière-pensée d'intervenir dans les affaires romaines. Les propos énigmatiques de la diplomatie prussienne à Florence et à Paris, qu'invoquaient les *italianissimes* aux Tuileries pour impressionner l'empereur, n'avaient pas la portée que leur prêtaient M. Nigra et ses amis. Le comte d'Usedom et le comte de Goltz cédaient à leurs penchans et non à leurs instructions lorsqu'ils s'apitoyaient sur les épreuves que traversait l'Italie. Ils reflétaient, tout au plus, les senti-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier, 1er février, 15 mars, 15 avril, 1er et 15 mai, et 1er novembre.

mens personnels du prince royal, qui défendait à la cour de son père non pas la cause de Garibaldi assurément, mais celle d'une alliée éventuelle. Rappelés à une attitude plus circonspecte, ils avaient, du reste, promptement modifié leur langage. Le comte de Bismarck n'avait aucune envie de sortir d'une stricte réserve : l'Italie, à cette heure, n'entrait qu'indirectement dans l'échiquier de sa politique. Il se méfiait d'ailleurs du roi Victor-Emmanuel et des hommes d'état italiens. Quelle sécurité pouvait lui offrir une puissance qui méconnaissait ses engagemens dès qu'ils l'incommodaient? L'Italie n'avait-elle pas, sous le prétexte de satisfaire ses aspirations nationales, violé coup sur coup le traité de Zurich et la convention de septembre? M. de Bismarck ne se souciait pas, pour complaire à une alliée si peu sûre, de s'aliéner les catholiques allemands ; il se préoccupait des quatre-vingts députés qu'ils comptaient au Reichstag; il semblait pressentir ce qu'il en coûte de rompre avec l'église. Son jeu n'était pas de nous inquiéter, ni de prendre couleur dans la question romaine; laisser se développer l'antagonisme entre la France et l'Italie et s'envenimer les blessures était à ses yeux un moyen infaillible d'empêcher tout retour à l'alliance de 1859. Il nous confiait que les Italiens étaient venus solliciter son assistance, qu'il les avait éconduits en leur disant que la France était légitimement fondée à protéger le pape, et qu'il se garderait bien de se brouiller avec une puissance avec laquelle il entretenait d'excellens rapports. Il n'aurait pas caché d'ailleurs au chargé d'affaires du cabinet de Florence, lorsqu'il lui annonçait l'entrée de l'armée italienne sur le territoire du saint-siège, combien cette résolution était téméraire; il l'aurait invité à recommander instamment à son gouvernement d'éviter avec le plus grand soin toute rencontre avec l'armée française. Ses paroles dénotaient une résolution nettement arrêtée de ne pas s'engager dans les affaires romaines. Le ton de la presse officieuse reflétait fidèlement sa pensée; elle restait correcte, comme si elle obéissait à la consigne d'éviter toute polémique irritante. L'attitude du chancelier était d'autant plus méritoire que plusieurs de nos journaux, toujours disposés à subordonner l'intérêt français à l'intérêt italien, faisaient un crime à l'empereur de secourir le pape et se plaisaient à jeter le trouble dans ses conseils en tenant l'intervention prussienne pour inévitable. Mais ni ces incitations, ni les sollicitations venues de Florence, ne parvenaient à émouvoir le conseiller du roi Guillaume. Il restait tout aussi insensible aux suggestions de l'Angleterre, dont la diplomatie s'était compromise dans les menées garibaldiennes. Lord Stanley lui proposait en vain une intervention morale, ou, comme il l'appelait « une pression protes-

tante. » Il lui avait répondu que sa politique, toute pacifique, ne lui permettait pas de sortir d'une situation expectante, à moins d'être appelé d'un commun accord par la cour des Tuileries, par le pape et par le cabinet de Florence à servir de médiateur, que le roi Guillaume portait une égale sollicitude à ses sujets protestans et à ses sujets catholiques, et que prendre fait et cause contre le saint-siège serait peu généreusement créer des embarras aux gouvernemens bavarois et wurtembergeois qui venaient d'arracher à leurs chambres, après de laborieux efforts, en lutte avec les influences ultramontaines, la sanction des traités d'alliance.

La cour de Prusse, cela ressortait de toutes ses manifestations, n'était nullement disposée à se départir du programme qu'elle s'était tracé après l'entrevue de Salzbourg ; elle entendait rester étrangère à toute complication extérieure tant qu'elle ne se serait pas assimilé ses nouvelles conquêtes et tant que les armées du nord et du midi ne se seraient pas fusionnées dans une même organisation.

L'empereur éprouvait un véritable soulagement en voyant le cabinet de Berlin approuver notre intervention et répudier toute solidarité avec la révolution italienne. Prompt à céder aux illusions, il se plaisait à voir dans la correction de son attitude le retour aux sentimens qu'on nous témoignait à Berlin avant 1866. Il croyait, en se rappelant les protestations conciliantes dont il avait été l'objet lors de l'exposition universelle, que M. de Bismarck, sincèrement converti à de nouvelles tendances, prendrait à honneur de lui faire oublier l'affaire du Luxembourg et qu'il lui faciliterait la tâche en s'associant à ses efforts pour résoudre le problème romain. Le discours que le roi avait prononcé à l'ouverture du Landtag était de nature à confirmer ses espérances.

Les parlemens s'étaient ouverts en quelque sorte simultanément à peu de jours d'intervalle, le 15 novembre à Berlin, le 17 à Paris et le 19 à Londres, dans de dramatiques circonstances, au lendemain de Mentana, sans que personne pût prévoir comment se résoudraient les redoutables problèmes sortis des événemens de 1866. Pour rassurer les esprits, les souverains avaient manifesté une quiétude qu'au fond du cœur ils n'éprouvaient pas. Ils s'étaient appliqués à donner le change à l'Europe par de conciliantes déclarations sur les questions qui l'agitaient et la divisaient profondément. Le roi Guillaume avait fait allusion à son séjour à Paris en parlant des entrevues personnelles qu'il avait eues dans le courant de l'été avec plusieurs souverains étrangers pour en tirer des conclusions pacifiques. Il avait constaté que « les récentes inquiétudes causées par deux grandes nations avec lesquelles il était

lié d'amitié s'étaient heureusement dissipées, et il avait ajouté « qu'en présence des graves questions qui réclamaient une solution, son gouvernement consacrerait ses efforts à donner satisfaction d'un côté aux droits de ses sujets catholiques à sa sollicitude pour le maintien de la dignité et de l'indépendance du chef suprême de leur église, et de l'autre aux intérêts politiques de la Prusse et de l'Allemagne. »

Ces déclarations semblaient ne laisser que peu de doutes, malgré l'ambiguïté de la dernière phrase, sur le concours que nous prêterait le cabinet de Berlin au sein de la conférence et sur sa sollicitude pour le maintien du pouvoir temporel.

Aussi l'empereur, le surlendemain, à l'ouverture de la session législative, après quelques considérations consacrées à l'Italie (1), au prochain rapatriement de notre corps expéditionnaire et à la conférence, s'était-il efforcé, à son tour, d'accentuer la note pacifique et de combattre les inquiétudes qui s'étaient emparées de l'Europe: « Malgré les déclarations de mon gouvernement, qui n'a jamais varié dans son attitude pacifique, disait-il, on a répandu cette croyance que les modifications dans le régime intérieur de l'Allemagne devaient être une cause de conflit. Cet état d'incertitude ne saurait durer plus longtemps. Il faut accepter franchement les changemens survenus de l'autre côté du Rhin, proclamer que tant que nos intérêts et notre dignité ne seront pas menacés nous ne nous mêlerons pas des transformations qui s'opèrent par le vœu des peuples. Les inquiétudes qui se sont manifestées s'expliquent difficilement à une époque où la France a offert au monde le spectacle le plus imposant de paix et de conciliation. L'Exposition a disparu, mais son empreinte marquera profondément sur notre époque; car, si elle n'a brillé que d'un éclat momentané, elle a détruit pour toujours un passé de préjugés et d'erreurs. »

Il semblait après ces déclarations, réminiscences de la circulaire de La Valette, qui donnaient en quelque sorte carte blanche à la politique de la Prusse en Allemagne, que la France, désin-

(1) « La paix, que nous voulons tous, a semblé un instant en péril. Les agitations révolutionnaires, préparées au grand jour, menaçaient les états pontificaux. La convention du 15 septembre n'étant pas exécutée, j'ai dû envoyer de nouveau nos troupes à Rome et protéger le pouvoir du saint-siège en repoussant les envahisseurs. Notre conduite ne pouvait avoir rien d'hostile à l'indépendance de l'Italie, et cette nation, un instant surprise, n'a pas tardé à comprendre le danger que les manifestations révolutionnaires faisaient courir au principe monarchique. Le calme est aujourd'hui rétabli dans les états du pape, et nous pouvons calculer l'époque prochaine du rapatriement de notre corps expéditionnaire. Pour nous, la convention du 15 septembre existe tant qu'elle n'est pas remplacée par un nouvel acte international. Les rapports de l'Italie avec le saint-siège intéressent l'Europe entière, et nous avons proposé aux puissances de régler les rapports dans une conférence et de prévenir ainsi de nouvelles complications. »

téressée des transformations qui s'opéraient à ses portes, n'aurait plus dorénavant qu'à se consacrer, avec une absolue quiétude, au développement de sa prospérité intérieure. Mais l'empereur, malgré la confiance qu'il affectait et les argumens qu'il invoquait pour rassurer le pays, partageait au fond les émotions que manifestait le sentiment public, si bien qu'il en arrivait à conclure que les gages incontestables de concorde résultant des entrevues des souverains à Paris « ne sauraient dispenser la France d'améliorer sa constitution militaire et de perfectionner l'organisation de son armée et de sa marine. » Le roi Guillaume et Napoléon III avaient beau affirmer la paix, ils n'en étaient pas moins contraints à préparer la guerre.

Le comte Benedetti avait repris possession de son ambassade dans les premiers jours de novembre, après une longue absence. Il n'avait, cette fois, ni à revendiquer le Palatinat, ni à poursuivre la cession du Luxembourg; sa tâche se bornait à fortifier M. de Bismarck dans ses bonnes dispositions et à obtenir son acquiescement à la conférence. On était loin de pressentir à Paris les objections que notre invitation allait soulever dans la plupart des cours (1). On se fondait sur l'accueil courtois fait à nos premières ouvertures pour considérer comme acquise l'adhésion de l'Angleterre, de l'Autriche, de

(1) Dépêche d'Allemagne, 12 novembre 1867. — « Il serait difficile de pressentir exactement la réponse que le cabinet de Berlin fera à notre invitation. Ses journaux ne se sont pas montrés jusqu'ici fort sympathiques à l'idée d'une conférence, et le langage qu'ils persistent à tenir autorise à croire que notre démarche embarrasse le gouvernement prussien. Il lui en coûte évidemment de sortir de la réserve dans laquelle il s'est retranché dès l'envahissement du territoire pontifical. Il ne saurait s'exposer cependant à abandonner à la Bavière, si elle devait répondre à notre appel, le privilège de plaider la cause des catholiques allemands au sein du congrès. Il est difficile aussi de croire qu'il ne soit pas impressionné par le pétitionnement en faveur du pape, qui semble tout à coup vouloir se généraliser. Les journaux de ce matin nous apprennent en effet qu'une grande manifestation catholique vient d'avoir lieu à Cologne; des orateurs ont proposé, devant une nombreuse assemblée populaire, de demander au roi, par voie de pétitionnement, de sauvegarder les droits de ses 10 millions de sujets catholiques; une adresse suppliant Sa Majesté d'appuyer de son influence la liberté et l'indépendance du trône pontifical a été adoptée à l'unanimité; il a été arrêté aussi qu'on ferait signer cette adresse par toute la population catholique des provinces rhénanes avec l'espoir que l'exemple serait suivi dans toute l'Allemagne. Le gouvernement prussien, toujours si soucieux d'éviter toute contestation avec ses sujets catholiques, ne saurait rester indifférent devant de pareilles manifestations. Mais il est probable qu'avant de se prononcer il cherchera à se concerter avec le cabinet anglais et le cabinet de Saint-Pétersbourg et à connaître la réponse qu'ils comptent faire à nos ouvertures. M. de Bismarck, si je suis bien renseigné, n'admettrait pas, dans les instructions, très bienveillantes, d'ailleurs, pour les intérêts du saint-père, qu'il a adressées à ses agens, une connexité indissoluble entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, et n'ayant pas à s'ingérer dans les négociations ouvertes entre la France et l'Italie, il serait décidé à ne faire, en ce qui le concerne, aucune démarche en faveur de la consolidation de la souveraineté territoriale de la cour de Rome.

la Russie, du Portugal et de l'Espagne. On ne doutait pas de celle de la Prusse, et encore moins de celle de l'Italie. Le cabinet de Florence ne nous avait-il pas suggéré l'idée d'en appeler aux puissances? Et le cabinet de Berlin n'avait-il pas approuvé notre intervention? M. de Goltz, toujours tenté de prendre le contre-pied de la politique de son ministre, et M. Nigra, souvent enclin à confondre ses sentimens personnels avec les dispositions de son gouvernement, nous autorisaient à croire, par leur langage, que leurs cours étaient ralliées à nos vues. C'était une erreur. En réalité, personne en Europe; n'avait envie de se compromettre dans les affaires italiennes pour nous être secourable. Notre invitation ne flattait que les états secondaires, auxquelles nous offrions l'occasion rare de siéger, à côté des grandes puissances, dans un aréopage européen. M. Benedetti s'aperçut, dès ses premiers entretiens, que, si le chancelier avait évité de s'immiscer dans nos démêlés avec l'Italie, il était tout aussi décidé à ne se prêter à aucun acte qui serait de nature à nous faciliter l'évacuation du territoire romain.

M. de Bismarck était un logicien d'une rare fécondité, il savait rehausser ses argumens par des images pittoresques, sarcastiques. Les raisons qu'il invoquait étaient souvent spécieuses, car les causes qu'il défendait ne s'appuyaient pas toujours sur la justice et le bon droit. Mais, cette fois, il avait pour lui le bon sens et l'équité. Nous lui demandions de nous aider à réparer nos fautes, à nous dégager d'une inextricable aventure, pour nous permettre, une fois libres de nos mouvemens, d'entraver l'œuvre qu'il poursuivait en Allemagne. Nous lui demandions, sans rien lui offrir en échange, si ce n'est une reconnaissance éphémère, de s'immiscer dans une affaire scabreuse, insoluble, qui l'exposerait à mécontenter à la fois les catholiques et les protestans allemands, et à se brouiller, suivant le parti qu'il prendrait, soit avec le chef de l'église, soit avec l'Italie.

Aussi disait-il à notre ambassadeur, pour sa bienvenue, avec une désespérante franchise, que, certain de l'inanité de notre tentative, il n'avait pas encore jugé à propos de prendre les ordres du roi et que la France ferait bien de renoncer à un projet « frappé d'avance de stérilité. » Il était convaincu que nous nous bercions d'illusions, que nous n'obtiendrions pas l'assentiment de toutes les puissances. Il trouvait superflu de convoquer une conférence qui ne servirait qu'à démontrer l'impuissance de l'Europe à concilier des prétentions inconciliables. Il pensait que le meilleur gage de sécurité que nous puissions offrir au pape, c'était de rester à Civita-Vecchia, que cela nous permettrait de gagner du temps, et que le temps était l'unique négociateur dont il fallait attendre les solutions que nous voulions hâtivement et inopportunément provoquer. Il esti-

mait, en un mot, que la conférence remettrait tout en question sans rien résoudre. « Si j'avais l'honneur d'être le ministre des affaires étrangères de l'empereur, disait-il, en décochant un trait à M. de Moustier, auquel il gardait rancune, je n'hésiterais pas un instant à lui donner le sage conseil de renoncer à son dessein. »

Il ne nous cachait pas, du reste, en invoquant l'identité de situation, qu'il se concerterait avec l'Angleterre avant de prendre un parti et qu'il se renseignerait pour être fixé sur la pensée de l'Italie et de Rome. Il ne lui convenait pas de blesser des sentimens et des opinions que le gouvernement du roi avait tout intérêt à ménager; il se préoccupait surtout du pape; il ne voulait pas être *anathématisé*.

M. Benedetti cherchait, sans y réussir, à calmer ses scrupules, à le rassurer sur les dispositions du cabinet de Florence et sur les foudres du Vatican. Son siège était fait. Il n'admettait pas que son plénipotentiaire pût être exposé à un rôle insoutenable; sans prendre d'initiative, il se verrait forcé de s'expliquer sur les propositions émises par ses collègues; il ne pourrait émettre d'avis sans nuire aux relations cordiales que le gouvernement du roi avait un égal intérêt à entretenir avec deux cours rivales. S'il s'exprimait dans un sens favorable au gouvernement pontifical, ne cesserait-il pas d'être l'interprète de la majorité du peuple prussien, naturellement hostile au pape et sympathique à l'Italie, et s'il appuyait, au contraire, les prétentions italiennes, n'aliénerait-il pas au gouvernement du roi ses sujets catholiques, qui disposaient dans les chambres d'un nombre considérable de voix? Il lui paraissait, en tout cas, indispensable que la France formulât un programme, qu'elle fixât le lieu de la réunion et les points qui seraient mis en délibération.

Deux politiques se trouvaient aux prises, l'une chimérique, se débattant, désenchantée, dans de cruels embarras; l'autre réaliste, victorieuse, poursuivant son but avec une imperturbable volonté. Notre ambassadeur subissait les conséquences de nos erreurs, il ne pouvait plus, malgré sa vive et fine intelligence, arrêter le cours des événemens que nous avions laissés s'accomplir, sans nous prémunir contre l'ingratitude du vainqueur. Son habileté se buttait contre les partis-pris d'un ministre sans générosité, qui se refusait obstinément de nous tendre la main pour nous permettre de reprendre notre liberté d'action.

Arrivé à Berlin dans les jours où l'empire était à l'apogée de sa puissance, M. Benedetti, depuis Sadowa, voyait son influence et son autorité s'amoindrir. M. de Bismarck, jadis si souple, si déférent à nos moindres désirs, s'efforçait d'accroître nos embarras au lieu de saisir les occasions qui s'offraient à lui de nous rendre service et d'associer sa politique à la nôtre. Notre ambas-

sadeur se reportait au temps où le conseiller du roi Guillaume ne manifestait qu'une crainte, celle de se trouver en conflit avec nous; qu'un désir, celui de nous complaire. La paix avec la France lui apparaissait alors comme une nécessité de premier ordre, comme le complément de sa tâche. « En serait-il arrivé, disait M. Benedetti, à croire que la guerre est devenue inévitable et jugerait-il nécessaire de semer les difficultés sous nos pas? Cette politique lui est-elle conseillée par les informations qui lui arrivent de Vienne et de Paris? Sont-ce nos armemens et l'entrevue de Salzbourg qui le déterminent à compliquer les affaires italiennes? Ce que je constate, c'est que M. de Bismarck préfère aujourd'hui se ménager d'autres amitiés que la nôtre et qu'il ne craint pas de nous déplaire en entravant la solution de la question romaine (1). »

II. — LES INVITATIONS AUX COURS ALLEMANDES.

M. de Moustier allait aggraver encore la tâche de la diplomatie française en conviant à la conférence non-seulement les états allemands du midi, la Bavière, le Wurtemberg et le grand-duché de Bade, mais aussi la Saxe et la Hesse grand-ducale, qui faisaient partie de la Confédération du nord. Notre ministre des affaires étrangères semblait protester contre l'absorption de l'Allemagne par la Prusse et ne pas admettre que les états placés sous son hégémonie immédiate eussent perdu les prérogatives d'une souveraineté indépendante. Ce n'était pas son intention assurément. Il s'appuyait, en invitant la Saxe et la Hesse, sur des précédens diplomatiques, et il ne croyait pas manquer à ses devoirs internationaux en ne s'adressant pas à la Confédération du nord, qui n'était pas encore officiellement reconnue. Il n'en commettait pas moins une faute en subordonnant à des questions de protocole ses bons rapports avec la Prusse, dont il sollicitait le concours. Le cabinet de Berlin ne devait pas manquer de relever notre procédure avec les emportemens auxquels il ne cède que trop volontiers dès qu'on porte la plus légère atteinte à ses susceptibilités, toujours en fermentation.

La presse prussienne se plut à considérer nos invitations aux cours allemandes comme une offense faite à la constitution qui confiait à la présidence fédérale, exclusivement, la direction des rapports diplomatiques avec les puissances étrangères. « Le cabinet des Tuileries, disait *la Gazette nationale*, a semblé complètement ignorer qu'il existait une Confédération du nord. Jamais ni la Saxe, ni la Hesse n'ont été représentées à aucune conférence européenne. A celle de Londres, en 1866, lors des affaires danoises, M. de Beust représentait la diète à

(1) M. Benedetti, *Ma Mission en Prusse;* Plon, 1871.

côté de la Prusse et de l'Autriche, et non la Saxe, comme état indépendant. Le gouvernement français, en procédant sans informations préalables, a révélé une fois de plus sa présomption. Il en est encore à croire qu'il peut jouer en Europe un rôle prépondérant. Il aurait dû, dans la situation où il se trouve, user de plus de ménagemens. Les chambres des petits états répondront à son invitation par la suppression dans leurs budgets de la représentation diplomatique. » *La Gazette de la Croix* rendait un éclatant hommage à la loyauté de la Saxe, qui, d'une façon déplaisante pour notre amour-propre, avait cavalièrement renvoyé l'invitation de la cour des Tuileries à la présidence fédérale; et elle s'attaquait au grand-duc de Hesse, qui, plus soucieux de ses droits de souveraineté, l'avait acceptée avec un reconnaissant empressement, sans appréhender le courroux qu'il soulèverait à Berlin et les humiliations que lui vaudrait cet acte d'insubordination (1). La cour de Saxe, naguère si fière de son histoire, suivant l'expression de Tacite, « se ruait dans la servitude ; » elle n'avait plus qu'un désir : sauver les débris de sa fortune. Le roi Jean, pour ne pas porter ombrage à la Prusse, nous manifestait en toute occasion l'intention d'éviter avec nous tout contact politique. N'avait-il pas, lorsqu'il vint à Berlin, au mois de novembre 1866, pour gagner les bonnes grâces du vainqueur, poussé la circonspection jusqu'à ne pas vouloir se rencontrer avec M. Benedetti, qui cependant avait contribué pour une bonne part à le tirer des griffes de la Prusse? Il semblait être de l'école du prince de Schwarzenberg, qui faisait de l'ingratitude un dogme politique (2).

M. de Bismarck, jaloux de son autorité, ne dissimula pas au comte Benedetti le déplaisir qu'il avait éprouvé en nous voyant traiter ses confédérés comme des souverains libres de toute attache. Il nous trouvait inconséquens; il ne s'expliquait pas qu'ayant invité la Saxe,

(1) Dépêche d'Allemagne, le 6 nov. 1867. — « M. de Dalwigk, violemment interpellé par M. de Wentzel, a dû faire publiquement amende honorable devant les injonctions du cabinet de Berlin; il a promis de subordonner ses résolutions, en ce qui concerne la conférence, à celles de la Prusse et il est allé jusqu'à déclarer dans la *Gazette de Darmstadt*, que toujours fidèle à ses obligations fédérales, il n'avait jamais aspiré à obtenir la faveur, ni l'alliance de l'étranger. Le ministre dirigeant de Hesse a donc fait une campagne fâcheuse; il a été mal inspiré ou mal conseillé, en ne tenant aucun compte, ne serait-ce que dans la forme, des liens qui l'attachent à la Confédération du nord. Nous n'aurions pas à nous arrêter à cet incident sans la dépêche du comte de Bismarck, écrite, d'après les journaux prussiens, autant à l'adresse de la cour grand-ducale que du gouvernement français. D'après eux, le chancelier fédéral aurait fait d'une pierre deux coups: il aurait rappelé au sentiment de sa sujétion un confédéré récalcitrant et, en même temps, il aurait imposé à l'étranger le respect de la Confédération du Nord, dont il est le seul représentant. »

(2) Le prince de Schwarzenberg disait, en faisant allusion aux services que l'empereur Nicolas avait rendus à la monarchie autrichienne en la sauvant de la révolution : « Nous étonnerons un jour l'Europe par notre ingratitude. »

qui comptait peu de catholiques, nous n'eussions pas invité le duché d'Oldenbourg, qui en possédait trois fois plus. Il s'étonnait que nos invitations fussent descendues jusqu'au Luxembourg et il se demandait s'il pouvait lui convenir de siéger avec un état de ce rang. Il prétendait qu'on le conviait à une société mêlée : « Il me répugne, disait-il, de prendre place dans un quadrille sans bien connaître mes vis-à-vis. — Un grand gouvernement comme celui de la Prusse, ajoutait-il en se redressant, ne peut paraître dans un conseil européen sans avoir arrêté d'avance son attitude et ses résolutions; or, nous ignorons non-seulement dans quel sens, mais même dans quelles vues seront conçues vos propositions. »

Le comte de Bismarck abusait de nos embarras pour nous faire d'ironiques leçons. Il n'était pas de ceux qu'une rapide et vertigineuse fortune rend accommodans. Exempt de vulgaires faiblesses, il était par momens comme subjugué par un immense orgueil. On eût dit qu'il voulait par ses hauteurs faire oublier les défaillances passées de la politique prussienne. Les grands hommes se donnent volontiers le plaisir des dieux; il ne faut pas les guetter de trop près, disait Montaigne.

M. Benedetti, par le fait de nos irrésolutions au mois de juillet 1866, à une heure décisive pour nos destinées, en était réduit aujourd'hui à soutenir une lutte inégale avec un adversaire triomphant. Les instructions de son gouvernement étaient vagues; elles le laissaient désarmé, il n'avait pas de programme à formuler, il ne connaissait pas le fond de la pensée de son souverain et il ne connaissait que trop celle du ministre prussien. Il savait qu'il lui fallait une Italie troublée pour nous paralyser sur le Rhin, et qu'il espérait, avec l'aide du parti révolutionnaire, provoquer, à l'heure des rencontres suprêmes, une violente rupture entre Paris et Florence (1).

« Si vous déclinez notre invitation, dit-il, on s'imaginera que la question romaine vous sert de moyen pour nous créer des difficultés et nous empêcher d'en sortir. » M. Benedetti se donnait la satisfaction de montrer à M. de Bismarck qu'il lisait dans son jeu et qu'il n'était pas dupe de ses raisonnemens.

Le ministre protesta de son bon vouloir, ses volte-faces étaient rapides. Il avait si peu l'intention de nous contre-carrer qu'il eût rejeté, séance tenante, sans même l'examiner, la proposition d'un congrès si elle n'était pas venue du gouvernement de l'empereur. Il regrettait, dans notre intérêt, de nous voir mettre en avant et poursuivre une idée qui n'avait l'assentiment d'aucune puissance et qui, d'après lui, n'avait aucune chance d'aboutir. Il ne croyait pas à la sincérité de nos invités. « La Russie, disait-il, a pu adhérer

(1) M. Benedetti, *Ma Mission en Prusse.*

en principe sans se compromettre, car en diplomatie, adhérer en principe est une manière polie de refuser. Quant à l'Italie, jamais elle n'a désiré un congrès; si elle vous a dit qu'elle l'acceptait, c'était pour vous complaire dans la persuasion qu'il resterait sans résultat. »

III. — L'ATTITUDE DES PUISSANCES.

M. de Bismarck nous enlevait toutes nos illusions. Il affirmait que l'Autriche n'acceptait la conférence qu'à contre-cœur, que la Russie nous faussait compagnie, que l'Angleterre nous désapprouvait et que l'Italie nous bernait. Il n'était que trop bien renseigné. L'Autriche nous prêtait son concours officiel et plaidait notre cause à Rome et à Florence, moins par conviction que pour ne pas manquer aux engagemens de Salzbourg; l'Angleterre encourageait les résistances de l'Italie, et la Russie ne nous donnait que de l'eau bénite. A peine avait-elle adhéré « en principe, » qu'elle revenait sur ses déclarations premières. Le prince Gortchakof ne nous cachait pas que la conférence ne lui agréait à aucun titre. « Si nous y allons, disait-il avec humeur au baron de Talleyrand, ce sera, croyez-le bien, uniquement pour vous être agréable et pour ne pas vous refuser notre concours. Par générosité, il nous répugne de proclamer la chute du pouvoir temporel, et par tradition et par conviction nous ne pouvons voter pour son maintien. La Prusse vous contre-carre, l'Angleterre vous est contraire, et le cabinet de Florence joue un double jeu. Qu'espérez-vous? Tâchez de vous arranger directement avec le pape. » C'était le billet de La Châtre.

Il ne restait plus à M. Benedetti qu'un moyen, sinon de vaincre, du moins d'atténuer les résistances qu'il rencontrait à la chancellerie fédérale, c'était d'en appeler du ministre au souverain. Il demanda une audience. Le roi le convia à sa table, il le combla de prévenances, et bien que par système il évitât la politique dans ses entretiens avec les diplomates étrangers, il ne se refusa pas à parler du congrès.

M. Benedetti fut éloquent, pressant, mais le souverain souleva les mêmes objections que le ministre, dans une forme plus gracieuse et dans un esprit plus conciliant : il était courtois. Le roi parut se préoccuper plus du sort du pape que des prétentions italiennes; ses tendances autoritaires et son orthodoxie religieuse le rapprochaient moins de Florence que de Rome. Il ne déclina pas la conférence, il sembla même regretter l'attitude de son gouvernement, mais il subordonna son adhésion à une entente préalable avec le cabinet de Londres; c'était l'équivalent d'une fin de non-recevoir, car il savait fort bien que l'Angleterre était intransigeante.

Le roi Guillaume était un politique. Le lendemain, M. de Bismarck vint à l'ambassade de France; son ton s'était radouci, c'était le seul bénéfice que M. Benedetti eût retiré de son audience. Le ministre persistait dans son mauvais vouloir; il maintenait que notre démarche était prématurée et que nous devions attendre à Civita-Vecchia qu'elle devînt opportune. Il tenait à ce que la blessure faite à l'Italie demeurât béante et que notre drapeau, comme un défi aux aspirations italiennes, restât arboré sur un coin du territoire pontifical.

Le marquis de Moustier ne désespérait pas de la réunion de la conférence, malgré le mauvais vouloir qu'il relevait dans toutes les cours et particulièrement à Berlin. Son obstination grandissait avec les obstacles. Il se consacrait à la défense d'une noble cause digne de son talent et qui répondait à ses plus intimes convictions : il espérait conserver Rome aux catholiques, et réconcilier l'église avec les idées modernes. Convaincu que l'Europe ne pourrait rester indifférente au sort de la papauté, il adressait à ses agens, avec l'activité dévorante qu'il mettait aux questions qui le passionnaient, dépêches sur dépêches; il télégraphiait nuit et jour dans toutes les directions. « La plupart des gouvernemens, écrivait-il à Berlin, à la date du 23 novembre, dans un accès d'optimisme, ont répondu par une adhésion complète à la proposition que nous leur avions faite de se réunir en conférence; les autres nous ont témoigné des dispositions qui nous laissent l'espoir d'un acquiescement prochain. Le comte de Bismarck, je regrette de le dire, est celui qui a manifesté le moins d'empressement à accueillir nos ouvertures. Il semble s'être proposé d'affaiblir les sentimens confians que nous avait inspirés le discours du roi, et il ne s'est attaché qu'à élever des doutes et à formuler des objections. »

« Les affaires italiennes intéressent tous les états européens qui ont des populations catholiques. Nous les avons invités tous, excepté la Turquie et la Grèce. Dans la Confédération du nord, nous n'avons exclu ni la Saxe ni Darmstadt. Nous n'avons jamais cessé d'entretenir des rapports diplomatiques avec la cour de Dresde, et notre démarche est un acte de courtoisie que nous lui devions. Nous n'avons entendu préjuger en rien les rapports légaux entre la Confédération du nord et la Saxe, ni détourner ce pays de ses engagemens particuliers. J'aurai peine à expliquer la persistance du comte de Bismarck à vouloir séparer sa politique de la nôtre dans une question où tout, au contraire, semblait devoir nous rapprocher. En s'associant à nous le gouvernement prussien servirait l'Italie, qui a intérêt à une prompte évacuation du territoire pontifical; il contribuerait à dissiper des deux côtés du Rhin tout ce qui pourrait rester encore dans les esprits des nuages soulevés par

les événemens du commencement de cette année; il consoliderait la paix générale. Je me refuse à croire que M. de Bismarck sacrifie à de futurs et d'inavouables contingens les avantages présens et certains qu'il trouverait à marcher d'accord avec nous dans la question italienne.» M. de Moustier, prenant ses désirs pour des réalités, ajoutait à la suggestion du comte de Goltz, malgré ce que lui mandait le comte Benedetti, que les difficultés principales qui préoccupaient le cabinet de Berlin étaient aplanies, que l'Italie et le saint-siège adhéraient en principe, que l'Autriche, la Bavière, le Wurtemberg, Darmstadt et le Portugal se déclaraient également prêts à se faire représenter. Il reconnaissait toutefois qu'à Londres, sans repousser notre invitation, on désirait connaître les questions qui seraient débattues et s'assurer par des négociations préliminaires de l'empressement que mettraient l'Italie et le saint-siège à adhérer à la décision qui serait adoptée par la conférence. L'Angleterre nous était hostile, mais ses objections, bien qu'empreintes de mauvais vouloir, étaient motivées; il ne pouvait lui convenir de s'asseoir devant une table verte, les yeux bandés, elle tenait à savoir si les deux puissances dont on voulait concilier les prétentions étaient disposées à adhérer aux décisions des plénipotentiaires; elle estimait que l'Europe ne pouvait pas s'exposer, une fois réunie, à voir la cour de Rome et l'Italie décliner sa compétence et protester contre ses arrêts. Mais le gouvernement de l'empereur maintenait ses objections; il disait qu'il ne lui appartenait pas de se constituer d'avance, en quoi que ce soit, juge et partie, en préparant lui-même les solutions qui ne pouvaient être utilement recherchées que dans la conférence.

On tournait dans un cercle vicieux. Les puissances invitées réclamaient un programme et la France se refusait à le formuler. Le pape ne demandait qu'à perpétuer le *statu quo*, et il répugnait à l'Italie de prendre devant l'Europe des engagemens qui lui eussent interdit à jamais la possession de Rome.

IV. — LES CONTRADICTIONS DE LA DIPLOMATIE ITALIENNE.

La tâche du général Menabrea était ingrate; déjà on oubliait, en Italie, qu'il s'était sacrifié à son roi, dans une heure critique, en prenant le pouvoir, dont personne ne se souciait. On le rendait responsable des humiliations que M. Rattazzi, par la duplicité de sa politique, avait fait subir au pays. On ne lui tenait pas compte des services qu'il avait rendus à la cause nationale en sauvant la péninsule de la révolution et en désarmant la France, dont on avait à redouter les légitimes ressentimens. On flétrissait ses

compromissions avec la cour des Tuileries; on n'attendait que l'ouverture du parlement pour l'accabler. L'opposition, atterrée par Mentana, avait été la première, cependant, à conseiller le rappel immédiat des troupes italiennes du territoire pontifical : elle redoutait alors une rencontre avec les soldats français; elle craignait qu'un conflit ne mît en question l'existence de l'Italie; aussi avait-elle mis une sourdine à ses revendications. Mais, dès qu'elle s'était sentie à l'abri de nos coups, elle avait relevé la tête; remise de ses terreurs, elle poursuivait contre la France une lutte ténébreuse, acharnée, implacable. Les comités révolutionnaires se reformaient et décrétaient l'assassinat de l'empereur; des complots se tramaient dans tous les coins de la péninsule. La police française était sur les dents, chaque jour on lui signalait de nouvelles conspirations. « Mentana, disait la *Gazette du peuple*, sera vengé à Paris avant de l'être à Rome. »

Le général Menabrea ne se laissait pas intimider : il tenait tête aux passions; il réprimait les désordres à Turin, à Milan, à Naples; il désarmait les volontaires de Garibaldi et traquait les séides de Mazzini. Il était soutenu par le sentiment du devoir; mais il se préoccupait, à juste titre, de la chambre, car il n'était pas sûr d'y trouver une majorité. N'était-elle pas la complice de M. Rattazzi, ne l'avait-elle pas encouragé? Ses passions ne reprendraient-elles pas le dessus aujourd'hui que le péril était conjuré? Le comte Menabrea aurait voulu gagner du temps pour arriver devant le pays en parfait accord avec la France; il ajournait, dans cet espoir, la convocation du parlement; il songeait même à le dissoudre. Mais les esprits étaient encore trop excités pour qu'on pût se risquer d'en appeler au bon sens de la nation. Les épreuves que venait de traverser l'Italie ne l'avaient pas assagie; elle persistait à réclamer Rome, elle poursuivait avec d'autant plus d'impatience le couronnement de son unité qu'elle espérait y trouver un terme aux agitations révolutionnaires. Le ministère avait tout lieu de craindre que ses adversaires ne s'emparassent de la question romaine, qu'il avait à cœur d'apaiser et de résoudre, pour le renverser. Il faisait appel à la modération du cabinet des Tuileries; il espérait qu'il lui ferait des concessions qui lui permettraient de prouver au parlement que, dans ses pourparlers avec la France, il n'avait pas fait litière du programme national. Mais les influences ultramontaines étaient prédominantes à Paris. On déclinait une entente directe; ce n'est pas qu'on se refusât à toute transaction, mais on voulait, tant que la conférence ne serait pas réunie, tenir la balance égale et ne pas avoir l'air de sacrifier une partie quelconque des droits du saint-siège aux revendications italiennes. Notre mutisme mettait le cabinet de Florence aux abois; il en arrivait à ne plus vouloir du congrès,

qu'au début il avait accepté chaleureusement, sans réserves, convaincu qu'il s'y présenterait d'accord avec nous. Il ne pouvait pas, en bonne conscience, paraître dans une conférence sans être certain qu'il n'y serait pris aucune détermination contraire aux aspirations nationales. La prudence lui commandait de ne pas nous heurter de front en revenant trop brusquement sur son acceptation, et le patriotisme lui faisait un devoir de prémunir l'Italie contre la contestation de ses droits devant un aréopage européen. Sa diplomatie se ressentait de cette double préoccupation ; elle donnait le spectacle de singulières contradictions en se mettant trop volontiers au diapason des gouvernemens auprès desquels elle était accréditée.

Tandis que nous nous félicitions des bonnes dispositions que nous manifestait M. Nigra, les envoyés du roi tenaient à Londres et à Berlin le langage le plus propre à faire échouer les négociations. On nous disait, à Paris, qu'on désirait la conférence, et l'on déclarait le même jour, à Berlin et à Londres, qu'on ne s'en souciait pas. Le marquis de Moustier demandait l'explication de ce quiproquo. « Lord Stanley, télégraphiait-il à Florence le 12 novembre, vient de dire au baron Baude, notre chargé d'affaires, que le ministre d'Italie déclarait, en invoquant ses instructions, que son gouvernement désirait ne plus participer à la conférence. Que veut dire cela? Nigra, que j'ai vu encore tout à l'heure, me parle sans cesse du désir de son gouvernement de voir la conférence se réunir et se réunir promptement. Il me dit que le cabinet de Florence unira ses efforts aux nôtres pour amener l'adhésion de l'Angleterre et de la Prusse. Rien, cependant, n'est plus propre à faire hésiter le gouvernement britannique que le langage de l'envoyé italien. Nous sommes surpris et affligés. » Notre chargé d'affaires répondait aussitôt : « Le général Menabrea s'étonne et regrette l'interprétation que son représentant en Angleterre donne à ses instructions ; il dit que le langage de M. Nigra rend exactement sa pensée et il annonce qu'il l'envoie à Londres pour rectifier le malentendu. »

Notre ministre des affaires étrangères croyait le malentendu éclairci et l'Italie prête à s'associer à nos démarches. Il n'en était rien. Les agens italiens à Londres, à Berlin et à Pétersbourg ne modifiaient pas leur attitude. M. de Moustier se voyait contraint, en face des déclarations qui se croisaient et se contredisaient, de demander à M. de Malaret de lui donner enfin le mot de cette persistante énigme : « J'ai reçu votre dépêche du 19, lui disait-il, que j'ai considérée comme une adhésion explicite. Le langage de Nigra, d'ailleurs, n'a pas cessé d'être satisfaisant ; il a même annoncé au ministre de Russie l'acceptation de son gouvernement, et Budberg

l'a télégraphié aussitôt à Pétersbourg. Cependant Talleyrand m'écrit : « On annonce que l'Italie accepte la conférence sans la condition d'un programme ; mais son envoyé auprès de la cour de Russie proteste, il dit qu'il n'en est rien. Quelle est la vérité ? » De son côté, Goltz me dit qu'il ne comprend plus rien au langage des agens italiens, qui semblent changer d'avis trois fois par jour. Il paraît qu'après avoir combattu à Berlin la conférence, on s'y est montré ensuite très favorable, et que maintenant on ne veut plus l'accepter que sous réserves. Goltz s'étonne qu'on ne m'ait pas fait connaître les conditions, qui seraient au nombre de huit. Je ne sais vraiment que penser de cet imbroglio. Je croyais, d'après le langage de Nigra, qu'à Florence on était résolu à marcher avec nous sur le terrain d'une confiance réciproque. »

Ces incessantes variations donnaient à réfléchir. Le rôle de M. Nigra devenait embarrassant ; il se trouvait dans la situation du chancelier de la reine Élisabeth qui, sans ordres formels, se demandait, indécis et perplexe, s'il devait oui ou non procéder à l'exécution de Marie Stuart. Les équivoques ne pouvaient se perpétuer. Il fallait s'expliquer et reconnaître officiellement que les dispositions à Florence, si chaleureuses au début, s'étaient modifiées avec les circonstances et qu'en raison du peu de sympathie que les puissances marquaient pour le congrès, les agens du roi avaient reçu l'ordre de se tenir sur la réserve, tant que l'Italie et la France ne se seraient pas mises d'accord.

« Je crois que vous ne vous faites aucune illusion, écrivait M. de Moustier à M. Nigra, en réponse à sa lettre, sur la surprise et le sentiment pénible que devait nous causer votre communication. Je m'attendais à une attitude absolument contraire à celle qui, pour la première fois, nous est révélée. »

La réplique était imméritée. M. Nigra aimait la France, il s'efforçait de concilier nos intérêts avec ceux de l'Italie, et à maintenir intacte l'alliance de 1859. Mais peut-être eût-il mieux valu pour notre politique, si sujette aux illusions, que le représentant de Victor-Emmanuel à Paris eût moins de sympathies pour notre pays, qu'il fût moins intime à la cour, et surtout moins familier au Palais-Royal. Elle n'eût pas confondu les sentimens personnels de l'agent, qui étaient sincères, avec les tendances secrètes de son gouvernement ; elle se serait gardée contre les surprises et les entraînemens, elle n'eût pas si souvent subordonné l'intérêt français à l'intérêt italien. M. Nigra représentait l'Italie correcte, reconnaissante ; il nous masquait, par le charme de sa personne et la loyauté de ses protestations, l'Italie qu'on ne voit pas, avec ses ambitions cachées, impatiente de secouer notre tutelle et de faire prévaloir ses tendances aux dépens des nôtres. L'envoyé du roi

était, du reste, pris à partie à Florence plus encore qu'à Paris; les gouvernemens sont toujours tentés, au lendemain de grandes commotions, d'endosser à leurs interprètes les fautes qu'ils n'ont pas su éviter. En France, on prétendait que M. Nigra, dans la précipitation de ses allées et venues pendant la crise, s'était mépris sur la portée des paroles échangées ; en Italie, on disait qu'il n'avait su ni prévoir ni conjurer l'intervention ; on lui reprochait d'avoir donné une portée officielle à des conversations officieuses, en traitant derrière le dos de M. de Moustier avec M. Rouher, dont les assurances avaient été démenties par l'événement. M. Rattazzi et ses amis affirmaient que M. Nigra les avait induits en erreur, par sa diplomatie en partie double, sur la pensée prédominante dans les conseils de l'empereur ; ils réclamaient son rappel. — Le reproche était excessif, car à Florence M. de Malaret ne se faisait pas faute de négocier directement avec M. Rattazzi, sans tenir compte de M. Campello, le ministre des affaires étrangères. Les diplomates vont toujours chercher l'influence déterminante là où ils croient la trouver. A Paris, souvent ils ne faisaient que traverser le cabinet du quai d'Orsay, pour arriver plus vite dans celui du ministre d'état. C'est aux gouvernemens auprès desquels ils sont accrédités de ne pas leur permettre d'enfreindre les usages internationaux. Ils avaient beau jeu à la cour des Tuileries ; ils pénétraient partout, dans le cabinet du souverain, dans les bureaux de tous les ministères, ils pactisaient avec les adversaires du gouvernement, ils avaient des intelligences dans les journaux, et ce qu'ils n'apprenaient pas dans les sphères officielles leur était révélé dans les salons, où, par étourderie, si ce n'est par vanité, on se laisse aller, devant des étrangers, à de regrettables indiscrétions. Ils avaient d'ailleurs à leur service des personnages interlopes qui, sous le masque français, s'infiltraient dans notre intimité et s'ingéraient dans nos affaires. L'éparpillement de notre action diplomatique et le contact familier incessant de l'empereur avec les représentans des puissances étrangères ont eu pour notre politique les conséquences les plus désastreuses ; ils lui ont donné le caractère de l'indécision et de la contradiction ; ils ont singulièrement facilité le jeu à nos adversaires.

« Non, la diplomatie n'est pas toujours une science de ruse et de duplicité, s'écriait le prince de Talleyrand, à la veille de sa mort, devant l'Académie des sciences morales, en faisant l'éloge du comte Reinhardt, un ancien serviteur du ministère des affaires étrangères. Si la bonne foi est nécessaire quelque part, c'est surtout dans les transactions politiques. On a voulu confondre la ruse avec la réserve, ajoutait-il, plus préoccupé peut-être de sa propre mémoire que de celle du confrère dont il retraçait les mérites. La bonne foi n'autorise jamais la ruse, mais elle autorise la réserve, et

la réserve a cela de particulier, c'est qu'elle ajoute à la confiance. »

Le comte Menabrea était la loyauté même, il ne sacrifiait pas à la ruse, sa politique était celle « de la réserve ; » mais en politique il n'est pas toujours aisé, lorsque les situations sont complexes, de concilier strictement les actes avec les déclarations. S'il est des engagemens qu'un gouvernement ne saurait méconnaître à moins de se discréditer, un homme d'état qui défend les intérêts mobiles d'un pays manquerait à sa mission s'il restait l'esclave de paroles souvent précipitamment échangées, alors que le gouvernement avec lequel il traite subit lui-même des exigences qui l'obligent à modifier son point de vue. Lorsque le comte Menabrea, après la chute de M. Rattazzi, prit en main le pouvoir, l'Italie était sous l'émotion de Mentana, elle se voyait abandonnée par la Prusse et par l'Angleterre, qui l'avait encouragée ; elle donnait à l'Europe un affligeant spectacle, ses destinées étaient en question, car on se demandait à Paris, ulcéré de son ingratitude, s'il ne serait pas prudent de revenir au traité de Zurich. L'hésitation n'était pas permise, le programme du nouveau cabinet était tracé par la force des choses ; il lui imposait une prompte et sincère réconciliation avec la cour des Tuileries. Ne pas adhérer au congrès, c'était offrir aux adversaires de l'Italie, à Paris, un puissant argument pour agir sur l'esprit flottant de l'empereur et le pousser aux résolutions violentes. M. Menabrea, par l'organe de M. Nigra, adhéra au congrès sans restrictions, avec un chaleureux empressement ; il pouvait le faire sans trop engager sa politique, car il espérait n'affronter l'épreuve qu'en parfait accord avec le gouvernement impérial. Il lui était permis aussi de croire que Pie IX, retranché derrière son inflexible *Non possumus*, déclinerait notre invitation et protesterait contre toute contrainte morale. Le gouvernement italien ne devint hésitant que lorsqu'il vit la France se refuser à des explications et qu'il apprit que le pape, qui pressentait peut-être sa tactique, apparaîtrait au congrès pour y défendre ses droits. L'adhésion de la cour de Rome le déroutait. C'était un fait nouveau d'une portée considérable ; le pape, qui avait refusé de paraître au congrès de 1863, sortait de la situation privilégiée supérieure, dans laquelle il s'était renfermé obstinément, pour repousser toute transaction ; pour la première fois, il reconnaissait la compétence de l'Europe, il se mettait sur le même rang que les autres souverains. Il est vrai qu'il ne s'engageait à rien en déférant au désir de la France, qui venait de le sauver. Décidé à ne rien concéder, il comptait uniquement saisir l'occasion pour affirmer les droits qu'il tenait de Dieu et pour revendiquer à la face de l'Europe les provinces dont il avait été dépouillé au mépris du traité de Vienne. Son secrétaire d'état prévoyait, d'ailleurs, qu'il

suffirait d'accepter l'invitation pour faire échec à l'Italie. « Je ne crois pas au succès de la conférence, disait Pie IX au comte de Sartiges, mais du moment que l'empereur croit et veut tenter cette nouvelle expérience, je ne contrarierai pas son projet. Je lui ai trop d'obligations pour ne pas répondre à son appel, bien que ce soit m'embarquer sur une mer inconnue. Mais il ne faut pas que l'Italie s'imagine que je reconnaîtrai qu'elle a bien agi en volant les quatre cinquièmes des états de l'église; des faits accomplis ne sont pas des droits acquis, et jamais je ne sanctionnerai les spoliations dont j'ai été victime. » Pie IX, d'ailleurs, trouvait que la conférence était convoquée prématurément, que les passions révolutionnaires en Italie étaient encore trop surexcitées pour permettre de compter sur un résultat. « Si le congrès de Vienne, disait-il, a pu assurer vingt années de paix à l'Europe, c'est qu'il y avait des vaincus et des vainqueurs, tandis qu'aujourd'hui personne ne se tient pour battu. »

Quant au cardinal Antonelli, il était animé envers l'Italie, après la victoire de Mentana, des mêmes sentimens de colère qu'au lendemain de la défaite de Castelfidardo. Depuis cette date funeste pour l'église, il en était toujours à se souvenir des violences de l'Italie, sans tenir compte des nécessités qui s'imposent aux faibles; il n'avait rien oublié ni rien appris, et cependant il gouvernait à Rome. Aujourd'hui que la papauté nous devait son salut, il rappelait avec orgueil qu'il avait toujours annoncé que le saint-siège rentrerait en possession des provinces qui lui avaient été arrachées.

Le cabinet de Florence, en apprenant l'adhésion du pape, vit le spectre de Banquo se dresser devant lui; il fit un mouvement de recul qui se manifesta à Berlin et à Londres avant de se produire à Paris. Il refusa de s'associer à nos démarches auprès des puissances pour leur recommander le congrès, il réclama une entente préalable sur les questions qui seraient soumises aux délibérations. Il était pénible à l'Italie de comparaître devant l'Europe pendant qu'une armée étrangère campait à Rome. Elle demandait l'évacuation préalable, et elle ne pouvait obtenir que des départs partiels et des concentrations de troupes qui n'étaient que le simulacre de la retraite. Le comte Menabrea aurait voulu nous amener à des explications qui lui eussent permis d'affirmer que, dans aucune hypothèse, les résolutions de la conférence ne seraient défavorables à l'Italie. Mais cette assurance, le cabinet des Tuileries ne pouvait la donner sans mécontenter le parti catholique. Là était le secret des indécisions du ministre de Victor-Emmanuel et des contradictions de sa diplomatie. Pour se justifier, il cherchait des argumens un peu partout. Il disait ne pas se soucier d'un nouveau congrès de Vérone, bien que l'empereur eût prouvé à l'Italie combien il était

peu sympathique aux principes de 1815; il invoquait les répugnances du comte de Bismarck et de lord Stanley, qui, pour colorer leur refus, s'empressaient de se retrancher eux-mêmes, peu généreusement, derrière les hésitations italiennes. Le cabinet de Florence avait basé sa politique sur une entente cordiale avec la France; peut-être eût-il été mieux inspiré en nous faisant résolûment part de ses scrupules avant de les exposer ailleurs. De franches explications avec le cabinet des Tuileries eussent mieux valu que des pourparlers échangés, à son insu, avec Londres et Berlin. Il fallait laisser à M. Nigra le soin d'enlever à M. de Moustier les espérances dont il se berçait trop volontiers, plutôt que de s'en remettre à M. de Bismarck, au prince Gortchakof et à lord Stanley. Mais, accusé de marcher à la remorque de la France et soucieux du parlement, le général Menabrea, peu à peu, s'était éloigné de nous: il avait exagéré « sa réserve. » Forcé de pencher à gauche et de ménager le parti d'action qui avait exercé une si funeste influence sur son prédécesseur, il allait bientôt, en cédant aux passions nationales et sous la pression de la majorité, allouer des secours aux volontaires, étouffer l'action de la justice, élargir Garibaldi et se prêter à une amnistie générale. M. Menabrea, comme tous les ministres italiens, était voué à l'indulgence; il ne pouvait condamner ceux qui se sacrifiaient pour une cause qui lui était chère et qu'affirmait sa diplomatie. Tous les politiques italiens avaient le même programme, tous voulaient Rome pour capitale; ils étaient plus ou moins de connivence avec Garibaldi, sauf à le désavouer et même à l'arrêter lorsqu'il ne réussissait pas; il y avait pour « le héros des deux mondes, » disait-on, une prison spéciale qu'on rouvrait dès que le danger était conjuré.

M. de Moustier était autorisé à se préoccuper des méandres de la politique italienne, à relever les contradictions entre le langage que M. Nigra tenait à Paris et celui que M. d'Azeglio et M. de Launay tenaient à Londres et à Berlin; mais il manquait à l'équité en faisant un crime au gouvernement du roi d'une évolution qui lui était commandée par ses exigences intérieures. On ne fait de bonne politique que lorsqu'on sait se placer au point de vue des puissances avec lesquelles on traite et qu'on a l'esprit assez large pour faire une part équitable à leurs intérêts et même à leurs passions. Demander à un gouvernement de prendre plus d'engagemens qu'il n'en peut tenir est une faute.

M. de Moustier avait beau écrire et télégraphier avec une infatigable ardeur, il s'usait en vains efforts. Son œuvre, comme nous le disait le comte de Bismarck, « était frappée de stérilité. » Le chancelier fédéral avait donné la note, et tout le monde, avec des intonations plus ou moins sonores, s'était mis à son diapason. L'Europe

ne prenait plus le mot d'ordre à Paris, déjà elle réglait sa montre sur Berlin. Il était dur de le reconnaître, mais c'était la moralité de toutes les correspondances qui arrivaient au ministère des affaires étrangères.

V. — M. THIERS ET M. ROUHER AU CORPS LÉGISLATIF.

L'opinion en France s'impatientait, elle avait cru, sur la foi du discours impérial et des journaux officieux, que les puissances étaient d'accord, que la réunion d'un congrès était certaine, que le rappel de nos troupes était imminent, et l'on s'apercevait au langage de la presse étrangère que les négociations traînaient et se heurtaient contre d'invincibles obstacles. Les chambres étaient réunies, l'opposition avait la partie belle, elle allait mettre l'empire sur la sellette et l'accabler d'amères récriminations. M. Thiers ne pouvait manquer l'occasion qui s'offrait à lui de faire le procès au gouvernement et de s'adresser aux passions du pays. Son patriotisme était grand, mais il n'était pas toujours exempt de préoccupations personnelles. Il révélait avec une merveilleuse lucidité les erreurs de notre politique et il en déduisait avec une inflexible logique les désastreuses conséquences. Ses conseils, malheureusement, au lieu d'être préventifs, n'arrivaient souvent qu'après coup, lorsque les erreurs commises étaient irrémédiables. On eût dit qu'il était moins préoccupé du désir d'éclairer le gouvernement que de la pensée d'aggraver ses fautes, de l'ébranler et de le pousser à sa perte.

Après avoir porté des coups mortels à la restauration et contribué à renverser la monarchie de juillet, il croyait bien servir son pays en faisant expier à l'empire ses origines, sans se préoccuper de la force que M. de Bismarck puiserait dans nos dissensions intérieures. Il est vrai que son patriotisme se réveilla ardent, sincère, après la catastrophe de Sedan. Il est des médecins qui attachent leur gloire à sauver les malades dont ils n'ont pas craint d'aggraver l'état. M. Thiers ne rendit pas moins à la France au lendemain de ses défaites d'inoubliables services : il la releva saignante, il libéra son territoire, il la réconcilia avec l'espérance. Mais l'histoire dira peut-être qu'il ne savait pas toujours faire à son pays, qu'il rêvait puissant et glorieux, le sacrifice de ses ressentimens. Déjà elle rappelle qu'en 1840, par ses défis à l'Europe, à propos du pacha d'Égypte, il a donné le branle aux passions germaniques et a été inconsciemment le promoteur de la politique des nationalités dont il signalait le danger, en 1867, de toutes les forces de son admirable éloquence.

Les discussions ouvertes au corps législatif sur la question romaine excitaient les esprits. Elles soulevaient à la fois les passions religieuses et les passions politiques ; les chambres donnaient à la

France un spectacle dont elle était avide et dont l'empire l'avait sevré depuis 1852. Les princes de l'église avaient paru à la tribune du sénat pour défendre la cause du pape, M. Émile Ollivier et M. Jules Favre défendaient au corps législatif les principes de 89, ils prouvaient que leur parole longtemps étouffée était toujours vibrante, tandis que M. Jules Simon développait avec une haute éloquence la doctrine de l'église libre dans l'état libre, qui peut-être prévaudra dans l'avenir. Les deux principes qui divisent le monde contemporain se trouvaient face à face.

M. de Moustier affrontait une redoutable épreuve; il n'était pas orateur. Il parla en homme d'état, sans passion, il invoqua à la fois les droits imprescriptibles de l'église et les principes modernes; il défendit le pape sans sacrifier l'Italie. Il flétrit la politique tortueuse qui avait méconnu la convention du 15 septembre et nous avait mis dans la douloureuse nécessité de la faire respecter l'épée à la main; mais il affirma les sympathies du gouvernement de l'empereur pour l'Italie. Il se refusa de s'arrêter aux pronostics pessimistes qui annonçaient la dislocation prochaine de la monarchie de Victor-Emmanuel. « Les événemens au milieu desquels l'Italie s'est formée, disait-il, ne sont pas de ceux qui reviennent à leur point de départ par une simple force de réaction. Le monde marche en avant et retourne rarement sur ses pas. »

M. de Moustier, avec une extrême habileté, avait, dans une forme heureuse, laissé la porte ouverte aux transactions. Ses paroles étaient de nature à réconcilier l'Europe avec la conférence. M. Thiers allait envenimer le débat, froisser mortellement l'Italie, harceler le gouvernement et le pousser sous l'influence d'une assemblée fiévreuse à des déclarations inconsidérées.

Il reprochait à la politique impériale d'avoir laissé faire l'Italie et surtout d'avoir aidé à la faire; c'était d'après lui une faute irréparable d'avoir constitué une nation de 27 millions d'habitans à nos portes quand nous pouvions la laisser morcelée, et cette faute était d'autant plus grave que l'unification de l'Italie avait amené l'unification de l'Allemagne. M. Thiers soutenait que les grandes puissances ont le droit d'empêcher, dans l'intérêt de la sécurité commune, les états plus faibles de se grouper et de s'unifier. Il se moquait des novateurs qui invoquent le droit des nationalités et qui engagent la France à se fier assez à sa propre grandeur pour ne pas se montrer jalouse de l'agrandissement d'autrui; il ne voyait que la France pratiquer cette politique chevaleresque. Il se plaignait qu'on fût tantôt Allemand, tantôt Italien, sans être jamais Français. Il lui semblait qu'on fût dans le parlement de Turin ou de Berlin en entendant sans cesse proclamer les droits des étrangers; il suppliait qu'en France on fût Français, alors qu'en Allemagne et en Italie on l'était si peu; il dé-

clarait qu'avec de pareilles idées on désarmait notre politique, on déchirait notre histoire, et que c'était de la duperie, de la sottise de laisser faire ce qui était contraire à nos intérêts. « Nous n'avons plus de politique, s'écriait-il, nous en avions une mauvaise, il est vrai, lorsque nous nous faisions les propagateurs des idées fausses des nationalités qui nous ont mis dans la situation où nous sommes ; maintenant nous n'en avons plus. On parle d'une conférence; mais, avant de se réunir, l'Europe entière vous demande : Que voulez-vous? Nous avons tous les droits vis-à-vis de l'Italie, ajoutait M. Thiers : Nous l'avons faite, nous lui avons permis de renverser les princes italiens, nous n'avons fait de réserve que pour un seul, et nous en avions le droit. Je ne vous dis pas qu'il faut détruire l'unité italienne, non ; la faute est commise ; mais, confiant dans la puissance de la franchise, je dirais à l'Italie : Dans aucun cas, je ne vous abandonnerai le pape. Vous n'aurez Rome dans aucun cas, ni par les moyens moraux ni par les moyens immoraux. J'ai compromis mes intérêts en vous permettant de vous unir à la Prusse, je vous ai permis de douter de ma loyauté en vous livrant les états italiens, je ne peux pas vous livrer ma considération politique. »

Avant de descendre de la tribune, M. Thiers, dans une écrasante et pathétique péroraison, dressait le bilan de la politique extérieure de l'empire ; il la montrait en rupture avec les traditions de notre histoire, compromettant le drapeau de la France et sacrifiant les intérêts qu'elle aurait dû défendre. « Nous avons retiré nos troupes du Mexique, disait-il, nous laissons consommer en Allemagne une révolution redoutable contre nous, et aujourd'hui nous abandonnons à l'Italie l'état pontifical. Quoi ! la France si puissante, si fière, abandonnerait ainsi toutes les positions que son honneur lui commande de conserver ! »

Le gouvernement de l'empereur avait conscience de ses erreurs. Les difficultés dans lesquelles il se débattait, après de fugitives années de prépondérance, ne lui montraient que trop les conséquences de la politique des nationalités : ses blessures étaient saignantes, et M. Thiers les mettait à nu pour les envenimer. Il l'accablait de ses sarcasmes et lui demandait un acte de suicide en le poussant indirectement à défaire l'Italie, qui était son œuvre de prédilection. Il irritait les passions et provoquait le gouvernement à des déclarations irréfléchies. Sans doute, il était dans son droit; ses reproches étaient fondées et ses argumens pour la plupart irréfutables, mais était-ce l'heure de soulever des tempêtes et d'attiser les haines au-delà des Alpes? Était-il sage de provoquer l'Allemagne et l'Italie et d'affaiblir en même temps le pouvoir? Était-il logique de signaler le danger et de refuser au gouvernement le moyen d'y parer? « Il faut servir son pays en comptant avec les circonstances, disait un jour le

comte de Bismarck ; il ne faut pas imposer à la patrie ses désirs et ses préférences (1). » Combien le patriotisme de M. Thiers eût été plus grand si, après avoir révélé les fautes et signalé le danger, il avait, en renonçant à ses désirs et à ses préférences, supplié les chambres d'abjurer tout esprit de parti, tant que la France ne serait pas en état de pourvoir à sa sécurité et de défendre son rang dans le monde contre d'ambitieux desseins!

M. Rouher, obéissant aux sommations de M. Thiers, se précipita à la tribune, pâle, décontenancé; son discours allait donner le coup de grâce à la conférence; la chambre était frémissante, la majorité indécise; le ministre d'état ne se préoccupa que des moyens de la rallier au gouvernement. M. Rouher, malgré sa puissante intelligence et sa merveilleuse faculté d'assimilation, avait peine à se retrouver dans les trames enchevêtrées de la politique extérieure. Il n'avait pas séjourné à l'étranger, il ne parlait que sa langue, il lui manquait le *sens européen*. Il avait défendu la cause de l'Italie au mois de juillet 1866, dans les conseils de la couronne, contre M. Drouyn de Lhuys, lorsqu'il ne fallait se préoccuper que de l'intérêt français ; il plaidait aujourd'hui la cause du pape quand il aurait fallu ménager l'Italie et tâcher à tout prix de sortir honorablement de Rome. Il prenait le contre-pied du ministre des affaires étrangères et, dans un entraînement oratoire, renversait son échafaudage diplomatique ; il tirait le gouvernement de son impartialité religieuse et lui fermait toutes les issues qui pouvaient mener à une transaction. Son attitude était d'autant plus étrange que, dans le courant d'octobre, il avait, contrairement à notre politique officielle, accepté, dans un entretien avec M. Nigra, la coopération militaire de l'Italie au rétablissement de l'ordre dans les états romains (2).

« Les troupes françaises resteront à Rome, disait M. Rouher, tant que la sécurité du pape rendra leur présence nécessaire; si l'Italie marchait contre Rome, elle trouverait de nouveau la France sur son chemin. Nous demanderons l'énergique application de la convention du 15 septembre, et si cette convention ne rencontre pas dans l'avenir son efficacité, nous y suppléerons nous-mêmes.

« On dit : « Le pape a besoin de Rome, et l'Italie prétend ne pas pouvoir s'en passer; nous répondrons à ce dilemme en déclarant que l'Italie ne s'emparera pas de Rome. *Jamais* la France ne supportera une telle violence faite à son honneur, à sa dignité. »

Pour motiver ses déclarations, il montrait dans la tentative de Garibaldi contre Rome la première explosion d'une vaste conjuration révolutionnaire, à la fois religieuse et politique, qui, préparée

(1) Maurice Busch.
(2) *Livre vert.* — Dépêche de M. Nigra du 15 octobre 1867.

à Genève, au soi-disant congrès de la paix, devait éclater d'abord dans les états romains pour se répercuter à Florence et à Paris.

Rappelé à la tribune par une perfide interpellation sur la portée de l'engagement qu'il venait de prendre, il aggrava ses déclarations en disant avec une netteté sans précédent dans les annales parlementaires : « Lorsque j'ai parlé de la capitale du territoire actuel, j'ai compris, dans la défense du pouvoir temporel du pape, le territoire actuel dans toute son intégrité. » — « Ce sont d'*ineffaçables paroles!* » s'écria M. Berryer en prenant acte du commentaire que le ministre d'état venait de donner si imprudemment à son discours.

Il est des mots que les diplomates s'appliquent à bannir de leur langage : ce sont ceux qui engagent l'avenir. « L'avenir n'est à personne, l'avenir est à Dieu, » a dit le poète. M. Rouher pouvait-il savoir que *jamais* Rome ne serait à l'Italie? Le congrès de Vienne n'avait-il pas à *jamais* prononcé la déchéance des Bonaparte, et Napoléon III ne régnait-il pas aux Tuileries?

M. Rouher avait tiré plus haut qu'il ne visait. Pour éviter une interpellation incommode et prévenir un vote hostile, il avait commis une suprême imprudence, il avait brûlé ses vaisseaux! Grisé par de frénétiques applaudissemens, il se croyait, en regagnant son banc, maître de la majorité, et il était son prisonnier : « Ce n'est pas le gouvernement, disait-on, qui tient la chambre, c'est la chambre qui tient le gouvernement. » A vrai dire, c'était M. Thiers qui triomphait; il aurait dû prendre la place du ministre d'état et diriger, dans les conseils de l'empereur, notre politique extérieure.

Les trames de notre diplomatie étaient déchirées. La conférence était à vau-l'eau, elle n'avait plus de raison d'être; pourquoi les puissances se seraient-elles préoccupées du sort de la papauté du moment que la France se chargeait de maintenir le pouvoir temporel et de tenir l'Italie à la distance de son épée! Après le *jamais* de M. Rouher, Pie IX était maître de la politique française; nous étions obligés de le défendre toutes les fois qu'on l'attaquerait; le temps, le lieu, les circonstances ne nous appartenaient plus. La situation était nouvelle dans notre histoire : « L'empire clérical est fait, disaient les journaux libéraux. Il faut remonter jusqu'à Louis le Débonnaire pour retrouver une pareille prosternation devant le pape. Saint Louis et Louis XIV s'étaient bien gardés de contracter une de ces obligations absolues sans limite et sans échéance; ils se préoccupaient moins de l'intégrité du pouvoir temporel que de leur indépendance vis-à-vis de l'église. »

La presse ultramontaine triomphait, elle ne dissimulait plus ses arrière-pensées. « Il ne suffit pas de garantir au pape son territoire actuel, disait M. Veuillot, il ne suffit pas de déclarer que nos

chassepots sont au service du pouvoir temporel, il faut sur-le-champ que la France somme l'Italie de restituer au saint-père Ancône et Bologne : ou le maintien du pape ou la chute de l'Italie.» M. de Riancey, dans *l'Union*, allait encore plus loin : « Il faut que la leçon nous profite, s'écriait-il. La France a dans l'Italie une ennemie aujourd'hui peu redoutable, mais venimeuse. Seule, elle est impuissante, qu'on ne lui laisse pas le temps de devenir dangereuse par ses intrigues et par ses marchés avec nos rivaux. »

A l'heure même où le *jamais* du ministre d'état, comme un *Quos ego*, retentissait au corps législatif, le général Menabrea, par un étrange contraste, affirmait les droits de l'Italie sur Rome au parlement de Florence.

Le contre-coup des déclarations parties de la tribune française n'en fut que plus vif au-delà des Alpes. L'Italie fut étourdie, atterrée par les imprécations que sa politique avait soulevées au Palais-Bourbon ; elle était loin de s'attendre à des injonctions aussi catégoriques; elle y vit, à juste titre, une menace pour ses destinées; elle ne les releva pas sur l'heure ; elle comprima son émotion; elle sut dompter ses colères ; la domination étrangère lui avait enseigné la prudence, l'art de dissimuler ses ressentimens; elle savait ronger son frein et guetter la vengeance. Ses hommes politiques lui prêchèrent le silence, le recueillement. Ils estimaient qu'il fallait laisser passer l'orage et non provoquer la foudre. Ils savaient qu'en France les tempêtes se déchaînent et s'apaisent avec une égale rapidité, que les haines et les amours n'y ont pas de lendemain. Ils comptaient, avant tout, sur Napoléon III, persuadés qu'il réagirait contre les doctrines de M. Thiers. Ils n'avaient pas tort; déjà le cabinet de Florence avait appris que l'empereur était sincèrement affligé et le prince Napoléon profondément courroucé des blessures faites aux sentimens italiens dans la séance tumultueuse du 5 décembre. L'Italie n'avait plus rien à craindre, elle était débarrassée de la conférence, elle n'était plus qu'en face des Tuileries, et elle savait s'y prendre pour les paralyser. Le parlement de Florence pouvait sans crainte relever le gant, prendre sa revanche et protester contre le *veto* si violemment notifié aux aspirations italiennes. M. Sella donna le signal de la résistance à la politique française, il demanda qu'on répondît au *jamais* du ministre d'état par le renouvellement solennel du vote du 27 mars 1861, qui proclamait « Rome capitale. » La motion était puérile, car elle était dépourvue de sanction ; elle fut repoussée, combattue par le ministère, mais, formulée à la tribune et bruyamment applaudie, elle n'était pas moins un défi jeté à la France.

Rome, qui à vrai dire n'avait été pour l'Italie qu'une affaire

de sentiment, devenait pour elle une question d'honneur, une nécessité politique et stratégique. La ville éternelle acquérait à ses yeux un nouveau prestige, plus que jamais elle prenait l'attrait du fruit défendu. Quelles que fussent désormais la conciliation de Napoléon III et la prudence de Victor-Emmanuel, l'heure devait arriver fatalement où l'Italie, au mépris de ses engagemens et des droits imprescriptibles de la reconnaissance, dès le premier heurt entre la France et l'Allemagne, se jetterait sur Rome.

La politique a d'affligeans retours, elle relève ceux qu'elle a justement renversés, elle se détourne de ceux qui l'ont bien servie; si elle ne déconcerte pas les philosophes, elle déroute et contriste les patriotes. M. Rattazzi, qui, par ses fautes, avait mis l'Italie à deux doigts de sa perte, reparaissait sur la scène parlementaire la tête haute, comme un triomphateur. D'accusé, il devenait accusateur, il s'attaquait au ministère qui avait eu le courage de se charger de sa désastreuse liquidation; il s'en prenait à tout le monde, excepté à lui-même, pour justifier ses fautes et ses perfidies. Il se retournait surtout contre la France, il taxait d'odieux le langage de M. de Moustier et de M. Rouher, qui s'étaient permis, preuves en mains, de révéler et de flétrir ses connivences avec la révolution. Il sommait le gouvernement de protester contre les paroles outrageantes qui, à la tribune française, prétendait-il, avaient été proférées contre l'Italie et son roi.

Le général Menabrea n'avait pas attendu la mise en demeure de M. Rattazzi pour demander des explications au cabinet des Tuileries. « Déjà, disait-il, le gouvernement du roi a reçu du gouvernement impérial l'assurance qu'il tenait *sur toutes choses* au rétablissement de ses bons rapports avec l'Italie. » C'était dire d'une façon polie, mais triomphante, que la politique française battait en retraite. La modération avait, en effet, repris le dessus à Paris. La volonté de l'empereur avait prévalu; il n'était plus question de défaire l'Italie; on s'efforçait au contraire de se réconcilier avec elle et de lui faire oublier d'imprudentes, mais de fières paroles. M. Rouher faisait les frais de la réconciliation, il était désavoué sans l'être; on disait qu'on s'était mépris sur le sens de son discours, que le *jamais* n'avait pas la portée qu'on lui prêtait, que la France n'entendait pas s'opposer à l'expansion nationale et légitime de l'Italie; qu'elle entendait uniquement s'opposer au renouvellement d'une invasion violente des états romains.

Ces explications ne suffisaient pas au gouvernement italien; il réclamait un désaveu formel, écrit. M. de Malaret réagissait contre ces prétentions, il les tenait pour inadmissibles; il trouvait qu'un désaveu officiel serait un acte de faiblesse qui, loin de nous ramener

l'Italie, la rendrait plus intraitable. Il ne le dissimulait pas dans ses correspondances. « Les hommes d'état italiens, que nous avons habitués à une bienveillance démesurée, disait-il, ont de la peine à se persuader que leur politique ne figure pas en première ligne dans nos préoccupations. L'idée ne leur vient pas que l'empereur a à tenir compte de l'opinion qui se manifeste en France. Ils ont à cet égard des étonnemens voisins de la naïveté. Ils s'imaginaient, avant notre intervention, que la France était effrayée des conséquences d'une seconde expédition, qu'elle voulait se soustraire aux embarras d'une occupation prolongée et qu'elle se trouvait dans une certaine mesure à la discrétion de l'Italie. L'événement les a détrompés et le discours de M. Rouher a brusquement dissipé leurs dernières illusions. On a été stupéfait d'entendre un ministre de l'empereur affirmer hautement nos droits. On voudrait aujourd'hui, qu'on nous voit concilians, prouver au parlement, par la communication d'une dépêche du gouvernement français, que le ministère par son énergie nous a fait reculer et a obtenu une éclatante satisfaction. »

Les exigences de l'Italie croissaient en raison de nos faiblesses. Le cabinet de Florence profitait de ses avantages ; il publiait, malgré nos protestations, la correspondance échangée avec M. Rattazzi au sujet de la légion d'Antibes, qui découvrait un côté vulnérable de notre politique ; il nous voyait ébranlés et comme effrayés d'un accès de véhémente énergie, il aurait voulu nous imposer une rétractation écrite. C'était trop demander.

La situation était renversée, il semblait que la France eût aujourd'hui tous les torts. On avait mis sa patience aux plus rudes épreuves, méconnu toutes les promesses et déchiré tous les traités, M. Rattazzi avait sollicité l'intervention militaire de la Prusse; la révolution italienne venimeuse, vindicative, nous abreuvait d'outrages ; ses sicaires menaçaient journellement la vie de l'empereur et on nous enjoignait de répudier notre politique, de violenter notre conscience et de faire publiquement amende honorable. On croyait rêver! On se demandait si Solférino, si tous les sacrifices que nous avions faits depuis cinquante ans pour frayer fraternellement le chemin à l'unité italienne n'étaient pas une légende !

Le gouvernement de l'empereur en accourant au secours du pape, sans se préoccuper d'un conflit avec l'Italie et d'une intervention de l'Allemagne, avait risqué beaucoup ; il avait déployé une énergie disproportionnée avec les résultats qu'il avait atteints ; il se trouvait au lendemain de sa campagne militaire et diplomatique, en face des mêmes difficultés, condamné à une occupation nouvelle, indéfinie, des états romains qui, jusqu'à sa chute, devait peser sur sa politique. Il avait préservé momentanément la souveraineté tem-

porelle contre un coup de force, mais rien ne disait que la France serait toujours en état de la sauver d'une mort violente, et à plus forte raison d'une fatale décomposition.

L'Italie, plus sage, moins impatiente, aurait pu attendre de l'avenir ce que le présent lui refusait et laisser Rome venir à elle attirée par la communauté d'origine et de sentimens, par la juxtaposition géographique, par la fusion des intérêts matériels. C'était le conseil que lui adressait son grand ministre du haut de la tribune du parlement de Turin, à la veille de sa mort, dans la séance du 26 mars 1861. *Pour aller à Rome*, disait-il, *il faut s'entendre avec la France. Nous irions à Rome, sans affecter l'indépendance de la papauté, que même dans ce cas nous ne pourrions y aller malgré la France. Si nous pouvions le faire matériellement, sans qu'elle pût s'y opposer, nous devrions encore respecter sa volonté. Les bienfaits que nous avons reçus de la France nous font une loi de ne pas agir contre sa volonté. On me dira que nous n'atteindrons pas notre but; mais, si nous pouvons assurer l'indépendance du pape, la France ne fera pas d'opposition.*

L'Italie, au lieu de respecter le testament de l'homme d'état qui avait présidé à son relèvement, a préféré profiter des désastres de la France, qui lui avait donné l'essor, pour pénétrer dans Rome par la brèche ensanglantée de la *Porta Pia*.

L'attitude du comte de Bismarck se modifia subitement au lendemain des déclarations du gouvernement impérial au corps législatif; il était garanti désormais contre tout retour à l'alliance de 1859. Il n'avait plus de motifs pour contre-carrer la conférence, elle était mortellement atteinte par le *jamais* de M. Rouher, son intérêt lui commandait maintenant de nous faire oublier son mauvais vouloir.

« Je ne saurais dire, écrivait M. Benedetti, combien M. de Bismarck se montre aujourd'hui affable, courtois, et combien sa parole diffère du langage qu'il me tenait hier encore. Son but est atteint, il n'a plus à craindre le rétablissement de notre intimité avec l'Italie, dont il se réserve l'alliance; il est certain que notre liberté d'action restera entravée. »

Les évolutions du comte de Bismarck étaient soudaines, déconcertantes.

G. ROTHAN.

L'IMPOT DÉMOCRATIQUE

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

Les Solutions démocratiques de la question des impôts, par M. Léon Say, membre de l'Institut, sénateur, 2 vol. in-18; Guillaumin.

La question des impôts ne dort jamais longtemps. Elle est toujours réveillée par les besoins des gouvernemens. Elle le serait en tout cas par les plaintes des contribuables, qui demandent qu'on supprime ou qu'on adoucisse les charges qui les gênent. On peut dire que voilà, de compte fait, cinq ou six siècles que cela dure ainsi en France, et rien dans les circonstances présentes ne fait pressentir qu'on en voie bientôt la fin. Mais la question ne s'est pas toujours présentée de la même façon. Elle a eu ses phases historiquement. Elle a eu son âge barbare et son âge de réflexion, qui marque plusieurs étapes. Pendant toute une période d'assez grossier empirisme, les taxes sont livrées à une confusion égale dans l'assiette et dans la perception, et, quant aux doléances des populations, elles ne s'appuient sur aucun principe supérieur. Il faut se féliciter quand les gouvernemens, sous l'empire d'un bon sentiment ou guidés par l'intérêt bien entendu, prennent quelque soin, selon une expression plus d'une fois citée, « en plumant la poule, de ne pas trop la faire crier. » Elle a crié pourtant, et beaucoup, et ce sont ces clameurs sans cesse répétées qui ont forcé à compter avec les pa-

tiens. L'idée de certaines règles à observer se développa, et il fut plus facile de les violer que de les ignorer. On substitua d'autres procédés à la brutalité fiscale agissant au hasard avec cette violence inconsidérée qui « abat l'arbre pour avoir le fruit. » A défaut d'une théorie scientifique, on démêle très bien dans l'administration d'un Sully, plus encore d'un Colbert, et dans les commentaires dont ils accompagnent leurs ordonnances, comme dans les projets qu'ils ne purent mettre à exécution, la préoccupation de rendre l'impôt moins capricieux, moins dur et moins inégal. Cela rentrait d'ailleurs dans la politique royale, qu'on a qualifiée déjà, avec un peu d'exagération dans les termes, de « démocratique. » On trouve cette inspiration d'humanité et d'égalité exprimée avec la plus grande force chez Vauban et quelques autres réformateurs. Ils ont les yeux fixés sur un idéal de justice et se proposent de soulager le « menu peuple. » Peu importe que des projets comme *la Dîme royale* soient impraticables, il s'en dégage des principes destinés à ne pas périr. L'école économiste du XVIIIe siècle les recueille pour constituer une science, malheureusement encore trop mêlée d'hypothèses. Elle s'autorise, en réclamant l'émancipation du travail, des sentimens et des idées de ce qu'on a depuis lors appelé la « démocratie libérale. » Elle veut l'égalité devant l'impôt, elle y échoue par la prétention systématique d'en faire porter le poids par l'unique catégorie des propriétaires fonciers, dans la chimérique conviction que les charges se répartiraient ensuite naturellement sur toutes les autres classes sociales. On sait que, dans l'ordre théorique, il appartenait à un économiste moins systématique, à Adam Smith, d'établir les charges publiques sur toutes les richesses, sur toutes les classes, tous les travaux étant reconnus productifs. On peut affirmer que toutes les théories, à la fin du dernier siècle, se rencontraient dans la pensée d'abolir les privilèges qui exemptaient des classes entières de l'impôt, et dans une conception des moyens d'asseoir, de répartir, de percevoir les taxes, infiniment plus équitable et plus favorable à la masse. La révolution, à ses débuts, n'a guère fait qu'emprunter aux économistes leur programme dans l'accomplissement de cette réforme fondamentale qui, d'une part, affranchissait le travail des monopoles, et, de l'autre, établissait l'égalité devant l'impôt. Elle ne dit pas une seule fois à ce peuple de contribuables, la veille écrasé par le fardeau dont les hautes classes s'étaient déchargées sur ses épaules : « Tu ne paieras pas ta part dans les dépenses communes ! » Loin de là, elle vit dans l'impôt l'obligation, la dette de tous, et, comme le proclamait un de ses orateurs en langage du temps, « le titre même du civisme. » Vouloir s'y soustraire, c'eût été se déclarer

soi-même un mendiant, un paria! En réalité, cette masse ne devait rien y perdre. Moins accablée par les taxes que dans le passé, on l'a vue s'élever par le travail libre à la possession des terres et des capitaux ; on a vu ceux-là mêmes qui restaient dans les rangs du travail manuel accroître leurs salaires, et, malgré trop de misères subsistantes, les conditions de la vie s'améliorer sensiblement. Si l'impôt ne fut pas lui-même sans révéler des imperfections, elles n'accusaient aucune injuste volonté du législateur de favoriser les uns aux dépens des autres, et des esprits éclairés, animés des meilleures intentions, pouvaient songer à les corriger sans mettre en cause les principes sur lesquels repose notre système d'impôts lui-même. On était assez généralement d'accord que ce système était en somme l'œuvre d'une démocratie sensée et libérale. On croyait que la société française n'avait, en l'améliorant successivement, qu'à persévérer dans la même voie.

Mais, personne ne l'ignore, — car la question des impôts n'est qu'une des faces du problème qui se pose, je dirais plus volontiers selon ma pensée, qu'on nous pose sous tant de formes, — cette interprétation ne satisfait pas tout le monde. Justice, égalité, humanité, n'ont pas le même sens pour tous. Ce qui nous paraissait démocratie n'est pour d'autres qu'une oppressive aristocratie, une oligarchie bourgeoise. Quelques axiomes économiques et juridiques dont la société se croyait en possession sur le capital, la propriété, la proportionnalité de l'impôt, ont aux yeux d'un assez grand nombre perdu leur valeur. Des réformes qu'on débattait en elles-mêmes et pour elles, ne semblent plus être un but, mais un moyen. L'impôt est pour certaines opinions radicales une arme de précision avec laquelle elles visent le capital. D'autres veulent seulement y pratiquer une saignée plus ou moins large. Les systèmes s'échelonnent comme les degrés de la démocratie dite avancée, mais tous, qui plus, qui moins, obéissent à une idée de nivellement; très consciente chez les uns, elle l'est moins chez les autres, mais n'a-t-on pas dit qu'on ne va jamais plus loin que quand on ne sait pas où l'on va?

Il faudrait d'abord que notre démocratie se fît une idée nette et juste de l'impôt. Cette idée est étroitement subordonnée à celle qu'on se forme de l'état. Pour les économistes, l'état a une mission restreinte. Il est avant tout le gardien de la sécurité. Ceux même qui lui confient d'autres attributions ou fonctions s'appliquent sévèrement à en limiter le nombre et la portée. Il s'ensuit que l'impôt trouve aussi ses limites dans cette définition. Dans la doctrine opposée, l'impôt est un beaucoup plus grand personnage. Aussi bien que l'état lui-même, il a toutes qualités et il est bon à tout faire. C'est un philosophe politique, qui professe une doctrine,

généralement assez dédaigneuse pour la liberté individuelle et même pour l'égalité civile, où il ne veut voir du moins qu'un acheminement vers l'égalité des conditions ; c'est un philanthrope, car il a un cœur, à ce point qu'il a conçu la généreuse ambition de faire disparaître ou à peu près le mal de la terre et d'imposer la fraternité en la rendant obligatoire ; il vise enfin au rôle de dictateur tout-puissant, qui force toutes les têtes à se courber, abaissant les superbes et relevant les humbles. C'est là, dans son expression extrême, « l'impôt démocratique ; » le nôtre n'en est que le pseudonyme.

M. Léon Say a pensé que c'était le moment d'examiner ces théories de plus près encore qu'on ne l'a fait, et de consacrer une étude étendue aux « solutions démocratiques » de la question des impôts. On doit lui en savoir gré. C'est un excellent exemple qu'un tel emploi de ses loisirs de la part d'un homme qui a occupé les plus hautes fonctions de l'état. Aucun sujet n'était d'ailleurs mieux approprié à ses travaux antérieurs. Par ses études, conformes au nom qu'il porte, M. Léon Say était au courant de toutes les théories, qu'il juge avec la plus ingénieuse sagacité, et, par l'expérience acquise dans les affaires publiques et le gouvernement des finances, il était à même de porter, dans ces matières si sujettes à erreurs et à illusions, les justes appréciations de l'esprit pratique. On doit lui savoir gré aussi d'avoir donné d'abord aux études qu'il publie la forme de l'enseignement, qui est un moyen d'action et de propagande ayant sa vertu propre. Une pareille épreuve est toujours délicate à affronter, surtout quand on s'y met les années de la jeunesse passées. Les talens de l'orateur ne sont pas sûrement une garantie de succès, la tribune n'étant pas nécessairement la meilleure préparation aux qualités qu'exige la chaire. N'est pas, en un mot, si modeste que soit la chose, professeur qui veut. Je m'en fie à l'auditoire pour m'apprendre si le professeur improvisé a mis dans ses conférences cette jeunesse de l'esprit et de l'accent, qui est aussi une séduction dans ces sévères sujets, où les pressans intérêts de la vérité et de la patrie sont en jeu. Il n'est pas mal de faire sentir à ces jeunes hommes de l'École des sciences politiques, que tout n'est pas dans l'avantage pratique que procurent des notions exactes, utiles pour les diverses carrières qu'ils ont à parcourir. Il est bon qu'ils éprouvent le noble attrait de hautes théories discutées avec autant de chaleur communicative que de lumineuse précision. Ajoutons qu'il est résulté de ces entretiens un livre, bien lié dans ses différentes parties, et où l'unité de sujet n'est pas perdue de vue. Ce qui vaut mieux que des éloges pour apprécier ce qu'il y a là de valeur solide et d'à-

propos dans les idées et dans les faits, c'est de s'attacher au fond même. C'est là ce que nous allons essayer de faire, en suivant toutefois un ordre un peu différent.

I.

Il semble que le premier soin d'une démocratie soucieuse de la raison et de l'équité devrait être, avant tout, d'éviter l'arbitraire dans l'impôt. On se convainc pourtant que rien n'est plus nécessaire à rappeler à la nôtre, en présence d'opinions qui se montrent peu scrupuleuses sur les moyens, pourvu qu'elles arrivent à un but réputé supérieur. Mais comment évitera-t-on l'arbitraire dans l'impôt? Pour quiconque en a étudié le mécanisme si délicat, il est clair qu'on augmente les chances d'arbitraire à mesure qu'on augmente l'étendue de l'impôt lui-même. Et comment cette étendue ne serait-elle pas extrême si on donne à l'état des attributions illimitées qui multiplient sans mesure les dépenses publiques? A cet égard, déjà, l'économie politique l'emporterait sur le socialisme. Je regarderais comme oiseux d'engager à ce sujet une discussion sur les limites de l'état, et sur l'opposition que l'auteur établit entre l'*individualisme*, auquel il donne toute son approbation, et la doctrine socialiste. M. Say n'avait pas à se proposer de marquer avec une extrême précision les attributions de l'état autres que la sécurité publique, mais il est telles de ces attributions dans lesquelles il semble ne voir que de simples concessions de « l'art de gouverner, » et qui pourraient bien avoir un caractère plus permanent et plus justifiable en lui-même. J'avoue, d'un autre côté, ne pas aimer le mot d'*individualisme*, qui, comme d'autres mots ayant la même terminologie, paraît indiquer un excès. Il en marque un très visiblement chez les partisans d'un certain radicalisme économique, dont n'est pas exempt, par exemple, le récent ouvrage intitulé : *l'Individu contre l'état*, de M. Herbert Spencer. Je ne veux pas discuter sur les mots. Aussi ne m'aventurerai-je pas à dire que, pour désigner l'homme, je préférerais le terme de *personne*, qui implique des droits, des devoirs, une moralité, au mot plus vague d'*individu*, lequel s'applique aussi à l'animal, à la plante même. On objecterait que c'est là de la métaphysique. Il est permis de trouver, en tout cas, que le terme d'économie politique libérale paraît suffire. Sous ces réserves, je tiens pour parfaitement fondé le parallèle entre les deux théories opposées au point de vue des chances plus ou moins grandes de l'arbitraire dans l'impôt.

Mais ce ne serait là encore qu'une vue trop générale. Il doit y avoir des signes auxquels se reconnaît la tendance plus ou moins

marquée de l'impôt à l'arbitraire. M. Léon Say cherche ce signe dans la distinction entre l'impôt *personnel* et l'impôt *réel*. Non-seulement il appartient à l'école qui préfère l'impôt assis sur les choses, à celui qui vise les personnes, mais il fait de cette distinction une sorte de fil conducteur, ou, pour mieux dire, un critérium. Il y a, en effet, tout lieu de penser que des taxes qui prétendent atteindre des individus ou des classes en raison de leur situation, dont le législateur se fait juge, sont infiniment plus susceptibles d'arbitraire que des taxes sur des biens ou sur des revenus sans considération des personnes. En ce dernier cas, la base matérielle est évaluable en elle-même ; elle se dérobe par là aux appréciations qui peuvent résulter d'une pensée extérieure en quelque sorte à la contribution ; elle reste indépendante des mobiles passionnés et des calculs purement politiques, favorables aux uns, contraires aux autres. C'est ainsi que dans l'ancien régime, sans qu'il soit possible de trouver la justice suffisamment dans la taille réelle, la taille personnelle, qui avait égard au rang, était beaucoup plus inique et plus odieuse. L'impôt, sous presque toutes les formes, était assis et perçu de façon à ménager les uns et à réserver pour les autres ses exactions et ses rigueurs.

Que faisait alors, je ne dirai pas la démocratie, — elle n'existait ni de nom ni de fait, — mais que faisaient ceux qui se portaient pour les organes des griefs populaires? Ils voulaient faire prévaloir la base réelle. L'impôt personnel était l'ennemi. Il a été vaincu, en très grande partie du moins, avec les privilégiés. Les taillables et les corvéables ont eu leur jour de triomphe. Eh bien! dans plus d'un système radical, il s'agit simplement de reporter sur d'autres classes la taille, la dîme et la corvée. Nous n'aurons garde, d'ailleurs, en insistant sur l'arbitraire inhérent à certains projets, de confondre ceux qui s'arrêtent en chemin et ceux qui entendent bien aller jusqu'au bout. Mais, quel que soit le degré, l'arbitraire est le juste et capital reproche qu'on adresse à tous les systèmes d'impôts sur le revenu à échelle *progressive* qui visent des personnes et des situations. Où commence le taux progressif de l'impôt et où finit-il? On n'a rien répondu de solide à cette fin de non-recevoir. On aura beau faire : tout impôt du revenu établi sur des catégories où les considérations de classes modifient la proportion ouvre à l'arbitraire une carrière inévitable. Quant à l'impôt franchement progressif, c'est un coin enfoncé dans la propriété ; il y reste, toujours prêt à élargir l'entaille sous la main qui l'y a fait pénétrer. On déclare aujourd'hui que celui qui a un revenu de 10,000 francs paiera 5 pour 100 ; que celui qui en a 20,000 ou 30,000, paiera 15 et ainsi de suite, en élevant le chiffre de pro-

gression modérément, dit-on, mais on pourra toujours augmenter le quantum. La modération est donc un mauvais argument. Il y a et il y aura toujours, en faveur de l'impôt proportionnel, à base réelle, une double raison de préférence. Premièrement, il est plus juste. Que peut-il y avoir d'arbitraire à demander à chacun selon ses facultés? Si l'impôt représente d'abord les frais de garde des propriétés et des personnes, il y aurait même lieu de soutenir qu'il est plus avantageux au pauvre qu'au riche. On a fort judicieusement observé que les frais de garde ne sont pas plus grands à mesure que l'avoir s'étend. Celui qui a 100,000 francs de revenu ne coûte pas à l'état dix fois plus que celui qui en a 10,000. A parler en toute rigueur, le premier pourrait plutôt demander une diminution, comme celui qui, dans un magasin, achète plus, obtient une réduction en raison de l'étendue de ses commandes. C'est de même ce qui se pratique pour certains abonnemens, pour les assurances, etc. Quant aux avantages sociaux communs à tous, le pauvre en serait encore bien plus privé que le riche sans l'impôt. En second lieu, comment nier que l'impôt proportionnel, soit aux dépenses (taxes indirectes), soit aux biens, aux revenus, aux actes, a une base beaucoup moins capricieuse? Il ne s'agit plus d'un mètre de fantaisie sujet à se rétrécir et à s'étendre. Nul moyen d'en faire une sorte de lit de Procuste où un maître tyrannique jugera dans quelle mesure il convient de resserrer ou de distendre les membres du patient.

Nous touchons ici à une théorie très délicate, qui tend à prendre une place croissante dans les discussions de ce genre, et qui essaie même de faire figure dans la science. On l'appelle la « théorie de l'égalité des sacrifices, » et on entendrait la substituer à notre impôt proportionnel, ou, pour le moins, la lui donner comme un puissant correctif. Quelques écrivains allemands, et, en Angleterre, John Stuart Mill, se sont faits les organes et les défenseurs de cette théorie. Certes, l'autorité de M. Mill est imposante, et M. Léon Say y attache une légitime importance. Il s'en faut pourtant, à mon sens, qu'elle doive être reçue autrement que sous bénéfice d'inventaire. Tout n'est pas or dans le trésor d'idées que M. Mill nous a légué. J'oserai, en présence d'une admiration parfois un peu superstitieuse, faire mes réserves sur la confiance que mérite cet esprit, plus investigateur et plus puissant qu'il n'est sûr. Comment ne remarquerai-je pas que ce même économiste, qui exagère l'orthodoxie malthusienne jusqu'à vouloir mettre des conditions de fortune aux mariages, va, ce qui n'est plus même conforme aux données premières de l'économie politique, jusqu'à émettre des doutes sur l'avenir de la propriété et parle du communisme avec une complai-

sance que ratifiera difficilement l'esprit scientifique? Quoi qu'il en soit, M. Mill admet l'égalité des sacrifices comme un des principaux facteurs de l'impôt. Voici la base du raisonnement : le sacrifice pèse plus sur les uns que sur les autres à inégalité de revenu. Ainsi, l'effort est plus grand pour en abandonner le vingtième, si l'on est pauvre, que le dixième ou le huitième, si l'on est riche. On donne ainsi à ces mots d'effort et de sacrifice une sorte de signification psychologique. C'est là une théorie d'impôts personnels au plus haut chef. C'est une idée vague, et le vague mène à l'arbitraire. Pour mesurer l'étendue relative des sacrifices de chacun, il faudrait presque établir autant de cas qu'il y a de personnes. Qu'il nous soit permis de chercher une comparaison dans la justice criminelle : sur cent individus condamnés à la même peine pour le même délit, il n'y en a pas deux peut-être qui, moralement, présentent le même degré de criminalité. il n'y en a pas deux non plus qui souffrent au même degré de la peine que la loi leur inflige. Ce sont là les cas particuliers des innombrables inégalités humaines. On peut défier les législateurs les plus avisés et les plus perspicaces de les classer d'une manière satisfaisante et d'y remédier avec efficacité.

En tout cas, l'impôt progressif paraît être l'expression fiscale du système qui veut se fonder sur l'égalité des sacrifices. Or, c'est ici que nous cessons tout à fait de comprendre M. Mill. On demandait un jour à l'éminent publiciste, dans une enquête législative, ce qu'il pensait de l'impôt progressif, il répondit sans hésiter : « J'estime qu'un impôt gradué n'est autre chose qu'une volerie graduée. » Fort bien! Mais comment établir autrement la gradation des sacrifices et des efforts? L'impôt progressif le fait grossièrement, mais il essaie de le faire tant bien que mal. Ne serait-ce pas que, s'il y a bien des cas où les principes philosophiques pénètrent très heureusement dans les choses humaines, il n'est pas toujours possible de les y faire entrer? Or, nous ne voyons ici aucun moyen d'introduire la théorie toute psychologique de l'égalité des sacrifices dans le rôle du percepteur. C'est ainsi que le même économiste, estimant qu'il est moral et utile à la société d'encourager l'épargne, bâtit là-dessus un système ingénieux où il divise le revenu en deux parties : celle qu'on dépense, et qui doit être taxée, et celle qu'on met de côté, et qui doit échapper à l'impôt. Cela se justifierait par bien des raisons économiques. Mais M. Say fait observer qu'il est impossible de déterminer à l'avance la partie du revenu qui sera épargnée, et que cela dépend des gens et des circonstances. Il nous apprend, à ce propos, que, quand l'auteur des *Principes d'économie politique* était appelé dans des commissions législatives, où il avait à s'expliquer sur les difficultés

de mettre en œuvre ses théories, il répondait d'une façon invariable : « Ce n'est pas mon affaire ; vous êtes des hommes pratiques, tirez-vous-en comme vous pourrez ! » C'était se faire la partie trop belle. On prétend trouver un fondement à l'impôt plus juste que l'impôt proportionnel, plus démocratique en ce sens qu'il offre un point d'appui plus favorable aux moins aisés. Tout au moins faudrait-il que l'on montrât que ce principe peut, dès à présent ou dans un avenir plus ou moins prochain, être largement applicable à l'ordre de faits qu'il s'agit de réformer. Quel est l'essai que l'économiste anglais ait seulement ébauché en ce genre ? N'est-il pas fâcheux, en tout cas, de jeter la défaveur sur un système d'impôts en vigueur, et qui n'est assurément pas fait pour soulever l'indignation populaire, parce qu'il y a une fine essence de justice plus parfaite encore, qu'on n'essaierait de fixer dans les lois fiscales qu'en causant un plus grand mal que celui qu'on veut réparer ?

Tout cela ne prouve-t-il pas qu'on veut faire faire à l'impôt un métier qui n'est pas le sien en le chargeant d'égaliser les conditions ? Si c'était sa fonction, il ne s'y prendrait pas si mal. Nous objecterons à ceux qui font de l'impôt progressif poussé à outrance une machine de guerre contre la propriété, un moyen de supprimer l'inégalité, qu'ils feraient mieux d'employer des moyens plus directs et plus francs. Ils ont à leur disposition le collectivisme et la spoliation sans phrases. Quant à ceux qui vont moins loin, ils ne réussissent pas à atteindre l'espèce d'équilibre qu'ils veulent réaliser. Sera-ce l'équilibre, quand vous aurez obligé celui qui a 10,000 francs de rente à payer sur le pied de 3 pour 100, tandis que celui qui en aura 1,000 ne paiera que sur le pied de 2 pour 100 ? Les 20 francs que donnera le second lui coûteront plus que les 300 francs payés par le premier ; il restera encore à celui-ci, après avoir acquitté l'impôt, 9,700 fr. pour vivre, tandis que l'autre n'aura plus que 980 francs. C'est se donner beaucoup de mal, créer bien des rouages, froisser bien des gens, exposer bien des intérêts, mettre la sécurité des propriétés et des personnes à de bien cruelles épreuves pour obtenir un assez mince résultat.

Ne peut-on du moins sans arbitraire faire jusqu'à un certain point de l'impôt lui-même et des exemptions de certaines taxes un « moyen compensateur » dans le cas où, par la nature des choses, des charges inégales, antiproportionnelles, pèseraient sur les uns sans peser autant sur les autres ? M. Léon Say ne condamne pas l'emploi discret de ces moyens, d'un usage qui reste d'ailleurs extrêmement délicat, et qui n'offrent, on le devine bien, que des compensations à peine approximatives. C'est ainsi, par exemple, qu'une certaine part de l'*income-tax* pourra répondre ou être censée ré-

pondre à quelque insuffisance de l'impôt foncier. Lorsque l'aristocratie anglaise avait établi des droits élevés sur les céréales, on a pu présenter la taxe des pauvres comme ayant, jusqu'à un certain point, le caractère d'un « impôt compensateur. » L'emploi exceptionnel du mode progressif a été établi sur la taxe mobilière dans certaines villes, comme Paris, il y a déjà longtemps. Rien, dans cette mesure, ne relève d'une idée doctrinale. On a cherché dans le mode progressif établi sur la valeur locative, comme dans l'exemption des petits loyers, une compensation à l'octroi pour les familles les moins aisées. On a fait aussi un raisonnement qui tend à ne voir ici dans le mode progressif qu'un simple moyen de rendre l'impôt plus proportionnel, si on prend la valeur locative comme signe du revenu. On peut, en effet, présumer que celui qui met 2,000 francs à son loyer a un revenu approchant de 20,000 francs de rente ; on aurait tort de conclure de là que celui qui est logé pour 200 francs en a 2,000 ; un ménage qui aurait 2,000 ou 2,400 francs de revenu ne pourrait guère se loger à moins de 400 ou 500 francs. De là des surtaxes, des traitemens plus doux et même des exemptions à un certain taux de loyer. Dire qu'il ne subsiste pas une part d'arbitraire dans ces arrangemens serait se faire une étrange illusion. Tel conseil municipal qu'on devine aisément pourrait, demain même, abuser facilement de ces cotes progressives. Ce qui n'a été jusqu'ici qu'un procédé deviendrait un but bel et bien. En tout cas, ces mesures n'ont rien de commun avec les théories qui nivellent la richesse. Elles ne se proposent pas de la restreindre au nom du prétendu droit social d'attribuer à chacun sa part en fixant un minimum de fortune dont le législateur conserve la faculté de se rendre l'arbitre. C'est ce qui fait qu'on peut les absoudre sans fermer les yeux sur ce qu'il y a d'incertain dans ces compensations et d'un peu périlleux dans ces mesures qui sortent des règles communes.

La plupart des systèmes mis en vigueur ou proposés par la démocratie avancée sont exposés à d'autres genres d'arbitraire. Même lorsque le radicalisme n'y est pour rien, il suffit de citer les impôts sur le revenu dans les pays où ils sont établis. L'arbitraire est plus ou moins dans les déclarations. L'arbitraire est dans les perquisitions. L'arbitraire est dans l'assiette. Exemple : on a beaucoup discuté la question de savoir s'il fallait distinguer pour les imposer différemment les revenus variables et les revenus fixes. Cela semblerait devoir aller de soi. Il y a des revenus, surtout dans le commerce, qui, selon les années et la situation des différentes branches du négoce, varient du simple au double. Cependant, presque toujours, il a fallu renoncer à ces distinctions pour ne pas s'y perdre. Comment ne pas voir un arbitraire tout à fait choquant dans cer-

tains doubles emplois? C'est le *bis in idem* appliqué sans aucun scrupule. On oblige le revenu à payer ce que le contribuable a déjà payé sous diverses formes directes ou indirectes.

Dirons-nous que nous comprenons, pour notre part, un impôt du revenu surajouté aux autres taxes, comme un impôt de guerre, en pleine lutte ou au lendemain de désastres à réparer? C'est alors une manière de se mettre à l'amende. Nous n'aurions pas d'objection de principe contre un impôt du revenu qui remplacerait deux ou trois mauvaises taxes. Il resterait pourtant même alors à peser les inconvéniens. Mais un impôt sur le revenu, en temps normal, à titre permanent quand tout revenu est sujet à acquitter des droits de toutes sortes, comment le justifier? Singulier impôt démocratique que celui qui atteint une quantité de petits industriels déjà frappés par la patente si difficile à rendre seulement proportionnelle! Singulier impôt démocratique que celui qui atteint les traitemens des fonctionnaires par des retenues dans lesquelles l'état reprend ce qu'il a accordé comme une rémunération équitable des services rendus et qui, dans la plupart des cas, suffit à peine à une famille sans fortune personnelle! Singulier impôt démocratique que celui qui taxe les salaires chez des ouvriers déjà grevés d'impôts, et ne les exempte que par un autre genre d'injustice, car comment exempter des salaires souvent élevés, ne pas atteindre le travail aisé quand on atteint le capital pauvre? L'arbitraire sort de toutes parts de ces systèmes fiscaux qui se vantent de réaliser l'idéal démocratique.

II.

Les effets économiques de ces théories fiscales de démocratie égalitaire ne méritaient pas moins d'être étudiés par M. Léon Say que les principes sur lesquels elles reposent. Il est impossible pour quiconque aura lu son livre avec quelque attention de ne pas reconnaître qu'on se fait encore là-dessus de graves illusions. On se contente trop souvent d'apparences, de simples étiquettes quelquefois. Il faut de redoutables expériences pour qu'on s'aperçoive que ces systèmes manquent leur but et se retournent contre cette masse qu'ils ont prétendu favoriser. Comment, par exemple, voir autre chose qu'une de ces étiquettes, d'une simplicité trompeuse, dans l'impôt unique adopté par plusieurs écrivains, parmi lesquels il ne faut pas mettre Vauban, car il laissait subsister d'autres impôts très importans? L'impôt unique n'est qu'un idéal décevant, parce que, outre des difficultés de tout genre, il rencontre un obstacle dans le jeu compliqué et naguère encore si mal étudié

de ce qu'on appelle l'*incidence* de l'impôt. Il ne serait unique que de nom, frappant en fait sur des revenus divers, et de telle sorte que tantôt le poids retomberait sur celui qui les possède et tantôt serait rejeté par celui-ci sur d'autres personnes, selon l'état de l'offre et de la demande. Ainsi, une taxe établie sur les propriétaires peut se répartir sur les locataires en tout ou en partie par une augmentation du loyer. C'est qu'il ne suffit pas de décréter des impôts pour mettre la main sur le libre mouvement des transactions. Lorsque Franklin disait : « Quand on établit un impôt sur un marchand, il le met dans sa facture, » on peut démontrer au nom de l'*incidence* de l'impôt qu'il énonçait une demi-vérité. Il y a des circonstances où le marchand n'est pas maître. Lorsque M. Thiers semblait considérer les impôts indirects comme indifférens pour l'ouvrier, parce qu'il les faisait rembourser dans son salaire, c'était aussi une vérité sujette à caution, et qui cessait d'être vraie quand les patrons faisaient la loi, c'est-à-dire justement dans les temps de chômage. Il est donc tout à fait à propos de remarquer que, lorsque la démocratie avancée tend à faire porter la charge sur le capital, elle oublie que le capital a aussi ses crises, ses nécessités auxquelles l'oblige la concurrence, et qu'il pourra être obligé de reprendre sur les salaires ou sur le nombre des ouvriers employés les taxes exorbitantes qu'on le condamne à supporter et sous lesquelles il risque de succomber s'il n'y échappe.

Non-seulement il y a le jeu de « l'incidence, » qu'on oublie sans cesse, mais il est de la nature de l'impôt, et surtout de certains impôts, d'ôter aux producteurs et aux consommateurs une partie de leurs ressources. L'erreur de l'école socialiste, — ou semi-socialiste, — c'est, comme M. Léon Say en fait la juste remarque, de croire qu'il y a dans les ressources de la société un superflu qui peut être employé à ses besoins ; c'est que le monde vit d'un produit *brut* et qu'il y a en dehors de ce produit brut un produit *net*, dont la propriété peut être revendiquée par la société tout entière. C'est une grave erreur, en effet. L'impôt prend sur l'avoir ou sur le revenu de chacun. Il diminue d'autant les ressources employées à la commande du travail ou à la formation du capital nécessaire au maintien et au développement des diverses industries et de la richesse générale. — Je n'ignore pas ce qu'on peut objecter. Assurément, les individus ne feraient pas toujours de leurs fonds l'usage le plus productif. Peut-être aussi ne remarque-t-on pas assez que les fonds reversés par l'état à ceux qu'il entretient peuvent retourner au travail et à l'épargne. Il y a peut-être ici chez les économistes quelque excès dans l'énoncé de doctrines qui traitent l'impôt avec une sorte de dureté, explicable au début par la réac-

tion contre l'ancien régime. — Deux remarques décisives subsistent néanmoins : la première, c'est que, du moment qu'il arrive à l'état de se jeter dans des dépenses en dehors de sa sphère, il marche à la ruine. C'est ce qui arriverait s'il prétendait s'emparer de la plupart des travaux. L'autre observation, c'est que tout impôt coûte à percevoir, — et je ne mets pas seulement dans ce coût l'argent dépensé, mais les agens dont la force productive aurait reçu un autre emploi. Ce n'est assurément pas une raison pour ne pas établir des impôts, mais c'en est une pour ne pas en établir de mauvais qui ont justement pour résultat d'empêcher la formation de la richesse et de décourager le capital. C'est le tort précisément des taxes progressives, dont j'ai montré l'injustice et l'arbitraire au point de vue des principes. Lorsque la taxe frappe avec rigueur au-delà d'un certain taux de fortune, c'est ôter l'envie d'atteindre à ce niveau. C'est à l'activité humaine, à la prévoyance, à l'industrie, à l'esprit d'entreprise, qu'on vient dire : « Tu n'iras pas au-delà ! » Tels sont les effets de cet impôt établi en vue de favoriser la masse. Il commence par ravir aux possesseurs d'un capital ou d'un revenu un fonds qui serait allé aux salaires. Il porte un préjudice plus grave aux forces productives elles-mêmes. Si la masse populaire vit sur le capital, le capital vit de sécurité et de liberté. Le progrès de la richesse publique profitable à tous est à ce prix. Peut-être pourrait-on soutenir, au fond avec assez peu de raison pourtant, qu'un impôt qui permettrait de s'élever jusqu'à 50,000 ou 100,000 francs de revenu, ne découragerait pas l'envie de s'enrichir. Il resterait toujours à savoir comment, avec un pareil maximum, il y aurait place pour la grande industrie, la grande banque, les fortunes élevées, nécessaires pour porter plus haut le niveau de l'industrie et de la civilisation. A cet argument la démocratie la plus avancée répond par des déclamations contre la féodalité industrielle et par la substitution de l'état aux particuliers pour l'encouragement des arts. Mais cette exorbitante prétention échouerait toujours par le seul fait qu'il y aurait de grandes nations voisines développant librement leur puissance d'accumulation. Les défenseurs de ces systèmes raisonnent un peu trop comme si l'état qu'ils rêvent était entouré d'une muraille de la Chine, ou comme s'ils pouvaient, à l'imitation de Platon, décréter une république sans rapports avec l'étranger; qu'ils abolissent donc aussi le commerce. — Cet oubli a encore un autre inconvénient qui s'est fort accru avec la facilité des communications et l'extension du crédit, c'est le retrait des capitaux. On peut déjà se convaincre par la plupart des impôts existans dans plusieurs pays, qu'ils se dissimulent en grande partie aux perquisitions du

fisc, qu'accompagne un cortège inévitable d'espionnage et de délation, si contraires aux principes libéraux. Qu'est-ce, si l'on se trouve en face, — non pas seulement de déclarations incomplètes qui constituent pour l'état une sorte de banqueroute partielle de l'impôt, — mais d'un véritable exode qui tend à en tarir la source même?

Non n'hésitons pas à le dire : de tels impôts mériteraient plutôt le nom d'antidémocratiques, s'il s'agissait d'une démocratie de raison, de vérité et de liberté, travaillant à assurer à tous le *fair play*, en même temps qu'à réduire les dépenses et à rendre moins lourds les impôts existans. Encore vaudrait-il mieux les augmenter que de recourir à de pareilles combinaisons.

M. Léon Say examine une autre base d'impôt proposée par la démocratie avancée, et qui est déjà impliquée d'ailleurs dans l'idée de la progression : c'est la distinction du superflu et du nécessaire. Nulle base n'est moins scientifique. La ligne de démarcation entre le nécessaire et le superflu est infiniment délicate. Le nécessaire et le superflu s'enchevêtrent perpétuellement dans notre vie civilisée. Nos ouvriers ont aussi leur part de superflu, et on peut se faire une idée de ce qu'ils diraient si on prétendait leur rendre inaccessibles par l'impôt le tabac, l'alcool, et bien d'autres superflus plus inoffensifs. Prendre aux riches le superflu, c'est tout simplement la confiscation, l'anéantissement de la richesse elle-même, c'est la plus odieuse tyrannie sur la production et la consommation. Au point de vue des classes populaires, c'est la suppression de plus de la moitié des industries. Établir un système d'impôt échelonné sur tous les degrés du superflu, c'est, eût-on en vue, non de le supprimer, mais de le restreindre en le tolérant, la plus impraticable des conceptions. Disons pourtant que l'on nous paraît aller un peu trop loin dans la proscription de cette distinction même et de tout usage à en tirer pour l'impôt. De même qu'il y a des dépenses frivoles et d'autres qui ne le sont pas, des dépenses qui reposent sur des plaisirs facultatifs et d'autres sur des satisfactions indispensables, de même il y a un superflu relatif qu'atteignent dans une certaine mesure les législations fiscales. Je ne sais, par exemple, si M. Léon Say, étant ministre des finances, a eu la pensée d'abolir la taxe sur les billards et sur les cercles ; mais je n'ose le blâmer de ne l'avoir pas fait. On n'est pas choqué de voir imposer un billard comme on le serait de voir imposer un établi de menuisier. L'impôt distingue entre les chevaux qu'il a soumis à la taxe. Est-ce à tort? Et n'y aurait-il pas quelque subtilité de la part des propriétaires à soutenir que c'est entrer dans les questions de personnes? Rien d'injuste à ce que le cheval destiné

à faire des transports ne soit pas traité par le fisc comme un cheval de luxe, comme un cheval de course. Je n'ose m'inscrire en faux contre la distinction faite entre les chiens selon leur degré d'utilité. Je ne me plains pas, je l'avoue, qu'il taxe les chiens de chasse, et surtout les petits carlins, ornement incommode de certains salons. J'approuve qu'il exempte les chiens de garde, et que, plus sensible que Buffon, il n'ait pas oublié le chien de l'aveugle. Nous aurions vu avec plaisir que M. Léon Say s'étendît un peu davantage sur les taxes somptuaires, partie assez importante de certains programmes démocratiques. Il n'y touche qu'à propos de la révolution, qui en fit un usage malheureux. Peut-être y aurait-il lieu de distinguer les impôts *contre* le luxe, et certaines taxes *sur le* luxe. M. Say n'a pas de peine à démontrer qu'en tout cas ces taxes ne sauraient aller bien loin sans être fort préjudiciables, et qu'on ne les rend tolérables qu'en acceptant qu'elles soient peu productives. La démonstration est faite chez nous, et, en Angleterre même, où elles ne sauraient entrer dans aucune mesure en balance avec les grands impôts de consommation.

III.

Les considérations historiques et politiques fortifient et complètent ces vues générales. La démocratie fiscale a été vue à l'œuvre dans le passé. Elle se manifeste sous nos yeux mêmes chez plusieurs nations dans des taxes inspirées plus ou moins de son esprit. M. Say parcourt ce vaste champ d'expériences, sans remonter toutefois au-delà du moyen âge, bien que les républiques de l'antiquité puissent fournir aussi quelques exemples. Athènes a connu l'impôt progressif, et c'est à propos de la république athénienne que Montesquieu parle de cette taxe dans une de ces phrases laudatives qui prouvent qu'il ne voyait pas toujours où peuvent aller certaines idées. Une logique plus sûre, en même temps que plus hardie, en devait faire voir plus tard la pente et le danger. Florence est moins loin de nous qu'Athènes; elle nous ressemble davantage. C'est là qu'il faut voir fonctionner les taxes progressives sur le capital et sur le revenu avec leur mobilité, leur mouvement ascendant ou descendant selon que l'un des deux partis l'emporte. C'est là qu'elles revêtent le caractère *personnel* le plus agressif. Il n'est nulle part plus visible que l'esprit de parti, avec ses passions acharnées, prime ici les sages calculs de l'économie politique. On se demande ce qui pouvait résulter pour le bien public de ces tarifs à échelle qui, dans certaines périodes, firent peser un fardeau vraiment énorme sur un petit nombre de citoyens. Assurément la masse y gagnait moins en

travail et en salaire qu'en fêtes et en bombances. C'est bien là ce que voulaient les Médicis, plus jaloux de leur popularité que de son bien-être. On peut juger de ce que deviennent ces taxes entre les mains d'une démocratie sans scrupules, par un curieux document, c'est-à-dire par un des rôles de recouvrement du xve siècle conservé dans les archives de Florence. Il comportait 10,600 contribuables; ces 10,600 contribuables devaient fournir entre eux 34,770 florins. Par une échelle de progression, on avait recouvré 15,000 florins en sus sur les contribuables dont le revenu dépassait 50 ou 60 florins. L'échelle n'avait été applicable qu'à 1,859 contribuables sur les 10,600! La progression, remarque M. Say, avait donc imposé un sacrifice supplémentaire de 15,000 florins à 1,859 personnes seulement. Chacune d'elles avait payé un quart de cote, ou une demi-cote, ou trois quarts de cote, ou une cote entière en sus de sa part proportionnelle. Tels furent les constans procédés d'un régime de démocratie, de violence et de représailles, ou plutôt d'écrasement pour le parti vaincu, qu'il s'agissait non-seulement d'exploiter, mais d'humilier. Je dépasserais les limites de cette étude si j'entrais dans les détails de l'*estimo* et du *catasto*, cette dîme du contribuable, fondée sur un revenu cadastral, aux échelles multipliées à un degré qu'on ne saurait croire, et dont les tarifs gradués tantôt fonctionnent, tantôt se reposent, tantôt agissent d'une manière accablante, tantôt se modèrent selon les catégories, suivant l'état des partis et les besoins prétendus ou réels de la république. Mécanisme de la plus étonnante subtilité combiné pour la plus lourde oppression qu'on puisse imaginer!

Outre l'expérience faite en France des dixièmes et des vingtièmes, qui eut ses raisons d'être sérieuses et ne put échapper pourtant aux inconvéniens des impôts sur le revenu, notre histoire offre des essais qui eurent l'esprit démocratique pour origine et pour point de départ. La révolution a posé les principes modernes de l'impôt, et c'est d'elle qu'est sorti notre système financier auquel les critiques, même fondées, ne sauraient ôter sa valeur. Mais elle a traversé une longue période de tâtonnemens et d'erreurs, et là aussi on pourrait établir le contraste entre les deux démocraties. Je ne parlerai pas de la guerre excessive faite aux impôts de consommation. En cela, l'assemblée constituante empruntait à l'école des physiocrates ses vives répugnances contre des taxes que celle-ci regardait comme funestes entre toutes pour les classes populaires. L'exaltation démesurée des mérites relatifs de l'impôt direct est jugée aujourd'hui. Une forte part de l'impôt se présentant à la fois au paiement des petits contribuables leur est un fardeau insupportable. M. Thiers insiste, dans son livre *de la Propriété*, sur cette vérité de fait que la

charge s'allège en se divisant. Mais on ne saurait imputer à la démocratie à la Rousseau et à la Robespierre cette erreur économique; la démocratie vraiment radicale ne se borne pas à abolir ce qui est, à tort ou à raison, jugé nuisible : elle est inventive et fertile en combinaisons tracassières. Le système progressif était dans son génie. Barère, l'homme de toutes les opportunités, en fit accepter le principe par la Convention dans sa séance du 17 mars 1793. Mais les événemens marchaient trop vite pour qu'on eût le temps de s'occuper d'une organisation sérieuse. Les impôts mis sur des revenus comme les traitemens eurent le plus triste sort. Le député Ramel ne tardait pas à déclarer que « les fonctionnaires avaient été les principales victimes de ces mesures. » La question de l'impôt prend alors un caractère purement révolutionnaire. La commune de Paris donnait l'exemple lorsqu'elle décrétait un impôt sur les riches en des termes inappréciables : « Les autorités constituées lèveront dans chaque commune une taxe proportionnée à leur fortune et à leur *incivisme*. » La Convention institua des *jurys d'équité*, chargés de répartir dans les communes la contribution mobilière. La violence la plus inique s'ajouta à ce qu'il y avait déjà d'arbitraire dans la loi de germinal an v, comme le montre M. Léon Say, qui analyse avec le plus grand soin cette législation de l'impôt *personnel*. On a peine à croire combien ce dernier mot s'applique en toute rigueur. L'auteur cite le cas particulier d'un brave rentier, nommé Pérochelle. Cet honnête homme vivait dans un appartement fort simple avec un seul domestique. On jugea cet appartement trop modeste. On l'imposa à 240 francs. Il se plaignit, on l'imposa à 400 francs; il se plaignit encore, on l'imposa à 600. M. Say parle aussi d'un riche vieillard qui vint s'établir sur un canton suisse, lequel, convoitant son héritage, fit une loi spéciale pour se l'assurer; il fallut du moins que le propriétaire consentît à faire un gros sacrifice. Qu'on ne dise pas que ce sont là seulement de bizarres exactions : elles jugent un système.

La révolution de 1848 a fait aussi éclore des projets issus de la même tradition et des propositions d'un caractère purement révolutionnaire. M. Garnier-Pagès demandait l'établissement de l'impôt sur le revenu; il le demandait progressif. Il pressait l'assemblée de « ne pas manquer la gloire éternelle de l'avoir établi dans la France républicaine. » Barbès voulait forcer l'assemblée, envahie le 15 mai 1848, à voter sur place un milliard d'impôts sur les riches. Proudhon, trouvant qu'un milliard n'était pas suffisant, en demandait trois, dans son journal, à quelques jours de là. L'ennemi des propriétaires voulait les forcer à « rembourser » 150 millions à leurs locataires. Les rentiers auraient acquitté l'autre moitié. — Il a été

après 1868 question d'imposer le revenu dans des projets plus modérés et plus réfléchis, émanés d'économistes qui n'obéissaient assurément à aucune idée démocratique, et qui prétendaient seulement suivre les traces de l'*income-tax*. Ni les principes de proportionnalité simple dont ils se recommandaient, ni le nom de leurs auteurs n'ont sauvé ces projets d'un échec explicable par la défiance que ces taxes inspirent et semblent vouées à justifier de plus en plus. M. Hippolyte Passy, ministre des finances, et dont le nom fait autorité en économie politique, proposait un de ces projets, en prenant pour signe du revenu la valeur locative. M. Léon Say l'analyse et s'applique à le réfuter. Il rappelle et examine de même le projet d'impôt sur *les revenus*, par opposition à l'impôt sur *le revenu*, projet qui eut M. Casimir Perier pour rapporteur en 1871, et dont l'assemblée ne retint que l'impôt de 3 pour 100 sur les valeurs mobilières. Un impôt sur les rentes a paru avoir depuis lors des chances de succès. L'auteur n'y fait pas d'objection de principe, mais il le considère comme injuste et fâcheux dans les conditions spéciales de la rente française.

La démocratie n'a pas paru pendant longtemps être en jeu dans l'*income-tax* de l'Angleterre, simple impôt de guerre avec Pitt, impopulaire d'ailleurs, au point que les registres furent brûlés. Cet impôt fut rétabli sous l'empire de nécessités pressantes, dans des conditions absolument différentes de notre milieu social. Il n'en présente pas moins des inconvéniens qui tiennent à l'établissement de catégories de personnes et de situations déterminées par autant de cédules spéciales. L'exemption de tout revenu au-dessous de 150 livres sterling est le premier pas dans ces distinctions, qui ne cessent de s'y multiplier. On se plaint que la cédule des revenus industriels ne rende pas plus de la moitié des sommes supputées à l'avance. On accuse les fausses déclarations ; mais combien de revenus de ce genre incertains, précaires, insuffisans, semblent excusables de vouloir se soustraire ! D'abord eux-mêmes s'ignorent. Puis la taxe ne risque-t-elle pas parfois d'enlever tout le bénéfice ? C'est comme la dîme, dont Turgot disait énergiquement qu'elle risquait parfois de « couper plus que l'herbe. » En tout cas, qui peut assurer que l'*income-tax* restera longtemps en Angleterre à l'abri de la fausse démocratie ? M. Say raconte d'une manière dramatique quelques épisodes, en effet fort émouvans, de la grande lutte de Richard Cobden et de Robert Peel. Il montre à quel moment précis la démocratie libérale et modérée de ce tribun de la ligue *anticorn-law* pénétra dans la politique économique de la vieille Angleterre, pour se voir malheureusement remplacée par le socialisme d'état, qui a maintenant le verbe haut dans la patrie d'Adam Smith, et qui aspire à s'emparer du gouvernement. Il y a déjà des symptômes de cette sorte, on peut le craindre du moins, dans les

modifications que la chambre a introduites dans quelques cédules. La législation fiscale de l'Italie offre des signes du même genre encore plus sensibles, tels qu'on peut se demander si les beaux jours des luttes florentines à coup d'impôts ne sont pas destinés à refleurir à terme plus ou moins prochain.

L'Allemagne et quelques autres états européens n'offrent pas un champ moins important aux investigations d'un politique et d'un économiste attentif à se rendre compte des principes, et des tendances comme des résultats. La Prusse a accompli des réformes fiscales souvent heureuses depuis 1810. On ne saurait considérer comme de ce nombre les impôts du revenu et des classes, établis sur la distinction des personnes et des situations. On y trouve quelques-uns des traits les plus saillans de l'ancienne capitation. Ces taxes s'en défendent pourtant. On prétend plutôt les rattacher simplement à la théorie qui cherche la richesse dans ses signes extérieurs. La façon de vivre des personnes n'a pas moins servi de base même à l'impôt qui établissait quatre classes dans les campagnes et autant dans les villes. Le seul énoncé montre les côtés factices d'une classification où on plaçait d'abord les grands propriétaires qui vivent du revenu de leurs terres et « qui se voient entre eux » (singulière marque !), puis les agriculteurs d'un ordre élevé qui dirigent leurs exploitations, ensuite les paysans qui mettent la main à la charrue, enfin les domestiques et les journaliers. On taxait d'une façon tout aussi artificielle dans les villes, en première ligne les hauts fonctionnaires, les capitalistes et les banquiers; en seconde ligne, les bourgeois riches, puis les bourgeois inférieurs, et en dernier lieu les ouvriers. Ces classifications, datant de 1820, ont été revisées, et, sur ce motif trop fondé qu'elles manquaient de justesse et de précision, on les a encore multipliées, rendues encore plus arbitraires. On a fini par donner la préférence à l'impôt du revenu sur l'impôt des classes, et on y a introduit un principe de progression, très modéré, il est vrai. Sans se faire prophète de malheur, on peut se demander si le despotisme ou le socialisme ne sera jamais en disposition d'en abuser. L'impôt progressif sans limites assignables est la fatalité de l'impôt sur le revenu, ne l'oublions pas.

L'exemple de la Suisse ne paraît pas fait pour recommander les impôts sur le revenu et le capital, bien qu'ils y soient traditionnels. Un plébiscite a rejeté l'impôt progressif dans le canton de Neufchâtel. Il fleurit à Zurich. Mais on a un exemple récent des entraînemens toujours possibles. En août 1886, le grand conseil a voté l'établissement de l'impôt progressif dans le canton de Vaud. On y remarque un manque de mesure, un luxe de procédés de coercition, qui dépassent ce qu'on pouvait attendre de pire. Dans la loi nouvelle, quand

la plus basse catégorie de l'impôt mobilier paie 1, la plus haute paie 4. En tenant compte de l'impôt communal, on arrive, paraît-il, à cette conséquence, que le contribuable de la catégorie la plus riche devra au fisc plus du cinquième de son revenu ! Aussi un certain nombre de familles riches et de grands industriels parlaient-ils d'émigrer : en tout cas, on ne se hasarde guère à prédire que les effets d'une pareille loi ne peuvent qu'être des plus funestes.

La décision avec laquelle M. Léon Say repousse tous ces systèmes de taxation s'explique tout autrement que par un esprit antipathique aux réformes : il en signale plusieurs, outre la plus grande de toutes, qui serait l'économie dans les dépenses, irréalisable si l'on se laisse aller aux conseils de la démocratie avancée. La pensée qui anime ces études est celle de défendre les vérités économiques, les principes du droit moderne, les vrais intérêts des classes populaires, et de préserver notre pays de redoutables expériences. L'auteur estime que les projets d'impôts, dits démocratiques, abandonnent de plus en plus la vieille formule de l'impôt unique et la guerre pour ainsi dire classique des taxes indirectes et directes pour celle de l'impôt sur les riches. Il y a des raisons générales de combattre ces systèmes financiers, et M. Say les a développées avec beaucoup de force ; mais il ne dissimule pas qu'il y a en quelque sorte des motifs tout français, dans un pays de logique et de révolution, où les mêmes mots n'ont pas toujours la même signification qu'à l'étranger, et où ils prennent facilement une portée plus étendue et plus menaçante. « Il y a, dit-il, et nous tenons à citer textuellement cette phrase, une raison politique qui domine toutes les autres et qui doit nous porter à refuser d'entreprendre en ce moment une réforme financière dont l'objet serait de transformer les impôts directs existans en cédules anglaises ou italiennes, ou en impôts de quotité sur le revenu général des citoyens : c'est que, dans un pays comme la France, alors que les idées sont aussi profondément troublées qu'elles le sont en ce moment, on ne peut envisager sans crainte l'établissement de ce que les Florentins et les Suisses ont appelé le cadastre de la fortune. »

C'est là un sensé et ferme langage. On ne peut se dissimuler que l'homme d'état économiste qui le tient ne prévoie les luttes prochaines, — et peut-être décisives, — de la démocratie libérale et de la démocratie socialiste. En tout cas, voilà longtemps que cette lutte s'annonce. La lecture du livre de M. Léon Say nous a fait nous reporter vers une lutte pareille, souvenir un peu oublié, mais bien significatif. C'était en 1833. La guerre des idées et des tendances éclatait entre les deux démocraties, nous pouvons

même dire, par anticipation, entre les deux républiques, à propos d'un manifeste de la *Société des droits de l'homme*, empreint du caractère radical le plus décidé. Les doctrines de Robespierre et de Saint-Just sur l'impôt progressif et sur l'égalité des conditions, presque à la façon de Babeuf, y étaient préconisées avec une logique audacieuse qui ne prenait pas soin de dissimuler que l'impôt n'était qu'un acheminement vers un nivellement plus complet. Ce fut le chef le plus autorisé du parti républicain, Armand Carrel, qui répondit par un contre-manifeste développé. Tout en usant des ménagemens dans les termes, dus à des hommes engagés dans les mêmes luttes, il le fit avec la plus mâle vigueur. Toute la politique financière d'une république respectueuse de tous les droits est renfermée dans ces pages d'un bon sens supérieur. Elle pourrait même être condensée en maximes tirées à peu près textuellement de cette déclaration. Qui donc ne répéterait aujourd'hui, avec Armand Carrel, que ces théories reposent, économiquement, sur une vue fausse de la richesse, et qu'elles « semblent considérer la richesse générale du pays comme une provision de vivres d'un navire en mer, provision qui, une fois embarquée, ne s'augmenterait plus, tellement que le pauvre paraît, dans ce système, n'être réduit à la moitié ou au tiers de sa ration que parce que le riche mange deux ou trois fois plus que la sienne, d'où l'idée toute populaire de vouloir réduire le riche à la simple ration, c'est-à-dire de faire qu'il ne soit plus riche ? » Qui ne répéterait, avec ce républicain vraiment libéral, que, « en voulant détruire l'inégalité au profit du riche, il faut craindre de fonder l'inégalité au profit du pauvre, le riche acquittant la part du pauvre, plus la sienne, et obligé de lui payer une pension alimentaire pour le faire arriver à la moyenne de bien-être déterminée par la loi ; — condamné en outre, pour ce qu'il posséderait de surplus, à une amende de plus en plus rigoureuse, et voué à un véritable régime d'avanies. » — Enfin, comment ne pas redire aussi que, « dès le troisième ou quatrième retour d'un pareil impôt, il n'y aurait plus de riches avouant l'être, et que l'on aurait dépravé le pauvre en l'habituant à faire état de son indigence ; que tout le monde aurait intérêt à dénaturer sa fortune, à la soustraire aux perquisitions des répartiteurs... jusqu'à ce qu'on eût reconnu que l'injuste est fort souvent l'impraticable. » Paroles judicieuses et courageuses, faites pour servir d'avertissement à ceux qui seraient disposés à transiger avec des erreurs dont la pente est glissante, — et toujours opportunes en face du parti qui a repris la suite du manifeste socialiste de 1833.

HENRI BAUDRILLART.

LA LANGUE

ET

LA LITTÉRATURE CATALANES

I. *Historia de la lengua y de la literatura catalana*, por D. Magin Pers y Ramona. — II. *Lo Gayter del Llobregat*, poesias de D. Joaquim Rubió y Ors. — III. *Estudios, sistema gramatical y crestomatia de la lengua catalana. La Lengua catalana considerada historicamente*, por D. Antonio de Bofarull. — IV. *Gramática de la lengua catalana*, por D.-A. de Bofarull y D.-A. Blanch. — V. *De la literatura catalana*, discursos leidos ante la real Academia de la historia en la recepcion publica del Excmo señor D. Victor Balaguer. — VI. *Breve reseña del actual renacimiento de la lengua y literatura catalanas*, por D. Joaquim Rubió y Ors. — VII. *Costums que's perden y recorts que fugen* (Reus, de 1820 à 1840).— VIII. *Lo darrer catala quadro tragich, historich y en vers*, por Antoni de Bofarull. — IX. *Ausias Marc y su epoca*, por D.-J. Rubió y Ors. — X. *Historia del renacimiento literario con temporaneo en Cataluña, Baleares y Valencia*, por D.-Fr.-M. Tubino. — XI. Rea Academia Española, discursos de los Excmos señores D. Victor Balaguer y D. Emilio Castelar, leidos en la recepcion pública del primero. — XII. *Gramática historica de las languas castellana y catalana*, por D. Ignacio Farré y Carrió. — XIII. *Ortografia de la lengua catalana*, por la real Academia de buenas letras de Barcelona. — XIV. *Etimologias catalanas*, por el doctor D. José Balari y Jovany. — XV. J. Yxart, *El año pasado, letras y artes en Barcelona*, 1886. — XVI. *Lo Catalanisme*, per Valenti Almirall. Barcelona, 1886; Libreria de Verdaduer.

« Moins de bruit que de besogne, » telle était naguère la devise des Catalans. Heureux et fiers de revendiquer pour eux la part la plus large et la plus solide de l'industrie, du commerce, du travail productif de l'Espagne, ils songeaient peu à la gloire littéraire, la considérant sans doute comme un luxe peu compatible avec la modestie provinciale, et satisfaits de la prospérité durable qui récompense le labeur opiniâtre. Aujourd'hui, leur ambition s'éveille avec le succès qui semble couronner les efforts de quelques patriotes

ardens, entièrement dévoués à ce qu'ils appellent avec un peu d'emphase la renaissance des lettres catalanes. Renaissance est un terme qui implique la mort ou tout au moins la léthargie; peut-être n'est-il pas plus juste que ceux de résurrection et de rénovation. Restauration conviendrait mieux, étant données les conditions dans lesquelles se produit ce retour tardif vers un passé glorieux, mais lointain, qu'il paraît plus aisé de rappeler que de recommencer. Ce serait une chimérique entreprise. Cependant, comme tout effort est un symptôme de vitalité, la curiosité de l'observateur peut s'arrêter avec intérêt et quelque profit sur un mouvement qui n'est à coup sûr ni une crise ni une révolution, mais dont l'importance ne saurait être méconnue, puisqu'il a trouvé des partisans et des adversaires, et en Catalogne même, et en Espagne, où l'opinion publique, représentée par la presse et par les compagnies savantes, s'inquiète de ce renouveau; et à l'étranger, particulièrement dans le midi de la France, où la ligue des patois de la langue d'oc exploite habilement le réveil littéraire de la Catalogne. Les Allemands et les Scandinaves, si attentifs aux manifestations du génie novo-latin, suivent d'un œil curieux la nouvelle évolution d'une race qui, depuis bientôt deux siècles, semblait avoir renoncé aux conquêtes de l'esprit.

Quelle que soit la nature de ce mouvement imprévu, et quelle qu'en doive être la durée, il serait puéril de le méconnaître. Et puisqu'il se prolonge, l'occasion est excellente pour s'enquérir des titres littéraires d'un peuple qui a marqué son passage dans le monde par des actions mémorables et par des œuvres qui gagneraient à être plus connues, et qui sans doute seraient dignement appréciées des connaisseurs, s'il y avait une bonne histoire de la littérature catalane. Malheureusement, cette histoire, noyée dans celle de la littérature espagnole, est encore à faire, malgré d'estimables essais qui, en Catalogne même, en France, en Italie, en Allemagne, pour ne rien dire des études partielles et des matériaux épars dans divers recueils spéciaux, ont signalé plutôt que comblé une regrettable lacune. En attendant l'historien de cette littérature trop peu connue, il est permis d'ébaucher, sans présomption ni témérité, une esquisse historique de la langue et des lettres catalanes, en suivant tout simplement la succession des temps, en écartant surtout avec le plus grand soin les controverses stériles et l'appareil technique qui accompagnent d'ordinaire les travaux méritoires et arides des grammairiens et des philologues de la nouvelle école, trop visiblement enclins à élever de hautes et épaisses barrières autour du champ qu'ils défrichent avec infiniment plus de savoir que d'amabilité. Un peu plus d'agrément ne nuirait point à la pro-

périté de ces études d'exploration dont les érudits de profession s'arrogent le monopole.

I. — LA LANGUE CATALANE.

L'homme de France qui a connu le mieux la Catalogne et les Catalans était un des plus gros savans du XVIIe siècle. Docte magistrat, profond jurisconsulte, habile théologien, controversiste retors et polémiste redoutable, Pierre de Marca, une des lumières de l'église gallicane, fut aussi un grand politique. Diplomate consommé, il semblait prédestiné aux négociations délicates et aux missions de confiance. Sa capacité pour les affaires se montra notamment dans le poste de surintendant de Catalogne, qu'il remplit durant sept ans (1644-1651), à la satisfaction générale des Catalans, qui adoraient cet administrateur gascon, au service de Mazarin. Pour obtenir son retour à la santé, dans une maladie grave, ils firent un vœu à Notre-Dame de Montserrat, et décrétèrent publiquement des actions de grâce. Il fut consacré prêtre à Barcelone, et devint successivement évêque de Conserans, archevêque de Toulouse, puis de Paris, après la démission du cardinal de Retz. Lors du traité des Pyrénées, son rare savoir le fit adjoindre aux commissaires nommés exprès pour régler la question des frontières entre l'Espagne et la France, du côté du Roussillon. Comme il était bon grec, ainsi qu'on disait alors, il servit d'interprète pour des passages controversés de Strabon et de Pomponius Mela, dont l'autorité fut invoquée dans la détermination des anciennes limites de la Gaule. A cette occasion furent réunis les matériaux d'un des plus admirables monumens de l'érudition patiente et solide, qui vit le jour après la mort du prélat, par les soins pieux du diligent Étienne Baluze, lui-même érudit de la grande école, sous le titre général de *Marca Hispanica* (1688). C'est un répertoire de documens précieux, un traité complet de géographie et d'histoire, fondé sur la diplomatique. On y voit clairement qu'il est plus aisé d'amasser des preuves en vue d'une thèse que de déterminer géométriquement la ligne fictive des frontières. En bien des points, les pays limitrophes sont indistincts à cause de la configuration du sol. Les hautes chaînes qui courent le long de deux nations voisines présentent bien deux versans; mais que de passages communs, combien de gorges, de défilés, de vallons encaissés dans la montagne, qui facilitent des deux côtés les communications et la contrebande! Quiconque a touché tant soit peu aux annales des provinces basques, de la Navarre, de l'Aragon, de la Catalogne, a senti la difficulté de séparer nettement des contrées qui se pénètrent, se confondent, en-

trent pour ainsi dire les unes dans les autres, comme ces os dentelés qui s'engrènent pour former les sutures du crâne. Ni les mesures administratives, ni la douane, ni l'uniforme des gendarmes, ni les formalités du passeport ne suffisent à distinguer avec précision des contrées et des populations qui, de temps immémorial, sont naturellement indistinctes. C'est à peine si les institutions et les mœurs laissent apercevoir de légères différences. Le type et la langue, sauf d'insignifiantes nuances, ajoutent à la confusion et n'offrent que des indices incertains. Des deux côtés les habitans se ressemblent et se comprennent; conséquence probable de la communauté d'origine. Vouloir tracer une ligne de démarcation entre des peuples voisins et des langues congénères est une prétention aussi chimérique que celle qui consiste à marquer les limites de la raison et de la folie. On peut circonscrire le domaine du basque, du bas-breton, du flamand, qui diffèrent essentiellement du français; mais qui pourrait en faire autant pour les patois où l'on croit retrouver les dialectes perdus? Nul ne saurait dire, même après avoir reçu mission de l'état : « Ici finit la langue d'oïl et commence la langue d'oc, » à moins de manquer de ce sens délicat qui perçoit les transitions. Ceux qui le possèdent ne procèdent pas selon la méthode géométrique, en ces matières ondoyantes où la précision n'est qu'un leurre. Les lignes tracées sur la carte de la géographie des langues sont fictives et de pure convention. La préoccupation d'exactitude peut donner lieu, dans l'espèce, à des conjectures plus conformes aux besoins d'un système qu'à la réalité des faits.

Si la théorie de Raynouard est fausse, comme il paraît, pourquoi la renouveler sous une autre forme? Puisque les langues romanes ou novo-latines dérivent du latin, à quoi bon imaginer une langue lémosine ou limousine pour remplacer le provençal considéré comme source des variétés de la langue d'oc? Puisque ces variétés émanent d'une source commune, qui est le latin, les prétentions du limousin valent exactement celles du provençal. Si l'on pouvait seulement les croire fondées, le gascon et le languedocien pourraient prétendre aussi à cette primauté imaginaire. Bien plus, le catalan, qui est le seul idiome de la langue d'oc au-delà des Pyrénées, serait fondé avec autant de raison à réclamer ses droits à la priorité. Aussi n'y a-t-il pas manqué, même après être devenu langue de *si*, par le contact de l'espagnol et de l'italien, qui l'ont pénétré, altéré, corrompu, quoi qu'en disent les Catalans. L'esprit d'autonomie et l'orgueil national ont influé plus que de raison sur les opinions courantes touchant l'origine et le développement de ce dialecte vivace de la langue d'oc. Après avoir soutenu qu'il dérivait du celte, — thèse insoutenable, — on a reconnu, non sans peine, son origine

latine, mais en prétendant qu'il tenait ses traits distinctifs, sa physionomie et ses allures des populations indigènes lors de la conquête romaine. C'est remonter un peu bien loin dans l'histoire d'une époque assez mal connue, particulièrement au point de vue du langage.

En admettant la vraisemblance du paradoxe, il faudrait encore tenir compte des invasions barbares, des nombreuses alluvions des peuplades du Nord qui renouvelèrent les couches de la population, s'il est vrai que l'expression géographique qui a prévalu dérive des Goths et des Alains (d'où Gothalanie, Catalaunia, Catalogne, et plus simplement Gothland). A ce compte, la langue catalane devrait ressembler à ses voisines d'au-delà des Pyrénées, tandis qu'elle ressemble plutôt à celles d'en-deçà : ressemblance dont la signification est assez claire ; car l'analogie dépasse de beaucoup ce qu'on a coutume d'appeler un air de famille. Ce qui semble prouver qu'il y a proche parenté, c'est que le paysan de la frontière catalane entend plus aisément les patois français du midi que le castillan de ses voisins les Aragonais. Aussi voit-on les habitans de la frontière méridionale de la France s'entendre peu ou prou avec les Catalans, tandis que l'entente est bien plus difficile avec leurs plus proches voisins de l'Aragon et de la Navarre, qui parlent à leur manière la langue castillane. Si les patois doivent servir à quelque chose, c'est surtout à élucider les obscures questions d'origine, de généalogie, de parenté des langues congénères, qu'on ne doit pas englober dans une sorte de confusion commode à l'ignorance : tel a confondu l'auvergnat avec l'espagnol. A défaut du sentiment délicat des nuances, il est bon d'avoir le sens des couleurs, heureusement moins rare. Bien qu'issues d'un tronc commun, les langues romanes présentent de telles différences, qu'il faut les apprendre pour les connaître, malgré l'avis des amateurs qui se persuadent qu'avec un peu de latin et la pratique d'un patois quelconque, ils n'ont qu'à vouloir pour savoir l'italien, le portugais, le castillan, le catalan. Qui posséderait à fond le français classique, en y comprenant même la langue du XVIe siècle, se trouverait fort empêché d'entendre un texte du moyen âge en roman d'oïl ou d'oc ; de même que le Grec moderne qui croirait avoir la clé d'Homère et de Sophocle, d'Hérodote et de Démosthène, avec ce jargon vulgairement dit romaïque, aussi éloigné de l'ancienne langue que les patois le sont des dialectes disparus. L'usage de ces patois si divers peut bien rapprocher ceux qui les parlent, malgré la distance des lieux : à la rigueur un habitant de Périgueux ou de Tulle pourra s'entendre avec un Toulousain ou un Marseillais ; en d'autres termes, Limousins, Gascons, Languedociens, Provençaux se reconnaîtront en leur parler,

malgré de notables divergences; mais ils n'entendront point la langue catalane, pas plus que le Catalan n'entendra ces patois qui tendent à se fondre dans une unité factice. Il est permis de conclure de ce fait, que l'alliance littéraire entre Languedociens et Catalans n'ira point jusqu'à la fusion; mais elle pourrait aller jusqu'à la confusion la plus fâcheuse si, sous prétexte de confraternité et d'autonomie, les patois de la langue d'oc parvenaient à se régénérer assez pour imposer à l'idiome catalan une sorte de suprématie. Une pareille hégémonie, si elle était reconnue et acceptée, aurait pour effet inévitable de transformer bientôt le catalan, déjà si compromis, en véritable patois : ce serait la mort à courte échéance. En attendant la fédération des races latines, on aurait toujours l'union des patois novo-latins, et comme une suite de la revanche de Muret. Au dire des promoteurs de la fête commémorative de cette journée néfaste, célébrée le 12 octobre 1874, sous les auspices de la maintenance d'Aquitaine, le désastre de Muret délivra les régions méridionales de la France de la prépondérance de l'Aragon. Si les morts s'inquiétaient des vivans, il y a grande apparence que cette cérémonie singulière réjouirait Simon de Montfort, le vainqueur du comte de Toulouse et de son allié Pierre II d'Aragon, qui périt dans la bataille. En un temps où l'opinion publique glorifie les vaincus, cette réminiscence du *Væ victis* pourrait passer pour un anachronisme. La maintenance des jeux floraux de Barcelone aurait pu s'offenser d'une telle commémoration.

Voilà de bien graves réflexions à propos de patois et d'un idiome qui y ressemble fort. Mais comment ne pas les faire en un sujet dont l'étude tant soit peu attentive soulève la question latine, autrement sérieuse que la question du latin? Peut-on toucher aux langues sans toucher aux nationalités? Qui ne sait qu'aujourd'hui, pour démarquer un peuple, une race, il est d'usage de proscrire sa langue? C'est ainsi du moins qu'on procède et à Saint-Pétersbourg et à Berlin. Point n'est besoin de rappeler que des deux côtés des Pyrénées le catalan fut interdit, il y a près de deux siècles, dans les actes officiels. Pareille interdiction équivaut à une déclaration de déchéance : l'expérience enseigne que les idiomes décrétés d'incapacité politique et civile ne vivent que d'une vie précaire, quand même ils survivent à l'interdit qui les retranche des langues pourvues d'un état civil. Les pièces démonétisées peuvent du moins rentrer en circulation par la mesure extrême du cours forcé; tandis qu'un idiome atteint dans son autonomie tend forcément à disparaître. L'inflexible loi de Darwin n'épargne pas plus les langues que les êtres vivans; et, dans l'espèce, il n'y a point de transformation compen-

satrice, car les idiomes dérivés n'ont pas la vitalité puissante des langues primitives, qui peuvent revivre sous de nouvelles formes. Ils sont engendrés, et n'engendrent point. Les dialectes dégénérés ou patois traversent la dernière période d'une vitalité amoindrie, inférieure, sans retour possible à la fraîcheur et à l'éclat de la vie; ils tombent de diathèse en cachexie, dépérissent et meurent.

Les troubadours à jamais disparus virent leur domaine s'étendre des bords de la Loire jusqu'aux rives de l'Èbre et du Tage. Artificielle ou non, leur poésie régnait sur une moitié de la France et de l'Espagne. Des deux côtés on composait des vers conformément à ces lois sévères, édictées, codifiées par les législateurs pédantesques du Parnasse. Des troubadours français versifiaient sur les choses d'Espagne; tel Guillaume Anelier qui chanta la guerre de Navarre; tandis que Guillaume de Tudèle commençait le récit de la croisade contre les hérétiques albigeois et le conduisait jusqu'à la bataille de Muret (1213), laissant la suite de la narration à un continuateur qui lui ressemblait aussi peu par l'esprit que par la langue; car il est malaisé de classer l'idiome mixte du clerc de Navarre, où l'on sent déjà l'influence de la langue d'oïl ou des trouvères. C'est un Aragonais, M. Toribio del Campillo, savant bibliographe et bon écrivain, qui a le premier mis hors de doute la nationalité de l'auteur et l'authenticité du poème. Renversant l'ingénieux échafaudage d'hypothèses de Fauriel, premier éditeur de cette chanson de geste, il a rendu hommage au savoir et au talent de ce critique illustre qu'un autre a traité depuis de « littérateur sans précision. » Que n'avons-nous une demi-douzaine de ces érudits lettrés, tels que Raynouard, Daunou, J.-V. Le Clerc, Magnin, Génin, Labitte, Sainte-Beuve, Mérimée, qui savaient rendre l'érudition intéressante! Il ne faut que du jugement et du tact pour dispenser avec goût les trésors du savoir, sans recourir aux procédés géométriques ni aux formules rébarbatives. Qui ne se souvient de ces fortes et substantielles études d'E. Littré, un des maîtres qui ont le plus fait pour renouer l'antique alliance de l'érudition et des lettres? Les mêmes qualités d'exposition recommandent l'excellente monographie de feu Coll y Vehí sur la satire provençale, qui est comme l'introduction à l'ouvrage magistral du regrettable professeur Milá y Fontanals sur *les Troubadours en Espagne*, publié la même année (Barcelone, 1861), et après lequel M. Victor Balaguer a pu faire le sien sur la même matière. De ces consciencieux travaux, qui prouvent, soit dit en passant, que le chanoine catalan Bastero, le premier des provençalistes par la date, a fait école en Espagne, il résulte avec évidence que la poésie provençale fleurit au-delà des Pyrénées, non-seulement dans les pays de langue catalane, mais encore en Aragon,

en Navarre, en Castille, et avant et surtout après Muret. Ce désastre eut lieu un an après la mémorable victoire de las Navas de Tolosa (1212), qui brisa les reins à l'islamisme.

Si les vers des troubadours trouvaient des admirateurs et des imitateurs en grand nombre parmi les lettrés et les courtisans, le peuple restait sourd aux accens de la muse lémosine, et pour cause: cette muse parlait une langue que le peuple n'entendait point. Comment serait-elle devenue populaire? Les catalanistes, — c'est ainsi que s'appellent les admirateurs passionnés de l'histoire et de la littérature catalanes, — les catalanistes se persuadent volontiers que le catalan fut au moyen âge un idiome parfait, très répandu, conquérant et dominant. Ils sont très enclins à reconnaître, à proclamer même l'universalité et la suprématie du parler national. Pure fantaisie d'une imagination exaltée par un patriotisme rétrospectif qui se complaît à évoquer un passé glorieux à la vérité, mais singulièrement dénaturé par des préjugés de race ou d'école. Malgré la prodigieuse fortune des comtes de Barcelone, devenus rois d'Aragon, ni cette province ni la Navarre ne firent accueil au catalan, bien que soumises longtemps avec la Catalogne au même sceptre. Toutes les conquêtes des rois d'Aragon ne purent conquérir à la langue catalane qu'une partie de l'ancien royaume de Valence et les deux groupes des Baléares. Encore convient-il de remarquer que le pur catalan ne dépassa point les limites de la Catalogne proprement dite. Ni l'Italie méridionale, ni la Sicile, ni la Sardaigne, ni la Corse, conquises successivement, ne conservèrent la langue des conquérans; pour deux raisons : d'abord la durée de la conquête ne fut pas assez longue pour permettre l'acclimatation; en second lieu, les conquérans de ces contrées méditerranéennes étaient les uns Catalans, les autres Aragonais; et l'aragonais prévalut sur le catalan lorsque la dynastie catalane des rois d'Aragon fut supplantée par la lignée de Castille. L'histoire consultée répond que la langue des comtes de Barcelone, au moment même où la conquête reculait le domaine de la couronne d'Aragon, perdait son ascendant, dominée d'un côté par le castillan qui montait du centre vers le nord de l'Espagne, et de l'autre par l'italien, qui devenait un idiome national, après avoir subi l'influence souveraine des langues d'oïl et d'oc. Conquises par Jacques Ier et Alphonse II d'Aragon, au XIIIe siècle, les îles Baléares sont catalanes de mœurs et de langage, avec des nuances très marquées qui s'expliquent par l'isolement; tandis que les conquêtes instables des grandes îles italiennes et du royaume de Naples s'opèrent à une époque où la Castille et l'Italie, par un heureux concours de circonstances, l'emportent sur le génie de la Catalogne. Si cette

assertion avait besoin de preuves, il suffirait de nommer deux poètes d'origine catalane, qui optent l'un pour la muse italienne, l'autre pour la muse castillane : Cariteo (Carideu en catalan), qui se fit une belle place sur le Parnasse italien ; et Boscan, ami et auxiliaire de Garcilaso ; l'un et l'autre transfuges de la poésie catalane. Ces deux disciples d'Apollon, versificateurs merveilleux, avec l'esprit pratique de leur race, se tournèrent sans hésiter vers le soleil levant, au moment décisif de la renaissance ; date fameuse qui marque l'apogée des langues novo-latines prédestinées à la haute culture littéraire, tandis qu'à la même date commence la décadence de la langue et de la littérature catalanes. L'une et l'autre se développent dans la seconde moitié du moyen âge, entre le XIIIe et le XVIe siècles, car il n'est guère possible de remonter au-delà, ainsi que l'attestent les documens et les recherches de feu Alart, ancien archiviste des Pyrénées-Orientales. Ce laborieux savant n'a pas eu de peine à démontrer avec ses parchemins que l'idiome qui se parle encore des deux côtés des Pyrénées orientales est la preuve vivante de la communauté d'origine, de l'identité de race, de la proche parenté des Catalans de France et d'Espagne. Leur destinée rappelle l'emblème de l'infortuné prince de Viana, qu'il appliquait au petit royaume de Navarre : deux chiens molosses rongeant un os par chaque bout. Image exacte de la forte et vaillante race catalane, coupée en deux par la diplomatie, et ne conservant de sa nationalité perdue qu'une langue altérée, qui n'est plus un idiome national.

Cette scission violente de la race n'a pas été sans un grand effet sur l'idiome. Après avoir absorbé la Catalogne par une assimilation pénible, la France et l'Espagne ont accompli l'œuvre inévitable de l'annexion en absorbant lentement la langue catalane, beaucoup plus altérée en-deçà qu'au-delà des Pyrénées ; mais envahie des deux côtés par des termes et des locutions d'emprunt qui ont prodigieusement accru son vocabulaire et faussé sa grammaire, au point que les plus déterminés catalanistes se voient réduits à parler et à écrire une langue démonétisée, adultérée, bigarrée, aussi peu littéraire que possible, la littérature ayant chômé bien près de trois siècles ; ou à se jeter, au risque de n'être compris que des initiés, dans le purisme raffiné, dans l'archaïsme intempestif ; deux extrêmes également fâcheux, car une langue de convention ne vaut pas mieux qu'une langue hors d'usage ; et s'il est dur de descendre le courant avec la foule, il est insensé de prétendre le remonter. L'élite ne peut rien contre le torrent, et tous ses efforts n'arrêteront pas la plèbe qu'il entraîne. Le malheur est que ni les puristes ni les archaïstes ne peuvent se résigner à parler, à écrire en patois, ni

renoncer à l'espoir généreux et chimérique de conjurer par leurs efforts combinés l'irrémédiable dégénération d'un idiome profondément altéré, corrompu, dénaturé, gravement atteint dans toutes les parties de son organisme, partant d'une vitalité précaire, et destiné, tôt ou tard, à grossir la liste des langues mortes.

Cette situation grave appelle l'attention sur un passé qui ne fut pas sans gloire et sur les tentatives de rénovation qui se produisent depuis un peu moins d'un demi-siècle.

II. — L'ANCIENNE LITTÉRATURE CATALANE.

A première vue, la littérature catalane paraît encombrée d'un nombre infini de poètes; mais, en y regardant de plus près, il est aisé de voir que la plupart ne sont que des versificateurs plus ou moins habiles, qui continuent comme ils peuvent la tradition provençale. Ce n'est pas chez eux qu'il faut chercher l'originalité, car ils ne vivent que d'imitations et de réminiscences, d'emprunts même, pour rester plus fidèles aux préceptes de l'art qu'ils cultivent avec un zèle orthodoxe qui ressemble fort à la dévotion. Leur pensée se cristallise en des formes convenues, de sorte qu'ils semblent presque tous sortir du même moule. De là une monotonie désolante. A peu d'exceptions près, cette partie de la littérature catalane est trop artificielle pour offrir le vrai caractère des aptitudes littéraires de la race. Sans la négliger, il convient de l'estimer à sa juste valeur, comme ce libraire, doublé d'un clairvoyant critique, qui répondit brutalement au pauvre Cervantes en quête d'un éditeur pour une douzaine de comédies inédites : « On peut beaucoup attendre de votre prose; mais vos vers ne valent pas le diable. » Ce verdict, dans la manière d'Alceste ou de Gustave Planche, s'appliquerait très bien, à peine atténué, au génie catalan, peu poétique de sa nature, et entièrement tourné vers la prose, où il excelle par de fortes qualités de vigueur, de sobriété, de netteté, de lucidité, de méthode, essentiellement positives et pratiques, qui sans cesse le ramènent au concret, au solide, à la recherche du vrai par la réalité, à l'observation de ce qui est, laissant aussi peu de marge que possible à la contemplation mystique, à la méditation abstraite, à l'esthétique sentimentale, à la conception rêveuse, à la mélancolie stérile, à l'élan poétique d'où naissent l'épopée, le lyrisme, l'élégie et le drame. L'imagination créatrice et primesautière est dominée par une prodigieuse activité d'esprit, infiniment plus propre à calculer et combiner qu'à inventer de toutes pièces. La très grande majorité de la race se compose d'hommes de mouvement et d'action, énergiques, résolus, persévérans, patiens, tenaces jusqu'à

l'opiniâtreté, malgré l'emportement et la violence qui sont chez eux un effet ou un vice du tempérament. Mise au service d'une intelligence inquiète et entreprenante, l'ambition catalane ne connaît point d'obstacles ; elle se complaît à les tourner habilement ou à les vaincre de haute lutte, mais elle ne va guère à la domination par la servilité et la basse intrigue. Sans aller chercher des exemples bien loin, qui ne se souvient du maréchal Prim et de l'archevêque Claret, maîtres de l'Espagne pendant quelques années ? Et, pour ne point sortir de Paris, qui n'a entendu parler d'Arago et d'Orfila, si différens d'humeur et de mérite, et tout-puissans dans le monde de la science officielle et académique ? Plus entreprenans qu'insinuans, sans dédaigner la diplomatie, forts de leur initiative, inébranlables dans leurs desseins, bien que moins obstinés, sinon plus honnêtes que les Aragonais, les Catalans sont généralement considérés et redoutés dans toute l'Espagne, et particulièrement à Madrid, où on les traite avec une déférence qui ne va pas sans quelque mélange de dédain, marqué par un de ces termes intraduisibles (*catalanote*) qu'on ne saurait prendre toutefois pour un compliment affectueux. Les fainéans de race n'aiment point les gens de labeur dont l'exemple condamne leur paresse.

Parmi les types qui représentent le mieux ce peuple actif, hardi, vaillant et sobre, il n'en est guère de plus parfait que Jacques Ier d'Aragon, surnommé le Conquérant (*El rei En Jaume lo Conquistador*). Né d'une surprise, comme il le raconte lui-même avec une bonne grâce naïve, ce prince fortuné reçut tous les dons de la nature. Il avait la taille d'un géant, une santé de fer, l'âme héroïque et l'intelligence ouverte à tout. Il répara glorieusement les fautes de son père, homme de mœurs légères, mais brave, qui se fit battre et tuer à Muret. La langue catalane vit encore dans les pays conquis par ses armes victorieuses, les îles Baléares et l'ancien royaume de Valence, conquêtes auxquelles il ajouta celle de Murcie pour le compte du roi de Castille. Vers la fin de sa longue vie, il entreprit de reconquérir la terre-sainte : une tempête arrêta cette dernière expédition, inspirée par l'esprit d'aventure autant que par la foi religieuse. Son but était d'ouvrir au commerce de Barcelone les portes du Levant. L'exemple ne fut pas perdu : un jour l'activité catalane devait ranimer pour quelque temps l'empire grec assoupi. Avant de mourir, le conquérant consigna ses mémoires dans un livre mémorable, qui, sous le titre modeste de *Chronique*, ouvre supérieurement la série admirable de ces annales nationales dont la littérature catalane peut se glorifier comme d'un trésor sans pareil ; car, non-seulement ces chroniques ne ressemblent à rien de ce qui se faisait alors dans le même genre en Castille et en France,

mais elles se perpétuent sans interruption jusqu'au milieu du XVIIe siècle, comme un héritage de famille. C'est par l'histoire simplement écrite de ses grandes actions et par un ouvrage pratique de philosophie morale, *le Livre de la Sagesse*, compilé avec un rare discernement, que le conquérant inaugure magistralement cette prose littéraire où se trouvent déjà toutes les solides qualités qui se développeront par la suite dans les œuvres historiques, législatives, didactiques et morales qui sont le plus riche fonds de la littérature catalane. Un érudit français, M. de Tourtoulon, s'est honoré en glorifiant cette illustre mémoire par un bon ouvrage puisé aux sources et rempli d'utiles documens. Contemporain d'Alphonse le Savant, de Castille, de Louis IX, roi de France, de l'empereur Frédéric II, Jacques Ier d'Aragon est le digne émule de ces grands princes.

Ramon Muntaner, le plus populaire des chroniqueurs catalans, commence par rendre hommage à ce roi conquérant et écrivain, avant de raconter les faits mémorables de ses successeurs, Alphonse II, le conquérant de Minorque, et Pierre III, dit le Grand. Témoin et en grande partie acteur des événemens qu'il expose, avec une bonhomie sans affectation, Muntaner parle de ce qu'il a vu et fait avec une autorité qui s'impose, malgré la complaisance et la vanité qui lui dictent ses souvenirs. Un peu d'orgueil est permis à qui a vu des choses si extraordinaires, si merveilleuses, si prodigieuses, qu'on dirait à les lire que l'auteur a imaginé, inventé comme un romancier ou comme un poète, si cet incomparable conteur, qui narre simplement, familièrement, naïvement une histoire réelle, mettait du sien dans le récit véridique de ses souvenirs. Il n'y met en réalité que la sincérité et l'émotion; et, sans art, sans y penser, il produit plus d'effet que le plus savant artiste. Quoi qu'en dise le vieux proverbe, il y a des historiens de naissance et de vocation. En revanche, ce peintre original et fidèle, dont la prose parle aux yeux et au cœur, se traîne lourdement dans ce fastidieux chapitre, où son profond bon sens résume en une interminable tirade de vers pénibles d'excellens conseils de stratégie. Poète en prose, il est prosaïque et ennuyeux quand il emploie cette forme convenue, artificielle et pédantesque qui enchaînait les versificateurs de l'école des troubadours.

Entre Jacques Ier d'Aragon et Ramon Muntaner se place un autre chroniqueur du XIIIe siècle, nommé Bernard Desclot, qui n'est pas indigne de figurer en si bonne compagnie, bien qu'il n'ait ni un nom glorieux comme le premier, ni l'éclatante renommée du second. L'édition publiée par Buchon et Tastu, d'après le beau manuscrit de la Bibliothèque nationale, ne peut donner qu'une faible

idée de ce narrateur naïf et crédule, un des auteurs classiques de l'ancienne histoire de Catalogne. Les curieux se réjouiront d'apprendre que ce chroniqueur remarquable vient de trouver à Barcelone un éditeur intelligent qui va inaugurer, par la publication de sa chronique, une collection intitulée : *les Archives historiques*. On ne saurait trop encourager l'exhumation tardive d'une œuvre qui a les allures d'un poème épique et qui est un modèle dans son genre.

L'édition nouvelle de Bernard Desclot ne sera pas moins utile et opportune que celle de Ramon Lull, à laquelle travaillent présentement quelques littérateurs de Majorque, sous la direction de M. Gerónimo Rosselló, éditeur des œuvres rimées du docteur illuminé, et sous les auspices d'un archiduc d'Autriche, son altesse sérénissisme Louis Salvador d'Este et de Bourbon, l'explorateur et l'historien des îles Baléares, le propriétaire généreux du riche domaine de Miramar, où l'hospitalité la plus large accueille indistinctement tous les visiteurs de toute provenance. Le Mécène est digne de l'œuvre. Ramon Lull brillait moins par la force et la lucidité de l'esprit que par l'énergie du sentiment et l'ardent amour du bien. Poète contestable et versificateur sans relief, il fut en revanche excellent prosateur, écrivain de race, malgré sa phrase exubérante. Sa plume facile et féconde obéissait aux nobles inspirations d'un cœur tendre et généreux qui lui a dicté des pages merveilleusement belles, empreintes d'un parfum mystique et d'une inépuisable philanthropie. L'amour divin et la charité sont le texte favori des soliloques et des dialogues de ce doux visionnaire, qui parle des choses célestes avec une familiarité pénétrante, avec une onction sans pareille, avec un bonheur d'expression qui le placent très haut parmi les plus purs des écrivains mystiques. On passe sans transition trop brusque des confessions de ce grand solitaire, écrites sous toutes les formes, y compris le roman, aux œuvres incomparables de sainte Thérèse, qui est la reine du genre. Bienheureux les hallucinés de cette espèce qui ont joui du ciel dans cette vallée de larmes ! Qui n'envierait leur délicieuse folie? N'est-il pas singulier de voir à la tête des plus illustres représentans du mysticisme espagnol un homme issu de la race la plus positive et la plus pratique qui soit au monde? Voilà un de ces faits qui déconcertent les historiens des lettres, dont les principes inflexibles ne sont le plus souvent que des préjugés étroits, savamment réduits en formules systématiques. Est-il vrai que cet homme étrange, qui rêvait de la paix universelle au moyen d'une langue unique et d'une foi commune à tout le genre humain, fut un chercheur du grand arcane, un sectateur de la philosophie hermétique, un alchimiste

enfin? Rien n'est moins certain, malgré de récentes recherches et une longue tradition légendaire. Il n'est point démontré que le manuscrit de la Bibliothèque nationale, qui porte le titre de « Testament de maître Ramon Lull, » un vrai grimoire, qu'on prendrait à le voir pour un livre de magie à l'usage de quelque sorcier, soit réellement authentique. On y trouve en entier la pièce de vers sur l'alchimie dont le diligent éditeur des rimes de Ramon Lull n'a pu donner qu'un fragment, d'après un manuscrit de Majorque, évidemment incomplet. Rude est la tâche de remettre en lumière les nombreux écrits d'un auteur extrêmement fécond, pour lequel les bons textes manquent, et dont les éditions partielles, devenues très rares, ont subi des retouches et des remaniemens qui, sous prétexte de rajeunir la langue, l'ont misérablement dénaturée. La restitution des œuvres authentiques d'un auteur si peu connu fera connaître beaucoup de documens, qui permettront sans doute aux futurs biographes de démolir l'incohérente légende lullienne et d'écrire enfin la vie de ce docteur illuminé, autodidacte et laïque.

Les érudits catalans feraient œuvre méritoire si l'exemple des Palmésans leur donnait envie de mettre en relief la figure originale d'Arnauld de Villeneuve, non moins maltraité que Ramon Lull par les historiens de la médecine et de l'alchimie, dont quelques-uns, sans les connaître, les ont qualifiés de charlatans, injure gratuite. Il semble que des hérétiques, ou tout au moins des hétérodoxes, devraient être jugés avec un peu plus d'équité. Persécutés durant leur vie et après leur mort, ils subissent encore aujourd'hui le contre-coup des rancunes religieuses. Le fanatisme inquiet du trop fameux inquisiteur catalan, Nicolas Aymerich, n'épargnait ni les vivans, ni les morts. Novateur illustre en chimie et en médecine, Arnaud de Villeneuve eut pour cliens des rois et des papes. Il fut, dit-on, le médecin ordinaire de Pierre III d'Aragon. Pierre IV, nommé le Cérémonieux à cause de ce code singulier qu'il se plut à rédiger lui-même avec le soin méticuleux qu'il mettait à toutes choses et par lequel il régla minutieusement le service quotidien et extraordinaire de la maison royale en assignant à chaque officier du palais son rang, ses attributions et son salaire, fut aussi un lettré. Il n'oublie rien ni personne, dans ce catéchisme de l'étiquette, traitant du sacre et des cérémonies solennelles de la cour avec une gravité qui ne se dément point lorsqu'il descend jusqu'aux plus infimes détails de l'office, de la cuisine et de l'écurie. Il ne se peut rien de plus curieux, de plus intéressant, de plus amusant pour les amateurs d'antiquailles. Au lieu d'évoquer sottement le passé dans des romans pédantesques, les Walter Scott de la Catalogne

feraient bien mieux d'extraire du gros in-folio manuscrit du roi cérémonieux un bon traité de l'étiquette de la cour d'Aragon, dans le genre de celui que M. Rodriguez Vila a donné sur le cérémonial de la maison royale d'Espagne sous la dynastie autrichienne. Ce qui vaudrait mieux encore, ce serait de publier en entier ce curieux et précieux monument des lettres catalanes au XIVe siècle, avec un bon commentaire historique sur le texte et une étude à fond sur l'auteur. Il y a là de quoi tenter les savans hommes qui croient à la renaissance catalane par l'exhumation du passé, tels que Mariano Aguiló et Antonio de Bofarull, si profondément versés dans la connaissance des vieux livres et des manuscrits conservés dans les archives et les bibliothèques. Pierre IV mériterait de revivre dans cette singulière compilation, où il allègue fréquemment les textes sacrés. Figure étrange plutôt que grande et aimable, il est peut-être le plus original de ces rois lettrés d'Aragon, très orthodoxes depuis Muret, mais peut-être plus dévots que dévoués à l'église, qui les tenait en suspicion et défiance. Bel esprit très cultivé, poète à ses heures, fin diplomate, très jaloux de ses prérogatives, ayant de la majesté royale une idée qui rappelle l'autolâtrie de Louis XIV, le monarque au petit poignard, comme on l'appelle encore en Catalogne, moralise sentencieusement et sur les droits de la royauté, et sur les lois, et sur les obligations des sujets, comme pourrait le faire un jurisconsulte doublé d'un théologien, non sans une pointe d'affectation et de pédantisme. Il cite l'Écriture en latin, et l'on ne peut se défendre en le lisant de le comparer à ce roi controversiste qui mérita d'être surnommé maître Jacques. Les rois d'Aragon, comtes de Barcelone, vivaient au mieux avec le pape : leur orthodoxie fut récompensée par des titres qui ne signifiaient rien, et par le privilège de se faire sacrer dans l'église métropolitaine de Saragosse par le primat du royaume. Dans le cérémonial du sacre, il est recommandé au roi de prendre lui-même sur l'autel la couronne, le sceptre, le globe et le glaive, et de ne point recevoir ces insignes royaux des mains de l'archevêque, réduit au simple rôle d'officiant. Dans le couronnement de la reine, c'était le roi qui imposait la couronne.

Ce monarque lettré aimait à écrire : l'histoire de son règne, digne de celui qui l'a écrite, fut publiée pour la première fois dans la *Chronique* de P.-M. Carbonnell, savant archiviste de la couronne d'Aragon et l'un des plus doctes historiens de la Catalogne (1). Cet ouvrage remarquable ne parut qu'une trentaine d'années après la mort de

(1) Un exemplaire de la *Chronique* de P.-M. Carbonell, revue, corrigée, annotée par le grand annaliste d'Aragon, Gerónimo Zurita, existe au fonds de réserve de la Bibliothèque nationale. La *Chronique* de Pierre IV d'Aragon est littéralement couverte de notes précieuses et d'heureuses corrections.

l'auteur (1547). La *Chronique* de Pierre IV s'ouvre par une profession de foi irréprochable au point de vue de l'orthodoxie, mais plus convenable à un théologien scolastique qu'à un roi couronné. Plus franche est l'allure, et plus ronde la forme de Carbonell, dont la *Chronique* d'Espagne, des rois goths, des comtes de Barcelone et des princes d'Aragon, fut commencée, selon son propre témoignage, le 19 du mois de mai de l'an 1495, et poursuivie avec l'autorisation royale par lettres-patentes fidèlement reproduites. Cet historiographe est un critique qui remonte aux sources, une sorte de réformateur dont l'esprit juste et net s'éclaire des conseils d'un ecclésiastique instruit et judicieux, Jérôme Pau, son cousin, haut dignitaire de la cathédrale de Barcelone et camérier du pape Alexandre IV, digne en tout de servir de guide au consciencieux chroniqueur. Au moment où écrivait Carbonell, la langue catalane commençait à subir un arrêt de développement.

Au rebours des autres idiomes novo-latins, qui se retrempaient dans le courant de la renaissance classique, le catalan reste dès lors stationnaire, et la force régénératrice de l'antiquité ne peut lui rendre sa vitalité compromise par deux événemens politiques d'une extrême gravité : l'acte légal, mais inique, qui priva de la couronne d'Aragon l'héritier légitime, Jacques, comte d'Urgell, au profit de don Fernando de Antequera, prince de la maison de Castille ; et, plus tard, la mort prématurée et mystérieuse de l'infortuné prince de Viana, adoré des Catalans, qui comptaient sur lui pour conserver leur indépendance et leur autonomie menacées par la prépondérance castillane. Tout espoir s'évanouit le jour où Ferdinand d'Aragon épousa la reine de Castille, Isabelle la Catholique. Depuis lors, le génie castillan ne cessa de prévaloir sur le génie catalan. La découverte de l'Amérique acheva la déchéance de Barcelone, que ses comtes avaient couronnée comme une reine, et qui était de fait la capitale d'un royaume florissant. La Catalogne respira sous le glorieux et prodigue Charles-Quint. Moins maltraitée que l'Aragon par Philippe II, mais atteinte dans ses libertés, elle secoua le joug sous ses tristes successeurs, et finit par se donner à la France. Mécontente de ses nouveaux maîtres, elle opta pour la dynastie autrichienne lors de la longue guerre de la succession d'Espagne, et fut traitée en peuple conquis par le premier roi de la famille des Bourbons. La proscription du catalan dans les actes officiels équivalait à la déchéance. Les écrivains catalans gardèrent le silence ; quelques-uns adoptèrent le castillan, langue étrangère malgré le voisinage, et non encore acclimatée parmi le peuple, toujours réfractaire à son invasion. Dans l'histoire littéraire du XVIIIe siècle, la Catalogne tient une place plus que modeste, malgré la fondation d'une Académie

des belles-lettres, sur le modèle de celles que la dynastie française se hâta d'établir à Madrid, en vue de discipliner des esprits rebelles et de faire diversion aux préoccupations politiques. Barcelone ne crut pas que cette compensation fût suffisante pour la consoler de la perte de son université, transférée à Cervère par décret royal. Le XVIIe siècle, moins stérile, avait vu paraître *la Chronique générale de la principauté de Catalogne*, par Jérôme Pujades (Barcelone, 1609), ouvrage classique, commencé en catalan, continué en castillan, et *les Titres d'honneur de la Catalogne, du Roussillon et de la Cerdagne*, par Andreu Bosch (Perpignan, 1628); compilations savantes et utiles qui ne déparent point l'admirable série de la bibliothèque historique, laquelle s'était enrichie, depuis le XVIe siècle, des *Faits d'armes de Catalogne*, par Bernard Boades (publié depuis par Mariano Aguiló); de *l'Histoire de Catalogne*, par Mallol, moine du couvent des Saintes-Croix, de l'ordre de Cîteaux; de la *Généalogie des comtes de Barcelone*, par Bérenguer de Monrabá; de *l'Histoire d'Aragon et de Catalogne*, par le chevalier Pedre Tomich, dédiée à l'archevêque de Saragosse, réimprimée à Barcelone cette année même; des *Antiquités d'Aragon et de Catalogne*, par le docte chevalier Turell; des écrits du chanoine Tarafa, auteur d'un excellent nobiliaire, qui est encore aujourd'hui une des meilleures sources de l'histoire des comtés soumis à la suzeraineté des rois d'Aragon, et la plus précieuse généalogie des familles nobles et des grands vassaux de la couronne. La liste des ouvrages historiques serait trop longue si elle était complète.

Ceux de ces livres qui ont été imprimés sont devenus extrêmement rares. Les éditions publiées à Barcelone, à Valence, à Perpignan et ailleurs, dès la fin du XVe siècle, ne le sont guère moins que les manuscrits. On ne pourrait acquérir à prix d'or les œuvres imprimées du laborieux et savant polygraphe François Eximenis, docte franciscain, dont les volumineux écrits remplissent la fin du XIVe siècle et le commencement du XVe. C'est le plus fécond des écrivains catalans. *La Vie de Jésus-Christ, le Livre des anges, le Guide du chrétien, ou le Gouvernement des princes*, dont fait partie une singulière étude sur les femmes, farcie d'anecdotes tantôt édifiantes, tantôt scandaleuses; d'autres encore, qui forment une vaste encyclopédie, comparable aux Miroirs de Vincent de Beauvais, peuvent donner quelque idée de la prodigieuse activité de plume de ce moine, aussi populaire par ses nombreux ouvrages que l'était Vincent Ferrier par ses prédications apostoliques. Une sorte de rivalité existait entre ces deux religieux appartenant à des ordres antagonistes. Rien que la collection très incomplète des écrits d'Eximenis, les deux Bibles valencienne et catalane qui se conservent au département des ma-

nuscrits de la Bibliothèque nationale, avec les trois psautiers et les œuvres de dévotion, suffiraient pour reconstituer la langue d'une époque vraiment littéraire, où parurent de nombreuses traductions des auteurs de l'antiquité sacrée et profane, de nombreux traités techniques d'agriculture, de médecine, de chirurgie, de vétérinaire, de morale, de poétique, d'astrologie et d'astronomie, de droit civil et politique, sans parler de ces monumens précieux d'une législation très avancée qui sont le plus bel ornement de la belle collection de mémoires publiés par le docte et judicieux Capmany sur la navigation, le commerce et l'industrie de Barcelone, un des livres d'or de la littérature catalane, écrit en excellent castillan.

Cette énumération sommaire ne représente que très imparfaitement l'infinie variété de matières qu'embrassait la prose catalane en son âge d'or. Comme elle semblait faite pour l'histoire, son allure se prêtait aussi merveilleusement à la fiction. Qui ne sait que les plus beaux romans ressemblent beaucoup à l'histoire? Il suffit que la vraisemblance soit observée et que l'invention soit raisonnable. *Tirant-le-Blanc*, tant vanté par Cervantes, le plus sévère des juges des poèmes chevaleresques en prose, ne fut pas le seul de son espèce, ainsi que l'attestent les recherches pratiquées dans les plus riches dépôts de manuscrits de l'Espagne. Ici la qualité compense le nombre, et la Catalogne peut être fière de ses anciens romanciers. Quoi d'étonnant après tout? N'est-ce pas cette race positive, prosaïque, qu'on croit généralement dépourvue d'idéal, qui fit avec une poignée de soldats héroïques et d'heureux aventuriers cette invraisemblable expédition d'Orient, plus merveilleuse que toutes les merveilles des croisades? Et n'est-ce pas pour avoir narré comme un romancier qui ne ment point, qui n'invente rien, les incroyables aventures de ses compatriotes dans l'empire grec, que Ramon Muntaner a remporté le prix de la Chronique? Roger de Flor et Roger de Lauria ressemblent aux héros de la chanson de geste, et leurs prouesses rappellent les hauts faits de l'antique légende. C'est en les racontant simplement, familièrement, sans enfler la voix, que le chroniqueur fidèle entre de plain-pied dans le cycle épique des faits réels. Des hommes capables de faire et d'écrire naturellement de si grandes choses n'eussent jamais songé à chanter *l'Atlantide* en vers énigmatiques. La vieille race catalane avait en horreur la rhétorique et le galimatias fleuri qui charment les plats écrivains et les méchans poètes. Race prosaïque sans doute, mais qui a su mettre de l'héroïsme dans ses faits et gestes, et une forte dose de poésie dans sa prose.

La versification ne fait point les poètes, et l'art d'aligner des vers avec habileté et science peut aller, va souvent, sans la poésie.

Quoi que prétendent des admirateurs systématiques, la plupart des poètes catalans, même quand ils se montrent excellens artistes, ne font que de la prose cadencée et rythmée. Dans le fameux *Cançoner d'obres enamorades* de la Bibliothèque nationale, vanté comme pourrait l'être *l'Anthologie grecque*, les bons versificateurs abondent, et leurs vers sont généralement faits de main d'ouvrier; mais, dans cette sorte d'encyclopédie poétique, l'inspiration manque. A peine un ou deux maîtres parmi ces rimeurs consommés ; les autres ne sont que d'habiles artistes, de subtils casuistes, des scolastiques raffinés qui dissertent et distinguent doctement, abusant de l'allégorie, distillant la quintessence du parfait amour, comme un élixir d'alchimiste, dans une langue prodigieusement savante, alambiquée, pédantesque, grossièrement mystique, malgré ses prétentions au purisme et à la spiritualité. Dans ces chants de convention et de commande, on retrouve les souvenirs de Dante et de Pétrarque mêlés aux réminiscences flagrantes des deux auteurs du *Roman de la Rose* et de leur sotte école. Ce recueil s'ouvre dignement par une copie en latin des privilèges que les derniers rois d'Aragon accordèrent à l'institution des jeux floraux établis à Barcelone sur le modèle de ceux de Toulouse. A vrai dire, il ne renferme que deux pièces singulièrement remarquables par leur naïveté, où la poésie vraie, inspirée par le sentiment, se moque des lois d'amour et des règles du gay sçavoir. Ce sont les deux complaintes tout à fait touchantes sur la mort calamiteuse du prince de Viana, par Guillem Gibert, de Barcelone; et sur la détention du même personnage, par Jean Fogassot, notaire, dont un autographe, assez bien conservé, n'est pas le moindre ornement de ce précieux volume. Parmi les quarante et quelques poètes dont il renferme des vers, un seul a triomphé de l'oubli qui enveloppe à peu près tous les autres, Ausias March, dont les œuvres attendent encore un éditeur sérieux et un commentateur diligent. C'est le seul classique de la poésie catalane, le seul aussi qui vaille la peine d'être étudié. On l'a maintes fois comparé à Pétrarque, supérieur par la forme, grand et laborieux artiste, maniant en maître un merveilleux instrument, mais inférieur au poète valencien, d'origine catalane, par l'originalité, la force et la profondeur des pensées, et surtout par le tempérament : on sait que l'amant transi de Laure était boiteux et épileptique. Bien plus encore qu'un poète de haut vol, Ausias March est un moraliste, un métaphysicien, un connaisseur incomparable de la nature humaine, de ses contradictions et de ses faiblesses, et, avec cela, un réaliste habitué à voir les choses de ce monde comme elles sont, sans illusion ni complaisance, et à les rendre telles qu'il les voit, comme un photographe. Il ne recule, au besoin, ni devant la peinture exacte, ni devant l'expression propre et crue. Telle de ses

pièces, perdue parmi tant de méditations et de contemplations érotiques, rappelle certaine ruelle du centre de Barcelone où l'on voit à gauche, en entrant, une église et un couvent de nonnes, et à droite, faisant vis-à-vis, une série de maisons de tolérance; quelque chose comme l'étrange chanson de Béranger, intitulée *les Deux Sœurs de charité*. Encore un nouveau trait du génie catalan, qui ne craint pas de mêler la dévotion à la galanterie; témoin quelques-uns des poètes lauréats du *Cançoner*, dont les lauriers furent cueillis dans le monastère de Valldonzella, illustré par des joutes poétiques où les religieuses entendaient parler en vers de tout autre chose que l'amour divin. La chevalerie galante, sous le nom de mysticisme, avait gagné les hautes classes et la riche bourgeoisie.

Il est bon de se souvenir que ce représentant classique des affections platoniques fut marié deux fois, qu'il vécut dans les camps et à la cour, et que tout en chantant les perfections de sa Thérèse de Monboy, il eut quelques bâtards, comme son ami et protecteur le prince de Viana, qui mourut célibataire. Comme homme du monde et d'expérience, qui a vécu, senti, observé, Ausias March est beaucoup au-dessus de Pétrarque, condamné au célibat par son caractère, son tempérament et ses infirmités natives. Un bon commentaire sur les chants d'amour, de mort et de morale de ce philosophe poète, pourrait éclairer d'un nouveau jour cette brillante et frivole société valencienne, dont il fut un des plus rares ornemens, et qu'on retrouve vivante dans cette curieuse compilation du notaire Benajam, abrégé substantiel de toute *la Chronique de Valence* depuis le commencement du XIVe siècle. C'est un des plus précieux documens du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Pour la compléter, il faudrait y joindre le singulier recueil de conseils adressés par le joyeux compère Jaume Roig, maître ès-arts et docteur en médecine, à son neveu Balthazar Bou, recueil étrange et divertissant qui ne rappelle que par l'intention les distiques de Caton ou les sentences de Théognis, le poète gnomique, à son jeune ami Cyrnus. Il ne se peut rien de plus cynique et graveleux, sous une forme sentencieuse et monotone qui ne laisse pas d'être par momens alerte et piquante. Ce bonhomme, qui approche de la centaine, raconte avec complaisance les aventures d'une vie très agitée, où ne manquent point les fredaines; et, tout en invoquant sans affectation Dieu, les saints et la sainte Vierge, ce vieux juif converti, familier avec l'Écriture et les traités de dévotion, poursuit de son implacable ressentiment et de ses plus vifs sarcasmes un sexe qu'il ne connaissait que trop par ses nombreux mariages. Jamais auteur n'a dit autant de mal des femmes, y compris Euripide, leur ennemi déclaré. De là, le titre de cet étrange poème en quatre livres : *lo Libre de les dones*, dont les vers minuscules sont remplis de fiel et

de venin sous leur apparente candeur. Il serait temps d'en donner une édition correcte et complète, annotée par un bon philologue, historien et moraliste. Ce poète sans poésie est un des plus remarquables et intéressans auteurs catalans du XVe siècle. Ses confidences malignes ont infiniment plus d'attrait que les vers que dictait aux rimeurs valenciens l'esprit de clocher ou l'ambition académique. Les meilleurs d'entre eux sont à leur maître à tous, Ausias March, ce que l'ombre est au corps : beaucoup d'art, point d'inspiration, nulle originalité. La poésie d'école vaut encore moins que la philosophie d'école, et les concours ne produisent que des lauréats.

Au XVIe et au XVIIe siècle, la poésie catalane n'est représentée que par trois noms mémorables : le peintre-poète, Pierre Serafi, d'un talent facile et d'un caractère léger, associe la piété à la galanterie, afin, dit-il, de plaire aux lecteurs de tout âge; ses vers rappellent les poèmes italiens en *ottava rima;* il se vante d'avoir brillé dans les joutes poétiques. Le prêtre Jean Pujol, du diocèse de Mataró, célèbre en trois chants *la Bataille de Lépante* avec la foi d'un chrétien et la vulgarité d'un rimeur incapable de s'élever jusqu'à l'épopée. Il invoque les Muses, filles de Jupiter, et se flatte que ses vers d'inégale mesure vivront autant que le Soleil. Cervantes a consacré quelques lignes immortelles à cette journée fameuse dont il fut un des héros et qui méritait d'être chantée par un poète épique.

Le troisième nom, et le plus connu, de cette période de décadence, est celui de Vicente Garcia, toujours populaire en Catalogne, où il est généralement appelé le curé (*rector*) de Vallfogona. La vie de cet ecclésiastique de joyeuse mémoire est émouvante comme un drame. Il vécut un peu plus de quarante ans (1580-1623). Arraché à sa cure, moins par l'ambition que par la curiosité, il connut les passions et les intrigues d'une cour misérable, celle de Philippe IV. Au moment où le dégoût des grandeurs venait de le rendre à sa paisible retraite, il mourut à l'improviste des suites d'une tentative d'empoisonnement. On ne se douterait pas, en lisant les vers faciles de ce gai compagnon, qu'il eût des ennemis implacables : son talent peu commun le portait vers une sorte de lyrique cynisme; mais la gaudriole n'exclut point une certaine mélancolie : c'est l'alliance singulière de ces deux élémens en apparence incompatibles qui fait son originalité. On l'a comparé à l'archiprêtre de Hita et à François Rabelais. C'est, en vérité, abuser de la comparaison. Ces trois hommes de valeur si distincte n'avaient de commun que le caractère sacerdotal et une manière peu classique de porter la soutane et le petit collet. Vicente Garcia, bien doué par la nature, fut un improvisateur heureux, d'une imagination riante, d'une philosophie un peu mondaine pour son état, mais honnête homme au fond. Il se gâta au contact des poètes courtisans. Son bon ami, Lope de Vega, ne pou-

vait lui donner des leçons de goût ; mais il pouvait lui apprendre à respecter sa langue. Les puristes catalans ne sont pas trop sévères en reprochant au plus illustre des poètes catalans, au plus populaire surtout, d'avoir faussé l'instrument sur lequel il chantait avec plus de verve que de moralité. Ils lui passeraient ses grivoiseries si le vocabulaire et la syntaxe du spirituel recteur ne se ressentaient beaucoup trop de son long séjour en Castille. Il faut ajouter, comme circonstance atténuante, que, depuis la renaissance littéraire, la sévérité des lois de la versification provençale, dont un troubadour Catalan, Ramon Vidal de Besalú, a compilé le code, avait cédé aux libertés de la poésie italienne et castillane, qui tendaient à substituer l'à-peu-près de l'assonance aux rigoureuses exigences de la rime. On ne saurait trop insister sur les suites fâcheuses de ces licences qui ont ouvert l'arène poétique à des milliers d'improvisateurs vulgaires. La mémoire du curé de Vallfogona a été glorifiée et réhabilitée par un romancier catalan contemporain, M. Joseph Feliu et Codina, auteur correct et intéressant de quelques récits populaires sur des sujets nationaux.

III. — LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE CONTEMPORAIN.

Si l'Espagne possédait une histoire littéraire, comme la France et l'Italie, l'histoire de la littérature espagnole n'en serait pas encore à la période des essais. Cette tâche, aussi ardue que belle, demande mieux que des bibliographes comme le patient et judicieux Ticknor, ou des professeurs voués à la rhétorique, comme le laborieux déclamateur Amador de los Rios, dont la pesante exposition s'arrête à la renaissance. Dans l'espèce, la bibliographie ne sert qu'à préparer le travail de l'historien, qui ne consiste point à dresser un catalogue ou à classer des manuscrits. Les bibliothécaires et les paléographes de profession peuvent bien amasser des matériaux pour l'histoire, mais ils savent rarement l'écrire. Les érudits qui ne sont qu'érudits se condamnent au rôle utile, mais subalterne, de maçons. Les lettres catalanes comptent un certain nombre de compilateurs dont les travaux confus de bibliographie, de biographie et d'histoire littéraire, auraient grand besoin d'être débrouillés par un savant littérateur. La Catalogne proprement dite doit beaucoup à l'honnête compilation du bon évêque Torres Amat (1836), continuée avec plus de zèle que de succès par le chanoine Corminas (1849). Ces deux recueils rendent inutiles les maigres essais de Ballot et de Salat. Valence est riche et justement fière des travaux de trois biographes et bibliographes d'un vrai mérite : Rodriguez, Ximeno et Fuster. Ce dernier, qui était relieur de profession, n'est pas le moins savant des trois. Ce diligent compilateur aimait par-dessus

tout son pays natal, comme Pers y Ramona, tailleur de son métier, que la passion des lettres arracha à son établi, et qui a eu l'honneur d'être le premier historien de la littérature catalane (1857). Les îles Baléares possèdent aussi deux recueils estimables, celui de Bover, compilateur laborieux et fécond, et celui du diligent imprimeur et publiciste Fabregues, spécialement consacré aux écrivains de Minorque. A tous ces répertoires il faut joindre les deux bibliothèques d'auteurs aragonais du docte Latassa, dont l'usage a été rendu facile par le lumineux index du savant bibliographe et paléographe M. Toribio del Campillo, qui est aussi un judicieux critique et un correct écrivain. On voit que les matériaux ne manquent point pour la mise en œuvre. Ce qui en faciliterait l'emploi, ce serait un répertoire général de tous les imprimés et manuscrits en langue catalane. Ce travail a été fait par un homme d'une compétence rare en ces matières, M. Mariano Aguiló, et couronné par la Bibliothèque nationale de Madrid; mais il n'a point été imprimé. Quand il le sera, l'histoire des lettres catalanes sortira peut-être des limbes, et si sobre et concis que se montre l'historien, il aura bien du mal à rendre justice à tant d'auteurs en tous genres dont la plupart sont ensevelis dans un injuste oubli.

Tout autre sera la tâche de celui qui entreprendra de tracer le tableau de la littérature contemporaine. Comme elle ne comprend pas moins de cinq cents auteurs, et que l'embarras du choix n'est pas difficile, il devra se résigner à jeter par-dessus bord une bonne partie de la cargaison et réduire l'équipage à beaucoup moins d'un quart, et il restera encore trop de lest. Un académicien espagnol, qui n'a point peur des gros ouvrages, a dû faire ces réflexions en compilant avec un soin scrupuleux et une patience angélique un énorme volume à grand format, d'un peu moins de 800 pages, un vrai missel, sous ce titre : *Histoire de la renaissance actuelle des lettres dans les pays de langue catalane* (*Catalogne, Valence, îles Baléares*). Et, pour que rien ne manquât à ce volumineux répertoire, il y a joint vingt-cinq portraits, une carte d'Espagne où sont marquées les provinces du parler catalan, un catalogue complet des auteurs dramatiques et de toutes les pièces de théâtre, plus un index historique des écrivains et poètes catalans du XIXe siècle; le tout précédé d'un avant-propos relativement bref, et d'une pompeuse introduction de bien près de cent pages. Rien de plus consciencieux, de plus fidèle, de plux exact que le massif ouvrage de M. Francisco M. Tubino, un peu bien lourd et prolixe, mais impartial, indulgent, facile à tous les mérites; bref, un panthéon libéralement ouvert à tous les dieux, à tous les saints de tout ordre et de toute taille, si bien que ce temple provisoire de l'immortalité viagère n'a qu'une lointaine ressemblance avec le temple du goût.

Qui sait si l'auteur de cette grosse construction, — il est de l'Académie des beaux-arts, — n'a pas cédé à l'intention malicieuse d'enterrer tout vifs tous ces illustres qu'il fait semblant de recommander à la postérité? En tout cas, cette exhibition de littérateurs est moins un musée de choix qu'une exposition banale où les classiques et les indépendans sont indistinctement reçus. Il n'est point facile de choisir dans le tas, tant la collection est confuse. C'est proprement une cohue, un pêle-mêle. Quand on a parcouru avec un tel guide ces trop riches galeries, il n'y a que de l'à-propos à se rappeler le vers de Martial, jugeant sincèrement ses trop nombreuses épigrammes : « Il y en a de bonnes; il y en a de passables; la plupart ne valent rien. » Telle est l'impression exacte du lecteur patient qui a eu le courage de suivre jusqu'au bout le chroniqueur officieux de la renaissance catalane. Si dur à lire qu'il soit, ce livre a cela de bon qu'il fait penser; et c'est une justice à rendre au compilateur de tant de faits, que son impartialité laisse le champ libre à la critique. Excellent juge d'instruction, il a formé un dossier où l'on voudrait seulement un peu plus d'ordre et un peu moins de diffusion, un peu plus de netteté et des conclusions plus précises. C'est peut-être beaucoup exiger d'un auteur qui fait à peu près abnégation de son jugement.

Ni la conciliation, ni l'esprit d'éclectisme ne sont de mise quand il s'agit d'intérêts aussi graves que ceux qui sont inhérens à la question catalane; question où l'Espagne intervient autant pour le moins que la Catalogne, s'il est vrai, comme rien ne défend de le croire, que celle-ci caresse toujours le rêve doré d'une autonomie nationale et d'une reconstitution politique qui auraient pour effet de faire de Barcelone la capitale des quatre provinces qui sont aujourd'hui autant de fractions administratives de l'ancienne principauté. Pour que cette chimère prît corps, Girone, Tarragone et Lérida devraient abdiquer et reconnaître la suprématie de l'ancienne cité des comtes-rois d'Aragon; ce qui impliquerait le retour pur et simple à l'état de choses qui disparut à la suite du mariage de Ferdinand, roi d'Aragon, avec Isabelle, reine de Castille, ou tout au moins le rétablissement des privilèges qui furent abolis lors de la prise de possession du trône d'Espagne par les Bourbons de France. Dans les deux cas, il faudrait revenir en arrière, reculer jusqu'au XVe siècle ou jusqu'au XVIIIe, par un mouvement intempestif de réaction qui serait à coup sûr un anachronisme, une protestation tardive contre les faits accomplis, et en même temps une négation du progrès, une révolte contre l'histoire, à laquelle il paraît difficile d'infliger un démenti. Tel paraît être pourtant l'idéal, ou mieux, le programme des catalanistes décidés à refaire leur patrie. « La Catalogne aux Catalans » est une formule qui ne

les satisfait point. Non-seulement ils voudraient s'affranchir de la tutelle de l'Espagne, de la Castille, comme ils disent, opposant en toute occasion l'élément catalan à l'élément castillan; mais ils prétendent ne rien souffrir en Catalogne qui ne soit purement et foncièrement catalan; car tout ce qui n'est point d'origine catalane, ils le tiennent pour étranger. Cet étroit provincialisme, exclusif et intolérant, ne peut manquer de transformer à bref délai la prétendue renaissance en inévitable avortement. Comment un peuple qui n'a pas su conserver intacte sa nationalité se ferait-il une nationalité nouvelle, de toutes pièces, en éliminant et proscrivant tout élément hétérogène? En faisant table rase de la tradition, de l'atavisme, des influences séculaires du milieu, une pareille utopie ne se pourrait concevoir qu'en admettant l'hypothèse des générations spontanées; car ces rêveurs ont oublié que le passé est irrévocable, et que, selon la remarque d'un grand historien, *præterita magis reprehendi possunt quam corrigi*. En supposant même que les quatre provinces actuelles de la Catalogne fussent unies, unanimes; en admettant que les anciens royaumes des Baléares et de Valence fissent cause commune avec elles, qui oserait garantir une fortune durable aux pays confédérés de langue catalane? Il faudrait s'isoler pour vivre, et quelle serait la civilisation issue d'un pareil isolement? Et comment faire abstraction, non-seulement du passé, mais des mille influences qui font que les peuples voisins se pénètrent mutuellement par toute sorte de communications, de transactions incessantes? Quand même les catalanistes intransigeans seraient sûrs de pouvoir compter sur le concours douteux des grandes cités catalanes et sur l'adhésion peu probable des Valenciens et des Baléares, ils ne gagneraient rien à se séparer de l'Espagne. Castillane ou non, la nationalité espagnole existe en réalité, tandis que la nationalité catalane n'est qu'un mythe. Cette haine puérile de l'élément castillan s'étend jusqu'aux corps savans et littéraires. Les catalanistes purs, à cheval sur les termes, reconnaîtront à la rigueur une académie espagnole, mais une académie castillane, jamais, bien que le castillan soit l'organe des diverses académies qui résident à Madrid. Tel puritain du catalanisme répudiera tous les ouvrages qu'il a eu le malheur ou la faiblesse d'écrire en espagnol, non, mais en castillan, et ne reconnaîtra comme authentiques et légitimes que ceux en langue catalane. Voilà où en est aujourd'hui le fanatisme des sectaires bornés qui oublient que l'histoire contemporaine a fait justice de l'outrecuidante devise : *Italia farà da se*. Si l'expérience des siècles n'enseignait point la prudence, à quoi donc servirait l'histoire?

Les plus avancés, sinon les plus éclairés, font bon marché du passé; et, avec une confiance égale à leur ignorance, ils s'ima-

ginent que la Catalogne recouvrera son indépendance et son autonomie par les bienfaits de cette franc-maçonnerie sans rites, non sans convoitises, connue sous le nom cosmopolite d'Internationale. Au prix d'une crise formidable, ils achèteraient volontiers la satisfaction de voir leur rêve réalisé n'importe comment. Les utopies socialistes et communistes ont fait beaucoup de chemin et beaucoup de mal parmi les classes ouvrières de la Catalogne, tandis que la plupart des populations rurales sont arriérées de trois siècles, et toujours prêtes à soutenir la réaction carliste. On sait le rôle qu'elles ont joué dans les guerres civiles de ce siècle, sous la double influence du fanatisme royaliste et religieux.

Ces dissentimens entre catalanistes font la partie belle aux Catalans qui ne rougissent point de se reconnaître Espagnols, sans se croire tenus de professer une sainte horreur pour les lions et les tours de Castille. Tout en aimant très fort la Catalogne, ils ne donnent pas dans la manie d'évoquer à tout propos les aventures militaires des anciens comtes-rois et les barres sanglantes d'Aragon. Il en est même qui ne craignent point de confesser que le retour au moyen âge ne serait pas précisément le retour à la liberté et au progrès; avec raison, car le conseil tant vanté des Cent, dont on rappelle sans cesse le souvenir, était une assemblée bourgeoise dont l'esprit mercantile ne se tournait pas naturellement vers la démocratie. Parmi ces sénateurs marchands, commerçans, armateurs, qui ne voyaient rien au-delà de Barcelone, représentans d'une oligarchie jalouse, privilégiée, intolérante, hostile à l'étranger, pas un seul n'eut l'âme d'un de ces prévôts des marchands des grandes villes de France ou des Flandres qui, sans sortir de l'enceinte de leurs communes, préparaient un état de choses qu'ils ne devaient pas voir. Rien de plus étroit que cette politique de clocher, qui a tant contribué à l'isolement de la Catalogne après son annexion à l'Espagne. Peut-être que l'unité catalane aurait une autre valeur si le peuple, qui n'était rien, avait compté pour quelque chose. Éclairé sur ses droits et sur ses devoirs, mis hors de tutelle, émancipé en un mot et devenu majeur, il ne serait pas aujourd'hui l'espoir de la réaction et de l'anarchie, auxquelles il a tour à tour donné des arrhes, et l'épouvantail des esprits pacifiques et modérés qui l'ont vu à l'œuvre les jours d'émeute et aux mauvais temps de la guerre civile. On connaît les prouesses du couteau catalan et les exploits des miquelets. Tous les chefs de bande qui ont terrorisé la Catalogne en pleine paix n'avaient pas la noblesse chevaleresque de ce Roque Guinart, immortalisé par Cervantes comme un capitaine de brigands généreux et gentilhomme.

Ce n'est pas sans motif que les hommes prévoyans d'un pays si divisé s'inquiètent des mauvais fermens qui travaillent la masse

ignare et grossière, et des agitateurs qui cultivent et exploitent les basses passions de la plèbe, en répandant sans honte ces écrits populaciers qui n'ont de nom dans aucune littérature. Le jour où ces prédications de carrefour auront porté leurs fruits, la noble cité de Barcelone, centre principal de cette vile propagande, verra disparaître les admirables monumens d'un glorieux passé, et la façade de l'hôtel de ville, les deux statues de marbre qui semblent veiller sur les riches archives de la couronne d'Aragon : le roi conquérant et le premier des conseillers.

Ni les conservateurs, ni les orthodoxes ne sauraient contempler avec indifférence les progrès sensibles de ce travail latent de fermentation profonde et intense dont la restauration littéraire a été la cause indirecte, occasionnelle, mais très efficace. *La Voix de Montserrat*, dont le titre indique assez la couleur, se plaint vivement au nom de la foi, comme le grave *Diario de Barcelona*, une des plus anciennes et des meilleures feuilles de l'Espagne, proteste, au nom de la raison, contre les théories échevelées du *Diari catalá*, dont les prétentions insolentes sont venues à la suite des doléances déclamatoires de quelques périodiques, purement littéraires à leur origine, qui ont fini par s'inoculer le virus rabique de la politique ; l'effet ne peut en être conjuré que par la contre-inoculation du patriotisme, autrement fécond que l'esprit de clocher, soit qu'on l'appelle provincialisme ou catalanisme.

Il semble que tous les partis devraient s'entendre sur ce mot sacré et désarmer au nom de la patrie. Loin de là ; c'est précisément ce mot qui les divise le plus, qui fomente et envenime les haines. Les uns ne veulent d'autre patrie que la Catalogne, sinon telle que la firent les rois d'Aragon, comtes de Barcelone, du moins telle qu'elle était avant Philippe V, vengeur prédestiné de la maison d'Anjou, dont il portait le nom. Les autres se contenteraient, au besoin, d'une petite patrie dans la grande ; mais ils n'entendent point que la Castille se substitue à l'Espagne pour tyranniser la Catalogne. Ceux-ci, indépendans et autonomistes purs, demandent tout simplement la séparation ; ceux-là, séparatistes d'une autre manière, désirent que la Catalogne, état libre, entre dans une fédération de toutes les provinces de la Péninsule, qui formerait l'union ibérique, sous le nom d'états-unis espagnols. De tous les dissidens, — on pourrait dire de tous les prétendans, — ce sont peut-être les plus raisonnables : ils conçoivent que la Catalogne ne soit pas seule au monde et consentent à ne point la confondre avec l'univers. Les plus positifs comprennent parfaitement que l'histoire ne recommence point et acceptent l'état présent des choses, à savoir la Catalogne province de l'Espagne, quelle que soit d'ailleurs la forme du gouvernement espagnol. Tels sont, en somme, les

principaux partis, sans tenir compte des nuances. Point d'unité, point d'union, point de tendances communes, aucune entente; par conséquent, point de force réelle. En un jour de crise, ce serait l'anarchie.

Comment une littérature pourrait-elle naître viable, croître et se développer en un pareil milieu et dans de telles conditions? Il y faudrait un concours de volontés, d'aspirations, de sympathies dont il est impossible de discerner les germes. Les théoriciens purs, les idéalistes qui espéraient que le rétablissement des jeux floraux pourrait servir à régénérer la langue et les lettres catalanes, n'ont pu s'entendre sur les voies et moyens. Les uns tiennent pour l'archaïsme, les autres pour le néologisme, et les éclectiques, pour un système mixte qui ne satisfait personne. C'est ainsi que la discorde s'est glissée dans le camp académique, parmi ces hommes graves et sérieux qui ont blanchi dans les archives, les bibliothèques, les chaires du haut enseignement, bref dans les asiles des lettres, et qui avec tout leur mérite n'ont pu fonder la république littéraire qui devait réconcilier tous les partis. Mainteneurs des jeux floraux restaurés, maîtres en gay sçavoir, lauréats des concours annuels, poètes et prosateurs, journalistes et publicistes, catalanistes de toutes nuances, mécréans et dévots, forment un orchestre discordant, un concert cacophonique, où dominent les sons aigus et les notes criardes.

Le malheur ne serait pas sans compensation, si de ce charivari sans précédent dans l'histoire littéraire était sorti un vigoureux satirique ou seulement un bon critique, pour rappeler tous ces instrumentistes au diapason et à la mesure. Il y a là une place à prendre. et c'est peut-être la seule qui ne soit pas prise. Encore n'est-il pas bien sûr que la satire et la critique puissent réparer le mal qui a été fait. Voilà qui explique assez bien et l'avortement prématuré de la renaissance catalane, et l'énorme compilation du consciencieux M. Tubino. Le moyen d'écrire une partition raisonnable au milieu de ce vacarme littéraire, de ce débordement de vanités et de préjugés contradictoires? On a beau être membre de l'Académie des beaux-arts, il n'y a point d'art capable de dominer ce désordre, ni de *fiat lux* qui puisse débrouiller ce chaos. Si l'histoire se souvient de cette épidémie singulière, qui dure depuis plus de quarante ans, avec des rémissions et des paroxysmes, elle dira sans doute que les Catalans ont failli compromettre leur solide réputation de bon sens et d'esprit pratique, en persévérant avec une obstination malheureuse dans une entreprise sans cause comme sans issue, injustifiable pour mieux dire, intempestive et déraisonnable. Car, enfin, de quoi s'agit-il pour les paladins désunis de cette nou-

velle croisade? De ressusciter un passé irrévocable; de refaire une langue atteinte dans sa vitalité avant même la renaissance, frappée de paralysie depuis près de deux siècles, atrophiée, dénaturée, pervertie par le contact ou l'influence d'autres langues plus vivaces, dominantes et florissantes, possédant un état civil et une littérature vivante, ayant subi, en trois mots, une dégénération à peu près incurable.

Téméraire à première vue, la tentative est condamnée par l'examen des faits. Ni les archaïstes, ni les néologistes, ni les éclectiques ne parviennent à s'exprimer en catalan. Les uns écrivent une langue démodée, vieille de quelques siècles; les autres, un baragouin antilittéraire, et les autres, un idiome de convention, qui a besoin d'être traduit et qu'il est malaisé de traduire. Si l'organe fait défaut à la pensée, comment la pensée deviendrait-elle accessible et transparente? Et qui ne sait que, pour bien parler et bien écrire, il est indispensable de se servir d'un instrument de précision? Tel, qui a plus de savoir que de discernement, affecte de s'exprimer comme un revenant du XVe ou du XVIe siècle, ce qui n'est pas le meilleur moyen d'être compris du XIXe. Tel autre travaille en mosaïque, et il faut être bien savant et bien patient pour sentir tout le mérite de son travail de marqueterie. Tel, enfin, démocratise la langue jusqu'à l'encanailler, qui ne semble pas comprendre que la vulgarité, la platitude et la grossièreté ne sauraient charmer que la populace; comme si la littérature devait se faire toute à tous, jusqu'à plaire aux harengères et aux débardeurs du port! Et les poètes, qui surabondent en Catalogne, la moins poétique sans contredit des provinces espagnoles, comment s'arrangent-ils de la langue des dieux? Comment traitent-ils les Muses et les Grâces? Quelques-uns avec un respect puéril; la plupart avec un sans-gêne absolu, comme une fille de brasserie; les uns et les autres, sans inspiration, sans mission, sans mandat, versifiant pour versifier, en dépit d'Apollon et de Minerve. On les compte par centaines, et il n'y en a pas dix qu'on puisse citer; il n'y en a pas deux qu'on puisse traduire. De même pour les pièces de théâtre, qui dépassent un millier, et dont une douzaine tout au plus supporte la lecture. Hélas! les catalanistes ne justifient que trop le mot profond du philosophe castillan: *La mucha fertilidad no llega á madurez.* Pressés de produire pour attester leur vitalité, ils ont fait la moisson avant les semailles; et, faute d'avoir pris le temps pour collaborateur, ils ont improvisé hâtivement des œuvres mort-nées. Combien d'avortons pris pour des chefs-d'œuvre! Et qu'importe cet immense avortement aux enragés patriotes qui se persuadent qu'en un quart de siècle une province peut montrer sa capacité à redevenir nation, en se fabriquant de toutes pièces un art, une littérature, un

théâtre, un Parnasse peuplé de poètes du sommet à la base, en attendant la nationalité restaurée? Comment la manie de l'esthétique qui depuis quelques années agite l'Espagne a-t-elle pu s'emparer d'une race peu préparée à vivre d'idéal, et infiniment plus raisonnable que sensible? Cette tendance à sortir de sa nature n'a jamais été un symptôme de bon augure pour la santé mentale. Il est à craindre que l'épidémie ne dégénère en endémie.

Parmi les causes qui ont détourné du but le courant des esprits novateurs et rénovateurs des lettres catalanes, l'ambition poétique est peut-être la principale. De très bonne foi, avec une confiance enfantine, une troupe innombrable de rimeurs s'est mise à l'ouvrage, versifiant sur tous sujets et en toutes mesures, comme un musicien qui s'essaie en tous les genres sur un instrument complaisant et docile à ses caprices. Aussi n'est-ce point la variété qui manque : il y a de quoi contenter tous les goûts, pourvu que les curieux ne soient pas trop délicats. Ce qui manque à peu près absolument, c'est l'originalité qui vient de la nature, et que ne confèrent point les récompenses fleuries, libéralement distribuées par le consistoire des mainteneurs. On a beau parcourir les recueils de choix, les plus belles anthologies, en un mot, le livre d'or des poètes ou troubadours catalans, il n'y a point dans tous ces bouquets poétiques, si artistement composés, la plus petite immortelle, un de ces chants qui traversent les âges comme l'ineffable expression du cœur et de l'âme. Point de ces vers ailés qui volent au but comme une flèche d'or du dieu des poètes. La plupart sentent le programme du concours et le manuel poétique. La fleur naturelle, décernée au premier prix, n'a pu prévaloir sur l'églantine d'argent et la violette d'or distribuées avec une libéralité sans pareille. Comme au collège, il y a beaucoup trop de nominations, de mentions honorables et de prix d'encouragement. Il est naturel que les talens poussent dru sous cette pluie fécondante. Les jardiniers des jeux floraux s'entendent à manier l'arrosoir ; de leur pépinière les poètes éclosent à foison. De là tant de versificateurs en tous genres, tant d'artisans de la rime qui s'efforcent en vain et s'évertuent à remplacer le naturel et la grâce par l'artifice et l'imitation servile ; ils tombent presque tous dans le métier. Si le poète est tel que l'a défini Platon, n'allez pas le chercher en Catalogne ; vous ne le trouverez pas davantage dans les autres pays de langue catalane. Vous y trouverez en revanche, des ménestrels, des ménétriers pour mieux dire, adroits à manier la flûte pastorale, le tambourin, le galoubet, la guitare et la mandoline, voire la lyre ou la harpe, quand ils ne vont pas jusqu'à emboucher le clairon guerrier et la trompette épique. Beaucoup sont d'excellens instrumentistes, faisant vaillamment leur

partie dans ce vaste concert, où le nombre innombrable des exécutans défie la direction du plus habile chef d'orchestre. Il avait peut-être raison, ce professeur officiel de langues romanes, qui, voulant démontrer l'utilité des patois, déclarait sans rire qu'ils peuvent servir excellemment d'instrument aux facultés poétiques de ceux qui les parlent et n'osent donner l'essor à leur talent dans une langue littéraire. Les vers patois remplaçant les vers grecs et latins, c'est là une évolution de l'idée classique qui fournirait la matière d'un nouveau chapitre à l'histoire toujours ouverte de la vieille querelle des anciens et des modernes. Dans la littérature comme dans la politique, l'imprévu est plein de charme ; et la nouvelle théorie littéraire sur la finalité des patois se peut démontrer expérimentalement. Le fait est, que dans cette armée d'orphéonistes, il en est qui versifient indifféremment en castillan, en catalan, et à l'occasion en patois provençal, avec un égal succès. De ce nombre est M. Victor Balaguer, poète, historien, publiciste, auteur comique et tragique. Cet ancien ministre du roi Amédée, revenu aujourd'hui au pouvoir, a fait l'apologie et le panégyrique des patois espagnols en prenant séance à l'académie espagnole où il a été reçu par le virtuose de la parole, M. Castelar, qui l'a couronné de fleurs et loué en prose poétique de manière à lui faire oublier la férule de M. Amador de los Rios, qui l'avait reçu à l'Académie de l'histoire, en répondant avec réserve et froideur à un éloge panaché de la littérature catalane, à laquelle il a fait lui-même une place plus que modeste dans sa volumineuse *Histoire critique de la littérature espagnole*. De toutes ces pièces d'éloquence, il appert que les académies de Madrid récompensent les écrivains d'origine catalane des services par eux rendus aux lettres castillanes, et qu'ils y sont reçus quoique Catalans.

On voit que la muse des auteurs cosmopolites, dont M. Balaguer est le chef, est bonne fille et d'humeur accommodante. Plus fiers et plus jaloux sont les purs et les archaïstes : les premiers ne traitent que des sujets catalans et rejettent sans merci tout mot suspect, toute locution douteuse, employant une forme toute personnelle, mystérieuse et cabalistique ; les autres, de peur d'introduire dans leurs laborieuses compositions des élémens hétérogènes, poussent l'amour de l'archaïsme jusqu'à calquer servilement les anciens troubadours. Ce sont des revenans qui, avec beaucoup de savoir et peu de goût, ne ressemblent guère à leurs modèles. L'anachronisme systématique fausse toute théorie littéraire, et le retour au moyen âge ne peut être qu'un mouvement régressif, le contraire du progrès.

Pourquoi la jeunesse dorée de Barcelone, qui affecte de se proclamer catholique, a-t-elle misérablement échoué dans sa ridicule croisade contre la maintenance des jeux floraux, qu'elle accu-

sait de timidité et d'impuissance? Évidemment par son attachement intempestif à des opinions rétrospectives et à des préjugés rances; de même que les démocrates intolérans, par l'ignorance et le mépris de la tradition. Les partis extrêmes tendent visiblement à s'émanciper, à se soustraire à l'autorité centrale; mais en s'efforçant de secouer le joug de Madrid, la tyrannie castillane, comme on dit là-bas, les uns sont dévoués à la papauté, et les autres à la commune. Noirs et rouges obéissent à des tendances contraires et à des passions véhémentes. Dans ce conflit, les modérés, impuissans malgré leur sagesse, se voient honnis et conspués par les intransigeans. Tel est le milieu. Tous les efforts individuels les plus méritoires ne sauraient aboutir sans un concours de forces vives qui n'existe point. Indépendamment de la division des partis et des prétentions locales, il n'y a que trop de tiraillemens dans les principaux centres littéraires, et particulièrement dans le plus actif, où toute sorte de préoccupations mesquines, soit dans les livres, soit dans les feuilles quotidiennes et périodiques, trahissent cette diathèse grave et incurable, si heureusement définie par Martial, *provincialium rubigo dentium*. Comme s'ils étaient en proie à l'odacisme de la rage, les polémistes se mordent à belles dents en attendant que la décentralisation soit un fait accompli, et que la centralisation recommence sous une autre forme.

Grande, riche et belle ville, glorieuse de son passé, Barcelone n'aspire point à descendre, loin de là; mais elle n'a pas encore su reprendre le rang d'une cité capitale des lettres. Peut-être n'y remontera-t-elle qu'en élargissant un peu plus son horizon par une conception moins étroite de la commune et de la province, et par une vue plus nette des nécessités présentes. Si l'initiative de la restauration littéraire lui appartient sans conteste, si elle a donné l'exemple et produit des modèles en plus d'un genre, il faut reconnaître, d'autre part, que la direction du mouvement lui échappe, et qu'au lieu de l'ordre qui fonde, l'anarchie inféconde tend à s'établir dans son sein en permanence. Les procédés révolutionnaires deviennent trop familiers à ces littérateurs militans et entreprenans qui ne semblent douter de rien, et qui se figurent que les poètes et les écrivains s'improvisent comme les généraux en temps de révolution. Ce sont ces sans-culottes de la moderne littérature catalane qui la compromettent gravement, en attendant qu'ils la ruinent; car l'entreprise, sagement commencée il y a une quarantaine d'années par des hommes sérieux et modestes, après avoir progressé avec lenteur, est lancée depuis deux ou trois lustres sur une pente qui l'entraîne fatalement à la liquidation ou à la faillite. C'est un de ces cas pathologiques qui se terminent sans faute par la mort, à moins d'une réaction imprévue dans le sens de la vitalité normale. Fonder des sociétés pour l'ex-

ploration des lieux remarquables, pour la découverte et la conservation des monumens, pour la recherche et l'impression des documens, pour la collection des chants populaires, des vieilles légendes, bref, pour la restauration des antiquités ou des antiquailles nationales, rien de mieux; si ces associations, patriotiques en somme, peuvent se soutenir et durer un peu plus que tant de feuilles éphémères, qui n'ont pas laissé trace de leur passage parce que rien ne les appelait à naître. Permis de faire encore tout ce qui se peut raisonnablement pour donner vie et durée au théâtre, aux beaux-arts, aux belles-lettres, en vue de satisfaire une ambition nationale aussi légitime que louable. Ce sont là de nobles efforts. Mais ce qui paraît moins raisonnable, s'il faut le dire, c'est cette fièvre de production hâtive qui encombre le marché et qui assimile l'art et la littérature à une industrie. Ville de fabriques où domine la population ouvrière, Barcelone compte nombre d'ateliers où le travail littéraire ressemble beaucoup trop à la fabrication de la toile et des meubles. La littérature démocratique et populaire est aux mains de manœuvres pleins de foi et d'inexpérience qui travaillent à la diable, comme des illettrés. Stérile fécondité qui se chiffre par un peu moins de six cents auteurs et plus de mille pièces de théâtre. Cette rage de produire tant de choses absurdes, insignifiantes ou plates se pourrait comparer à une de ces fièvres éruptives de caractère épidémique contre lesquelles l'inoculation ne peut rien. La vaccination littéraire a propagé la contagion à un tel point que les principales villes de Catalogne, réveillées de leur antique quiétude par l'exemple de Barcelone, rappellent la folie des Abdérites, si spirituellement décrite par Lucien. Pour parler sans détour, l'œuvre laborieuse de la renaissance catalane, gravement compromise par la division malheureuse des partis politiques et religieux, détournée de son but par les imprudences des impatiens et des présomptueux, dénaturée misérablement par les enfans perdus de la muse prolétaire, déshonorée par les sottises de la basse bohème des lettres, tourne depuis quelque temps à la mascarade. Jugement dur, mais vrai.

A cette agitation en pure perte, comparable aux folies du carnaval, ceux-là seuls pourraient mettre un terme qui prirent jadis l'initiative et la direction du mouvement. Rude tâche, par ce temps de folles licences, où l'égalité démocratique tend manifestement à porter toujours plus bas le niveau des esprits, comme si l'abaissement collectif était une condition nécessaire de fraternité et de concorde; comme si l'élite des intelligences ne devait pas maintenir, conserver, perpétuer en pleine démocratie une aristocratie sans titres, une noblesse sans privilèges et cette tradition de haute culture, sans laquelle les peuples ne sont que des agglomérations passibles de la

statistique. « La Catalogne aux Catalans » est sans doute une formule exacte et légitime, compatible avec l'unité nationale; car enfin, de par l'histoire et la géographie politique, les Catalans sont Espagnols, malgré leur antipathie pour la Castille; mais une autre formule, non mois juste et vraie, est celle-ci : « La littérature aux lettrés; la science aux savans; l'art aux artistes. » Les Latins, si souvent cités, avaient dit cela en vers et en prose : *Quam quisque norit artem, in hac se exerceat. Tractent fabrilia fabri.* Les Catalans, qui ont un nombre infini de proverbes, devraient mettre ces deux-là dans leur collection. La patrie catalane, la petite patrie, comme ils disent, n'oblige point ses enfans à faire des tours de force ou des prodiges d'esprit pour montrer la plus grande variété d'aptitudes en un temps donné. Le génie d'une race a beau s'évertuer; il ne saurait se développer que selon sa nature. Ni l'orgueil, ni l'ambition, ni la plus sainte envie de réparer le temps perdu par une éclatante revanche ne le changeront point. Chasser le naturel, quelle folie! Prétendre le forcer, quelle sottise! Donner sa note dans le concert des lettres, et surtout la donner nette et claire, rien de mieux; mais aspirer à remplacer l'orchestre et à exécuter à soi seul une symphonie, un concert, c'est le propre d'un virtuose dépourvu de raison.

Les hommes de talent qui ont inauguré bien modestement cette innocente restauration, qui a pris depuis des allures révolutionnaires et anarchistes, s'alarment à bon droit de ce mouvement tumultueux, de ces convulsions épileptiques, faussement considérées comme des manifestations d'une vitalité puissante par les progressistes à outrance, partisans systématiques de l'agitation quand même. Ni Rubió y Ors, ni Mariano Agniló, ni Antonio Bofarull, ni Gerónimo Rosselló, ni quelques autres dont le nom signifie quelque chose, ni Balaguer lui-même, malgré ses incertitudes et variations, en un mot, pas un de ces hommes de mérite et de labeur qui composent la pléiade catalane, à laquelle manque l'honnête et savant Manuel Milá y Fontanals; pas un de ces littérateurs distingués n'a donné des arrhes sérieuses au parti insensé, et tous les jours grossissant, qui voudrait éliminer de la Catalogne tout ce qui n'est pas foncièrement catalan, comme si la Catalogne, qui n'est en définitive qu'une province, était un pays sans frontières ni voisins. Ces patriotes bornés et fanatiques n'ont pas tenu compte des bons avis, des avertissemens très sensés qui sont venus de plusieurs points de la province catalane, et en particulier de Valence et de Palma, où cette espèce de rage catalaniste a trouvé les esprits réfractaires à la contagion.

Ni les autres villes capitales, Girone, Lérida, Tarragone, ne tiennent à descendre; ni les autres pays de langue catalane ne veulent recevoir la loi de Barcelone, qui est sans contredit la ville principale, mais celle où l'on parle le plus mauvais catalan. Est-ce le refus péremptoire

d'hommage-lige à la cité comtale qui a poussé un bon nombre de catalanistes à contracter alliance avec les nouveaux troubadours du Languedoc et de la Provence? La question n'a point grande importance, en somme, mais elle est curieuse. Si les Provençaux ont manœuvré en habiles diplomates pour gagner leurs voisins; en revanche, ceux-ci ont fait preuve d'une légèreté qui frise l'imprudence. On peut s'étonner que les puritains du catalanisme, sous prétexte de confraternité latine, se soient laissé enrôler dans une croisade inoffensive à la vérité, mais évidemment tournée vers la réaction. On peut leur demander ce qu'ils faisaient au pied de la grande croix érigée en Provence au sommet du mont de la Victoire, à l'endroit même où Marius planta son trophée, après la défaite des Teutons et des Cimbres. Allaient-ils s'associer à la célébration du triomphe de la Romanie sur la Germanie, comme disent les romanistes? Qu'allaient-ils faire à la bruyante fête du centenaire de Pétrarque, où la glorification du platonique amant de Laure ne servit, en réalité, qu'à glorifier les habiles organisateurs de cette foire aux vanités? Que faisaient-ils dans ces banquets retentissans, où la coupe catalane et la coupe provençale, se croisant, inspirèrent tant de toasts d'une exubérance un peu folle? Pourquoi tant d'empressement à se produire en vers et en prose dans cette *Revue des langues romanes*, qui a mérité d'être appelée le moniteur des patois du midi et le bureau central de la poésie patoise? Est-ce que les trois recueils du *Gay sçavoir*, de *la Renaissance* et de *l'Illustration* ne suffisent plus à leur verve intarissable, sans compter les almanachs? Qu'avaient-ils besoin d'assister officiellement à l'inauguration du monument commémoratif de la bataille de Muret? Comment expliquer de pareilles inconséquences de la part des purs et des intransigeans du catalanisme? Serait-il vrai, comme le déclare en termes précis un publiciste catalan qui a gardé l'anonyme et qui a dit sous le masque, non sans amertume, les plus dures, les plus cruelles vérités à ses compatriotes, serait-il vrai qu'il y eût, vers la fin du second empire, des projets d'annexion à la France et des négociations ayant pour but d'étendre la frontière française jusqu'à l'Èbre? Peut-être que ce remaniement du traité des Pyrénées a été plutôt rêvé que conçu; mais on sait jusqu'où peut s'emporter le fanatisme provincial et l'hispanophobie. On peut s'attendre à tout des écervelés qui ont mis au concours et couronné avec grand fracas la *Chanson latine*, une sorte de Marseillaise des peuples latins, moins unis que jamais.

Le résultat final de tous ces complimens mutuels, de tous ces échanges de fleurs et de lauriers, de toutes ces embrassades cordiales, de toutes ces agapes pantagruéliques, où la poésie débordait et ruisselait comme le vin, on le connaît. La maintenance de Catalogne, classée entre celles de Provence et de Languedoc, n'a pas eu sujet de s'ap-

plaudir des décisions hautaines de la dictature provençale : nombre de poètes catalans ont fièrement décliné l'honneur de figurer dans cette sorte d'académie internationale des patois novo-latins, dont les maîtres chanteurs de Provence se sont attribué l'hégémonie. L'occasion était belle pour revenir au sentiment de la situation vraie, et la susceptibilité a servi la cause du bon sens. Les Catalans, revenus à résipiscence, ont nettement séparé leurs intérêts de ces trop aimables voisins, qui prétendaient faire campagne avec eux en s'arrogeant le commandement. Les Catalans n'ont pas voulu se prêter à cette mystification, où les rôles eussent été intervertis. En effet, si l'unité de langage n'est possible que par l'extinction des dialectes, comment pourrait-on l'obtenir par la fusion des patois, qui ne sont que des restes de dialectes éteints? Le catalan, tel qu'il est parlé présentement, ressemble plus ou moins à l'ancien, tandis que l'idiome de convention à l'usage des *félibres* ne rappelle que de très loin la langue savante des anciens troubadours.

Ce que les Catalans ont de mieux à faire, s'ils veulent conserver leur autonomie littéraire, c'est de continuer l'antique tradition, en empruntant au passé tout ce qui peut fortifier et corriger le présent, sans avoir la prétention de revenir en arrière, sans se figurer qu'on puisse recommencer ou improviser l'histoire. Le savoir et l'expérience feront beaucoup plus pour l'œuvre de restauration et de rénovation que l'esprit d'aventure et les regrets stériles. Ce n'est point avec des préjugés de clocher que l'on avance dans le chemin du progrès. Les plus illustres Catalans de ce siècle ont aimé tendrement leur province sans s'insurger contre la nation qu'ils ont servie et honorée, et qui se pare de leur gloire. Les noms des Puigblanc, des Capmany, des Aribau, des Balmès, des Monlau, des Cortada, des Piferrer, des Ballot, des Labernia, des Bergnes, et de quelques autres qui ont laissé un sillon lumineux dans l'histoire des lettres, ne sont point des noms d'insurgés. Et si l'on prenait un à un les promoteurs de la restauration littéraire, il serait aisé de montrer que les plus méritans sont ceux qui, au lieu de se lancer dans les aventures, ont consacré leurs doctes veilles à rendre à la Catalogne ses titres de noblesse en exhumant pieusement les documens respectables d'un glorieux passé. Sans être prophète, on peut prédire une renommée durable aux laborieux lettrés qui ont voué leur vie à faire connaître les archives de la couronne d'Aragon et à préparer les matériaux d'une bibliothèque des auteurs catalans. Dans ce mouvement de rénovation, la gloire solide appartiendra aux patriotes qui ont travaillé activement pour l'honneur de la patrie catalane, sans rechercher la popularité.

J.-M. Guardia.

LA

COLONISATION FRANÇAISE

EN TUNISIE

La France semble vouloir faire œuvre sérieuse de colonisation en Tunisie. Elle y prétend prendre sa revanche des lents tâtonnemens et des échecs coloniaux d'autrefois. Depuis cinq ans que nous en sommes maîtres, cette contrée est devenue la favorite de l'opinion publique française. Le traité du Bardo, qui y a posé le germe, encore insuffisamment développé, de notre domination, date du mois de mai 1881 et déjà un grand nombre de capitalistes français ont acheté des terres dans l'ancienne régence et s'efforcent de les mettre en valeur. La Tunisie a beaucoup d'attraits : une position superbe qui offre un développement de côtes tel qu'en possèdent peu de pays ; des golfes nombreux qui pénètrent dans les terres et qui peuvent former des ports excellens de guerre ou de commerce, une étendue de sol fertile dont la proportion à l'ensemble du territoire dépasse de beaucoup celle des autres contrées de l'Afrique du Nord ; des montagnes médiocrement élevées qui abritent les vallées et les plaines sans constituer aux voies de communication des obstacles difficilement surmontables ; la prédominance des vents du nord qui tempèrent la sécheresse de l'air et fournissent des pluies

plus régulières et plus nombreuses que dans les autres parties de la Barbarie ; le voisinage de notre Algérie, déjà assez avancée en colonisation, la proximité de la Sicile et de Malte, qui déversent à Tunis le superflu de leur population robuste, sobre et laborieuse ; voilà, certes, des conditions physiques favorables. Les conditions morales et sociales ne le sont pas moins ; une race douce, pour la plus grande partie sédentaire, n'ayant aucun goût pour les armes, habituée à la vie des villes et au travail des champs, connaissant et pratiquant comme régime habituel la propriété individuelle ; les hautes classes et les classes moyennes déjà affinées par une demi-culture, ayant du penchant pour les choses de l'esprit, se sentant attirées par nos écoles, toutes disposées, sous la réserve des opinions religieuses, à se faire nos disciples ; un gouvernement indigène, naguère très corrompu, il est vrai, mais régulièrement obéi sur tout l'ensemble du territoire, ne se heurtant nulle part, comme l'ancien dey d'Alger, à des feudataires orgueilleux, jaloux ou récalcitrans ; une administration française qui, sans prétention apparente, sans ostentation, sans bruit, s'insinue avec discrétion, mais avec fermeté et persévérance, étend une main souple et légère sur les divers services publics, les soumet peu à peu à son empreinte ; une méthode excellemment éducatrice qui agit avec ménagement, faisant entrer le temps dans ses calculs, s'efforçant de modifier le caractère d'un peuple barbare et de former son esprit par les procédés dont un homme fait usage à l'endroit d'un enfant ; comme résultat de toutes ces circonstances heureuses, une paix que rien ne trouble, une sécurité qui n'a guère à envier aux pays les plus policés, une cordialité de rapports entre les nouveau-venus, les dominateurs européens, et la grande masse des habitans. Voilà une colonie presque idéale à son début ; il semble qu'il soit possible de la constituer sans massacres, sans expropriations, sans confiscations d'aucune sorte, sans aucunes mesures artificielles qui consacrent l'oppression ou l'humiliation d'un peuple au profit d'un autre. Sauf la guerre, aussi débonnaire que courte, du 22 avril 1881 au 31 mai de la même année et la révolte de Sfax du 28 juin au 16 juillet, aucune violence n'aura marqué l'établissement de la France en Tunisie. L'histoire si variée de la colonisation n'a pas présenté encore d'origines aussi pures.

Les colons français de Tunisie, cependant, ne sont pas tous dans le contentement. Il en est qui montrent quelque mauvaise humeur. Ils auraient été déçus ; le développement de la prospérité du pays ne serait pas aussi rapide qu'ils l'espéraient. Tous leurs rêves ne se seraient pas réalisés. Cette colonie, qui a aujourd'hui cinq ans et six mois environ, ne jouirait pas de tous les avantages qu'ils se

flattaient qu'elle posséderait bientôt. Le progrès y serait lent; quelques-uns même prétendent qu'il serait complètement arrêté, et il en est qui vont jusqu'à dire que, au lieu d'avancer, la colonisation reculerait. Les terrains qui, à Tunis et auprès de Bizerte, avaient, au lendemain de l'occupation, décuplé de valeur, n'en gagneraient plus aujourd'hui ou même en perdraient. Les réformes jusqu'ici effectuées, la conversion de la dette tunisienne, la suppression des capitulations, seraient insuffisantes. La loi immobilière nouvelle, l'une des plus perfectionnées que connaisse le monde entier, ne serait encore qu'une vaine formule théorique, qui attendrait la consécration de l'application. Les impôts seraient mal assis, trop nombreux, trop touffus; il les faudrait tous transformer. Le commerce extérieur serait entravé par des droits extravagans et absurdes. Les faillites augmenteraient en nombre; l'excédent de l'importation sur l'exportation deviendrait considérable et menacerait la colonie de ruine. L'administration française, embarrassée par sa timidité et son goût pour les ménagemens, laisserait prédominer l'élément étranger. Bref, la colonisation serait dans une mauvaise voie. Certains esprits absolus iraient jusqu'à jeter un œil d'envie sur l'Algérie et regretteraient presque le régime des commissaires civils ou des bureaux arabes, des expropriations de terres, des concessions, des créations officielles de centres ou de villages, du code de l'indigénat et de toutes ces belles institutions qui ont été mêlées à la croissance de l'Algérie comme, dans une terre mal cultivée, le chiendent et les mauvaises herbes s'attachent aux racines des plantes utiles. Il se forme, à Tunis, un petit parti de l'annexion à l'Algérie. Sans aller aussi loin, la chambre de commerce de Tunis a adressé au résident général français, M. Cambon, depuis un an, diverses communications où elle demande des changemens essentiels dans l'organisation commerciale et fiscale de la contrée. Elle vient encore de publier un *Exposé de la situation économique de la régence de Tunis*, qui contient ses griefs et ses vœux.

Dans toutes les contrées, les colons sont impatiens. Ceux qui s'expatrient ou qui placent au loin leurs capitaux ont, en général, un esprit d'aventure qui apprécie mal les obstacles et s'en irrite. Les colons ressemblent aux adolescens ou aux jeunes gens qui, connaissant encore imparfaitement le monde, croient qu'ils n'ont qu'à marcher droit devant eux pour arriver promptement au but. Qu'il convienne parfois de faire des détours, de s'arrêter même et de réfléchir, cela n'entre ni dans leurs idées, ni dans leurs plans. La moindre déconvenue leur paraît venir du mauvais vouloir d'autrui. Il y a, dans les plaintes des Français résidant à Tunis, les traces de cette disposition de caractère. Il s'y trouve néanmoins

aussi quelque chose de fondé. Sans prétendre inconsidérément qu'il faille tout réformer en Tunisie, le moment est venu où il importe de modifier l'organisation économique, du moins le régime commercial de l'ancienne régence. Nous jetterons un coup d'œil sur le pays, sur ses ressources, sur son organisation, sur les ébauches de la colonisation naissante, et nous pourrons distinctement nous rendre compte de l'avenir de la civilisation française à Tunis et des mesures qui en peuvent favoriser le développement.

I.

On n'est exactement fixé ni sur l'étendue, ni sur la population de la Tunisie. Il semble que nous ayons craint, au début, d'occuper toute la contrée : l'idée de laisser entre notre nouvelle possession et la Tripolitaine une sorte de zone neutre rencontrait à Paris beaucoup d'adhérens. On se flattait qu'une certaine surface de désert laissée à l'état vague, comme les anciennes marches, assurerait le mieux la tranquillité du pays. Le projet de mer intérieure du commandant Roudaire, si énergiquement appuyé par M. de Lesseps, entretenait cette illusion. Aussi les Chotts ou lacs salés du sud furent-ils considérés comme une frontière naturelle, et Gabès, qui en forme le seuil, malgré la mauvaise qualité de ses eaux qui en rend le séjour très malsain aux Européens, fut regardé, — et il l'est encore, — comme notre poste extrême. Depuis quelque temps, on s'est avisé que nous perdions ainsi un territoire considérable, que la Tunisie s'étend bien au-delà des Chotts, que le seul moyen de pacifier les tribus nomades est d'établir chez elles notre autorité qu'elles invoquent, de les soumettre à un contrôle qu'elles se déclarent prêtes à accepter et de transporter notre garnison la plus méridionale de l'oasis insalubre de Gabès à celle beaucoup mieux placée et mieux douée qui s'appelle Zarzis et qui se trouve à une quinzaine de lieues de Gabès, au sud-est, tout près de la Tripolitaine. L'habile résident général, M. Cambon, a mainte fois proposé au gouvernement cette extension de l'occupation française; il semble que de vieilles et tenaces rancunes du ministre de la guerre, dont on n'a pas oublié les démêlés avec notre résident tunisien, fassent seules obstacle à l'exécution d'un plan aussi judicieux. On sera obligé, toutefois, un jour ou l'autre, d'établir un poste militaire près de la frontière réelle, et de même que, en Algérie, nous tenons maintenant garnison à Aïn-Séfra, tout près de l'oasis marocaine de Figuig, nous devrons porter nos avant-postes tunisiens à Zarzis, qui se trouve, par rapport à la Tripolitaine, dans des conditions analogues, avec le double

avantage d'une situation maritime et d'une grande supériorité de climat.

L'évaluation de l'étendue du sol de la Tunisie a beaucoup varié suivant les auteurs. Les uns allaient jusqu'à lui attribuer 15 ou 17 millions d'hectares, c'est-à-dire de 150,000 à 170,000 kilomètres carrés et près de 2 millions d'habitans. Il semble que ces chiffres soient exagérés, que la superficie ne dépasse pas 116,000 à 118,000 kilomètres carrés ou un peu moins de 12 millions d'hectares et que le nombre des habitans soit inférieur à 1,500,000. Cela équivaudrait à moins du quart de la surface de l'Algérie et à plus du tiers de sa population. Or, comme il y a une supériorité de genre de vie des indigènes tunisiens relativement aux indigènes algériens, on voit par ce simple rapprochement combien les conditions de notre nouvelle possession africaine l'emportent sur celle de notre plus ancienne.

Quand on veut coloniser un pays, il faut se rendre compte avec exactitude du genre précis de colonisation qui convient à la fois à la contrée soumise et à la race colonisatrice. Il y a bien des sortes de colonies; mais on peut les ramener à trois types principaux, dont les dénominations sont déjà devenues familières à tous ceux qui ont quelque connaissance de cet intéressant sujet : les simples colonies commerciales, les comptoirs, comme l'ancienne chaîne des postes portugais tout autour de l'Afrique et dans la mer des Indes, comme aujourd'hui encore Aden, Singapour et Hong-Kong; les colonies de peuplement telles que les anciennes provinces anglaises d'Amérique qui forment aujourd'hui les États-Unis, et, dans le temps actuel, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande; enfin, les colonies d'exploitation où la race supérieure dirige, élève, conduit la race inférieure, fournit les capitaux, met au jour les richesses naturelles, transforme par un état-major intelligent d'administrateurs, d'ingénieurs, de capitalistes, de commerçans, de professeurs, de contremaîtres, un pays resté longtemps pauvre faute d'initiative et de ressources matérielles accumulées chez les habitans en une contrée prospère et opulente. Les Indes, Java, les Antilles, avec des degrés différens de succès et l'application de méthodes tantôt bonnes et justes, tantôt défectueuses et iniques, offrent des exemples diversement heureux de ce genre de colonisation. Ce mot de colonies d'exploitation a toutefois choqué un certain nombre d'esprits délicats. Ils y ont vu quelque chose de répréhensible et même d'odieux. Au lieu de prendre le terme dans le sens littéral et rigoureux qui ne soulève aucune idée blâmable, ils se sont laissé pénétrer des susceptibilités démagogiques. Ils ont paru comprendre que, dans une colonie de ce genre, il y avait, selon le jargon contemporain, « une exploi-

tation de l'homme par l'homme, » ou plutôt d'un peuple par un autre. Ils n'ont pas réfléchi que l'on dit couramment, sans aucune pensée de critique, une exploitation industrielle, une exploitation agricole, l'exploitation des richesses naturelles, etc., et que c'est dans cette acception primitive et inoffensive du mot qu'on qualifie certaines colonies de colonies d'exploitation par opposition aux simples comptoirs commerciaux et aux colonies de peuplement (1). Certain auteur récent a cru faire merveille en remplaçant ce mot si naturel et si juste de colonies d'exploitation par celui de « colonies de roulement, » qui nous paraît singulièrement obscur. Quand un peuple avancé en civilisation et en richesse apporte chez un autre qui est à un degré inférieur ses capitaux et ses connaissances, il peut parfaitement mettre en exploitation les richesses naturelles du pays sans manquer en rien aux égards et à la justice qu'il doit au peuple indigène.

Les conditions de notre prise de possession de la Tunisie, l'exemple médiocrement encourageant du lent développement de l'Algérie, devaient nous induire à tenter, dans notre nouvelle dépendance africaine, une colonisation du genre de celle que nous venons d'indiquer. Nous nous établissions, comme des protecteurs, chez un peuple dont la soumission avait été prompte ; nous ne pouvions penser à le spolier. C'est par voie d'infiltration lente que nous pouvions introduire, au milieu de lui, un certain nombre de nos nationaux, non pas par une immigration officiellement encouragée et subventionnée, ni par la constitution arbitraire de groupes européens au milieu de la population indigène. Nous avions pris, à l'endroit de l'Europe, des engagemens moraux qui, sans nous lier pour les détails, devaient dominer notre méthode générale d'action dans l'ancienne régence. Les circulaires de M. Barthélemy Saint-Hilaire, alors ministre des affaires étrangères, avaient été trop précises pour que nous pussions, au lendemain d'une promenade militaire, en violer manifestement l'esprit. Qu'aurions-nous gagné, d'ailleurs, à un manque de foi, sinon de répéter en Tunisie l'expérience algérienne, de mettre un grand nombre d'années à atteindre un résultat médiocre, de dépenser sans profit des centaines de millions que la France, peu portée aux grands desseins lointains, n'eût payés qu'à contre-cœur et avec rancune ? La raison, comme la loyauté, nous intimaient d'agir à Tunis tout autrement que nous n'avions agi à Alger.

(1) On nous permettra de renvoyer pour la théorie de la colonisation à notre ouvrage : *de la Colonisation chez les peuples modernes*, 3e édition ; Guillaumin, éditeurs.

Développer avec nos capitaux et nos forces morales et intellectuelles, à l'avantage des Tunisiens et de la France, les richesses du pays, c'était là tout notre programme. Il fallait plus d'un jour pour le remplir ; l'on s'y mit avec entrain. Nombre de Français accoururent à Tunis ; la plupart, comme toujours en pareil cas, étaient avides de rapides fortunes : on se précipita sur les terrains urbains, non-seulement dans la capitale, mais à Bizerte et un peu tout le long de la côte. En général, ces sortes de spéculations n'ont pas le prompt succès qu'on en attend. Ceux qui connaissent l'histoire de la colonisation se rappellent l'éclatant désastre de la compagnie de l'Australie du sud et des sociétés ou des particuliers qui, en 1839, avaient soudainement plus que centuplé le prix des terrains à Adélaïde. On est revenu, depuis lors, de cette fièvre enfantine : Adélaïde est une ville florissante de plus de 100,000 habitans, et l'Australie méridionale tient le premier rang, pour l'agriculture proprement dite, entre toutes les colonies australasiennes. Si, même dans les pays tout à fait neufs, les spéculateurs en terrains éprouvent souvent des déceptions de ce genre, il est naturel qu'elles soient plus fréquentes dans de vieux pays que l'on veut ranimer et rajeunir. Le sang nouveau qu'on leur transfuse goutte à goutte n'agit qu'à la longue sur l'organisme, et une ville ancienne de plus de 100,000 habitans, comme Tunis, ou de petites villes provinciales, comme Bizerte et Sousse, ne se doublent pas en quelques mois ni même en quatre ou cinq ans. Les acheteurs de terrains urbains sont, à l'heure actuelle, un certain nombre du moins, parmi les mécontens de la régence : ils ont tort, car l'avenir, pour peu qu'ils aient de la patience, pourra, sans réaliser leurs premiers rêves, rendre passables ou bonnes certaines de leurs spéculations.

Il est plus sérieux de créer des établissemens industriels que d'acheter, dans la banlieue des villes, des lots de terre dont on attend une plus-value. La Tunisie possède des mines et offre de grandes étendues d'alfas : ces dernières ont, sur leurs rivales d'Algérie, l'avantage d'être plus près de la mer. Quelques capitalistes se sont occupés d'exploitations de ce genre dans notre nouvelle possession. La célèbre compagnie de Mokta-el-Hadid a obtenu la concession des mines de fer de Tabarka, qui, situées sur la frontière de la province de Constantine, sont assez voisines des splendides gisemens qu'elle exploite depuis une vingtaine d'années. Elle s'est engagée à construire un petit chemin de fer local qu'elle ouvrira au public. A l'autre extrémité, dans le sud, une compagnie anglaise, qui jouit d'une concession d'alfa, a accepté aussi l'obligation de livrer à la circulation une petite voie ferrée. Ce sont des modes peu coûteux

de faire quelques travaux publics. On a établi encore quelques minoteries, quelques huileries. Mais ces entreprises industrielles sont assez restreintes en nombre et en importance, et il est naturel qu'elles le soient. L'industrie n'est pas la première forme du développement économique d'une contrée : il faut que l'agriculture la précède. Quand la production des champs est abondante, qu'elle offre un excédent notable sur les besoins d'alimentation du pays, quand, en outre, la population est devenue assez dense, l'industrie peut apparaître avec ses usines, ses machines, toute sa mise en œuvre perfectionnée, exigeant tant de concours divers. Il est chimérique d'espérer en hâter artificiellement l'avènement. C'est donc par l'agriculture que, comme tout pays dont le territoire est fertile et très étendu relativement au nombre des habitans, la Tunisie doit commencer à renaître et à grandir. L'ancienne régence doit être d'abord une colonie agricole ; quand elle sera fort avancée sous ce rapport, dans une ou deux dizaines d'années, elle pourra devenir aussi une contrée industrielle.

Les ressources de la Tunisie pour la culture sont variées et abondantes ; les conditions sociales ne constituent aucun obstacle sérieux à la mise en valeur. Il y faut, toutefois, du temps et des capitaux, de l'intelligence et de la persévérance. Le sol tunisien, dans les diverses parties de la régence, se prête à presque toutes les productions : les céréales, l'élève du bétail, la sylviculture, l'olivier, l'oranger, la vigne, voilà pour la région du nord et du centre. Dans le sud s'y ajoute une exploitation qui, confinée d'abord dans les mains des indigènes, commence en Afrique à passer dans celles des Européens, les plantations de palmiers.

Les capitalistes de la métropole ne sont pas restés insensibles à toutes ces séductions et ces promesses. Ils avaient, en quelque sorte, devancé l'occupation française. On sait, en effet, que l'un des griefs, peut-être même le capital, qu'invoqua notre diplomatie au moment de l'expédition, ce fut le criant déni de justice qu'opposait le gouvernement du bey à la Société marseillaise qui avait acheté de Khérédine-Pacha les 130,000 hectares composant l'immense domaine de l'Enfida. Un petit juif retors et déloyal, protégé de l'Angleterre, prétendait soustraire cette immense propriété à ses acquéreurs réguliers en exerçant le droit barbare de cheffa, ou retrait vicinal, quoiqu'il ne se trouvât pas dans les conditions requises pour se prévaloir de cette coutume musulmane. La société financière qui, moyennant quelques millions, s'était approprié cet immense territoire, avait sans doute plutôt pour objet la spéculation sur la plus-value que la culture proprement dite. Néanmoins, en dehors d'elle, quelques Français, de situation modeste, aimant

le climat et le sol de l'Afrique, et se sentant plus libres dans la Tunisie indépendante que dans notre Algérie si strictement réglementée et administrée, avaient créé çà et là quelques domaines ruraux. Au lendemain de l'occupation, les capitalistes français affluèrent. Les achats de terres se firent avec entrain : dans la seule année 1884, nos compatriotes acquéraient 40,000 hectares, par des transactions libres avec les indigènes. Cette étendue égale celle que la colonisation officielle d'Algérie place en moyenne chaque année depuis dix ans dans les mains des colons. En 1885, les acquisitions ont dû être à peu près aussi considérables. Peut-être se sont-elles un peu ralenties en 1886 ; mais il est probable qu'au moment où nous écrivons plus de 250,000 hectares de terres, soit la moitié environ d'un département de notre France, appartiennent déjà en Tunisie à des Français.

Les concessions gratuites n'entrent pour rien dans ce chiffre. Le gouvernement se les est avec raison interdites. Il n'a fait à cette règle qu'une exception, à l'extrême sud, dans le district de l'Oued-Mela, où, après le percement heureux de puits artésiens, une certaine étendue, encore indéterminée, sera concédée à la société qui avait pour inspirateur le commandant Roudaire et pour principal associé M. de Lesseps. Il s'agit là de territoires situés dans le désert et qui, par conséquent, pouvaient être presque considérés comme vacans et sans maîtres. Dans les parties propres aux cultures ordinaires, le gouvernement beylical, en dehors de quelques palais et de fermes attenantes, ne possède comme propriété que des forêts qu'il n'a pas l'intention de céder gratuitement, et qu'il semble même se proposer d'exploiter en régie. Quant à exproprier les Arabes, suivant la méthode sauvage suivie en Algérie, pour attribuer leurs biens à des Européens, personne n'y pense à Tunis. Ce serait une barbarie inutile. La constitution de la propriété et de la société tunisienne est telle, que le transfert de la plupart des terres n'est gêné par aucune prohibition générale ou aucune entrave de droit. C'est la propriété privée, en effet, individuelle ou familiale, qui, dans la partie septentrionale et centrale de l'ancienne régence, constitue le régime terrien habituel. On trouve un grand nombre d'immenses domaines dont les propriétaires ne demandent pas mieux que de se dessaisir à prix d'argent. Les princes et les ministres tunisiens faisaient naguère rapidement d'énormes fortunes ; les dizaines de millions affluaient en quelques années dans les mains des favoris du bey. C'est ainsi que le général Ben-Ayad, dont la succession a si longtemps occupé et occupe peut-être encore le tribunal de la Seine et la cour de Paris, le pacha Khérédine, devenu grand-vizir à Constantinople, après avoir été premier ministre de

la régence, le général ou prince Mustapha qui fut notre adversaire et qui est devenu notre hôte, avaient réuni des richesses colossales dont une partie consistait en terres dans le pays qu'ils avaient administré. La faveur du souverain est dans les pays musulmans aussi précaire que prodigue ; quand elle se retire, l'ancien favori n'a guère d'autre ressource que de s'exiler et de réaliser ses biens ; la comptabilité était si peu respectée, les ministres, jusqu'à ces derniers temps, en prenaient avec elle si à leur aise, qu'il était facile de prouver après leur chute que leur biens étaient mal acquis. Une soudaine élévation, une faveur illimitée, une prompte et gigantesque fortune, une chute rapide, l'exil volontaire ou forcé, la reprise ou la confiscation des biens, telles étaient les habituelles et successives étapes des ministres dans un pays à gouvernement despotique et capricieux. Aussi tous ces princes ou ces aventuriers heureux qui avaient détenu le pouvoir ne se souciaient pas de conserver, longtemps après l'avoir perdu, de grands domaines dans la régence. Ce fut ainsi que Khérédine vendit les 120,000 ou 130,000 hectares de l'Enfida à la Société marseillaise. On sait que les tribunaux tunisiens ont donné tort à Ben-Ayad dans ses revendications contre le bey. Le général Mustapha lui-même a jugé expédient, il y a environ un an, de constituer, à Paris, une société anonyme à laquelle il a fait apport de tous ses domaines tunisiens, au nombre d'une douzaine, paraissant avoir ensemble, d'après les déclarations faites au fisc, environ une centaine de mille hectares d'étendue, peut-être davantage.

Toutes ces propriétés géantes, dont la plupart ne comprennent pas moins de 5,000, 8,000 ou 10,000 hectares, seraient volontiers cédées à des Européens. La terre disponible ne manque donc pas en Tunisie. On la trouve par lots énormes, mais généralement assez loin des centres et des voies de communication, qui sont peu nombreuses encore. Dans la banlieue des villes, de Tunis notamment, on rencontre des domaines d'une étendue plus restreinte, 3, 4 ou 500 hectares, 1 ou 2 milliers d'hectares. Ce sont là les petites et les moyennes propriétés. Il y a trois ou quatre ans, on trouvait à les acquérir pour des sommes qui variaient entre 30 ou 40 francs l'hectare et 100 francs. Le premier prix était celui des très vastes domaines, situés loin des villes et des chemins, ayant souvent une partie montagneuse. Le prix de 100 francs répondait aux lots moins étendus et mieux situés. Il s'agit d'ailleurs, dans l'un et l'autre cas, d'un sol embroussaillé, sans bâtimens, qui n'a reçu qu'une culture arabe, encore sur une faible partie de sa surface ; il faut donc de fortes dépenses de défrichement et de constructions pour le transformer en quelque chose qui ressemble à un domaine d'Eu-

rope. Le défrichement fait à forfait coûte 100 à 200 francs par hectare. Dans ces derniers temps, le prix de la terre s'est notablement accru. Les grands domaines incultes et mal situés ne se vendent guère moins de 80 à 100 francs l'hectare, et les lots convenablement assortis, situés près des voies de communication, peuvent prétendre à 200 ou 250 francs, sinon davantage.

Deux sortes d'exploitation surtout ont attiré l'attention des capitalistes européens : d'une part, l'élève des bestiaux et de l'autre la culture de la vigne. Les propriétaires qui n'ont que des capitaux restreints, qui craignent de les aventurer et qui se contentent de perspectives bornées, se mettent à produire du bétail. On peut, dans ce cas, laisser la terre presque inculte, n'en défricher qu'une faible partie : l'on n'a besoin ni de beaucoup de bâtimens, ni de beaucoup de main-d'œuvre ; on assure que ceux qui se sont livrés à cette industrie en ont retiré dans ces derniers temps un intérêt d'au moins 12 à 15 pour 100 de leurs capitaux. Peut-être la baisse notable du prix de la viande sur les marchés européens rendra-t-elle moins rémunérateur à l'avenir ce mode de tirer parti du sol ; mais on peut espérer que la dépréciation toute récente du bétail tient en partie à des causes occasionnelles et temporaires. Pour l'éleveur tunisien, en temps normal, les risques sont faibles et le profit est presque assuré. Dans la région montagneuse, notamment aux environs de Mateur et de Téboursouk, on affirme qu'il s'est fait ainsi dans les mains de Français ou d'Anglais des fortunes notables.

La grande séduction, toutefois, reste la vigne. Cette plante, comme le jus qu'on en tire, a le don d'échauffer les cerveaux, de mettre les esprits en bonne humeur et de leur faire entrevoir l'avenir sous les couleurs les plus riantes. Que de fois depuis quinze ans que je cause de la vigne avec des propriétaires ou des vignerons méridionaux, puis avec des planteurs africains, ai-je constaté combien cette enchanteresse sait prendre possession des imaginations des hommes les plus positifs ! Moi-même j'ai cédé à son attrait et, au moment où j'écris ces lignes, je suis sous le charme des promesses de cette merveilleuse culture. Celui qui plante la vigne entrevoit la fortune certaine à brève échéance. Aucune déception, aucune expérience, ne parvient à refroidir son zèle : ni le phylloxera, ni l'anthracnose, ni le mildew, ni le black-rot, ni le cortège désormais innombrable des ennemis de la vigne, ne fait impression sur son esprit. Qu'était le pot au lait de La Fontaine à côté de quelques ceps de vignes ? Il n'est pas de vigneron qui n'ait la tête de Perrette. Parlez à un planteur de vignes d'un revenu de 10, 12 ou 15 pour 100 du capital qu'il engage, il lèvera les épaules, et

ne se tiendra pas pour satisfait du double. C'est que, quels que soient la science, les soins du viticulteur, la culture de la vigne participe de la loterie, aujourd'hui plus que jamais. On a en perspective des gains illimités. Il est vrai que parfois la vigne a rapporté 25, 30, 40, peut-être même 50 pour 100 des capitaux employés; on va jusqu'à dire 100 pour 100, mais ceux qui parlent sont des méridionaux. En passant en Afrique, les Gascons ou les Provençaux se sont encore exaltés; ils voient double ou triple. Les journaux algériens gourmandent sévèrement ceux qui, comme moi, déclarent, après bien des réflexions, des comparaisons et des calculs, que l'on doit être satisfait en moyenne sur un grand domaine africain d'une production annuelle, en tenant compte de toutes les vicissitudes diverses, de 40 à 50 hectolitres à l'hectare; si j'ai le malheur d'écrire que la vigne peut, dans le Tell d'Alger ou dans les plaines et sur les coteaux de Tunis, produire un revenu de 10 à 15 ou 20 pour 100, ils s'indignent et affirment que je déprécie l'Afrique et la dénigre. Tel est l'état d'esprit des viticulteurs d'au-delà de la Méditerranée. On peut leur reprocher de dédaigner trop les calculs, de ne pas savoir au juste ce que c'est qu'une moyenne rigoureuse pour un grand nombre d'hectares et pour une série d'années, de généraliser des cas particuliers et exceptionnels, de transformer en ordinaires et normaux des rendemens rares.

La passion de la vigne sévit et sévira, néanmoins, en Afrique, à Tunis comme en Algérie. Est-ce un mal? Non certes; pourvu que ceux qui s'y adonnent ne confient pas toute leur fortune et toute leur destinée à cette plante fantasque, tantôt si prodigieusement libérale, tantôt si persévéramment décevante. La plupart des acheteurs de grands domaines tunisiens se sont mis à planter la vigne. Il y a déjà 2,200 hectares de vignobles en Tunisie, sans compter 1,500 hectares environ de vignes indigènes; cela peut paraître bien peu de chose encore, auprès des 70,000 hectares environ du vignoble algérien, et des 2 millions d'hectares assez avariés du vignoble français. Mais c'est qu'il en coûte cher de faire une vigne; on évalue cette dépense à 3 ou 4,000 francs par hectare. Le premier de ces deux chiffres doit paraître un minimum pour un travail sérieux et offrant des conditions de succès durable. C'est à peu près la même dépense que dans la métropole: le prix de la terre seule est notablement moindre. Les 2,200 hectares du vignoble tunisien appartiennent à une soixantaine de propriétaires différens. Un seul domaine a déjà 300 hectares de vignes, plusieurs en ont plus de 200. La culture de la vigne se constitue en Tunisie sous le régime de la très grande propriété, c'est ce qui la distingue de la métropole et de l'Algérie. Si le phylloxera ne survient pas

trop tôt, il est probable qu'on verra en Tunisie dans dix ans un certain nombre de domaines ayant 4 ou 500 hectares de vignes.

Quelques personnes blâment cet entrain de nos capitalistes à créer au-delà de la Méditerranée des vignobles gigantesques. N'est-ce pas là une culture bien exclusive, singulièrement coûteuse et terriblement aléatoire? A-t-on sous la main le personnel, dans l'esprit l'expérience, qui seraient nécessaires pour réussir? Quand l'insecte ennemi jette ses avant-gardes sur divers points du littoral africain, à Philippeville notamment, si proche de la régence de l'est, n'y a-t-il point de la témérité à le défier en lui préparant, par la plantation de vignes françaises non résistantes, une abondante proie? L'exemple de l'Algérie est-il, d'ailleurs, si séduisant? La vigne y produit, sans doute, mais beaucoup moins qu'on ne l'imagine en moyenne : guère plus de 1 million d'hectolitres en 1885 pour 70,000 hectares environ, dont la moitié ou tout au moins un bon tiers peut être considéré comme en production : une quarantaine d'hectolitres à l'hectare en moyenne, voilà donc ce que semble promettre le vignoble algérien : on peut, sans doute, obtenir mieux, mais aussi moins. L'Algérie, à l'heure actuelle, après tant d'années de tâtonnemens et d'efforts, commence à peine à récolter du vin au-delà de ses besoins. Les documens officiels n'annonçaient-ils pas ces jours-ci que, dans le mois d'avril 1886, l'importation du vin avait dépassé dans notre plus ancienne possession africaine de 1,673 hectolitres l'exportation, soit 17,562 hectolitres pour la première et 15,889 pour la seconde (1). Ne remarque-t-on pas aussi une certaine gêne parmi beaucoup de vignerons algériens? N'est-il pas exact qu'une pétition récente adressée au gouverneur-général par le comice agricole et industriel de Souk-Ahras représente comme très précaire la situation des propriétaires de vignes de ce district et dit, entre autres choses, qu'ils doivent au moins 6 millions de francs aux banquiers tels que la Banque de l'Algérie, le Crédit foncier et agricole d'Algérie, la Compagnie algérienne, etc.? Le même document n'ajoute-t-il pas que beaucoup de vignerons succombent faute d'avances nécessaires, que des hectares de vignes ne se vendent plus que 1,500 francs chacun et que la propriété foncière perd de sa valeur tous les jours (2)? Ces exemples ne devraient-ils pas détourner les propriétaires tunisiens de confier tout leur avenir à cet arbuste fragile et capricieux? Ne serait-il pas plus prudent, plus généreux aussi, de perfectionner simplement la culture arabe, ou

(1) Voir le deuxième numéro d'août 1886 (p. 5,174) de *l'Algérie agricole, bulletin de la colonisation*, publication faite par le comice agricole d'Alger.

(2) Voir la même publication, *ibidem*, p. 5,173.

d'essayer d'introduire en Tunisie des paysans français pour y pratiquer le régime du métayage?

Ces critiques sont exagérées, mais non dépourvues de toute vérité. On en doit faire son profit pour éviter les fautes qui ont pu être commises dans la colonie voisine. Sans doute, l'engouement pour la vigne en Algérie a trop exalté l'esprit et les espérances d'un grand nombre de colons. Quelques-unes des opinions courantes, entretenues par les journaux et les commérages individuels au sujet de cette magnifique culture, sont radicalement erronées. Quand on affirme que la vigne en Algérie produit à sa seconde feuille, c'est-à-dire à la deuxième année, quand on prétend qu'elle rend aisément 80 à 100 hectolitres à l'hectare, on s'illusionne. La vigne n'est pas plus précoce en Afrique que dans le midi de la France; elle peut dans les premières années offrir une végétation plus luxuriante, mais elle ne porte pas plus tôt des fruits. Certains cépages, comme la carignane, peuvent à la troisième feuille donner une demi-récolte; mais les autres cépages, comme l'aramon, le mourvèdre, ne commencent à fournir une véritable récolte qu'à la quatrième feuille, et d'une façon générale l'on n'arrive guère au plein de la production qu'à la cinquième ou la sixième année. Quant au rendement, il est en général inférieur à celui des vignes prolifiques de nos départemens méridionaux tels que l'Hérault ou l'Aude. Sans insister sur certaines infériorités, au moins passagères, des vignobles africains, tels que moins d'entente et de perfection dans le traitement de l'arbuste, moins d'abondance dans les fumures, une condition physique semble s'opposer à ce qu'en général la vigne produise d'aussi grandes quantités en Afrique que dans la France méditerranéenne, c'est la sécheresse de l'atmosphère pendant l'été et au moment de la récolte. Dans la luxuriante plaine de Béziers et de Narbonne, il est rare que, dans la quinzaine ou le mois qui précède la vendange il ne survienne pas quelque pluie qui fasse gonfler le raisin et en double le jus. Tout au moins, les abondantes rosées matinales ont cet effet. En Afrique, ces pluies sont très rares, elles sont souvent remplacées par le sirocco qui dessèche la grappe. De là les quantités moindres que semblent devoir produire les vignes africaines. Mais ce malheur a sa contrepartie heureuse. Le vin d'Afrique est plus alcoolique; il a souvent aussi plus de bouquet et, en définitive, plus de valeur. En supposant que la récolte moyenne soit, pour le cours d'une dizaine d'années et pour un vignoble de 100 hectares, de 40 hectolitres seulement à l'hectare et en évaluant le prix à 30 francs, ce qui semble se rapprocher, pour une série d'années, de la valeur probable, on obtient un rendement brut de 1,200 francs au moins par hectare; si l'on

évalue à 350 ou 400 francs les frais d'exploitation, il reste un bénéfice de 800 francs environ par hectare ; or la constitution du vignoble n'a pas dû coûter plus de 3,500 à 4,000 francs par hectare, de sorte que le rendement net atteindrait 20 pour 100. Ce chiffre est assez beau et séducteur : il faut, toutefois, considérer que ces 20 pour 100 doivent contenir un amortissement rapide. Si, en effet, le phylloxera frappait le vignoble au début de la période de production, s'il agissait d'une façon foudroyante comme dans certains districts du Midi, il faudrait dire adieu à tout revenu. Les frais de l'établissement de la vigne seraient perdus, sauf la valeur amoindrie de la terre et la valeur longtemps stérile du magasin et de la vaisselle vinaire. Il s'agit ici, en réalité, non pas d'une culture paisible, régulière, assurée contre tous les grands fléaux, mais d'une véritable industrie et d'une des plus chanceuses qui soient. Ces 20 pour 100 représentent donc un revenu industriel : parfois, avec beaucoup d'habileté et de bonheur, le rendement peut être plus élevé, double même dans certaines années. Mais, pour arriver à ce taux moyen, il faut déjà réunir à un haut degré ces deux conditions de bonheur et d'habileté.

La Tunisie ne se prête pas, dans les circonstances présentes, à l'installation de petits propriétaires français. Un jour viendra sans doute, par le morcellement des grands domaines, où, quand la culture sera plus développée, mieux assurée, il sera possible de faire une part aux petits propriétaires ruraux européens. Aujourd'hui ceux qui y viendraient seraient absolument désorientés, perdus au milieu d'indigènes, sans aucun appui, sans voisins, sans débouchés ; ils languiraient et bientôt auraient disparu. Il n'existe pas dans l'ancienne régence de l'Est de ces centres artificiels, comme ceux que la colonisation officielle a créés de toutes pièces et avec un succès médiocre en Algérie. Quelques-unes des grandes compagnies foncières, celle de l'Enfida notamment, pourraient établir quelques villages de ce genre ; mais il y faudrait beaucoup de dépenses, et les résultats obtenus en Algérie par ce procédé sont trop peu tentans. Le petit cultivateur ne peut avoir d'emploi en Tunisie que comme salarié ou contremaître ; il faudra dix ou quinze ans pour que la petite propriété européenne, en dehors du moins des potagers de la banlieue des villes, puisse naître à l'état viable. Il est vraisemblable, d'ailleurs, que pendant une longue série d'années, peut-être un siècle ou davantage, notre possession de l'Est offrira un caractère tout différent de celui de sa grande voisine algérienne. L'avenir prochain qu'elle peut rêver, au point de vue du régime agricole, nous ne disons pas à celui de la main-d'œuvre, se rapproche du brillant passé des Antilles ; il en différera heureuse-

ment sous bien des rapports, mais ce sont les grandes et les moyennes exploitations qui seront le lot de la Tunisie pendant toute son enfance et son adolescence. La démocratie rurale s'y constituera plus tard graduellement et librement. Aujourd'hui les conditions sociales et techniques ne lui sont pas propices.

Deux types de propriétés semblent convenir aux Européens dans cette contrée : la première est la moyenne, qui peut se composer de 2 ou 300 hectares jusqu'à 7 ou 800, suivant la fécondité du sol et sa situation. A un prix qui varie entre 100 francs et 300 francs l'hectare, on acquiert un domaine de ce genre, ce qui représente 60 à 100,000 francs de prix d'achat. Mais cette terre est en général brute et nue ; il la faut défricher en partie, défoncer, y construire des bâtimens, attendre enfin les récoltes. Un capital de 160,000 à 200,000 paraît indispensable pour faire œuvre qui vaille soit comme vigneron, soit comme éleveur de bétail. Le colon de cette catégorie doit résider sur les lieux ; une exploitation de cette modeste étendue ne pourrait payer des frais de régie. De jeunes Français actifs, entreprenans, durs au travail, qui s'installeraient en Tunisie dans les conditions que nous venons de dire seraient presque assurés d'y accroître singulièrement leur avoir en douze ou quinze années : l'espoir de le tripler ou de le quadrupler ne semble pas exagéré, nous ne parlons pas ici, bien entendu, d'amateurs et d'oisifs, qui regardent faire leurs ouvriers et encore seulement pendant quelques heures de la journée, et qui croient que la tâche d'un propriétaire consiste uniquement à donner quelques ordres, à chasser et à recevoir. Il faut des caractères bien trempés et énergiques, qui se considèrent comme les premiers des travailleurs du domaine. On nous assure que quelques jeunes gens, appartenant à des familles de la riche bourgeoisie parisienne, se sont déjà établis en Tunisie avec le ferme propos de mener cette vie sérieuse et à la longue lucrative.

Le second type de propriété tunisienne, c'est la très grande, celle qui s'étend sur au moins 1 millier d'hectares et le plus souvent sur 3, 4, 5, 8 ou 10,000 hectares. Il y faut d'énormes capitaux ; 1 million, 12 ou 1,500,000 francs. Pendant plusieurs années, quatre ou cinq au moins, ces très grandes dépenses ne rapportent aucun revenu. L'heure de la récolte sonne plus tard, mais celle-ci peut être très abondante. Il est désirable, presque indispensable, que ces capitaux appartiennent en propre à ceux qui en disposent : faire intervenir le crédit, du moins avant d'avoir obtenu des revenus considérables, dans une œuvre de colonisation, c'est courir à une ruine presque assurée. Quelle folie, d'ailleurs, d'emprunter pour faire des vignes ! Quelle témérité à la fois de la part de l'em-

prunteur et du prêteur ! Celui qui prête sur une vigne le quart seulement de sa valeur présente peut perdre la moitié de son argent si les fléaux naturels s'acharnent prématurément sur le vignoble hypothéqué. Il ne faut pas imiter certains vignerons algériens dont un document cité plus haut décrit la précaire situation. On nous écrivait, il y a quelques jours à peine, qu'on pourrait acheter en Tunisie, moyennant 400,000 francs ou peu s'en faut, un immense domaine ayant coûté plus de 1 million, mais que les propriétaires avaient eu le tort de créer en partie avec des emprunts. Les colons tunisiens demandent l'établissement d'une banque d'état : cela pourra servir au commerce, et, à un degré ultérieur de développement, à l'agriculture elle-même. Mais nous ne saurions trop dissuader ceux qui veulent constituer sérieusement des domaines tunisiens de recourir à l'emprunt. Le procédé le meilleur semble le suivant ; il faut former de petites sociétés amicales entre personnes sérieusement riches qui n'ont besoin ni de tous leurs capitaux, ni de tous leurs revenus. On réunit ainsi le million ou les 1,500,000 francs nécessaires ; l'on proscrit toute rétribution, tous frais de déplacement pour les administrateurs, l'on n'a aucuns frais généraux dans la métropole, l'un des associés servant de secrétaire gratuit : l'on court l'aventure, et l'on a la perspective de gains considérables si le bonheur a voulu qu'on mît la main sur un bon régisseur.

C'est là qu'est l'écueil. La grande propriété en France est tellement rare que ni la théorie, ni la pratique, ni les écoles ni les exploitations n'ont formé une pépinière de régisseurs capables, d'hommes qui aient des connaissances, de l'expérience et du caractère. Les Allemands, même les Suisses, nous ont devancés sur ce point. C'est par des Suisses que sont en général gérées les grandes sucreries de Cuba : les vignobles tunisiens sont analogues à celles-ci. Ce n'est pas une mince trouvaille que celle d'un homme ayant de l'instruction générale et une compétence spéciale, s'entendant à la culture, au bâtiment, à la comptabilité, un peu au commerce et surtout au maniement des hommes, qui ait un caractère ferme et souple, prévoyant et entreprenant, qui sache tenir en main et diriger, sans les froisser et les faire fuir, cent ouvriers de nationalités diverses et de tempéramens opposés, qui maintienne tout ce monde en haleine, qui voie à la fois le détail et l'ensemble, qui à la patience et à la persévérance joigne l'entrain. Tout cela est nécessaire pour la grande colonisation dans les pays neufs. Nous avons des écoles en France qui forment d'excellens directeurs et contremaîtres d'usines ; nos écoles d'agriculture ont bien des mérites ; mais il leur faudra beaucoup d'efforts encore pour qu'elles

produisent de futurs et bons directeurs d'entreprises coloniales agricoles; il ne s'agit pas seulement pour cet objet d'orner l'esprit de certaines connaissances, il faut encore façonner le caractère, apprendre aux jeunes gens à la fois à obéir, à surveiller et à commander. La difficulté de rencontrer de bons régisseurs est et restera longtemps l'une des entraves de la colonisation française.

Capital, talent et travail, telle était la formule assez exacte où une école du commencement du siècle renfermait les élémens nécessaires à une production perfectionnée. Les deux premiers étant trouvés, le troisième ne fera pas défaut. Sans être très abondante en Tunisie, la main-d'œuvre n'y manque pas. A la condition que les capitalistes dispersent leurs propriétés sur toute l'étendue cultivable du pays et ne concentrent pas leurs efforts sur une zone limitée, ils pourront se procurer dans des conditions acceptables des travailleurs. Les indigènes, soit Arabes, soit Kabyles, soit, ce qui est le cas habituel, mélange des uns et des autres, feront volontiers, pourvu qu'on les traite avec égard, les labeurs grossiers. Ils n'ont pas toutes les vertus, mais ils ne sont pas non plus la proie de tous les vices, comme quelques arabophobes le voudraient faire croire. On ne peut pas compter absolument sur leur assiduité; comme l'ouvrier parisien, quand ils ont travaillé quatre ou cinq jours par semaine, ils sont parfois enclins à tirer une bordée et à laisser le chantier ou la charrue. Au demeurant, ils sont de bons laboureurs, d'humeur assez docile quand on ne les violente pas; il ne faut point leur donner d'instrumens trop perfectionnés, mais ils se servent convenablement de notre araire méridionale. J'en ai vu pour 3 piastres environ par jour ou même 2 piastres 1/2, 1 fr. 80 et 1 fr. 50, labourer les vignes d'une façon satisfaisante. On doit renoncer à se servir d'eux pour les travaux plus délicats, la taille par exemple, les soufrages et les applications des insecticides ou cryptogamicides divers auxquels on est aujourd'hui obligé de recourir chaque jour. Pour ces tâches qui demandent plus d'intelligence et plus de soin, l'on a le choix entre les Italiens, d'ordinaire des Siciliens, et les Français. Les Maltais, qui sont, comme on les a heureusement appelés, des Arabes chrétiens, ne louent pas en général leur bras pour la grande culture. Ils s'adonnent aux mille métiers des villes, se font voituriers, portefaix, ou bien encore maçons, entrepreneurs de bâtisses ou même maraîchers dans les banlieues des centres importans. Le Sicilien, au contraire, le vrai voisin de la Tunisie, qui y afflue et y affluera de plus en plus, est, au-dessus de l'Arabe, le vigneron habituel. On le paie, d'ordinaire, 3 francs par jour; il est laborieux, apprend assez vite, quand il l'ignore, la bonne culture; parfois insoumis, mais plus rarement

que le Piémontais, il rend de précieux services aux colons. A l'étage supérieur se présente le Français, Languedocien le plus souvent, arrivant de l'Hérault, du Gard ou de l'Aude; c'est à lui qu'échoient les fonctions de contremaître ou de chef d'équipe : il y apporte sa grande entente de la culture de la vigne, son habileté, son entrain, sa confiance illimitée en lui-même, son optimisme imperturbable : il a des défauts aussi, contre-partie de ses qualités; enfant un peu gâté par la prospérité éblouissante dont a joui si longtemps le midi méditerranéen, par les idées et les mœurs démocratiques qui y règnent, il est susceptible, altier et capricieux, bon garçon d'ailleurs et pouvant être aisément conduit quand on connaît sa nature et qu'on use d'un peu de flatterie à l'endroit de son chatouilleux amour-propre plutôt que de menaces et de raideur.

Le malheur du Français en Tunisie, comme partout, c'est qu'il coûte trop cher. On paie l'Arabe 1 fr. 50 à 1 fr. 80, le Sicilien environ 3 francs par journée de travail effective, le Français ne revient guère, déduction faite des jours non ouvrables, à moins de 4 francs, 4 fr. 50 ou même 5 francs. Les contremaîtres, naturellement, et chefs vignerons reviennent à plus. Arabes et Siciliens se trouvent sous la main; les uns sont indigènes de la contrée, les autres y immigrent spontanément; il faut, au contraire, dans la plupart des cas, faire venir les Français aux frais du propriétaire qui, le plus souvent, ne les connaît pas personnellement et se trouve, moralement du moins, engagé à les garder pendant un certain temps. Ces circonstances font que l'on réduit considérablement le nombre des Français dans une exploitation : on en occupe huit ou dix contre deux ou trois fois plus de Siciliens et quatre ou cinq fois plus d'Arabes. Il faut donc nous attendre à ce que l'élément italien conserve la supériorité numérique en Tunisie. Ce n'est pas là un signe avant-coureur de catastrophes : si nous nous y prenons avec habileté, il n'en résultera pour nous aucun danger sérieux. Nous nous étions bien assimilé les Allemands d'Alsace; nous pourrons aussi, par l'éducation et la langue, peu à peu rapprocher de nous la population d'origine italienne, qui n'atteindra jamais en nombre la population indigène et qui, d'ailleurs, est indispensable à notre œuvre colonisatrice (1).

(1) Le gouvernement ne doit négliger aucun moyen d'influence sur la population italienne en Tunisie. Or, au moment où nous écrivons, la commission du budget vient de réduire les crédits pour l'entretien du clergé français dans nos possessions françaises d'Afrique. On ne peut imaginer de plus antipatriotique ineptie. Le fanatisme de Louis XIV empêcha les protestans français de se porter vers nos colonies d'Amérique. Le fanatisme tout aussi sectaire et beaucoup moins excusable de nos députés, compromet la prépondérance française dans nos colonies africaines. Si nous voulons,

Après la vigne viendront l'oranger, le citronnier, les cultures maraîchères; mais il y faut plus de temps; ce ne sont plus là des cultures que l'on puisse en quelque sorte improviser. Une exploitation, au contraire, qui, dès maintenant, débute avec de séduisantes promesses de succès, c'est celle des dattiers. Il faut pousser dans le désert aux environs de Gabès pour tenter cette branche de production. La compagnie de M. de Lesseps, en poursuivant cette chimère de mer intérieure africaine, c'est-à-dire de la création de marais dans le genre de ceux qui infectent les départemens de l'Aude et de l'Hérault, aura mis par hasard la main sur une véritable source de richesses : en fonçant des puits artésiens on a fait jaillir des eaux abondantes qui atteignent, dit-on, l'énorme débit de 300 mètres cubes à l'heure. Ce sera une des fois, moins rares qu'on ne croit, où en courant après l'ombre on aura trouvé et saisi la proie. Il ne tient qu'à nous de reproduire dans le sud tunisien l'œuvre merveilleuse à laquelle nous nous sommes livrés avec succès dans le sud-est algérien. On sait quel nombre considérable de puits artésiens nous avons percés dans l'Oued Rhir. Un savant russe, M. de Tchihatchef, a rendu, il y a quatre ou cinq ans, un éclatant hommage au talent de nos ingénieurs qui ont ainsi fait jaillir les eaux souterraines sur presque tout le long parcours d'El-Kantara à Tougourt et même à Ouargla. Après avoir, au grand ébahissement et au grand profit des indigènes, multiplié les puits dans cette région, nous nous sommes avisés que nous pourrions en tirer quelques bénéfices pour nous-mêmes. L'idée de planter des dattiers est devenue familière aux colons algériens entreprenans. J'ai sous les yeux le compte-rendu d'une compagnie dite Société agricole et industrielle de Batna, qui, en quatre ans, a foré aux environs de Tougourt huit puits artésiens, d'une profondeur moyenne de 75 à 80 mètres, débitant environ 21,000 litres d'eau par minute; dans le même temps, elle a défriché, nivelé, défoncé et mis en valeur 400 hectares de terrains incultes; planté 42,000 jeunes palmiers dattiers. Le tout a coûté jusqu'ici 450 à 500,000 fr. Le dattier n'a pas à l'heure actuelle d'ennemi connu, comme le phylloxera. Il rapporte brut en moyenne 4 ou 5 francs par arbre, sur lesquels il semble que les deux tiers représentent un revenu net; mais il faut s'armer d'une plus longue patience encore pour le palmier que pour la vigne, car il s'écoule huit à dix années avant la période de production. Il est vrai que cette exploitation fournit autre chose que des dattes :

— et c'est pour nous une question de conservation, — nous assimiler les colons espagnols en Algérie et les colons italiens en Tunisie, il faut entretenir, dans ces deux contrées, un clergé français nombreux et actif.

on peut considérer comme encore vraie la description faite par Pline le Jeune de l'oasis de Tacape et citée par M. Tissot dans sa *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique :* « Là, sous un palmier très élevé, croît un olivier, sous l'olivier un figuier, sous le figuier un grenadier, sous le grenadier la vigne ; sous la vigne on sème du blé, puis des légumes, puis des herbes potagères, tous dans la même année, tous s'élevant à l'ombre les uns des autres. » Il y a peut-être quelque redondance dans cette peinture de l'écrivain antique ; mais le fond en est exact, et le palmier dattier permet une foule de cultures intercalaires qui viennent ajouter au produit. Le sud tunisien pour les transports est, par la proximité de la mer, bien plus favorablement placé que le sud-est algérien.

A la vigne, au palmier, à l'élève du bétail, aux plantes potagères, au chêne-liège, faut-il joindre ou préférer d'autres branches de production? Ces cultures, — du moins plusieurs d'entre elles, les plus rémunératrices, — sont aléatoires sans doute ; mais, dans ce temps où les capitaux ne rapportent que 3 1/2 à 4 pour 100 en fonds d'état ou en obligations de premier ordre, ne peut-on se lancer dans des entreprises où les gains peuvent être considérables et où la perte, si l'on ne recourt pas au crédit, ne peut jamais être que partielle? Quelques personnes, cependant, appréhendent ces aventures; mais où en serait le monde si l'on n'avait jamais rien aventuré? Un homme distingué, ayant de l'aversion pour l'optimisme, M. Pascal, dans de récentes et intéressantes études, juge qu'il y a en Tunisie une œuvre plus simple et plus sûre à accomplir, c'est de perfectionner la culture arabe et de la diriger. D'après lui, sur une terre de 2,000 hectares, dont la valeur est de 100,000 francs tout au plus, avec un capital d'exploitation de 120,000 francs au maximum, l'agriculteur indigène peut obtenir 15,000 francs de revenu net par les céréales et 10,000 francs par le croît du bétail, ce qui lui ferait plus de 11 pour 100 de revenu net régulier. L'entreprise, dans ces conditions, serait tentante. M. Pascal entre dans de grands détails pour justifier ses conclusions ; nous n'avons pas le loisir de l'y suivre. Il est loin de notre pensée de détourner qui que ce soit de se faire simple directeur et commanditaire de culture indigène. Cependant, les calculs de M. Pascal nous paraissent exagérés, et le succès que l'on pourra atteindre dans certains cas ne nous semble pas universellement assuré. En premier lieu, on ne trouve plus à acheter à 50 francs l'hectare des terres dans une situation convenable, près des routes et des marchés ; il faut doubler, parfois même tripler ce chiffre. Puis, un lot de 2,000 hectares de terres ne peut pas être tout entier utilisé, même par la culture arabe ; la moitié au moins, souvent les trois quarts, sont couverts de lentis-

ques, de jujubiers, de romarins, et il les faut défricher, ce qui coûte cher; ensuite les travailleurs indigènes, colons partiaires, que l'on appelle des khammès, et qui abandonnent au propriétaire les quatre cinquièmes de la récolte, sont des débiteurs insolvables dont il a fallu acheter la dette, en général, 3 ou 400 francs par tête. Il faut être sur les lieux, ou avoir un représentant sûr, pour faire le partage des récoltes. En outre, ils se livrent souvent à la maraude, et il est bon de les surveiller, mais alors ils se froissent et quittent le domaine en se faisant racheter par un propriétaire moins vigilant. La culture arabe est certainement susceptible d'être améliorée et dirigée par des Européens; les indications de M. Pascal sont utiles et pourront parfois être suivies; mais ici, comme ailleurs, le succès sera variable et dépendra de la valeur du gérant ou du propriétaire dirigeant.

Les modes d'emplois des terres sont donc variés en Tunisie. L'achat en était jusqu'ici difficile, soumis à de grandes incertitudes. La propriété privée, soit individuelle, soit familiale, est fréquente; mais il est fort malaisé, dans beaucoup de cas, de connaître le vrai propriétaire, ainsi que les limites exactes des domaines. Il arrivait que plusieurs personnes étaient possesseurs de titres pour une même propriété. Il fallait passer par l'intermédiaire de notaires arabes, dont quelques-uns, non tous, sont honnêtes et habiles; puis on restait justiciable des tribunaux musulmans, ayant un caractère religieux et jugeant sans publicité. Il résultait de ces circonstances fâcheuses que la propriété avait un caractère précaire, que l'Européen était exposé à des évictions, tout au moins à de fréquentes contestations. M. Cambon a eu le mérite, entre beaucoup d'autres, de faire rédiger une loi immobilière très perfectionnée, imitée du célèbre *act Torrens* australien. Il est remarquable que les principaux personnages religieux, le cheik ul-islam, le cadi hanefi et le bach mufti-maleki aient collaboré à cette réforme, ce qui n'est pas une des moindres preuves de l'esprit progressif des Arabes tunisiens. On crée une méthode sommaire et simple de constatation, d'enregistrement et de conservation de la propriété. Un délai est donné à ceux qui prétendent des droits pour les faire valoir, et, passé ce délai, aucune revendication réelle ne peut être soulevée. C'est la création d'un grand livre terrien que la France enviera à la Tunisie. Les divers droits de préemption, nombreux dans la loi musulmane, sont abolis. En outre, on peut acquérir en jouissance perpétuelle, moyennant une redevance appelée *enzel*, les biens *habous* ou de mainmorte, qui sont nombreux dans la régence et qui appartiennent à des mosquées, à des écoles ou à des fondations philanthropiques. Cette loi immobilière vient d'être promul-

guée, elle va entrer en application; elle mettra les Européens à même d'acheter en toute sécurité des terres dans l'ancienne régence.

II.

Pour que se développent les nombreux élémens de richesse de notre nouvelle possession africaine, il est nécessaire que l'administration y collabore. Il ne peut s'agir ici d'une intrusion dans les affaires de l'agriculture et de l'industrie; les faveurs, les encouragemens, les subventions, la direction administrative, dont nous avons tant usé ailleurs, seraient des aides décevantes. L'administration doit à une colonie naissante un concours plus limité, mieux défini, mais cependant effectif. La première et la plus essentielle de ses attributions, c'est de garantir la sécurité. Sur ce point, on ne lui peut adresser aucun reproche. On est plus à l'abri d'attaques contre les personnes ou contre les biens dans les rues et dans la banlieue de Tunis que dans la banlieue et dans les rues de Paris. Même dans les campagnes éloignées, un Européen ne court aucun danger. Cette situation satisfaisante ne tient pas au nombre de troupes que nous entretenons dans l'ancienne régence: nous nous sommes un peu trop pressés de le réduire; les garnisons sont faibles et très espacées; l'extrême sud n'est pas garni. On entretiendrait 3 ou 4,000 hommes de plus dans notre colonie, que ce serait une mesure de prudence, non pas pour les nécessités de la période de paix, mais pour les éventualités diverses que peut comporter l'état incertain de l'Europe.

La profonde sécurité dont on jouit actuellement en Tunisie vient de ce que la population indigène ne se sent pas froissée dans ses habitudes ni dans ses droits. Le régime du protectorat est plus souple et plus acceptable à tous que celui de l'annexion tel qu'on l'entend en France. Le maintien du bey et de nombreux fonctionnaires musulmans, qui sont nos intermédiaires, satisfait à la fois l'amour-propre des Arabes, et le besoin de places qu'éprouvent en tout pays la classe élevée et la classe moyenne. En Algérie, nous avons nécessairement indisposé ces deux classes parce que nous ne leur faisons, du moins en territoire civil, aucune place dans l'administration. Il faudra avec le temps changer ce système. A Tunis, nous sommes plus habiles. Les administrateurs français, un peu comme les résidens hollandais à Java, sont des tuteurs discrets, des conseillers pleins d'autorité, mais qui ne sont pas jaloux de l'apparence du pouvoir. Nous avons eu la fortune, qui nous est rarement

échue en ce siècle, de mettre la main, pour fonder notre protectorat en Tunisie, sur un homme qui unit les qualités les plus précieuses: instruction et intelligence, tact et fermeté, entrain et persévérance. On l'attaque et on le calomnie. Des esprits superficiels se livrent à des critiques sans portée ou à des impatiences enfantines. Il faut défendre notre premier résident général, M. Cambon; l'histoire lui rendra justice. Notre ancienne administration coloniale a compté des administrateurs d'un haut mérite dont le gouvernement métropolitain n'a pas su seconder les grandes qualités: Dupleix, Malouet, l'intendant Poivre, d'autres encore. Les petits esprits, qui croient qu'un empire ou un état s'établit en une demi-douzaine d'années, se sont toujours ligués contre ces administrateurs aux vastes pensées et aux longs desseins. N'est-ce donc rien que d'avoir maintenu depuis 1881 une paix inaltérée en Tunisie, d'avoir permis à l'élément français de s'y infiltrer, d'avoir placé les finances dans une situation telle qu'il n'est pas un seul état européen, notamment la France, qui ne pût les envier; d'avoir substitué aux capitulations une justice française, d'avoir inauguré et conduit à un certain degré de développement ce que, à notre honte, nous n'avons pas encore fait, après plus d'un demi-siècle de possession de l'Algérie: l'enseignement français parmi les indigènes? Tout cela n'est-il rien en cinq années? Devant les misérables chicanes que l'on adresse à l'administration française en Tunisie, on est saisi de pitié pour la légèreté de ceux qui s'y livrent. En vérité, M. Cambon, pour sa défense, n'aurait qu'à rappeler les cinquante années de guerre presque ininterrompue en Algérie, les révoltes ou les frémissemens fréquens dans le sud oranais et dans l'Aurès, l'énorme effectif militaire des trois départemens franco-africains en face du chiffre réduit de nos troupes en Tunisie; il pourrait mettre en comparaison les milliards dépensés dans notre première possession africaine et l'absence presque complète de tout sacrifice du budget français dans la seconde. Il lui serait loisible encore de faire passer devant ses piètres accusateurs et le Tonkin et l'Annam, et le Cambodge; il y pourrait joindre, s'il le voulait, les combats incessans que les Anglais sont obligés de livrer soit en Égypte, soit en Birmanie; ceux que la Hollande renouvelle depuis dix années sur la terre d'Atchin; l'état précaire des Italiens à Massouah; et alors il n'aurait plus qu'à montrer la Tunisie paisible, s'imprégnant, graduellement il est vrai, mais sensiblement, de l'esprit français, se pénétrant, jusqu'au fond de ses tribus, de plus en plus de notre influence, et quel serait l'étourdi qui oserait encore l'accuser soit de tiédeur, soit de maladresse, soit d'insuccès? L'habile premier résident général, qui vient d'être appelé à l'ambassade de Madrid, a bien mérité de son pays;

il a fait une œuvre ; son successeur n'a qu'à la développer avec la même prudence et dans le même esprit.

Une colonie qui ne fait pas trop parler d'elle et qui ne coûte quasi rien, c'est déjà, dans ce temps d'aventures maussades, un spectacle réconfortant. Rien de plus simple et de plus pratique que notre organisation tunisienne. Notre résident général, comme un maire du palais sous les Mérovingiens, gouverne auprès et sous le nom du bey, auquel on laisse la pompe extérieure. Deux ministres indigènes : l'un dit premier ministre, l'autre, ministre de la justice et de la plume, assistent le bey et dirigent les caïds ou gouverneurs. Les ministères réels, effectifs, ceux dont part l'impulsion, sont dans des mains françaises. Le général commandant le corps de troupes est le vrai ministre de la guerre ; les directeurs des finances, des travaux publics, de l'enseignement, sont des Français expérimentés qui ont foi dans leur œuvre. Le secrétaire général du gouvernement beylical est un Français, secrétaire d'ambassade. Dans les provinces, on a institué des contrôleurs civils qui exercent auprès des autorités indigènes les mêmes fonctions de direction et de conseil dont est investi auprès du bey le résident général. Au lieu de procéder avec notre esprit géométrique, qui, d'ordinaire, nous a induits en tant d'erreurs, et de diviser immédiatement le pays en un grand nombre de circonscriptions administratives françaises, nous avons suivi la méthode expérimentale et graduelle. Nous n'avons eu d'abord que six fonctionnaires civils installés au Khef, à La Goulette, à Nebel, à Sousse, à Sfax et à Gafsa. On en augmente peu à peu le nombre, suivant les ressources du budget et aussi les ressources en hommes. C'est ainsi qu'on vient d'établir six nouveaux contrôleurs civils à Tunis, Kérouan, Souk-el-Djemaa, Souk-el-Arba, Beja et Bizerte. La Tunisie ayant l'inappréciable avantage de ne pas posséder de représentans au parlement français, on n'est pas assujetti, pour les choix, aux recommandations parlementaires et au principe nouveau de l'épuration à outrance ou de la rotation des offices, maux qui sévissent dans la métropole et y auront bientôt tout désorganisé. On prend des hommes capables, connaissant bien l'arabe ; on leur donne un rayon étendu. Quand la Tunisie possédera quinze ou vingt bons contrôleurs civils, elle sera suffisamment gouvernée.

La justice tend à se franciser : les tribunaux consulaires ont disparu. La loi du 27 mars 1883 a institué un tribunal de première instance à Tunis et six justices de paix, à Tunis, La Goulette, Bizerte, Sousse, Sfax et Le Khef. Cette organisation rudimentaire doit s'étendre avec le temps. Deux ou trois autres tribunaux civils pourront être établis quand la colonisation se sera plus développée, et les justices de

paix pourront avec le temps être doublées ou triplées. Mais il n'est nul besoin d'agir avec emportement : c'est une maladie française de croire qu'une organisation doit surgir complète, tout armée, définitive, du cerveau du législateur. Au point de vue de la compétence, les tribunaux français prononcent sur toutes les affaires qui concernent les Français ou les étrangers, et ont juridiction même sur les indigènes en matière mobilière ou commerciale lorsqu'un Européen est en cause. Malheureusement les transactions immobilières leur échappaient, et les Européens attaqués par des musulmans pour des actions réelles devaient aller devant des tribunaux indigènes : cet état de choses était intolérable; la nouvelle loi immobilière va l'améliorer. On institue dans les villes importantes, Tunis, La Goulette, Le Khef et Sousse jusqu'ici, des municipalités mixtes où entrent en proportions diverses des Européens, des musulmans, des israélites. Les membres en sont nommés par décret beylical. La municipalité de Tunis comprend un président, deux adjoints, huit membres tunisiens, huit Européens, un israélite. Peu à peu il y faudra fortifier, avec tact et mesure, l'élément français.

Tout ce système est satisfaisant, suffisamment souple et perfectible. On ne pouvait lui faire qu'un reproche, c'est que différentes autorités françaises, celles de l'armée et la justice, ne fussent pas suffisamment subordonnées au résident général. On a eu, il y a deux ans, le scandale du commandant des troupes françaises et du président du tribunal de Tunis intriguant ouvertement contre l'homme éminent et judicieux qui était leur chef, et ces deux fonctionnaires, au lieu du châtiment que méritaient leur insubordination et leur légèreté, ont reçu l'un et l'autre de l'avancement. Il convient de ramener dans la main du résident général la haute influence sur tous les services sans exception. Il n'est pas un homme s'occupant des colonies qui ne sache l'incontestable supériorité du régime civil, quand les administrateurs sont choisis avec discernement, sur le régime militaire. En Tunisie, on a failli compromettre la paix en instituant à la dérobée, sous le nom d'agences de renseignemens confiées à des officiers ,des bureaux arabes dissimulés; on les a supprimés avec raison et remplacés par des contrôleurs civils.

L'œuvre qui fait à Tunis le plus d'honneur à notre jeune protectorat, c'est celle de l'instruction publique. En Algérie, nous nous sommes bien occupés des colons, mais nous avons forfait à notre tâche à l'endroit des indigènes. Nous comprenons mieux notre mission et nos intérêts dans l'ancienne régence de l'est. Nous possédions déjà de nombreux établissemens libres fondés et entretenus par les soins du cardinal Lavigerie, des frères de la doctrine chrétienne, des sœurs de Notre-Dame de Sion, etc. Les écoles israélites, qui

sont nombreuses dans le pays, nous étaient aussi d'un certain secours pour la propagation de notre langue. L'administration publique, à côté de toutes ces fondations privées, a fait son devoir. Sans aucune idée de rivalité sectaire ou haineuse comme en France, simplement inspirée par le sentiment du rôle élevé qui lui incombe, elle a su tirer un excellent parti des institutions existantes et en fonder beaucoup d'autres nouvelles. Une grande institution indigène, le collège Sadiki, qui compte environ deux cents élèves musulmans, a été réformé dans un sens français et scientifique. On a créé une école normale, ou collège Allaoui, dans lequel on forme des professeurs indigènes. J'ai visité ces établissemens, j'ai lu les compositions françaises faites par de jeunes Arabes et j'ai été émerveillé de leur correction relative. Les hautes classes et les classes moyennes de la société indigène se précipitent vers l'instruction française. Outre Tunis, des écoles où l'on enseigne notre langue sont ouvertes à La Goulette, au Khef, à Sousse, à Mehdia, à Monastir, à Sfax, à Djerbah, et l'on en crée sans cesse de nouvelles. On calcule que, dès à présent, six mille indigènes environ apprennent le français. Quand on songe que le budget algérien ne contient encore aujourd'hui qu'un crédit d'une cinquantaine de mille francs pour l'instruction parmi les musulmans, on se dit que, dans quinze ou vingt ans d'ici, on comptera beaucoup plus d'Arabes parlant le français dans notre jeune possession tunisienne que chez sa sœur aînée l'Algérie. Qu'on ne l'oublie pas, ce qui scelle la supériorité d'un peuple sur un autre, le cachet qui marque la soumission définitive, c'est la langue du vainqueur adoptée par le vaincu. Il serait injuste ici de ne pas nommer le directeur de l'instruction en Tunisie, M. Machuel, et de ne pas associer aux éloges qu'il mérite, ainsi que ses collaborateurs, la société de l'Alliance française.

Les travaux publics en Tunisie n'ont pas été jusqu'ici très importans : cependant l'on s'en occupe. Le chemin de fer de la Medjerda, qui, de la frontière algérienne, va jusqu'à Tunis et comprend, en outre, le petit tronçon de Tunis à Hamman-el-Lif, avait précédé notre occupation; il jouit d'une garantie d'intérêt du gouvernement français et est exploité par la compagnie de Bône à Guelma. Le petit chemin de fer de Tunis à La Goulette est resté italien, ce qui est une anomalie; un jour ou l'autre, on devra le racheter, mais cela ne presse pas. Quand nous aurons nommé le chemin de fer Decauville de Sousse à Khérouan, fonctionnant irrégulièrement trois ou quatre fois par mois, puis les voies ferrées que doivent livrer au public les compagnies concessionnaires des mines de Tabarka et de terrains à alfa, en y ajoutant les 10 ou 12 kilomètres de la voie de raccordement de Béja gare à Béja ville, nous aurons épuisé tout le réseau ferré

existant ou concédé dans la régence. Cela représente environ 300 kilomètres, ou plutôt 250, car vraiment c'est un abus que de compter comme voie ferrée ouverte au public le petit chemin de fer Decauville de Sousse à Khérouan.

On devra d'ici cinq à six ans ajouter quelques lignes aux précédentes : les deux plus pressées sont celles de Tunis à Sousse, ayant une longueur d'environ 120 kilomètres, et de Tunis à Bizerte, qui peut avoir 75 kilomètres à partir de la station actuelle de Djedeïda. Si on les construisait à voie étroite, un capital de 20 millions, au maximum, représentant une garantie d'intérêts de 1 million pour le budget tunisien, suffirait amplement à l'œuvre. Il en coûterait 5 ou 6 millions pour transformer en voie ferrée régulière à voie étroite le petit Decauville de Sousse à Kaïrouan. Plus tard, le chemin de fer algérien en construction de Tébessa pourrait être prolongé à Gafsa et peut-être à Gabès ; mais il faudra attendre, car ce serait une imitation tunisienne du plan Freycinet, qui est pour beaucoup dans les embarras financiers de la France. On commence à s'occuper du réseau des routes. On a mis en état celle de Tunis à Carthage : on fait de même pour celles du Khef et de Béja à Tunis. Les phares ont aussi leur part ainsi que les ports : on a concédé, et on exécute celui de Tunis même. Un autre port aura une bien plus grande importance pour notre situation dans la Méditerranée, c'est celui de Bizerte ; la magnifique position de cette place doit en faire pour nous un Toulon africain. Il conviendrait d'y transporter les installations soit de Lorient, soit de Rochefort, nos arsenaux sur l'Atlantique étant surabondans. Mais cela regarde le budget français ; nous ne pouvons pas plus faire supporter à la Tunisie les frais de nos établissemens à Bizerte que les Anglais n'imposent à l'Arabie et à Malte les frais de création ou d'entretien de leurs places d'Aden et de La Valette. On a évité, en fait de travaux publics, l'emportement qui a causé tant de ravages dans les budgets continentaux. On a voulu édifier solidement les finances ; c'était un plan judicieux qui a été heureusement exécuté.

La merveille de l'administration française à Tunis, c'est le considérable excédent des recettes sur les dépenses. On sait combien était délabré le budget du bey ; il ne pouvait payer qu'irrégulièrement et partiellement les intérêts de sa dette. L'opération, fort bien conçue, de la conversion de l'antique dette tunisienne en une dette nouvelle garantie par la France a sauvé les finances de la Tunisie sans coûter un centime à notre trésor. Le 4 pour 100 tunisien garanti est maintenant au-dessus du pair. Tous les derniers budgets se sont soldés par des excédens de recettes de 3 à 4 millions de francs. L'excédent du dernier budget courant, qui se termine au 13 oc-

tobre, s'annonce même comme plus considérable. Cependant aucun impôt nouveau n'a été établi. Quelques impôts anciens ont même été ou allégés ou supprimés, notamment le droit d'exportation sur les céréales. En outre, dans le budget des dépenses de 1885-86, une somme de 9,944,000 piastres, soit approximativement 6 millions de francs, représentait les sommes consacrées aux travaux publics (1).

III.

Devant ces résultats, acquis dans la brève période de cinq années, il semble qu'il devrait y avoir un sentiment général de satisfaction. Il ne faudrait pas s'abandonner à cette confiance : ce serait mal connaître l'impatience naturelle au colon, surtout au colon français. On s'imagine qu'il suffit de changer de lieu pour rassembler en quelques mois une fortune, que, dans une colonie, toutes les spéculations doivent promptement réussir et que le temps ne fait rien à l'affaire. Il y fait beaucoup, c'est le grand maître : les longs efforts sont aussi indispensables dans une colonie que dans une vieille contrée; ils y sont seulement plus productifs.

Nos colons de là-bas se plaignent donc. On a constitué avec raison une chambre de commerce de Tunis, et son premier soin, comme celui de toute assemblée, c'est de faire entendre des doléances; la plainte est si naturelle à l'homme ! Nous avons sous les yeux une brochure de cette chambre de commerce intitulée : *Exposé de la situation économique de la régence de Tunis,* et portant le sous-titre : *Nécessité de l'assimilation des produits tunisiens aux produits algériens à leur entrée en France.* Nous approuvons beaucoup ce sous-titre et l'idée qu'il exprime; cette assimilation, nous l'avons demandée bien des fois ; le gouvernement français ne saurait plus longtemps négliger de s'en sérieusement occuper. La thèse de la chambre de commerce de Tunis est donc excellente; mais pourquoi faut-il qu'elle la gâte par de déplorables exagérations ? A l'en croire, il semblerait que la Tunisie serait en décadence, que, depuis l'administration française, elle ait reculé. Peut-on soutenir des idées aussi peu

(1) D'après le *Bulletin de statistique et de législation comparée* du mois d'octobre 1886, les excédens des exercices écoulés depuis l'occupation, défalcation faite de la dotation d'nn fonds de réserve, s'élèvent à la somme de 16,232,000 piastres, soit plus de 10 millions de francs, sur lesquels un décret du 12 juillet 1886 a affecté 11 millions 232,000 piastres, soit près de 7 millions de francs, à la construction du port de Tunis.

patriotiques et aussi extravagantes? Les preuves qu'offrent à l'appui de leurs affirmations téméraires les auteurs de ce document sont des plus singulières, tout en paraissant aux esprits superficiels des plus décisives. En 1880, on n'enregistrait à Tunis qu'une faillite; en 1881, pas une seule; en 1882, on en constate deux, puis sept en 1883, quatorze en 1884, quinze en 1885 et six dans les trois premiers mois mois de 1886. Voilà qui est probant: autrefois, il y avait un régime commercial irrégulier; tout se passait à la « la bonne franquette; » on n'appliquait pas la loi sur les faillites et il n'y en avait pas; aujourd'hui on l'applique et il y en a. Le nombre des commerçans aussi a augmenté, surtout des Européens, ceux qui, à peu près seuls, sont soumis au régime de la faillite, et l'on voit les dépôts de bilans devenir plus nombreux. Aux États-Unis, il y a beaucoup de faillites et à La Plata; nous sommes certains que dans dix ans, à Tunis, le nombre des faillites sera plus considérable qu'aujourd'hui. Quoi d'étonnant, d'ailleurs, que, dans les cinq premières années de la colonisation, il se rencontre des mécomptes? Des commerçans qui n'ont pas assez réfléchi, qui ne possèdent pas assez d'avances, qui ne connaissent pas les besoins du pays, viennent tenter la fortune dans une contrée neuve, et ils ne la trouvent pas; c'est le train habituel de la colonisation. De même que, sur un sol neuf, les pionniers paient leur tribut à la fièvre, de même aussi un commerce nouveau ne peut éviter de payer tribut à la faillite. Il y a, cependant, à Tunis une cause spéciale de dépôts de bilans : c'est la facilité qu'y trouve la mauvaise foi de certains commerçans, soit indigènes soit israélites. On fera bien d'appliquer avec quelque rigueur nos lois françaises sur la banqueroute simple et la banqueroute frauduleuse (1).

Les membres de la chambre de commerce de Tunis comparent le mouvement du commerce extérieur de l'ancienne régence pendant les dix dernières années, et ils arrivent à cette conclusion singulière que la Tunisie s'appauvrit. Suivez leur raisonnement, qui reproduit toutes les vieilles erreurs vingt fois réfutées. Le chiffre des importations dans la régence, avant l'occupation française, variait entre un minimum de 8,400,000 francs pour l'exercice 1876-1877 et un maximum de 12,600,000 francs pendant l'année 1878-1879; pour les cinq années qui expirent en 1880, le total des importations atteignait 54,600,000 francs, soit une moyenne de 11 millions en chiffres ronds par année. De 1881 à 1885, ces chiffres augmentent considérablement; l'importation atteint au total, pour ces cinq années, 118,200,000 francs, soit une moyenne de près de

(1) Voir à ce sujet l'article intitulé *Mémoire sur la situation commerciale à Tunis et Causes de sa stagnation actuelle*, par M. Jacques Medina. Tunis, 1886.

24 millions de francs, plus du double de la moyenne précédente. Il semblerait que ce soit là un signe de richesse; le doublement des importations en cinq ans paraîtra aux hommes compétens un sujet de réjouissance. La chambre de commerce de Tunis ne le voit cependant qu'avec mélancolie. Elle prétend que la présence et l'entretien du corps expéditionnaire est la cause de cet accroissement d'importation. Nous entretenons sept à huit mille hommes au maximum en Tunisie : les importations en 1884-1885 se sont élevées à 26,400,000 francs, dépassant de 15 millions le chiffre de 1879-1880, qui n'était que de 11,400,000 francs, et l'on voudrait faire croire que ces 15 millions d'excédent représentent l'entretien des sept à huit mille soldats que nous avons en Tunisie, soit 2,000 francs pour chacun d'eux, quoiqu'ils tirent leur nourriture presque entière du sol tunisien même ! Cet argument est vraiment inconsidéré : les trois quarts au moins de l'excédent des importations en 1885, relativement à 1880, ont pour unique cause le développement des affaires dans la régence.

Le raisonnement de la chambre de commerce de Tunis au sujet de l'exportation n'est pas plus heureux. Dans la période de 1875 à 1880, dit-elle, les exportations se sont élevées à 58 millions de francs, soit 11,600,000 francs par année. De 1880 à 1885, elles atteignent 86 millions, soit 17,200,000 fr. comme moyenne annuelle. Il semble que ce soit là un progrès de 5,600,000 francs, soit de 50 pour 100 environ, dont on ait lieu de se réjouir. Ce n'est certainement pas le corps expéditionnaire qui a contribué à cet excédent ; car nos soldats, que nous sachions, n'exportent aucune marchandise. Néanmoins, devant cet heureux résultat, la chambre de commerce de Tunis reste morose ; il lui suffit, pour qu'elle s'attriste, que dans la période quinquennale qui a précédé l'occupation, les exportations aient dépassé de 3 millions les importations, tandis que dans la période quinquennale suivante, les exportations sont restées de 32 millions de francs au-dessous des importations. Le pays court à la ruine, puisqu'il reçoit plus de marchandises qu'il n'en envoie. Voilà, vraiment, des colons bien peu expérimentés et peu instruits des choses de la colonisation. S'ils comparaient, ils verraient que leur cas est celui de toutes les colonies jeunes et florissantes : l'Algérie, l'Australie, le Canada. En Algérie, d'une façon régulière, l'importation est au moins double de l'exportation ; en 1882, par exemple, les importations montent à 404 millions et à 311 millions en 1883, contre 141 millions et 131 millions à l'exportation pendant les mêmes années. L'ensemble des colonies australiennes, pour la dernière année dont nous ayons le compte rendu sous les yeux, importent pour 1,600 millions de francs et exportent pour

1,266 millions; le Canada, en 1883, importe pour 736 millions et exporte pour 549; de même au Cap; je pourrais poursuivre à l'infini.

C'est que les membres de la chambre de commerce de Tunis ne réfléchissent pas qu'une colonie est comme un enfant qui, pendant toute la période de l'enfance et de l'adolescence doit naturellement plus recevoir que rendre. Quand une société française plante 3 ou 400 hectares de vignes en Tunisie, cela lui coûte 1,200,000 ou 1,500,000 francs, dont les deux tiers ou les trois quarts représentent le prix d'achat de la terre, le prix de la main-d'œuvre, les traitemens, etc. Mais le tiers ou le quart de ces 1,200,000 ou 1,500,000 francs vient en Tunisie sous la forme de charrues, de défonceuses, de machines agricoles, de matériaux de construction tels que les tuiles, les madriers, les colonnes de fonte, de vaisselle vinaire, parfois même d'animaux, comme des mulets ou des chevaux de France, etc. Toute cette importation enrichit la colonie, y apporte du capital. Ce n'est que plus tard, quand le vignoble est en rapport, que l'exportation se développe et fait rentrer les capitalistes dans leurs avances. Voilà l'explication de ce phénomène universel, que toutes les colonies, pendant la période de l'enfance et de l'adolescence, qui dure un demi-siècle, trois quarts de siècle, parfois un siècle ou davantage, importent beaucoup plus qu'elles n'exportent. C'est signe de santé, c'est surtout signe de croissance.

On ne peut non plus s'associer à la chambre de commerce de Tunis quand elle prend à tâche de démontrer que le budget tunisien est très fragile et que son excédent est tout à fait précaire. Ce parti-pris de dénigrement est lamentable; il est, d'ailleurs, en contradiction avec les désirs exprimés par cette même chambre de commerce. Voilà des hommes qui déclarent qu'on a beaucoup exagéré la prospérité des finances de leur pays, et ils demandent des dégrèvemens énormes; soyez logiques : si votre budget n'est pas solide, il ne faut pas réduire les impôts, il faut les accroître. Mais non, le budget tunisien vaut mieux que ne le dit la chambre de commerce de Tunis, il a un excédent réel d'environ 4 millions par an depuis quelques années; seulement une partie de cet excédent peut tenir à ce que les récoltes des dernières années ont été excellentes et pourrait disparaître si l'on traversait une période de mauvaises récoltes. Voilà pourquoi il convient d'agir avec prudence et de ne pas disposer témérairement pour des dégrèvemens d'impôts de l'intégralité de cet excédent. Quant à l'idée d'une refonte complète des impôts, ce serait une souveraine imprudence : jamais aucun pays n'a pu réussir à substituer un système d'impôts nouveaux

supposé plus rationnel à un système d'impôts anciens auxquels la population est habituée. La révolution française, qui a voulu le faire, n'a abouti qu'à une double banqueroute. L'habitude est pour beaucoup dans la résignation à supporter les impôts : si on voulait transformer brusquement et totalement le régime fiscal tunisien, on s'exposerait à ces deux inconvéniens graves : mettre le trésor à sec et mécontenter les indigènes, dont on troublerait les usages : les impôts nouveaux, même rationnels, provoquent toujours du mécontentement et parfois des insurrections. Aucun gouvernement sérieux ne courra une aussi périlleuse aventure.

On doit donc procéder graduellement. Les colons se plaignent surtout des droits d'exportation et des droits sur les huiles. La Tunisie, comme tous les états musulmans et, d'ailleurs, comme beaucoup de pays neufs, tels que la République Argentine, le Brésil, demande une partie de ses ressources à des droits d'exportation. Les droits à l'exportation figurent pour 2,300,000 piastres, soit 1,400,000 francs, au budget des recettes de l'année 1886-87. Étant donnée la situation du budget tunisien et pourvu qu'elle se maintienne, il semble qu'on pourrait les supprimer, non pas d'un coup, mais en trois ou quatre années. Les droits sur les oliviers et les dattiers représentent 2,800,000 piastres au budget de prévision, soit 1,700,000 francs environ : on pourrait les réduire aussi de moitié dans un même laps de temps ; ce serait ensemble un sacrifice de 2 millions de francs environ échelonné sur trois ou quatre années ; il semble que cela ne doive pas dépasser les forces du budget tunisien ; mais on ne saurait, sans imprudence, lui demander davantage.

Il est un point sur lequel nous approuverons sans restriction les doléances de la chambre de commerce de Tunis, c'est quand elle sollicite l'assimilation à l'entrée en France des produits tunisiens aux produits algériens, c'est-à-dire la franchise de droits. Le conseil général des Bouches-du-Rhône a dans sa dernière session émis un vœu dans le même sens. Sur ce point, il faut donner aux colons une satisfaction complète et prompte ; tout l'avenir de la colonisation en dépend. Croirait-on que les produits tunisiens sont traités en France comme étrangers et frappés de droits qui sont parfois doubles ou triples de ceux qui grèvent les produits italiens, espagnols ou allemands ? On doit modifier radicalement ce système ou renoncer à toutes les perspectives d'une colonisation fructueuse. Ce n'est pas une réduction de droits, c'est la franchise absolue de droits sur les produits tunisiens qui constituera la seule solution heureuse. L'obstacle, ce sont les traités de commerce qui nous lient à différens pays et qui contiennent la clause de la nation la

plus favorisée, clause dont pourraient se prévaloir les nations étrangères. En réalité, celles-ci n'ont aucun intérêt sérieux à s'opposer à l'affranchissement en France des produits tunisiens : grâce, en effet, à une disposition précieuse de la loi du 17 juillet 1867, les produits tunisiens peuvent entrer en franchise en Algérie par la voie de terre et de là en France, où ils échappent à la douane française comme provenance algérienne : cela sauvegarde en partie les intérêts de l'agriculture, en imposant, toutefois, à ses récoltes des détours qui équivalent à une augmentation de frais ; mais le grand inconvénient de la continuation du régime actuel, c'est qu'il sacrifierait absolument la ville de Tunis et le port de Tunis. Le moment est favorable pour obtenir des puissances leur consentement à ne pas se prévaloir de la franchise que nous accorderions aux produits tunisiens et leur renonciation sur ce point à la clause de la nation la plus favorisée. Peut-être même pourrait-on se passer de consulter les nations étrangères et, par un simple article de notre loi du budget, déclarer que les produits tunisiens, venant directement de Tunis, seront reçus en franchise en France, de même qu'ils le sont déjà en Algérie. Le régime du protectorat doit être maintenu en Tunisie, mais les liens de la contrée protégée avec la contrée protectrice doivent être de plus en plus resserrés. Une fois accomplies ces réformes urgentes, nous serons tranquilles sur l'avenir de la Tunisie. Les énormes capitaux qui se forment chaque année en France et qui cherchent avec anxiété, sans le rencontrer, un intérêt sûr de 4 1/4 ou 4 1/2 pour 100, les forces perdues qui se lamentent sur l'encombrement des carrières, peuvent se rendre dans ce pays si bien doué de la nature. Il faut, toutefois, que les colons se souviennent toujours qu'il est trois conditions nécessaires à la prospérité des colonies : l'énergie, la persévérance et le temps.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

TROIS PALAIS D'ASIE

C'est le charme véritable des voyages de fournir des cadres changeans et imprévus à nos idées, des prétextes variés à toutes les fantaisies de notre esprit, une occasion de localiser et d'évoquer dans un milieu nouveau des pensées ou des images qui ne sont qu'en nous.

Les tableaux pittoresques que l'œil perçoit se peuplent de formes que notre imagination façonne à son gré, nous nous figurons la vie du passé, nous dégageons du présent ce qu'il peut contenir d'idéal et de permanent, nous reconstituons l'atmosphère morale dans laquelle s'agitèrent les générations mortes depuis des siècles et celle que respirent les hommes d'aujourd'hui. La perception directe et immédiate des objets extérieurs ne nous les laissait connaître que superficiellement, par le dehors; mais les idées qu'ils nous suggèrent, les émotions qu'ils provoquent en nous, nous en donnent la connaissance intime et semblent nous révéler une part du mystère qu'ils renferment en eux. Le monde sensible nous apparaît ainsi transposé à notre usage, et mille visions, légères ou puissantes, flottent pour nos yeux entre les lignes du paysage, dans les rues désertes ou peuplées des villes, sous les toits des temples, des monumens ou des maisons.

Puis, lorsque le temps a passé sur nos impressions de voyage, une singulière transformation se produit parfois en elles : ceux de nos souvenirs qui proviennent de l'observation directe et qui res-

suscitent en notre esprit des aspects de paysage, des silhouettes de montagnes, des effets de lumière, des colorations de ciel ou de mer, ceux-là s'atténuent, s'estompent de teintes vaporeuses et semblent reculer loin dans le passé; les autres, au contraire, ceux où nous avons mis le plus de nous-mêmes et qui n'existent guère en dehors de nous et de notre imagination, persistent avec netteté, passent au premier plan et prennent peu à peu, par contraste, toutes les apparences de la réalité.

Cet effacement progressif des sensations directes devant les idées et les images qu'elles ont suscitées en nous, je l'avais subi autrefois déjà, à plusieurs reprises, en évoquant tel ou tel souvenir d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, du Maroc et même de cet Orient méditerranéen où cependant les impressions pittoresques sont si lumineuses et si puissantes qu'elles semblent ne devoir jamais disparaître de l'esprit. Mais je viens de l'éprouver plus nettement encore en me rappelant des impressions très récentes, rapportées d'un même voyage, se rattachant à un même ordre d'idées, ressenties dans des conditions analogues et presque dans le même temps.

Trois palais d'Asie m'ont laissé à des degrés différens de profonds souvenirs où dominent déjà les images et les émotions diverses qui s'étaient éveillées en moi à leur occasion : ce sont le palais actuel de l'empereur de Chine à Pékin, le palais abandonné des mikados du Japon à Kioto, et la résidence des anciens rois de Corée à Séoul.

I.

La dernière fois que j'ai vu le Palais impérial à Pékin, c'était par une matinée des derniers jours d'avril. L'air était frais, limpide, et la voûte du ciel semblait fuir à une prodigieuse hauteur. Ce n'était pas cette atmosphère un peu vaporeuse des printemps de France qui semble imprégnée de senteurs humides et végétales et qui baigne les contours fuyans des choses; ce n'était pas non plus cette lumière ténue des matinées d'Orient qui se répand dans les lointains, enveloppe les objets et en marque les plans. C'était un air très sec, sec depuis cinq mois qu'une goutte de pluie n'était tombée, une clarté presque violente qui paraissait rapprocher l'horizon et qui faisait ressortir avec dureté les formes des constructions et les lignes du paysage.

J'étais sorti de très bonne heure et les détours de ma promenade m'avaient conduit dans la Ville impériale, l'une des trois villes qui composent la capitale de l'empire du Milieu. L'aspect des rues dif-

férait de celui des quartiers que je venais de traverser, les boutiques étaient plus rares, les chaussées plus larges, les temples et les palais plus rapprochés. Mais l'animation, à cette heure matinale, y était plus active encore, et une foule de cavaliers, de piétons et de voitures rendait la circulation malaisée.

J'allais faire un détour pour rentrer plus rapidement à la Légation de France, quand une charrette, bizarrement construite sur deux roues placées tout à fait à l'arrière et que deux cavaliers escortaient, fit ranger mon cheval; c'était une voiture tartare des écuries de la cour : une mule noire, harnachée de cuir jaune et conduite à la main par un palefrenier habillé d'une livrée jaune aussi, la traînait d'un pas allongé.

Sur le devant, visible à tous entre les rideaux écartés, une jeune femme était assise, les jambes repliées sous elle. Elle était vêtue d'un large manteau de soie rose saumon bordé de galons bleu et or et orné sur le devant et les manches d'un semis de bouquets de fleurs brodées d'un éclat très doux et d'une harmonie de couleurs délicieuse ; ce vêtement recouvrait presque entièrement les plis que faisait autour d'elle sa robe d'un vert pâle et mat.

Ses cheveux, relevés au sommet de la tête, étaient divisés en deux épais bandeaux que traversaient çà et là de longues épingles d'or surmontées de papillons en filigrane d'argent et de fleurs artificielles aux formes et aux nuances les plus bizarres. Ainsi qu'il est d'usage pour les femmes de qualité, sa figure était entièrement fardée au blanc de céruse; mais les joues, la fossette du menton et les lèvres étaient enduites d'une couche épaisse de carmin, tandis qu'un trait d'antimoine allongeait démesurément ses yeux en les tirant vers les tempes, et que deux mouches noires collées vers le haut de la joue donnaient un aspect étrange, un air de coquetterie morbide à ce visage morne où la vie semblait interrompue.

Elle se tenait dans une immobilité paralysée, avec une fixité hébétée de regard, une lueur douteuse d'intelligence, oscillant comme un mannequin de cire, comme une idole de procession, aux cahots de la voiture. C'était sans doute, à en juger par la livrée du cocher et des cavaliers d'escorte, une jeune femme tartare de la cour, quelque dame d'honneur de l'impératrice ou d'une des princesses impériales enfermées au Palais.

De loin, je me mis à la suivre. Sa charrette gravissait la rampe d'un pont dont le tablier était de marbre ; la balustrade, de marbre aussi, supportait des dragons sculptés.

Sous les arches, les eaux d'un lac miroitaient. La lumière du soleil, encore bas sur l'horizon, effleurait à peine la surface liquide et se répandait avec éclat tout autour. Par places, des

lotus s'épanouissaient et semblaient une prairie flottante sur l'eau claire et dormante. C'était le « lac d'or, » dépendance du Palais impérial, dont les hautes murailles et les toits dorés s'apercevaient au dernier plan.

Jusqu'au bord de l'eau, des constructions légères s'élevaient, des kiosques et des temples. Le fouillis de leurs toitures s'éclairait de teintes rosées, et les moindres détails de leur architecture compliquée se détachaient, prenaient dans l'air limpide qui les enveloppait un aspect d'élégance, de grâce et de fraîcheur au milieu des abricotiers et des mimosas en fleurs qui couvraient les rives.

La Chine du nord sortait en effet de son long deuil d'hiver, et c'était une impression exquise que cet aspect printanier de la végétation renaissante.

... La charrette tartare continuait d'avancer du pas rapide de sa mule : elle passait maintenant au pied d'une colline artificielle, plantée d'arbres verts, au sommet de laquelle un obélisque bouddhique s'élevait, se détachant presque durement sur le bleu du ciel.

Mais, sur le bord du lac, les teintes étaient déjà plus fondues, les lignes moins tranchantes. Les kiosques, les pavillons et les temples qui s'élevaient sur la rive reproduisaient tous le type originel des constructions chinoises : une tente de toile aux angles relevés. L'extrême profusion des détails d'ornementation ne parvenait pas à dissimuler la pauvreté de la conception première : des dragons, des chimères, des phénix, des tortues, toute une zoologie fabuleuse et fantastique de bois sculpté ou de terre cuite surchargeait les faîtières ; des figurines et des fleurs d'argile peinte écrasaient les corniches, les larmiers et les frontons ; des couleurs voyantes bariolaient les chapiteaux des colonnes et les architraves ; mais, sous cette décoration touffue et désordonnée, on retrouvait toujours le type absolu et invariable que la Chine a uniformément adopté à toutes les époques de son histoire et sur toute l'étendue de son empire.

Cependant, j'étais arrivé à l'enceinte fortifiée du palais. Devant moi, un rempart, haut de trente pieds et précédé d'un large fossé, se dressait. De distance en distance, des tours aux toits relevés faisaient saillie sur cette ligne de pierre qui s'étendait si loin qu'elle paraissait enfermer une ville entière. Quelques arbres avaient poussé sur le talus du rempart, et l'ombre de leurs branches s'allongeait sur l'eau sombre et stagnante des fossés.

Une large porte surmontée d'une énorme tour carrée donnait accès à l'intérieur du palais, et trois lettres noires gigantesques gravées sur un panneau d'or au sommet de la tour semblaient une inscription mystérieuse placée au seuil d'un monde inconnu.

Et, tandis que la voiture tartare s'engouffrant sous la voûte pé-

nétrait dans l'enceinte impériale, je retrouvais en même temps, mais plus puissante encore, l'impression que j'avais subie trois ans auparavant à Maroc devant le palais du sultan Moulay-Hassan. Là-bas aussi, dans la vieille cité islamique étincelante de soleil, je m'étais senti transporté au milieu d'un monde nouveau, mais j'en avais vu s'abaisser les barrières, j'avais pu franchir les grandes portes ogivales du Dar-el-Mechouar, et la cour des chérifs s'était ouverte devant moi comme se déploie un décor de féerie ou de rêve, dans un éblouissement de lumière et de couleurs.

Ici, au contraire, tout restait fermé, impénétrable.

Cependant, la topographie du palais ne m'était pas complètement inconnue; j'avais déjà étudié le plan qu'en ont dressé les missionnaires jésuites qui le visitèrent au XVIIIe siècle, et même j'avais pu, du haut des remparts de la ville tartare, en reconnaître les dispositions générales et distinguer la succession régulière de ses cours rectangulaires et de ses jardins, renfermant quarante-huit vastes palais, environ autant de temples et un nombre plus grand encore de pavillons, de kiosques, d'arcs et de portiques.

Seule la partie supérieure des principaux monumens dépassait la muraille d'enceinte et surgissait dans des touffes de verdure. Très loin dans le sud, près de la « Porte de la pureté éternelle, » j'apercevais le temple des ancêtres de la dynastie Ta-Thsing actuellement régnante, où l'empereur vient à dates fixes accomplir les rites sacrés du culte officiel.

Plus près, trois édifices plus élevés que les autres se succédaient en enfilade, et les dragons sculptés des faîtières, les tuiles vernissées des combles resplendissaient au soleil : c'étaient les trois palais de la « Souveraine concorde, de la Concorde moyenne et de la Concorde protectrice » où le souverain traite les affaires de l'état et trace de son pinceau trempé dans le vermillon les caractères qui expriment ses décisions et qui sont dès lors vénérés comme la forme figurée et matérielle de la volonté impériale. Là, chaque jour, à deux heures du matin, l'empereur préside le grand-conseil de l'Empire du Milieu : cinq ministres seuls y ont accès. Ceux-ci, quels que puissent être leur âge et leurs fatigues, restent debout quatre heures durant ou se prosternent le front contre terre quand, du haut de son trône, qu'une estrade de bois doré élève de six pieds au-dessus du sol, le Fils du Ciel leur adresse la parole. Pendant la minorité des souverains, comme c'est le cas pour l'empereur actuel, l'impératrice régente prend part également au conseil, mais elle est censée n'y pas assister et un paravent de soie jaune la cache à tous les yeux.

Puis, çà et là, j'apercevais confusément les demeures des princes impériaux, princes mandchous, chambellans, filles d'empereurs mariées à des princes mongols et enfermées dans le palais jusqu'à leur mort, femmes du second degré et concubines de souverains décédés, dames d'honneur, maîtresses des cérémonies, eunuques, toute une population savamment hiérarchisée et s'élevant à plus de huit mille personnes. Vers l'est, dans la lumière papillotante du soleil, apparaissaient aussi les casernes des trois bannières de la garde, le trésor, les magasins des porcelaines, de l'argenterie, des soies, des parures, des vêtemens, des thés, des objets religieux destinés au Fils du Ciel et fabriqués ou préparés à son usage exclusif, l'armurerie, les écuries, la bibliothèque impériale, où sont renfermées les plus anciennes annales du monde, le « Pavillon des fleurs littéraires » où l'empereur se rend, dans la seconde lune de l'année, pour interpréter les livres sacrés, et le temple du « Tchouan-sin-tien » où s'accomplissent les sacrifices à la mémoire de Confucius et des grands philosophes.

Enfin, tout près de moi, en arrière des jardins qui longent la muraille d'enceinte, j'entrevoyais le « Palais de l'élément terrestre supérieur, » qui me rappelait le souvenir de cette infortunée impératrice Aluteh, morte en 1875 à l'âge de dix-huit ans. Elle était fille d'un prince mandchou : toute jeune, âgée de quinze ans à peine, un décret l'avait désignée pour la couche impériale, jetée brusquement de sa province de Tartarie à la cour de Pékin et renfermée dans ce palais qu'elle ne devait plus quitter qu'avec la vie. Le 16 novembre 1872, à minuit, elle y entrait en toilette de fiancée par la « Porte de la pureté céleste : » elle portait une robe de soie rouge brodée de dragons et de phénix, et, de la tête aux pieds, un grand voile écarlate l'enveloppait. Trois ans plus tard, elle en sortait morte par la « Porte fleurie de l'Orient ; » elle s'était suicidée en apprenant la mort de son époux, l'empereur Tong-Tche : un luxe inusité fut déployé pour son cortège funèbre, des broderies de soie bleu pâle sur satin blanc broché d'or recouvraient son cercueil...

Cependant, l'heure avançait, les séances des conseils étaient terminées, des courriers d'état partaient pour les provinces, les hauts mandarins sortaient du palais et remontaient dans leurs charrettes en se faisant d'interminables saluts, et je rentrai à la légation de France.

Le soir venu, toutes les impressions qui s'étaient ébauchées en moi dans la matinée me revinrent à l'esprit. Ce soir-là, — je me

le rappelle, était d'une clarté, d'une pureté incomparables. Il n'y avait pas de lune, mais les étoiles scintillaient avec tant d'éclat et paraissaient si nombreuses que la lueur blanche qu'elles projetaient autour d'elles tenait plus de place que le bleu du ciel. Sous cette lumière, ténue et légère comme une vapeur argentée, le parc de la légation prenait un aspect singulier de fraîcheur et de recueillement.

Le palais du Fils du Ciel m'apparaissait maintenant comme l'expression matérielle de la plus ancienne civilisation du monde, une civilisation vieille de plus de cinq mille ans, la seule qui, après avoir produit tout ce qu'elle contenait dans son sein, n'ait pas disparu de la surface du globe. Pendant qu'autour d'elle naissaient, s'épanouissaient et s'anéantissaient tour à tour les civilisations indienne, égyptienne, chaldéenne, assyrienne, phénicienne, grecque, romaine, tant et tant d'autres encore, elle demeurait fixe, immuable et comme éternelle, arrêtée pour toujours au point de progrès où elle avait atteint dès ses premiers débuts.

Et pourtant, si haute que soit son antiquité, cette civilisation me semblait plus grande encore à me figurer les conséquences morales qu'une si longue vieillesse aurait apportées à toute autre nation et que la race chinoise a su détourner d'elle en se refusant toujours aux jouissances décevantes du rêve, à la contemplation métaphysique, aux spéculations vaines sur la vie et son insignifiance et ses éternels désabusemens. Quelles désillusions, quel désintéressement de toute chose, quelles défaillances de la volonté, quel épuisement des facultés créatrices n'eussent pas été expliqués et justifiés par les déceptions, les démentis et les recommencemens de cinquante siècles d'histoire !

Mais la personne du Fils du Ciel me paraissait d'une majesté plus imposante peut-être, plus sensible pour ainsi dire : elle est, en effet, l'incarnation de la plus puissante souveraineté du monde, l'aboutissement grandiose des vingt-deux dynasties qui ont précédé celle dont l'empereur actuel est le neuvième représentant.

L'empereur de Chine tient de la Divinité même l'autorité suprême dont il est investi. Il est fils du ciel et de la terre, et personnifie en lui la religion de l'état. Il officie seul et sans prêtre, sans intermédiaire entre lui et les puissances physiques dont il est l'émanation. Ses titres, plus mystiques encore que ceux des empereurs byzantins, sont ceux « d'Infini en vertu et en science, » « d'Éternel solitaire, » de « Seigneur des dix mille années, » et son palais est appelé la « cour céleste, » la « demeure interdite. »

Chaque empereur reçoit trois noms : le premier lui est donné

au jour de sa naissance et sert à le distinguer dans sa famille; le second lui est conféré à son avènement au trône et revêt dès lors un caractère sacré et si vénérable qu'il est interdit, sous peine de lèse-majesté, d'en prononcer les syllabes ou d'en tracer les caractères. Le troisième nom ne lui est décerné qu'après sa mort et désigne désormais dans l'histoire les années de son règne comme le nom dont les papes font choix en ceignant la tiare désigne leur pontificat.

Dans l'ordre politique, l'empereur jouit de la toute-puissance; l'absence d'esprit militaire en Chine et la destruction très ancienne de l'esprit de féodalité dans l'état ont enlevé au pouvoir impérial tout contrepoids, et son autorité s'exerce sans contrôle depuis cinquante siècles sur la vie et les biens de plus d'un quart de l'humanité. Le Fils du Ciel est ainsi le chef suprême et incontesté de la plus puissante orthodoxie politique qui fut jamais.

Cette alliance ou plutôt cette fusion de la religion et de la souveraineté en une seule personne devait fatalement donner au culte officiel une force prépondérante qui, dans la suite des temps, a atteint l'empereur même et qui fait aujourd'hui de ce souverain absolu l'esclave du cérémonial sacré et des rites de l'état.

Un ministère spécial veille au maintien et à la stricte observance de ces rites qui, s'appliquant à tous les rangs de la hiérarchie sociale, prévoient et ordonnent la conduite à tenir dans toutes les circonstances de la vie politique, religieuse ou privée. Leurs prescriptions canoniques remontent à une antiquité si reculée, elles se sont conservées immuables à travers tant de révolutions et de dynasties et elles ont acquis par cette perpétuité une autorité si incontestée qu'elles ont fini par modeler, pour ainsi dire, le caractère des Chinois et devenir pour eux comme une seconde nature.

Mais pour le Fils du Ciel plus que pour tout autre de ses sujets, l'étiquette est la grande loi de l'existence, presque la grande affaire de la vie. Mois par mois, jour par jour, heure par heure, elle pèse sur lui avec une rigueur inflexible. Son lever et son coucher, son vêtement, ses repas, ses séances aux conseils des affaires publiques, ses devoirs religieux, ses études, ses divertissemens, ses attitudes et ses mouvemens, ses paroles et son silence, — tout est réglé avec une précision mécanique.

Depuis son plus jeune âge, avant même qu'il ait revêtu la dignité impériale, la solennité des rites le saisit, elle préside à son instruction littéraire et philosophique et lui impose la connaissance du chinois classique, des langues mandchoue et mongole, des principaux ouvrages de Confucius, du tir à l'arc et de l'équitation. Quand il a atteint sa majorité, elle l'oblige plus étroitement encore et dans le

plus privé de sa vie, car elle pénètre jusqu'au lit nuptial, et, le soir de ses noces, lorsque sa fiancée ayant relevé son voile lui apparaît pour la première fois et se donne à lui, un garde du corps et une maîtresse des cérémonies, présens derrière la couche impériale, psalmodient avec des paroles consacrées le duo d'amour que le Fils du Ciel et la jeune impératrice sont censés murmurer. Ce cérémonial obsédant ne paraît se relâcher par instans que dans les rapports de l'empereur avec ses familiers directs qui sont les eunuques, les cinq concubines de son harem tartare et les femmes esclaves de son service intime. Tout le reste du temps, son rôle officiel n'a pas d'interruption et il est toujours en scène. Dans une seule année, il préside à plus de cinq cents cérémonies importantes, telles que prières au temple des ancêtres, aux autels taoïstes, aux temples de Confucius, du ciel et de la terre, des divinités du vent, du tonnerre et de la pluie, banquets religieux, sacrifices funéraires, actes respectueux à l'impératrice, et visites aux tombeaux de ses aïeux. Sa vie entière n'est qu'une cérémonie solennelle qui se déroule sans intermède dans la monotonie des heures, et les offices du culte presque liturgique qui lui est rendu semblent le poursuivre jusqu'au delà de la mort, aux anniversaires funèbres où l'on convoque son âme dans les sépultures majestueuses que chaque dynastie s'élève à grands frais.

Ainsi, les faits, les traditions et les croyances, en donnant à l'empereur de Chine la toute-puissance absolue, lui créent par là même une existence toute factice, inviolable, inaccessible et presque mythique. Étranger à la réalité des choses, isolé dans sa grandeur, privé même de sa personnalité, il est la réalisation la plus complète, la plus grandiose qui fut jamais d'une fiction humaine.

Le souvenir de cette créature parée et fardée comme une idole, que j'avais entrevue le matin, aux abords du palais impérial, immobile entre les rideaux de soie de sa charrette tartare, me revenait aussi à la mémoire, et je la voyais à présent dans le cadre de sa vie quotidienne, dans le milieu de ses habitudes, dans son existence de chaque jour au fond d'un de ces palais dont je n'avais pu qu'apercevoir les toits d'or et les dragons de bronze.

J'essayais d'animer ses traits figés sous le fard, je me figurais l'élégance de ses mouvemens sous l'ampleur et la souplesse de ses vêtemens de soie pâle, la grâce de sa démarche qui devait être, suivant les préceptes de la mode, « lente et balancée comme les branches du saule au souffle du vent d'automne. » Je me la représentais soumise à la discipline des eunuques, assujettie au cérémonial impitoyable des rites, enfermée dans un cercle immuable

de passions et d'intérêts, végétant dans cette « demeure interdite » où l'horizon de la pensée paraît aussi borné que celui de la vie, étouffant dans une atmosphère que l'air du dehors ne vient jamais renouveler et où semble flotter cet ennui lourd et oppressant dont on se mourait jadis à l'Escurial pendant les années sombres du règne de Philippe II.

Et je me disais pourtant qu'il n'y a pas de coin du monde si renfermé où ne finissent par pénétrer la lumière et le mouvement de la vie. Je me rappelais en effet, maintenant, un drame qui avait ensanglanté le palais impérial, il y a six ans déjà, sur lequel mille bruits contradictoires avaient couru et dont la *Gazette de Pékin* avait confirmé la réalité à travers les sous-entendus et les détours de son langage officiel : un jeune Chinois avait été surpris s'introduisant de nuit dans la chambre même de l'impératrice, il avait été arrêté par les eunuques, jugé sommairement et mis à mort dans sa prison : c'était un fou, disait la *Gazette officielle*, un fanatique qui voulait attenter aux jours de la souveraine, puis le silence s'était fait sur cet incident. Mais bientôt des disgrâces imprévues, des disparitions subites se produisaient dans les hauts rangs de la cour, et même un prince du sang, qui avait la confiance particulière de l'impératrice, se voyait accusé de haute trahison au conseil des censeurs. Le lendemain de la dénonciation, il fut trouvé mort, et l'on répéta qu'il s'était empoisonné « en aspirant des feuilles d'or. » Dès lors, le jour se fit sur ces faits mystérieux et l'on sut, à n'en pouvoir douter, que le jeune Chinois arrêté dans les appartemens impériaux n'y venait point pour la première fois et que ce prince du sang lui en facilitait l'accès...

Évoqué à Pékin même, dans le silence profond de cette nuit claire d'avril, le souvenir de ce drame sanglant avait une grandeur tragique, une puissance d'émotion que je ne peux rendre. Les personnages qui y avaient tenu des rôles me semblaient présens devant moi, mais avec ce changement d'optique que subissent les acteurs en scène, — l'impératrice en robe jaune orange parsemée de dragons d'or planans sur des nuages roses, avec sa coiffure édifiée à la mode tartare et ornée de pivoines rouges, de perles et de deux petits sceptres dorés, — et, à côté d'elle, son amant, un jeune élégant, vêtu sans doute comme ceux que je rencontrais dans les quartiers de plaisir de la cité chinoise, en robe de soie bleu clair couverte de rosaces de fleurs, avec deux boucles flottantes sur les tempes, la tresse parfumée de musc et soigneusement nattée de soie, et les ongles démesurément longs enfermés dans de fins étuis d'or. Le décor même était tout dressé comme pour achever l'illusion, et je pensais que le roman de leur amour s'était déroulé par

des nuits pareilles, dans des jardins semblables à celui que j'avais devant les yeux, sous des kiosques comme celui qui s'élevait à deux pas de moi avec son toit recourbé et ses ornemens de pierre pris au palais d'Été, mais dans un ordre d'idées et de sentimens, de pensées et d'émotions qui me resterait à tout jamais inconnu...

II.

Malgré bien des analogies, la résidence des anciens mikados du Japon à Kioto m'avait laissé de tout autres souvenirs.

On y sentait encore, pour ainsi dire, la vie de ceux qui y avaient passé leur existence fabuleuse, car la trace qu'ils avaient imprimée à tout ce qui les entourait ne s'était pas effacée malgré les siècles.

La parfaite conservation des lieux, les nombreux matériaux que possède l'histoire, une collection inappréciable de documens fournis par l'art et la littérature, ou peut-être aussi une disposition de notre esprit à mieux comprendre les hommes et les choses du Japon, permettaient ici de reconstituer une physionomie plus vraie du passé, de retrouver quelques-uns de ses traits dans ce qu'ils ont eu de plus insaisissable et de plus changeant, et de donner à cette restitution le relief et les tons animés de la vie.

Le mikado se disait aussi fils des dieux, l'incarnation de la divinité solaire. Les honneurs qu'il recevait tenaient de la légende : les dieux mêmes, disait-on, et les génies du Shintô venaient le visiter à sa cour. Nul regard profane ne devait l'atteindre, il en eût été souillé ; ses pieds ne devaient jamais toucher le sol, et tout ce qui avait servi une fois à sa personne, ses vêtemens comme sa vaisselle, était détruit, brûlé ou brisé, afin que nul n'en pût faire usage désormais.

Perdu dans une sorte d'extase, dans un rêve d'où nul bruit du dehors ne pouvait l'éveiller, il vivait d'une vie monotone et somnolente, retiré au fond de ses jardins, ne franchissant plus jamais les murs de son palais. Peu à peu il se fit plus immobile et plus invisible qu'une statue bouddhique derrière les panneaux d'or de son sanctuaire, et un jour vint où seules les femmes de la cour purent approcher sa personne sacrée.

Mais tandis que les empereurs du « Soleil levant » s'absorbaient ainsi dans leur rôle divin et dans le prestige spirituel de leur autocratie religieuse, de grands officiers de l'empire, les taïcouns, élevaient en face d'eux une puissance rivale, se proclamaient héréditaires, usurpaient la réalité du pouvoir et l'exercice de l'autorité, et dépouillaient successivement les mikados de leur armée, de leurs

flottilles de guerre, de leurs terres et de leur trésor public, et ceux-ci se laissaient faire comme si, détachés des choses du monde réel, ils eussent voulu abdiquer toute préoccupation terrestre.

Cependant, une aristocratie féodale, la plus puissante, la plus altière, la plus soucieuse de ses prérogatives, la plus luxueuse qui ait jamais existé, donnait un éclat extraordinaire à cette cour d'où la vie et la force politiques se retiraient. Des princes grands-vassaux, les daïmios, étaient tenus de venir chaque année faire séjour à la résidence impériale. Ils s'y rendaient, entourés de leurs feudataires, escortés de leurs samuraï ou hommes d'armes, avec tout l'appareil de l'autorité souveraine, avec un luxe royal.

Les ambassadeurs hollandais, qui apportaient de Nagasaki les présens semi-tributaires dus à l'empereur, nous ont laissé la description de ces cortèges sans fin des daïmios rencontrés en voyage sur la grand'route du Tokaïdo. A lire leurs récits, cependant si exacts dans leur sécheresse énumérative, je croyais assister à un défilé fantastique des *Mille et une Nuits*, tant il y avait de cavaliers, de soldats et de serviteurs, de palanquins en laque dorée, d'armes niellées d'argent, d'étendards de soie, de brocarts d'or, d'étoffes précieuses et de luxe guerrier.

Un mouvement littéraire et philosophique intense s'était peu à peu développé dans ce milieu, où ne parvenaient que de faibles échos des affaires publiques. Les poètes, les historiens, les artistes, les auteurs dramatiques, les musiciens, les astrologues affluaient à la cour de Kioto, et, pendant plusieurs siècles, l'esprit japonais y rencontra le milieu où ses dons naturels de poésie, de grâce, de délicatesse, d'observation et de vérité trouvaient leur plus complet épanouissement. On vit naître là successivement la poésie lyrique, la poésie intime, l'histoire et le roman historique, le drame, le roman de mœurs, la géographie pittoresque, pendant que, — comme dans les couvens du moyen âge, — les études abstraites et l'exercice de la pensée contemplative se réfugiaient dans les monastères bouddhiques de la capitale, enrichis par les dons des empereurs et des nobles convertis aux doctrines de Çakya-Mouni. Dans cette activité intellectuelle, les sciences physiques n'étaient pas oubliées. On publiait sur la chimie, sur l'anatomie et la physiologie des ouvrages sous ce titre : *une Corbeille pleine de connaissances occultes*. On instituait des concours de poésie et de composition dramatique; on faisait des commentaires publics des œuvres de Confucius dans des salles retirées du bruit et dites « salles de sainteté et de contemplation, » de même que l'on commentait Dante et sa *Divine Comédie* dans les églises italiennes des XIVe et XVe siècles.

Le mouvement était général et entraînait tous les esprits : les hommes d'état, les nobles, les guerriers même se livraient à la poésie, et l'un d'eux, à la veille d'une bataille décisive, écrivait ces vers empreints d'une si délicate mélancolie : « Le brouillard remplit ma tente, l'air d'automne est chargé de vapeurs. Les oies sauvages passent en files et cachent par instans la lune. Je vois les montagnes d'Etsigo d'un côté et les plaines de Noto de l'autre. La beauté de cette nuit calme apaise le chagrin que je ressens à être si loin de ce qui m'est cher. »

Il y eut là, j'imagine, pendant ces belles années, un spectacle semblable à celui que présentèrent les petites cours de l'Espagne mauresque après le démembrement du califat de Cordoue, quand toutes les conditions de race, de milieu, d'état politique, se rencontrèrent pour donner au génie arabe sa pleine expansion. Cependant les Japonais apportèrent dans le travail de leur pensée et dans l'accomplissement de leur œuvre littéraire, philosophique ou artistique un sentiment de la nature, une sincérité d'émotion esthétique, une recherche de la réalité, une mesure dans le recours à l'imagination, enfin une admiration de la vie en toutes ses manifestations qui demeurèrent inconnus à l'esprit arabe et lui interdirent les renouvellemens.

Comme aussi dans ces cours élégantes de l'Espagne musulmane, les femmes tenaient à Kioto un rôle de premier rang qu'elles paraissent n'avoir jamais joué en Chine. L'histoire a conservé le nom de beaucoup d'entre elles qui furent des poétesses tendres ou passionnées, des artistes sensibles à tous les spectacles de la nature et de la vie, des musiciennes inspirées, des danseuses d'un charme incomparable.

Les anciennes peintures sur soie nous les représentent dans leurs formes grêles et dans leurs longs vêtemens flottans, un peu pâlies par le temps, qui a atténué l'éclat des nuances et adouci le reflet des fonds d'or. Avec leur teint si faiblement rosé, les contours vaporeux de leur corps, le vague de leur regard et la grâce mourante de leur physionomie, elles semblent des apparitions de rêve. Mais sur la couverte laiteuse ou ambrée des porcelaines, elles sont bien telles encore qu'elles apparurent aux générations de jadis, animées pour toujours d'un souffle de désir ou de passion, éclairées d'un coloris vivant qui ne s'effacera jamais, revêtues éternellement de leur charme d'autrefois.

Leurs longs yeux noirs, tirés vers les tempes, ont un éclat profond et l'obliquité de leur regard donne à la physionomie je ne sais quelle séduction étrange et piquante; l'ovale du visage est un peu maigre, le nez est mince et retroussé, les lèvres sont fines et d'une sensualité douce, le cou est effilé et dégagé à la nuque, l'atti-

tude du corps est toujours naturelle et les plis des vêtemens retombent avec élégance. De toute leur personne se dégage une impression délicieuse de grâce pensive, de langueur caressante et de capricieuse volupté.

Le souvenir de ces époques brillantes, où l'empire du Nippon était à la tête de la civilisation de l'extrême Orient, s'évoquait là, devant moi, dans le vieux palais de Kioto et s'associait, pour ainsi dire, à celui de ces créatures gracieuses, qui en avaient été le charme et la poésie.

Dans les temples laqués d'or, sous les colonnades de cèdre des salles du trône, au bord des fontaines où baignaient des lotus, ces formes d'un monde disparu semblaient flotter encore et renaître à la vie d'autrefois. Je les voyais surtout glissant dans l'enfilade des chambres du palais, se détachant à peine sur les peintures à l'éclat adouci qui en ornaient les murs. Dans l'une de ces chambres, les panneaux représentaient tous des paysages d'hiver, un village disparaissant sous la neige, un bois de cryptomerias chargé de givre, un lac glacé aux rives indécises, un ciel bas et ouateux, et, sur la monotonie blanche de la plaine et des eaux gelées, la clarté boréale d'une lune à son dernier quartier.

Mais la pièce voisine était tout ensoleillée, pleine de vie et de lumière : sur un nuage rougeâtre bordé d'or, des oies sauvages s'envolaient à grands coups d'aile dans le ciel bleu pâle, d'un bleu presque vert, et planaient haut par-dessus la plaine, qui, vue de si loin, s'estompait de teintes violacées dans la vapeur des rizières et des prairies inondées. Plus loin encore, dans les appartemens des impératrices, des paravens de laque dorée encadraient des oiseaux, des paysages, des bouquets, des chariots ou des jonques chargées de fleurs ; et sur les murs, sur les plafonds, c'était aussi une profusion de fleurs de cerisiers et de pêchers, de chrysanthèmes et d'iris, de roses trémières, de clématites argentées, de magnolias et de dahlias, tout un printemps représenté, rêvé plutôt, dans les gammes les plus fines, — avec une harmonie exquise de composition, un rappel insensible de toutes les couleurs ambiantes, avec une fraîcheur et une légèreté de nuances, un charme de tonalité et une délicatesse d'observation qui donnait l'illusion de la présence des objets et les animait presque d'une vie réelle.

Par l'ouverture des portes, la vue se prolongait sur le jardin tout entrecoupé de ruisseaux et de rocailles, planté d'arbustes rares, de camélias, d'orchidées et d'anémones, ombragé de sophoras et de pawlonias, baigné de la lumière douce et vaporeuse d'une après-midi d'automne japonais.

A cette heure, dans ce lieu, toutes les impressions pittoresques ou

artistiques que j'avais ressenties depuis mon arrivée au Japon me revenaient à l'esprit et se résumaient en moi : je revoyais les grandes sépultures de Nikkho avec l'inépuisable fantaisie de leurs sculptures et la floraison exubérante de leur décoration de bois ou de bronze s'épanouissant sous la végétation puissante des cryptomerias séculaires, — le Bouddha de Kamakura sur son lit de nymphœas et l'inexprimable beauté morale de sa physionomie pensive, — les allées majestueuses des sanctuaires de Shibâ avec leurs lanternes funéraires, leurs brûle-parfums et leurs vasques de cuivre, — la grâce mystique de la déesse Kouânon, peinte à la fresque sur le panneau d'un temple à Yeddo, — les trésors de Nara et leurs merveilles archaïques, — un monastère bouddhique sur les bords du lac Biwa dans un site délicieux de solitude et de mélancolie, — enfin le temple d'Hongwanji, où les laques des murs, reflétant la lumière du soleil couchant, faisaient flotter une vapeur d'or d'une atmosphère de recueillement et de mystère autour des statues sacrées.

Tous ces souvenirs, et bien d'autres encore, se groupaient devant moi et, de leur simultanéité, une impression d'ensemble se dégageait : c'était comme une initiation à une esthétique nouvelle, la démonstration de cette vérité que le génie humain est inépuisable et que le beau n'est pas circonscrit dans une école, la révélation enfin d'un art inconnu, aux allures libres, vives et capricieuses, étranger au formalisme occidental et aux partis-pris de doctrine, de l'art le plus raffiné, le plus sincère, le plus imaginatif et le plus passionnément épris de la vie et de la réalité, qui ait jamais traduit une pensée humaine.

III.

Quelques mois plus tard, j'étais à Séoul, au centre du « royaume de la Sérénité du matin, » au milieu même du pays de Corée, qui a opposé à l'envahissement de la civilisation d'Occident la résistance la plus longue et la plus farouche, et qui, à travers les siècles, a le mieux défendu contre les influences étrangères son autonomie politique et son originalité morale.

La cité de Séoul s'étendait au pied d'une chaîne de montagnes qui, se recourbant autour d'elle, l'enserrait presque entièrement et limitait la vue de toute part. Les murs de la ville, escaladant les premiers contreforts, détachaient dans l'air limpide et lumineux la découpure de leurs créneaux et le profil retroussé des toits de leurs tours. Plus haut, des bois de mélèzes et de cèdres couvraient les pentes abruptes; au-dessus, et jusqu'à la cime, le ter-

rain était dénudé et plaqué de teintes bistrées, si légères au sommet, qu'on distinguait à peine la ligne de faîte sur le bleu argenté du ciel.

Je venais de traverser un dédale de rues étroites, bordées de maisons basses couvertes en chaume, et sillonnées d'une foule active et bigarrée. Les hommes, de très haute taille avec de grands yeux, le regard droit, les traits durs, la physionomie vive et intelligente, étaient coiffés d'immenses chapeaux à larges bords en treillis de crin noir et vêtus de longues robes des nuances les plus délicates : blanc crème, bleu turquoise, rose saumon, vert d'eau, jaune topaze; il n'y avait pas un vêtement qui fût de couleur franche ou foncée. Les femmes, laides, d'une laideur vulgaire et sensuelle, sans grâce dans la démarche ni élégance dans la toilette, portaient sur la tête une pièce de soie légère repliée et fixée sur la chevelure de façon à former un paquetage bizarre d'étoffes, de chignons et de torsades; la jupe, de nuance claire comme le costume des hommes, se rattachait à une ceinture qui soulevait et découvrait les seins, car le corsage, ne descendant pas plus bas que les aisselles, laissait à nu toute une zone du buste.

Ma chaise à porteurs m'avait conduit dans l'ancien palais des rois de Corée, qui est situé dans la partie nord de la capitale, au milieu d'un parc abandonné. Dans ce quartier de la ville, la tranquillité et la solitude étaient si profondes que l'on n'entendait même pas ce murmure confus et sourd qui est fait de tous les bruits d'une grande cité vivante et qui de loin semble le souffle perceptible des milliers d'existences accumulées dans ses murs.

Des cours spacieuses et de larges avenues dallées de marbre, des temples de style chinois, des salles du trône surchargées de boiseries sculptées et surmontées au frontail d'une inscription à demi effacée, puis une succession de petites cours, de petits jardins, de petites maisons, de kiosques et de pavillons se rejoignant, se superposant, s'enchevêtrant les uns dans les autres dans un fouillis inextricable, c'était là tout ce qui restait de la résidence royale. Et tout cela était dans un délabrement lamentable; l'herbe poussait épaisse entre les dalles du sol; des tuiles vernissées d'or, des boiseries peintes, des fragmens de corniches, des battans de porte, des panneaux de paravens laqués, des débris d'armures et de harnachemens jonchaient le sol. Mais çà et là un rhododendron en plein épanouissement ou un magnolia chargé de fleurs rouge ponceau faisaient un contraste étrange avec toutes les choses mortes qui les entouraient.

Il n'y avait pas une âme dans ce vieux palais, à l'exception de deux eunuques très âgés qui servaient de gardiens à la porte extérieure.

Cependant, au-delà de cette agglomération de bâtimens en ruines, un parc s'étendait avec de hautes futaies de cèdres, de châtaigniers et de platanes.

J'arrivai bientôt à un ravin très resserré et si touffu qu'on eût dit un puits tapissé de verdure.

Au fond, tout au fond, un lac miroitait, et sur ses bords trois constructions minuscules s'élevaient : c'étaient un temple, un kiosque et un autel bouddhique ; des cigognes de bronze, des dragons de pierre émergeaient de l'herbe.

Depuis le haut du ravin jusqu'à la nappe du lac, la végétation avait tout envahi, et toutes les nuances du vert, depuis le vert sombre des pins jusqu'au vert tendre des plantes aquatiques, s'y fondaient dans un rayonnement chatoyant et harmonieux.

D'énormes touffes d'azalées sauvages d'un rose pâle ou d'un blanc laiteux s'entremêlaient à des fougères arborescentes, tandis qu'au bord de l'eau des anémones, des amaryllis rouges, des lis jaunes, des iris, des capillaires et des graminées de toute espèce formaient une végétation plus légère, plus élégante et plus variée.

Une lumière tamisée, très douce, se déposait sur la surface de l'eau et sous les futaies ; mais la cime des arbres s'éclairait d'une clarté plus blanche qui, par endroits, traversait comme une flèche lumineuse quelque trouée du feuillage et venait fouiller sur le sol les dentelures d'une fougère. Une odeur humide, faite de senteurs végétales, emplissait l'air tiède.

C'était une résidence d'été, abandonnée comme tout le reste du palais, mais qui semblait moins désolée et d'où se dégageait comme le parfum d'un passé très lointain.

Les lieux qui n'ont pas d'histoire ou ceux dont l'histoire ne nous est pas familière n'ont sur notre esprit qu'une faible puissance d'évocation ; les pensées qu'ils nous suggèrent sont nécessairement vagues, flottantes, faites de fantaisie ou de souvenirs, tissées de la trame légère du rêve.

Je l'éprouvais ici, dans ce pays dont le passé ne nous est pas encore dévoilé et était devant moi comme une antiquité vivante qui n'aurait pas livré son secret. Ce que je savais du passé historique de la Corée ne suffisait qu'à éveiller ma curiosité : c'étaient quelques dates incertaines, les noms de quelques rois émergeant de la suite confuse des dynasties nationales, le démembrement de la Corée en sept ou huit royaumes rivaux, et quelques faits de guerre résumant plusieurs siècles de luttes avec le Japon, avec les Mandchous ou avec la Chine. J'avais cependant la notion plus précise d'une époque d'épanouissement artistique et littéraire. Je savais

que la Corée avait été la grande éducatrice du Japon, et que les deux premiers initiateurs de la civilisation japonaise, au IIIe siècle, venaient du royaume coréen de Mimâna. C'étaient deux savans qui s'établirent à la cour du roi du Yamoto : l'un devint le chef de la corporation des arts et métiers, l'autre professa l'esprit et la doctrine des études chinoises. Ils enseignèrent aux Japonais l'écriture idéographique de la Chine, sa philosophie, sa religion, sa musique et ses institutions politiques ; ils leur apprirent aussi les procédés mécaniques chinois, l'art de tisser les étoffes, de broder la soie, de cuire et de décorer la porcelaine, de laquer et d'ouvrager le bois. Et ce fut de Corée encore que venaient au Nippon les bonzes qui, au VIe siècle, allèrent trouver l'empereur Kin-Meï-Tennô, à sa cour de Siki-Sima, pour prêcher l'excellence du bouddhisme et en jeter les fondemens dans le pays même où cette religion devait plus tard atteindre à son plus complet développement.

Mais c'était là tout ce que j'avais pu connaître de l'histoire morale et politique de la Corée. Dans cet état d'ignorance ou de conjecture, des impressions toutes personnelles se dégageaient en moi : celle qui dominait tout d'abord était une sensation d'éloignement, la sensation étrange de l'isolement le plus complet qu'on pût imaginer puisque je me trouvais transporté dans le coin le plus abandonné de la contrée la plus retranchée du monde.

Des souvenirs de France me revenaient à l'esprit ; mais, par un singulier phénomène, ils me semblaient anciens déjà, presque effacés, comme si les faits et les impressions qu'ils me rappelaient se fussent passés il y a longtemps : la distance les transformait comme l'eussent fait beaucoup d'années écoulées.

D'ailleurs, les images vagues, les formes flottantes que ressuscite la mémoire, s'encadraient bien dans ce palais abandonné. Aux sensations pittoresques produites par le spectacle que j'avais sous les yeux correspondait en moi tout un ensemble d'idées ou d'émotions éveillées autrefois par des sensations analogues. Elles se reconstituaient avec la nuance précise qu'elles avaient eue jadis et qui les distinguait encore au milieu de toutes les banalités confuses et monotones de la vie ordinaire, mais elles se transposaient pour ainsi dire et trouvaient une expression nouvelle, presque idéale dans ce paysage de la terre de Corée.

Il s'en dégageait, en effet, une impression pénétrante de mélancolie sereine, de tendresse recueillie et pensive, d'émotion discrète, contenue, apaisée. Rien ne troublait cette tranquillité, cet assoupissement des choses, sinon, par instans, un vol de flamans rouges dont le cri effarouché traversait l'air comme parfois une réminiscence douloureuse traverse tout à coup la quiétude de l'esprit.

Mais les frissons légers qui couraient sur l'eau faisaient songer à de longues et voluptueuses caresses, les senteurs compliquées qui s'exhalaient de toutes les fleurs et de toutes les essences forestières étaient comme le souvenir évaporé d'un parfum plus fort et plus troublant, et un monde de rêve semblait s'éveiller à la vie sous ce bois ensoleillé, sur ces eaux mortes, avec des transparences délicieuses de chair embaumée, des rayonnemens de peau blondissante, des souplesses de corps féminins, une douceur pénétrante de voix rythmées, et ce charme des créatures de songe qui est tout-puissant sur chacun de nous parce que nous les formons du plus intime et du meilleur de nous-mêmes, de notre fantaisie et de nos souvenirs. La musique seule, avec ses harmonies voilées, les ressources infinies de sa mélodie et de ses timbres, eût pu rendre ce qu'il y avait, à cette heure, de pensée latente et de poésie incorporée dans ce coin perdu d'une résidence royale abandonnée.

... Quand je quittai ce lieu, le soleil descendait derrière les montagnes situées à l'ouest de Séoul. Autour de moi, les ombres se déplaçant lentement s'allongeaient, éteignaient les tons; les couleurs s'irisaient, des glacis d'or se posaient sur l'eau, et, dans la vapeur du soir qui se levait, des teintes orangées estompaient les cimes des arbres. Des nuages rosés s'envolaient au loin sur les pâleurs du ciel bleu...

MAURICE PALÉOLOGUE.

SAN-FRANCISCO

II[1].

LES PLACERS ET LES MINES. — LA SOCIÉTÉ DE SAN-FRANCISCO. LE CHEMIN DE FER DE PANAMA.

I.

On ne connaissait et on n'exploitait encore que deux catégories de *placers :* les placers secs et les placers humides. Au nord, le précieux métal se trouvait surtout dans les affluens du Sacramento, de l'American-River et dans le lit des torrens. Entraînée par les fortes pluies de l'hiver, la terre, délayée par l'eau, laissait s'échapper les parcelles d'or qu'elle recelait; le métal, ainsi désagrégé, s'accumulait, en raison de son poids spécifique, dans le fond de bassins naturels où le remous ralentissait un instant l'impétuosité du torrent. L'habileté du mineur consistait à relever, à l'examen des localités, la position de ces bassins, à profiter de la saison sèche pour détourner le cours d'eau et fouiller dans ces creux, que l'on désignait sous le nom de *poches*. Plus l'hiver avait été humide, plus la récolte était abondante. Dans certaines de ces *poches*

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

on a recueilli des fortunes; l'or y était aggloméré en poudre fine et en pépites roulées. On n'avait qu'à le ramasser à la pelle sur un lit de sable ferrugineux.

Dans les *placers* secs, au contraire, l'eau faisait absolument défaut. L'or se trouvait mélangé au sable, plus abondant toutefois dans les ravins qui avaient autrefois servi de lits aux cours d'eau épuisés. On ramassait ce sable dans des plats d'étain; par un mouvement analogue à celui du vanneur, on agitait ce sable de manière à en faire balayer par le vent les parcelles étrangères. Il restait au fond du plat une poudre noirâtre, mêlée à du sable ferrugineux, que l'on extrayait en partie avec l'aimant; on arrosait le surplus de mercure. Le mercure s'emparait de l'or et faisait corps avec lui. On mettait l'amalgame ainsi obtenu dans un sac de peau, et, par la pression, on extrayait le mercure, qui perlait au dehors, et dont on recueillait la plus grande partie. Pour achever de dégager l'or du mercure, on plaçait le résidu sur une pelle chauffée, le mercure s'évaporait et l'or seul restait. Trois livres d'amalgame donnaient en moyenne une livre d'or.

Ces procédés, essentiellement primitifs, furent les premiers en usage. On perdait autant d'or que l'on en recueillait, mais l'essentiel était d'aller vite. Si défectueux que fût ce mode d'exploitation, il ne laissa pas que de donner des résultats surprenans. En 1848, la production mensuelle de l'or est de 1,500,000 francs; en 1849, de 7,500,000; en 1850, de 15 millions, soit 180 millions pour l'année, valeur déclarée à l'exportation, sans compter ce qui restait dans le pays et ce que les émigrans emportaient avec eux. Au début, les placers secs furent exploités de préférence, d'abord parce que l'on y pouvait travailler en toute saison, d'une façon continue, ensuite parce que l'or ne s'y trouvait pas seulement en poudre, mais en pépites, quelques-unes d'un volume considérable, et qu'un heureux coup de pioche enrichissait parfois le travailleur.

En 1853, voyageant de Sacramento à San-Francisco, le hasard me fit rencontrer un mineur italien qui, tout d'abord, attira mon attention. Ses allures étranges, ses traits profondément altérés, ses gestes nerveux trahissaient un homme en proie à une vive émotion. Il était mon voisin de table. Pendant le dîner, nous échangeâmes quelques paroles banales. Le repas fini, je lui offris un cigare, qu'il accepta; pour n'être pas en reste de politesse, il insistait pour faire apporter sur le pont une bouteille de champagne, ce *nec plus ultra* des mineurs. Je refusai et l'engageai à se contenter d'une tasse de thé, redoutant l'influence que le champagne pouvait avoir sur ses nerfs surexcités. Il le comprit. « Je ne suis pas malade, me dit-il, mais j'ai été tellement secoué ces jours-ci,

que j'ai cru que j'en deviendrais fou. » Puis il me raconta son histoire.

Depuis quatre ans il était aux mines, dans les *placers* secs, poursuivi par une malchance qui semblait s'attacher à ses pas. Tout ce qu'il entreprenait échouait; à peine trouvait-il à faire ses vivres dans les localités les plus riches; à côté de lui on récoltait l'or en abondance, lui ne trouvait rien ou presque rien. Il suffisait qu'il s'associât avec un mineur, heureux jusque-là, pour que la veine tournât. Et cependant il était sobre et laborieux, le premier et le dernier au travail. Lassé de ses insuccès réitérés, il écrivit à un de ses amis, à San-Francisco, le suppliant de lui trouver un embarquement comme matelot à bord d'un navire à destination de Gênes ou de Marseille. Son ami réussit, et l'avisa qu'il eût à se rendre à San-Francisco à une date qu'il lui indiqua. L'argent lui manquait; mais ses compagnons, aux mines, se cotisèrent pour lui avancer la somme nécessaire.

En attendant le jour fixé pour son départ, il continuait à travailler, découragé, ne trouvant presque rien. L'avant-veille, il s'éloigna du camp pour *prospecter*, fouillant le sol, cherchant à en tirer quelques piastres. Vers midi, fatigué par la marche et la chaleur, il prit un peu de repos, puis se remit en route pour gagner le camp. Chemin faisant, il creusait de ci, de là, avec son pic, sans résultat, lorsque tout à coup il amena à la surface une pépite d'environ une once. Il se mit à fouiller plus avant dans le sable; mais, à trois ou quatre pieds de profondeur, son outil se heurta contre un gros caillou. Il savait, par expérience, que les pépites se rencontrent rarement dans un sol pierreux, et il fut sur le point de renoncer à pousser plus avant, mais sa première trouvaille l'encouragea à persévérer. Non sans peine il déchaussait ce caillou quand son pic, portant à faux, vint à en écorner la surface terreuse et lui montrer ce que les mineurs appellent *la couleur*. C'était une énorme pépite d'or. Il se pencha, essayant de l'attirer à la surface; mais ses mains tremblaient, ses jambes fléchissaient sous lui. « J'étais, dit-il, tout mouillé d'une sueur froide, et mes muscles étaient comme des chiffons. »

Il dut s'arrêter, reprendre haleine et force; il réussit enfin à soulever sa pépite, mais il lui était impossible, dans l'état où il se trouvait et avec les moyens dont il disposait, de la transporter au camp. « Ma tête se prenait, ajouta-t-il, j'étais comme fou. J'avais l'idée fixe que quelqu'un m'observait, que l'on allait m'attaquer, et je me sentais hors d'état de soutenir une lutte. Couché sur ma pépite, je fouillais du regard la plaine et les bouquets d'arbres, soupçonnant un ennemi derrière chacun d'eux, tremblant au moindre

bruit. Puis, tout à coup, je n'eus plus qu'une idée : enfouir mon trésor et revenir le lendemain le chercher. Toujours guettant à droite et à gauche, je rejetai la pépite dans son trou, je la recouvris de sable, effaçant soigneusement toute trace qui pouvait me trahir, et je repris le chemin du camp. Je mis deux heures à faire la route, le cerveau vide, le corps brisé, marchant sans penser. De retour au camp, je préparai machinalement mon repas, et, la nuit venue, j'allai trouver trois de mes compatriotes, associés ensemble, braves gens sur qui je savais pouvoir compter et je leur fis part de ma découverte. Je leur proposai de venir m'aider le lendemain et de m'accompagner, avec mon trésor, jusqu'à Sacramento. La route n'était rien moins que sûre pour un homme isolé, et, si l'on me soupçonnait en possession d'un pareil lingot, j'avais toute chance d'être dépouillé et assassiné en chemin. Nous fîmes prix ensemble ; ils avaient une mule, on chargerait le lingot sur son bât, que l'on recouvrirait de nos couvertures et outils, de manière à nous donner l'apparence de mineurs en voyage, et on prépara les armes pour le lendemain.

« Rentré chez moi, je m'endormis d'un sommeil de plomb. J'étais brisé. Je m'éveillai avant le jour. Enfin ! mes misères étaient finies,.. j'allais quitter ce pays maudit où j'avais tant souffert, retourner en Italie, revoir ma chère Spezzia, où je suis né, et où Antonia m'attendait ! J'allais lui rapporter une fortune, acheter une ferme et vivre heureux. Puis... une pensée terrible me traversa le cerveau. J'étais fou hier, j'avais perdu la tête. Comment retrouverais-je l'endroit où était ma pépite ? Non-seulement je n'avais laissé aucun indice de nature à me guider, mais j'avais soigneusement effacé tout ce qui pouvait trahir ma cachette. Que faire ? Le jour naissait. Mes compagnons arrivèrent. Accablé, je gisais sur ma couverture comme une masse inerte. — Allons ! debout, paresseux, et en route ! me crièrent-ils joyeusement... Et je restais là. Ils n'y comprenaient rien ; de mon mieux je leur expliquai. Ils me regardaient surpris, échangeant entre eux des coups d'œil significatifs. — Eh non ! je ne suis pas fou. J'ai vu, j'ai touché, je suis sûr, mais je ne sais plus où c'est... Et l'émotion m'étouffait. — Tout cela ne t'avance à rien, me dit brusquement Stéfano. Bois une tasse de café, et en marche ! nous chercherons, et ce sera bien le diable si nous ne trouvons pas. Son apparente confiance me fit du bien. Nous partîmes. — Vois-tu, mon vieux, me dit-il, ne te casse pas la tête, tâche d'être calme et de te souvenir dans quelle direction tu es allé hier. — Par ici, répondis-je sans hésitation, et nous avançons. Le grand air me fait du bien. Je m'arrête. — Nous ne devons pas être loin. Je regarde, je regarde encore ; c'est bien par ici, mais

où? Je veux me souvenir, je ne peux pas. Mon unique idée, la veille, était que l'on m'observait, qu'un ennemi m'épiait. J'erre à droite, à gauche, cherchant à m'orienter. Rien, rien. Je me laisse tomber au pied d'un arbre; machinalement je ferme les yeux. Soudain il me semble voir se dessiner sur ma rétine un coin de paysage clair et net : à ma gauche, un bouquet d'arbres; à ma droite, un talus de sable; devant moi, deux arbres, dont l'un est découronné par le vent; entre les deux, dans le lointain, une colline couverte de *chapparal*. J'ouvre les yeux, je fais quelques pas; voici la dune, voici la colline, à ma gauche, le bouquet d'arbres. J'avance, en rampant, dans la position où j'étais la veille quand, couché sur mon lingot, j'interrogeais l'horizon d'un œil inquiet. A mon insu, l'image s'était fixée là, je la retrouve, et, sans hésiter : — Fouillons ici. Quelques coups de pioche suffisent; peu d'instans après, le lingot était solidement amarré sur notre mule et nous partions, non sans avoir fait quelques entailles aux arbres pour permettre à mes compagnons de retrouver l'endroit. Puissent-ils aussi bien réussir! Mon lingot est ici, dans la cabine du capitaine, et si nous ne sautons pas cette nuit, je l'échange dès demain contre de bonnes traites sur Londres. »

Le lendemain, en effet, il le vendait à la maison Walls Fargo et Cie au prix de 123,000 francs. Le lingot resta un mois exposé dans leur comptoir à côté d'un autre valant 135,000, trouvé par quatre Français. Plus sage que nos compatriotes, qui dépensèrent en quelques jours à San-Francisco le produit de leur trouvaille, mon Italien emporta son argent avec lui.

Depuis longtemps, les *placers* secs sont abandonnés. Ils furent les premiers à s'épuiser, l'eau n'y amenant plus d'or. Quand les mineurs les quittèrent, les Chinois les envahirent et trouvèrent encore à récolter sur ce sol dédaigné. Après eux, il serait difficile de glaner.

Les *placers* du nord offrirent également au début quelques exemples de fortunes subites. Pendant longtemps, on s'en tint à la recherche des *poches* et au lavage du sable sur le bord des cours d'eau. On attendait ensuite que la saison des grandes pluies ramenât des montagnes des terres aurifères. Les mineurs affluaient alors à San-Francisco, dépensant en quelques semaines le produit de plusieurs mois de travail, et repartaient pour les mines au commencement de la saison sèche. Il en fut ainsi jusqu'à ce que l'on s'avisât de recourir à des procédés moins lents et moins incertains que ceux de la nature. On s'était aperçu que toutes les terres aurifères ne se trouvaient pas à proximité des rivières et des torrens; on reconnut par le relief du terrain que certains cours d'eau s'étaient

déplacés, que d'autres étaient taris, que les gorges et les ravins désignés sous le nom générique de *cañadas* avaient autrefois servi de lits à des rivières, et que l'or abondait dans ce sol d'alluvion. Pour l'exploiter, il fallait y ramener l'eau nécessaire au lavage des terres. On commença par capter à distance une source ou par pratiquer une saignée sur un cours d'eau en ménageant une pente suffisante. Le bois était abondant ; on s'en servit pour installer des rigoles et amener l'eau dans de vastes réservoirs où on l'emmagasinait. On obtenait ainsi une pression considérable. A l'aide de forts tuyaux, semblables à ceux de nos pompes à incendie, on attaquait par la force hydraulique la base de la colline que l'on voulait exploiter. L'eau, violemment projetée, entraînait avec elle la terre, le sable et les cailloux, qui, encaissés entre des troncs d'arbres, roulaient bruyamment sur de longs treillis en fil de fer, munis d'un double fond en bois. La terre et les cailloux étaient balayés par l'eau ; l'or, plus pesant, tombait au fond mélangé de sable ferrugineux. On procédait alors comme nous l'avons décrit plus haut, pour dégager l'or de tout alliage.

Appliqué d'abord sur une petite échelle à des localités exceptionnellement riches et favorablement situées, ce système ne tarda pas à s'étendre et donna naissance aux premières compagnies par actions qui se créèrent à San-Francisco. Elles n'exploitaient pas de mines pour leur propre compte; elles se bornaient à vendre aux mineurs la quantité d'eau dont ils avaient besoin. Cette vente s'effectuait au pouce, c'est-à-dire que la compagnie alimentait régulièrement à une pression déterminée un tuyau mesurant un ou plusieurs pouces d'orifice. La force de projection était telle qu'un homme atteint était un homme mort, et qu'elle jetait bas une colline en moins de temps que ne le pourraient faire cent ouvriers se relayant jour et nuit. Dans les grandes exploitations, on se servait de tuyaux en fer déchargeant de 300 à 800 pouces d'eau par un orifice de 4 à 8 pouces de diamètre. Un pareil jet, sous la pression d'une colonne d'eau de plusieurs centaines de pieds, faisait voler en éclats des quartiers de roche et déracinait les montagnes par le pied. Parfois, des éboulemens soudains ensevelissaient les ouvriers. On ne perdait pas son temps à déblayer ; on diminuait la pression d'eau et l'on se servait du jet pour les dégager, morts ou vivans (1).

Avec des moyens d'action aussi puissans, on obtenait des résultats considérables. Voici ceux que donnait par semaine une mine de rendement moyen, travaillée par dix ouvriers et consommant 200 pouces d'eau. La redevance pour l'eau était de 1,500 francs,

(1) *The Ressources of California*, by John Hittell.

la perte de mercure et l'usure des outils, 500 francs, soit 2,000 fr. par semaine. Le résultat moyen était de 15,000 francs, ce qui laissait 13,000 francs à répartir entre les exploitans. Sur certains points, on arrivait à des résultats bien supérieurs. On ne saurait sans l'avoir vu se faire une idée des étonnans bouleversemens du sol dans les *placers* californiens. Sur d'immenses espaces, les collines ont été nivelées, la terre végétale balayée dans les vallées, les ravines comblées; on ne voit que cailloux roulés, quartiers de rochers brisés; il semble qu'une génération de Titans ait passé là laissant derrière elle la désolation et la mort. Toute trace de végétation a disparu. De loin en loin, sur ce sol dénudé, fouillé, épuisé, on rencontre de rares campemens de Chinois cherchant dans ces débris quelques parcelles d'or.

A mesure que l'exploitation des mines se régularisait, que l'action collective se substituait à l'effort individuel et le calcul au hasard, bon nombre de mineurs aventureux s'enfonçaient de plus en plus dans l'intérieur. Un travail régulier, rémunéré même à un taux élevé, mais qui ne comportait aucun aléa, leur répugnait. Ce qu'ils voulaient, c'étaient les émotions du jeu, les chances de fortunes soudaines; ils préféraient les misères et les privations avec les alternatives de riches trouvailles. Leur humeur vagabonde les poussait à prospecter sans cesse, d'heureux hasards soutenaient leur courage et entretenaient leurs espérances. Ils se racontaient l'un à l'autre des récits fabuleux, des légendes dorées empruntées aux Indiens. Plus loin, entre ces pics sourcilleux de la Sierra-Madre, existaient des rochers d'or massif. C'était de là, de ces sommets inaccessibles, couverts de neiges éternelles, que les pluies, les orages, les tremblemens de terre avaient détaché, entraîné, roulé par les plaines et les ravins ces parcelles du précieux métal. Cet or, qu'ils recueillaient en pépites et en poudre, ne jaillissait pas spontanément du sol. En remontant son cours, on devait atteindre sa source, et, en dépit des obstacles, ils poussaient toujours plus avant, comptant sur leur persévérance et le hasard. Le hasard les servit.

L'un d'eux prospectait dans le comté de Mariposa. La journée avait été fructueuse; au tournant d'un ravin, il se rencontra brusquement avec un des bandits qui infestaient les mines. Sommé de livrer ce qu'il portait sur lui, il riposta par un coup de carabine et tua son adversaire. Sa balle, en ricochant, heurta une paroi de rocher et y laissa une trace brillante qui attira son attention. Abandonnant son ennemi mort, il examina de plus près. Ce point brillant, c'était de l'or, et le rocher que sa balle avait écorné était du quartz. Le bruit de sa découverte se répandit, mais ce pouvait

n'être qu'un accident heureux. Deux autres faits, dus aussi au hasard, levèrent tous les doutes.

Dans le comté de Tuolomné, les mineurs ne pouvaient se procurer de viande que par la chasse. Chaque jour, il fallait se mettre en campagne pour ravitailler le camp. Acharné à la poursuite d'un ours gris, l'un de ces chasseurs réussit à l'abattre au sommet d'un ravin presque à pic. Dans sa chute, l'animal resta accroché par un rocher formant saillie. L'homme parvint à se glisser jusqu'à lui et se mit en devoir de le dépouiller. Un coup de sa hachette fit voler un éclat du rocher et lui révéla la présence de l'or dans une veine de quartz.

Enfin, dans la Nevada, deux mineurs se disposaient à quitter les mines pour regagner San-Francisco. La veille de leur départ, se promenant au sommet d'une colline, ils s'amusaient à faire rouler dans le ravin des débris de roc. L'un de ces débris, dans sa course vagabonde, vint se heurter contre une roche brune affleurant le sol et en détacha un fragment révélant à l'œil exercé des mineurs un filon d'or formant veine dans la partie brisée. Ajournant leurs projets de départ, ils forèrent la roche, et, avec de la poudre, la firent éclater. La veine, mise à nu, se prolongeait, et ils en détachèrent des fragmens d'or pur. Les mines de quartz étaient découvertes, et une ère nouvelle allait s'ouvrir pour la Californie.

II.

San-Francisco progressait rapidement. Au rendement, chaque jour plus considérable, des mines d'or correspondait un nouvel afflux d'immigrans. On cessait de camper, on s'établissait; on construisait; les tentes disparaissaient remplacées par des maisons de bois en attendant les magasins en briques et les palais en pierres. De tous côtés s'élevaient des hôtels, des restaurans. Deux incendies nouveaux anéantissent pour 60 millions de bâtisses. On se remet à l'œuvre, et les quartiers détruits renaissent de leurs cendres, plus solides et plus beaux. On commence à faire venir des briques de Londres et de Sydney, du granit de Chine, du fer des États-Unis. La vie matérielle devient moins chère; de nombreux chasseurs approvisionnent la ville de gibier, les *rancheros* du sud l'alimentent de bétail. Les légumes sont encore rares, les fruits manquent, mais partout aux environs se créent des jardins maraîchers et des vergers.

Dans les bons restaurans tels que Delmonico, Sutter, Irving,

Lafayette, Franklin, on peut se procurer un dîner pour 40 francs. Dans certains établissemens populaires, l'ouvrier paie le sien de 10 à 15 francs. Un canard rôti coûte 25 francs; le bœuf 2 fr. 50 la livre. Les œufs sont encore chers, 5 francs la pièce, les pommes de terre 1 fr. 25 chacune. Si élevés que semblent ces prix, ils sont déjà bien inférieurs à ceux que l'on payait en 1848-49, où un repas, composé de biscuit de mer, de porc salé nageant dans une platée de haricots, le tout assaisonné d'eau claire, valait une once, 80 francs.

L'aspect extérieur de la population se modifiait. A mesure que les doutes sur l'avenir se dissipaient, les résidens de San-Francisco faisaient venir des États-Unis leurs femmes et leurs enfans. Cet élément nouveau introduit dans la ville grandissante exerçait déjà sa salutaire influence. Jusqu'en 1850, on ne voyait guère, en fait de femmes, que quelques courtisanes mexicaines ou chiliennes recrutées par les maisons de jeu. Quand, à la fin de 1849, eut lieu à San-Francisco le premier concert de musique instrumentale, on réserva les meilleurs sièges pour les dames, admises sans rétribution. Il s'en trouva quatre. A la fin de 1850, il n'en est plus de même. Les principaux négocians s'établissent sans idée de retour. Leurs femmes, leurs filles, leurs sœurs viennent les rejoindre, accueillies au débarquement par des ovations qu'expliquent le respect des Américains pour les honnêtes femmes et leur rareté jusqu'ici. En 1851, quand une d'elles, simplement vêtue, paraissait dans les rues de la ville, chacun se découvrait respectueusement sur son passage, Lorsque dans Montgomery-Street, la plus passagère des voies de San-Francisco, au milieu du brouhaha des langues les plus diverses, des conversations les plus animées, de la foule la plus disparate, on entendait tout d'un coup retentir ces mots: « *Gentlemen, a lady!* Messieurs, une dame! » chacun se découvrait, chacun se taisait. L'unique trottoir encombré tout à l'heure par ces gens qui se coudoyaient brutalement se vidait comme par enchantement, pour laisser le passage libre à cette femme qui s'avançait, rappelant à ces hommes de toute classe et de toute origine la mère, l'épouse, la sœur ou la fiancée qu'ils avaient quittées. Il n'eût pas fait bon garder son chapeau sur la tête, ou par un geste, un regard indiscret, gêner celle qui passait, confuse et touchée de l'hommage qu'on lui rendait. L'imprudent eût payé cher sa bévue. Mais nul n'en avait l'idée, et la brute la plus inconsciente, le mineur le plus grossier subissait à son insu l'influence de l'émotion respecteuse de tous.

Sans elle, sans la femme, San-Francisco n'était qu'un camp d'aventuriers. Telle devait être la Rome antique, sous Romulus et Rémus,

alors que, lieu de refuge des rudes pâtres du Latium, elle abritait dans ses grossières demeures une population d'hommes jeunes, hardis, vigoureux, mais, eux aussi, sans femmes et sans enfans. La présence de ces êtres plus faibles va modifier toutes les conditions de l'existence. Le foyer se crée, l'église s'élève, l'école se construit. San-Francisco se métamorphose, les rues s'alignent, les costumes bizarres des premières années disparaissent. Au sans-gêne, à la brutalité, succèdent une urbanité relative, un parler moins grossier, des manières plus civilisées. On a hâte de sortir de la barbarie ; on se lasse de vivre le revolver au côté, sans police et sans lois. On veut l'ordre et la propreté dans les rues, la sécurité, le droit de travailler sans avoir à risquer constamment sa vie pour protéger le fruit de son travail, sans sentir peser constamment sur soi les menaces d'incendie et de pillage. Contre l'incendie on organise un corps de pompiers volontaires, tous s'enrôlent ; contre le pillage et les bandits la police est impuissante ou complice, on la remplace par le comité de vigilance.

Il s'organisa le 22 février 1851 au grand jour. Ses chefs publient leurs noms et acceptent toutes les responsabilités, et ces noms sont ceux des hommes les plus en vue de San-Francisco : W. F. Coleman, D.-D. Shattuck et Hall Mc Allister. Trois mille citoyens répondent à leur appel et s'engagent à leur prêter main forte. John Jenkins est arrêté le 10 juin en flagrant délit de vol. Le comité le fait comparaître devant lui, le juge le condamne et le pend le même jour. Vainement les autorités locales protestent contre cette usurpation de leurs fonctions et lancent un mandat d'amener contre ces magistrats improvisés ; leurs adhérens y répondent par un manifeste revêtu de leurs signatures, se déclarant solidaires de leurs chefs et revendiquant la part prise par eux à l'exécution de Jenkins. Quinze jours plus tard, le comité fait arrêter James Stuart, voleur et assassin de profession, qui avoue, en ricanant, les meurtres qu'il a commis. On le pend à l'extrémité du quai de la rue Market. Whittaker et Mac-Kenzie, arrêtés par les autorités régulières, sont détenus en prison. Le comité de vigilance demande qu'ils passent en jugement tout de suite. Sur le refus de faire droit à cette requête, les chefs du comité font sonner le toscin d'alarme, enfoncer les portes de la prison et amener les prisonniers devant eux. Reconnus coupables, ils sont pendus séance tenante. Ces mesures sommaires effraient les autres ; ils s'empressent de quitter San-Francisco, où le comité se déclare en permanence.

A mesure que les transactions se multipliaient, le besoin d'une monnaie d'échange s'accentuait. On ne pouvait indéfiniment peser la poudre d'or ou des pépites. On admettait indistinctement, et à

des cours arbitraires, les pièces d'or de 20 francs, celles de 5 dollars des États-Unis, les souverains anglais et des pièces octogones d'une fabrication locale grossière et d'une valeur de 250 francs. En fait de monnaie d'argent, on utilisait les piastres mexicaines, chiliennes et péruviennes et les pièces de 5 francs. Pour les petits achats, on n'avait trouvé rien de mieux que de couper en quatre morceaux ces piastres dont les fragmens informes, baptisés du nom de *mitraille*, circulaient pour 1 fr. 25. Chacun, suivant sa convenance, hachait ainsi ses piastres quand il voulait se faire de la petite monnaie. La Californie étant un état producteur d'or, il semblait tout naturel d'y établir un hôtel des monnaies; c'est ce que l'on eut quelque peine à obtenir du congrès. La découverte des mines d'argent de Nevada devait bientôt alimenter une frappe considérable.

L'exportation d'or pour 1851 dépassa 170 millions. San-Francisco reçut, par mer seulement, 27,000 émigrans. C'est en 1851 que l'immigration française atteignit son apogée. Composée d'élémens divers, elle devait jouer un rôle important dans l'histoire de la Californie.

Il est de mode d'affirmer, en dépit des enseignemens de l'histoire et des traditions du passé, que le génie français n'est nullement un génie colonisateur, que nos mœurs, nos habitudes, notre éducation, font de nous un peuple essentiellement sédentaire, peu porté par goût aux voyages lointains et moins encore à l'émigration. On ne saurait nier que les grands changemens introduits depuis 1789 dans nos lois et dans notre organisation sociale n'aient profondément modifié l'esprit aventureux de notre race. Le morcellement des terres a créé une classe nombreuse de petits propriétaires attachés au sol; la suppression du droit d'aînesse et la restriction du droit de tester ont supprimé du même coup ces cadets de famille qui, au XVIIe et au XVIIIe siècles, peuplaient le Canada, l'Inde française, Bourbon, la Martinique, la Louisiane, portant haut le nom et les traditions de notre patrie. La diffusion de la richesse, et partant du bien-être, a créé des besoins nouveaux, des goûts de confort incompatibles avec la vie rude du colon. Nos révolutions successives, les dures épreuves que nous avons traversées nous ont rendus sceptiques et défians, peu enclins aux projets à échéances lointaines, plus soucieux d'une existence modeste, mais sûre en apparence, que désireux de conquérir au dehors une fortune incertaine au prix d'efforts qui nous effraient. Notre ignorance des langues étrangères froisse notre vanité et nous apparaît comme un insurmontable obstacle. Puis, nous sommes devenus timides et craintifs. L'idée de prendre en mains la responsabilité de notre

propre destinée nous paralyse. Les liens de famille, si puissans pour nous, font qu'en dehors des sentimens d'affection naturelle, nos jeunes gens s'habituent si bien à faire fond sur le concours et l'appui de leurs parens qu'ils ne comprennent pas que l'on puisse s'en passer et lutter seul. Dans nos familles, malheureusement de moins en moins nombreuses, le départ d'un fils ou d'un frère crée un vide impossible à combler; enfin, et surtout dans la classe moyenne, il faut compter avec ces préjugés qui font de tout émigrant un incapable ou un déclassé, à tout le moins un cerveau brûlé au succès duquel nul ne croit.

Essentiellement sédentaire par nature, courbé sur le sol qui le fait vivre, lisant peu et profondément ignorant des pays étrangers, le paysan n'émigre plus depuis qu'il possède. Seule, la population urbaine, plus accessible aux influences extérieures, mieux renseignée sur ce qui se passe, s'aventure encore à chercher fortune au loin. A chacune de nos crises politiques correspond un exode proportionné à l'intensité du malaise. Ces grands événemens passent, le plus souvent sans l'atteindre, sur la population rurale, se traduisant parfois par un surcroît d'impôts, mais ne bouleversant pas ses conditions d'existence. Il n'en va pas de même pour la classe ouvrière. Une crise politique, c'est le chômage; l'usine ou l'atelier qui se ferme, le pain qui manque. Si, à cette crise politique et aux conséquences qu'elle entraîne, viennent s'ajouter les récits de fortunes inespérées, réalisées en quelques jours dans une contrée nouvelle, si, au lendemain d'une révolution qui renversait un trône en France et menaçait l'Europe d'une conflagration générale, la terre de l'or apparaît avec son irrésistible mirage, la double et violente secousse rompt les digues, l'esprit d'aventure se réveille: on veut partir, on part.

On le vit bien en 1848-1849. Les nouvelles des *placers* alternaient dans les journaux avec celles de la guerre de Hongrie, des exploits de Kossuth et de la misère dans Paris. Au Havre, à Bordeaux, à Marseille, on armait des navires, on fondait des compagnies, on enrôlait des travailleurs. La classe moyenne, fortement éprouvée, donnait l'exemple; le gouvernement organisait la loterie du lingot d'or pour fournir aux mobiles, vainqueurs de l'insurrection de juin, auxiliaires compromettans dont on redoutait l'ardeur, les moyens d'émigrer. Nombre de gens de métier suivirent, et une immigration française, dans laquelle toutes les classes de la société étaient représentées, afflua à San-Francisco. Pêle-mêle, confus d'abord, ces élémens disparates ne devaient pas tarder à se coordonner d'eux-mêmes, à suivre leur pente et leur voie. Ces nouveaux colons allaient se grouper suivant leurs affinités, créer des

maisons de commerce, ou explorer les mines, introduire dans cette civilisation naissante nos idées et nos goûts, ou, cerveaux brûlés de la politique, tout imprégnés encore de nos luttes civiles, chercher, trouver des chefs comme M. de Pindray ou M. de Raousset-Boulbon, et mourir en tentant de conquérir la Sonora et de donner à la France un royaume dans le Pacifique.

Au début, les mines en attirèrent un bon nombre, mais l'instinct essentiellement sociable de notre race en retint beaucoup à San-Francisco. Ingénieux à se tirer d'affaire, ils eurent recours à une foule de petites industries. Ils se firent chasseurs, manœuvres, débardeurs de navires, voituriers, coiffeurs, garçons de restaurant. L'un d'eux eut une idée ingénieuse; établi décrotteur, il nettoyait les bottes à 5 francs la paire. Il employa ses premières économies à se fabriquer un couteau émoussé à large lame d'or, avec lequel il raclait les chaussures et qu'il faisait miroiter avec complaisance aux yeux de ses cliens. Il n'en fallut pas davantage pour lui en amener un nombre considérable. En quelques mois il réalisa un fort joli bénéfice, s'acheta un lot de terrain, le revendit fort cher plus tard et rentra en France avec une honnête aisance. Plusieurs autres, et du nombre se trouvait le marquis de La P..., s'établirent jardiniers à la mission de los Dolores. Un vicomte de F..., devenu bonne d'enfans, promenait dans les rues une petite voiture à babies.

L'une des individualités françaises les plus en vue à cette époque était celle du marquis de Pindray. Issu d'une vieille famille du Poitou, M. de Pindray arriva, par terre, du Mexique à San Francisco en 1850. D'une rare hardiesse et d'une incontestable bravoure, il était doué d'une force musculaire prodigieuse. De ses mains fines et déliées il ployait en deux une piastre mexicaine et soulevait sans effort des poids considérables. Excellent tireur, il demanda à la chasse ses moyens de subsistance et approvisionnait San Francisco de viande d'ours. Cet animal abondait alors dans les forêts du Coast Range; on en faisait une grande consommation vu son prix, inférieur de moitié à celui du bœuf. Il se rendit aussi aux mines, mais sans grand succès. Lassé de lutter contre la misère et désireux de conquérir par un coup hardi la fortune, à laquelle il tenait moins encore qu'à l'éclat et à la renommée, M. de Pindray rêva de conquérir les mines de la Sonora, province mexicaine au sud de la Californie. La guerre de 1846-1847, qui s'était terminée par la défaite du Mexique, le traité de Guadelupe-Hidalgo et la cession de la Haute et de la Basse-Californie aux États-Unis, avaient laissé le Mexique épuisé d'hommes et d'argent, accablé de ses revers et impuissant à faire respecter l'autorité centrale. En Sonora, l'adminis-

tration était désorganisée; dans le nord de cette province, les Apaches, Indiens belliqueux, campés sur la rive du Rio Colorado, occupaient le littoral du golfe de Californie réputé riche en mines d'or. Plus au sud, les Indiens Yaquis, employés autrefois à l'exploitation des mines argentifères de Serbiate et de Prieta, s'étaient révoltés à la suite des mauvais traitemens qu'ils avaient subis et s'opposaient à la reprise des travaux. Les autorités mexicaines occupaient le port de Guaymas et la ville d'Hermosillo, à deux journées de marche dans l'intérieur, mais elles étaient impuissantes à rétablir l'ordre et à assurer la liberté des communications.

Des légendes fabuleuses circulaient parmi les mineurs californiens sur la richesse des placers de la Sonora. Bien avant la découverte de gisemens du Sacramento, ceux de la Sierra-Prieta étaient connus des Indiens, qui échangeaient leur poudre d'or contre des cotonnades et des verroteries. M. de Pindray conçut l'idée de recruter à San-Francisco des hommes de bonne volonté pour aller reconquérir sur les Apaches les terrains aurifères qu'ils occupaient. Il laissait à l'avenir et au hasard de décider s'il négocierait avec le Mexique ou entrerait en lutte avec lui pour obtenir la propriété des mines. Il réussit sans peine, grâce à sa réputation de courage et d'audace, à enrôler quatre-vingts travailleurs bien armés.

Parti de San-Francisco le 22 novembre 1851, à bord d'une goëlette, le *Cumberland*, mise à sa disposition par des armateurs aussi aventureux que lui, il débarqua à Guaymas le 26 décembre suivant. Avec la connivence tacite des autorités mexicaines, il parvint à grossir sa petite troupe d'un certain nombre de recrues et se mit en marche pour les mines de l'Arizona. Médiocrement approvisionnés de vivres, ses hommes eurent beaucoup à souffrir dans ce voyage à travers un pays sablonneux, sans habitans et sans cultures, et quand ils atteignirent la région occupée par les Apaches, ils étaient à bout de forces et sans illusions sur l'issue de leur entreprise. Le mécontentement se mit dans leurs rangs et force fut à M. de Pindray de s'arrêter. Il s'établit sur un rancho à Coscopera et s'efforça de remonter le moral de ses compagnons, mais ses allures autoritaires jointes à l'insuccès de leurs efforts lui avaient aliéné leurs sympathies et, dans un accès de désespoir, il se brûla la cervelle. Le bruit courut qu'il avait été assassiné par l'un des siens. Après sa mort, quelques-uns de ses adhérens réussirent à rallier Guaymas et à regagner San-Francisco; d'autres succombèrent en route aux privations et sous les coups des Apaches; un petit nombre resta à Coscopera, traînant une existence misérable. L'expédition de Raousset-Boulbon recueillit plus tard quelques-uns de ces malheureux.

La triste fin de M. de Pindray n'était pas pour décourager Raousset-Boulbon. Né à Avignon en 1817, ancien aide-de-camp du duc d'Aumale, ayant pris part sous les ordres du maréchal Bugeaud à la campagne de Kabylie, le comte de Raousset-Boulbon s'était fait remarquer, dès son enfance, par son esprit aventureux et turbulent, plus tard par sa bravoure, son caractère chevaleresque et son audace. Jeune homme, il jeta à tous les vents sa fortune, à tous les caprices sa volonté et sa vie. En 1850, il était complètement ruiné.

La Californie ouvrait à son ambition un champ nouveau. Plus fortement que tout autre, il subit l'attrait de cette terre lointaine, le charme de cette vie aventureuse et libre. Rompant avec les liens du passé, avec ses habitudes et ses goûts, il prit à bord d'un navire anglais un passage de troisième classe et débarqua à San-Francisco le 22 août 1850 sans argent et sans ressources. Comme M. de Pindray, il se fit chasseur, marchand de bestiaux, mineur, pêcheur, essayant de tous les métiers, ne se fixant à aucun, riche et prodigue un jour, pauvre et économe le lendemain, luttant courageusement avec la fortune adverse et opposant à ses coups une indomptable résistance.

Il avait alors trente-trois ans. De taille au-dessus de la moyenne, d'une beauté mâle, mince et élancé, il avait grand air sous le vêtement d'un mineur. Un peu théâtral dans sa mise, il portait d'ordinaire une chemise de laine écarlate, de hautes bottes à l'écuyère et le sérapé mexicain. Nature exubérante et méridionale, il parlait avec une passion communicative et entraînante et exerçait sur ceux qui l'approchaient une influence singulière. On l'aimait pour son courage et sa loyauté; ses manières hautaines imposaient aux mineurs, qui l'adoraient et acceptaient sans la discuter sa double supériorité de race et d'intelligence.

Après la mort de M. de Pindray, il reprit ses projets et ses plans. A cette époque, il racontait en riant, qu'étant enfant, une bohémienne lui avait prédit à Avignon qu'il ferait de grandes choses, mais qu'il aurait une fin tragique « loin... par-delà les flots. » Lui-même avait souvent eu l'idée qu'il mourrait de mort violente. Dans une folle soirée, à Paris, mis en demeure par ses amis de débiter à son tour un couplet, il improvisa le suivant :

Mon cœur en désespéré
Court la prétentaine;
Qui peut savoir si j'irai
Jusqu'à la trentaine?

Mais que l'avenir soit gai
Ou qu'on me *fusille*,
Baisez-moi, Camille, ô gué!
Baisez-moi, Camille.

Tout en reprenant pour son compte la tentative infructueuse de son compatriote et ami, Raousset-Boulbon entendait préparer les voies et mettre de son côté toutes les chances favorables. Il résolut de s'aboucher avec le cabinet mexicain et de lui proposer d'organiser à San-Francisco une expédition française, dont il prendrait le commandement, pour, d'accord avec les autorités mexicaines, réduire les Apaches à l'obéissance et exploiter, avec le concours et sous le contrôle du gouvernement, les mines à reconquérir. A Mexico, le ministre de France, M. Levasseur, lui fit un excellent accueil et le mit en rapport avec des personnages influens. Parmi eux se trouvait Jecker, mêlé depuis aux événemens de la guerre entre la France et le Mexique, et M. Torre, banquier. Sous leurs auspices et avec l'assistance de M. Arista, président de la république, une compagnie par actions fut fondée sous le nom de la *Restauradora*.

Elle traita avec le comte de Raousset-Boulbon. Il s'engageait à recruter à San-Francisco cent cinquante mineurs, armés et équipés. A leur tête, il devait occuper les mines et les défendre; les bénéfices de l'exploitation seraient répartis par moitié entre Raousset-Boulbon et ses hommes, d'une part, et la compagnie de l'autre. Enfin, cette dernière mettait à sa disposition 60,000 piastres (300,000 fr.) pour organiser son expédition et accréditait auprès de lui, comme son agent spécial chargé de la représenter, le colonel Manuel Ximenez. Telle était, à cette époque, l'animosité du Mexique contre les Américains, qui venaient de le démembrer et de lui enlever ses merveilleuses mines de la Californie, que le gouvernement mexicain accueillait avec enthousiasme l'idée d'établir sur la nouvelle frontière une colonie militaire française capable de tenir en échec les aventuriers américains qui se rapprochaient du Rio-Colorado et jetaient sur la Sonora des regards de convoitise.

L'expédition de Raousset-Boulbon est trop connue pour que nous la racontions ici en détail. On sait comment, abandonné et trahi par les autorités mexicaines, il enleva, à la tête de deux cent cinquante-trois Français, par une attaque hardie, la ville d'Hermosillo, défendue par douze cents hommes de troupes régulières, que commandait le général Blanco; comment il échoua devant Guaymas, dut capituler et fut, en violation de la promesse donnée, traduit devant un conseil de guerre, jugé et condamné. « Jamais, disent les témoins

oculaires, il ne parut plus hautain que devant ses juges. Son courage ne se démentit pas un seul instant. Il se défendit avec un calme et une sérénité parfaits, en homme qui a fait le sacrifice de sa vie, mais non de sa mémoire. »

Le 12 août, au matin, on le conduisit sur la plage de Guaymas, et là, tête nue, le front haut, défiant l'ennemi, il mourut en soldat sous les balles mexicaines.

Lui mort, tout s'écroulait; ses compagnons se dispersèrent. Un petit nombre seulement put regagner San-Francisco; les autres se rendirent au Callao, à San-Blas, ou périrent misérablement dans le voyage.

Le rêve de Raousset-Boulbon devait hanter plus tard Napoléon III et amener la désastreuse expédition du Mexique. Qui sait si, en 1854, Raousset-Boulbon ne l'eût pas réalisé avec un peu d'aide, et si, comme l'a écrit Hittel, historien américain, mais impartial et au courant des événemens, il n'eût pas fait plus pour la France que ne fit Maximilien soutenu par une armée française?

Son entreprise n'était ni aussi folle ni aussi condamnée d'avance qu'on l'a affirmé depuis. Le Mexique était alors dans un état complet d'anarchie, résultat de la guerre malheureuse avec les États-Unis. La désorganisation administrative, politique et militaire y était telle qu'un chef hardi, soutenu par une poignée d'hommes résolus, pouvait marcher sur les traces de Cortez et, renouvelant ses exploits aspirer à ses conquêtes. La fortune a trahi les efforts de Raousset-Boulbon et de ses compagnons, mais ce qui nous frappe dans cette aventure, dont nous avons connu le chef et les lieutenans, c'est d'y voir la note dominante de notre génie national s'affirmer dans un pareil milieu et dans des circonstances si singulières. On pourrait croire que, seule, la soif de l'or a attiré ces hommes sur ces plages lointaines, comme elle y attirait les émigrans du monde entier, et nous les voyons, dès le début, tourner le dos aux placers, quitter le pic et la pioche du mineur pour prendre le fusil du soldat, se grouper autour d'un chef hardi, mais sans ressources, pour se lancer à la conquête d'une province mexicaine, pour engager la lutte avec les Indiens et leur reprendre par la force des mines moins riches, à coup sûr, que celles qu'ils exploitent en paix. L'esprit d'aventure, l'amour de l'inconnu, de la lutte et du hasard l'emportent chez eux, et les emportent avec eux. Ils subissent à un degré moindre que les autres races qui les entourent l'influence du milieu, de l'âpreté du gain, de l'or. Ils veulent arriver à la fortune par des voies autres qui sourient mieux à leurs instincts. Ce sont des aventuriers, mais comme l'étaient les compagnons de Cortez et de Pizarre.

Si, dans un sens et par un côté, l'émigration française affirmait

aussi nettement l'un des traits caractéristiques de sa race, par d'autres elle mettait en relief non moins saillant ses qualités d'ordre, d'économie, de goût ingénieux et artistique. Dès 1851, le commerce français occupait à San-Francisco un rang important. Cinquante et un navires sous pavillon national y apportaient les produits de notre industrie, nos vins, nos huiles, nos savons, nos conserves et nos soieries, et, dans les chiffres de l'importation, la France venait au quatrième rang avec 10,200,000 francs. De nombreux comptoirs, des maisons de banque importantes y représentaient notre haut commerce, et nos ouvriers, largement payés, affirmaient leur supériorité et introduisaient dans la ville naissante nos procédés, nos modèles et notre goût.

Jusqu'en 1855, les opérations commerciales à San-Francisco étaient livrées à tous les hasards. Il fallait plus d'un mois pour transmettre à New-York un ordre d'envoi, près de deux avant qu'il parvînt à Paris ou à Londres. Le transport par le cap Horn n'en exigeait pas moins de quatre, souvent six. Il en résultait, dans les prix des articles les plus usités, des fluctuations qui déjouaient tous les calculs et mettaient à néant les combinaisons les mieux établies. Si l'on pouvait, dans une certaine mesure et malgré l'absence de publications officielles, se rendre compte des existences sur le marché, il n'en était plus de même pour les chargemens en route, la plupart des manifestes portant la mention d'articles divers, ou assortis. Le taux élevé de l'intérêt de l'argent, qui, de 10 pour 100 *par mois* en 1840, se maintenait encore à 3 et 4 pour 100, rendait impossible la détention pendant un laps de temps considérable des articles en baisse; les craintes d'incendie et l'impossibilité d'assurer obligeaient, en outre, les importateurs à vendre à tout prix. De là des hausses et des baisses subites, qui faisaient des opérations commerciales un jeu perpétuel, enrichissant les uns, ruinant les autres, au gré du hasard. Un article venait-il à se faire rare, il montait de 100 à 300 pour 100 en quelques jours; trop abondant, il baissait dans les mêmes proportions. C'est ainsi que le bois de construction se vendit à 2,000 francs les mille pieds carrés pour retomber ensuite à un prix qui ne payait même pas le fret. Le tabac en plaques atteignit un moment 10 francs la livre; deux mois après, il était invendable, on en utilisait des milliers de caisses en guise de briques, que l'on jetait dans la boue pour asseoir les fondemens des maisons. Une construction en bois dans la rue Montgomery reposait entièrement sur ces assises d'un nouveau genre. Le beurre salé de New-York variait de 4 francs à 0 fr. 30 la livre, et de tout ainsi. Ces fluctuations incessantes encourageaient une spéculation effrénée. Elle s'incarna surtout dans un homme qui joua, à cette époque, un

rôle important à San-Francisco et qui est resté le type des aventuriers commerciaux dans la Californie.

III.

Henry Meiggs débarqua à San-Francisco en 1849. Originaire de l'état de New-York, il s'occupa du commerce des bois de construction. Intelligent et actif, il réussit promptement et, dès 1850, il passait déjà pour l'un des plus riches de la communauté naissante. Affable et conciliant, généreux et toujours des premiers à souscrire largement pour les œuvres de charité et d'utilité publique, il devint très populaire. Son ambition grandissait avec sa fortune. Il acheta, à North-Beach, des terrains considérables, fit construire un quai qui portait son nom et dont la location lui assurait de gros revenus. Élu membre du premier conseil municipal de la ville, il prit une part active à toutes les améliorations votées. Disposant de capitaux considérables et d'un grand crédit, il soumissionna d'importans contrats pour le percement et le nivellement des rues, et tenait à sa solde une armée de travailleurs. Propriétaire de presque tous les terrains de North-Beach, le quartier nord de la ville, il fondait sur la hausse de ses terrains une spéculation formidable, mais, contrairement à son attente, la ville se portait de plus en plus vers l'ouest et le sud. Le taux élevé de l'intérêt de l'argent rendait sa spéculation dangereuse. Une baisse soudaine des terrains, en 1854, le ruinait, mais il n'en laissa rien paraître. Engagé dans une foule d'entreprises, on le supposait plus riche et plus heureux qu'il n'était. La ville de San-Francisco, pour laquelle il exécutait alors de grands travaux, réglait ses créanciers en *city warrants*, bons de paiement à échéance, ayant cours, mais à 50 pour 100 de perte. On le savait, et les prix stipulés par les entrepreneurs de travaux publics se majoraient en conséquence.

Meiggs, créancier important de la ville, était gros porteur de ces titres, sur lesquels il empruntait le numéraire nécessaire pour payer ses nombreux ouvriers. On ne s'étonnait donc pas des quantités considérables qu'il en mettait en circulation. Bon nombre de capitalistes adoptaient ce mode de placement. Les *city warrants*, intimement liés à la prospérité de la ville, dont ils représentaient le crédit, devaient monter à mesure que cette prospérité s'affirmait, et se rapprocher du pair. On lui en achetait et on en acceptait en garantie des emprunts qu'il négociait. Ces emprunts se multipliaient, mais il désarmait les soupçons en soumissionnant constamment de nouvelles entreprises, et en déclarant lui-même

en riant qu'il lui arrivait rarement de sortir de chez lui sans avoir à négocier, dans sa journée, un emprunt de 150 à 200,000 francs.

Ce que l'on sut plus tard, c'est que Meiggs, en sa qualité de membre du conseil municipal, avait réussi à détourner une grande quantité de ces *warrants* revêtus, par anticipation, de la signature du maire. Il remplissait les blancs pour la date, le nom du porteur et la somme en copiant ceux dont il était détenteur légitime. Des mois s'écoulèrent sans qu'on découvrît la fraude. Meiggs payait régulièrement l'intérêt échu, mais cet intérêt, qui était de 3 pour 100 par mois, il fut bientôt obligé de l'augmenter, et on le vit emprunter sur dépôt de ces titres jusqu'à 10 pour 100 par mois. A bout de ressources, il fabriqua de faux billets, un, entre autres, de 75,000 francs sur lequel il imita la signature d'une importante maison de San-Francisco, Thompson et Cie. Le faux fut découvert par l'un des associés, mais tel était encore le prestige de Meiggs, que cet associé consentit à ne point porter plainte, le faussaire remboursant la somme.

En septembre 1854, Meiggs sentit enfin qu'il était perdu sans ressources. Sa popularité déclinait rapidement, ses prêteurs se faisaient rares et se montraient méfians. Décidé à prendre la fuite, il arma et équipa l'un de ses navires, le brick *American*, le fit installer et approvisionner avec tout le luxe et le confort possible, annonça son intention de faire, avec sa famille, une excursion sur la baie, s'embarqua avec sa femme, ses enfans et son frère et prit le large. Le lendemain on apprenait, avec stupeur, la fuite de Meiggs, sa faillite colossale et les faux qu'il avait commis. Bon nombre de ses prêteurs étaient ruinés, mais on crut, et non sans motifs sérieux, que plusieurs maisons suspendaient leurs paiemens, gravement atteintes par ce sinistre, qui n'y perdaient en réalité que des sommes peu importantes, et profitaient de l'occasion pour liquider une situation compromise.

Meiggs se rendit d'abord à Tahïti, puis au Chili, où il offrit ses services pour les travaux publics. Le bruit de ses fraudes l'y avait précédé, et on ne consentit à l'employer que comme surveillant d'équipe de manœuvres, mais ses connaissances spéciales, son activité, quelques suggestions heureuses aux entrepreneurs le rendirent utile d'abord, puis indispensable. Bientôt il soumissionna pour son propre compte, réussit, livra ponctuellement et bien exécutés les travaux qu'il entreprit. On venait de décider la construction du chemin de fer de Valparaiso à Santiago ; certaines parties de la voie présentaient de grandes difficultés. Meiggs offrit de s'en charger et s'en acquitta avec une rare habileté. De nouveau la fortune lui revenait. Quand il quitta le Chili pour se rendre au Pé-

rou, où on lui proposait de diriger la construction des voies ferrées, Meiggs était fort riche. A Lima, il traita pour l'établissement d'une ligne de mille kilomètres, triompha des plus grandes difficultés, mena son entreprise à bien et réalisa des bénéfices énormes sur les 500 millions de son contrat.

Puissamment riche enfin, il mit à exécution un projet qu'il poursuivait depuis longtemps : celui de désintéresser ses créanciers de Californie. En 1873, il fit racheter tout son papier en souffrance. Il n'en fallait pas davantage pour lui rallier les sympathies et faire oublier ses crimes. Ses amis, ses créanciers eux-mêmes sollicitèrent de l'assemblée de l'état le vote d'un bill autorisant Meiggs à rentrer à San-Francisco sans être mis en accusation. Voté par le sénat et par la chambre, ce bill échoua devant le *veto* du gouverneur. Meiggs continua donc à résider au Pérou. Il y mourut en 1877 et on lui fit des funérailles splendides. Son inépuisable charité et les services éminens qu'il avait rendus au pays firent de sa mort un deuil national.

IV.

Le 23 février 1854, l'inauguration du chemin de fer de Panama mettait San-Francisco à vingt-deux jours de distance de New-York et supprimait un voyage pénible. Difficile pour les hommes dans la force de l'âge, la traversée de l'isthme était dangereuse pour les femmes et les enfans. Il fallait franchir à dos de mulet trente milles dans des forêts vierges, trente-cinq en canots manœuvrés par des indigènes. Le sol saturé d'humidité, inondé de soleil et d'eau, était envahi par une végétation exubérante de mangliers, de palmiers, de bambous, de gigantesques quippos, de figuerons aux nervures énormes, abris des fauves, gîte favori du tigre, d'orangers au feuillage sombre qu'enlaçait les uns aux autres un inextricable fouillis de lianes. Sous cette ombre épaisse, des vasières profondes, des rivières au cours lent et paresseux, semées de bancs de sable où les caïmans échoués au soleil étalent leur peau couverte de mousse verdâtre, de verrues et d'excroissances. Des nuits chaudes et lourdes troublées par les piqûres des moustiques, les cris des singes-hurleurs, les morsures des chauves-souris vampires ; des journées brûlantes, un ciel sans nuages dans la matinée, puis, vers deux heures, l'orage quotidien suivi d'une pluie torrentielle, le soleil reparaissant à l'horizon, aspirant l'humidité qui vous baigne d'une intolérable chaleur moite : tel était alors et tel est resté dans mes souvenirs l'isthme de Panama.

Commencée en 1850, la construction de la voie ferrée, qui mesurait quarante-huit milles de longueur (environ 60 kilomètres), devait être terminée, disait-on, en deux ans au plus et coûter 7,500,000 francs. Il n'y avait ni tunnels à percer, ni tranchées considérables à creuser, le point culminant au-dessus de la mer n'excédait pas cent mètres ; aussi les contractans s'attendaient-ils à des profits considérables, mais ils n'avaient tenu compte ni de l'indolence des indigènes, ni de la grande mortalité des travailleurs amenés du dehors, ni de l'attrait puissant des mines d'or de la Californie. Au lieu de chercher à faire œuvre définitive et durable, on s'attacha à bâcler au plus vite une communication telle quelle entre les deux océans. Sur des remblais à peine tassés, nous dit M. Armand Reclus dans son intéressant récit de voyage (1), on plaçait des rondins empruntés aux arbres des forêts voisines, sans même se donner la peine de les recouvrir de ballast; au moyen de madriers non équarris ou de simples échafaudages, on franchissait les marais, les ruisseaux, le Chagres même, dont le lit a plus de deux cents mètres de largeur à l'endroit où la voie le traverse. Ces travaux provisoires offraient si peu de solidité que la moindre crue des *rios* les plus insignifians enlevait les ponts, affouillait les remblais. C'est ainsi que le viaduc de Barbacoas, entrepris à forfait, était à peine achevé qu'une portion notable s'écroulait.

Le temps passait, et, loin de s'enrichir, les entrepreneurs se ruinaient; les capitalistes de New-York qui avaient engagé leurs fonds dans l'affaire se refusaient à de nouvelles avances. Dans cette extrémité, on eut recours à deux millionnaires de New-York, Howland et Aspinwall, dont la puissante intervention remit l'affaire sur pied. Le sénateur de la Californie, Gwin, obtint de son côté un contrat postal du gouvernement des États-Unis, dont le revenu, affecté en partie à la garantie d'un emprunt, permit de réunir de nouveaux fonds. Après quatre années de labeur et une dépense de 37,500,000 francs, la voie fut enfin achevée.

A San-Francisco, ces communications plus promptes facilitaient l'introduction d'élémens nouveaux, élémens d'ordre et de durée. La famille se constituait, on travaillait pour l'avenir ; à la tente du nomade, incertain du lendemain, succédait le foyer de l'homme civilisé. Mais la corruption administrative, électorale et politique envahissait San-Francisco. Après les émigrans chercheurs d'or ou d'aventures, attirés par l'appât du gain ou la soif de l'inconnu, étaient venus les *politicians* tarés, avocats sans cliens, journalistes

(1) *Panama et Darien*, 1 vol. in-8°; Hachette.

sans lecteurs, discrédités et usés à Washington, à New-York, à Boston, répugnant au travail physique, demandant leur part de bien-être et de fortune aux intrigues politiques, aux emplois grassement rétribués et aux profits inavouables. L'abondance de l'or, le désordre des finances et l'abaissement du niveau moral faisaient de la Californie la terre promise de ces *politicians* sans scrupule. Ils affluaient tout imbus des procédés électoraux et des traditions de *Tammany Hall* et de l'*Albany Regence*, experts dans l'art de frauder les votes, de pousser au pouvoir les plus hardis et les plus corrompus. Ils occupaient les principaux emplois, faisaient curée des deniers publics. Entre leurs mains la police était sans force, la magistrature sans autorité, l'état et la ville sans crédit. De 1849 à 1856, plus de mille assassinats avaient ensanglanté les rues de San-Francisco, et l'on en était encore à attendre une répression en dehors de celles dont le comité de vigilance avait pris l'initiative. Les assassins et les incendiaires étaient connus, on les désignait publiquement, ils se vantaient eux-mêmes de leurs exploits, assurés de l'impunité, maîtres des élections par la terreur qu'ils inspiraient et l'audace de leurs adhérens. La police n'était plus qu'un instrument électoral, mise en mouvement pour recruter des votes, indifférente ou passive le reste du temps, payée par les criminels pour ne rien voir et ne rien empêcher.

Vainement les hommes d'ordre essayaient de réagir. Tous leurs efforts venaient échouer contre une organisation savante, en possession des places et maîtresse des urnes électorales. L'irritation était à son comble quand un journaliste, William King, fonda un journal, *le Bulletin*, « pour réclamer, écrivait-il, les droits des citoyens opprimés et mettre à nu la corruption administrative qui ruinait les finances de la ville. » Acclamé par la partie la plus respectable de la population, encouragé par de nombreuses souscriptions, William King se mit à l'œuvre et commença la publication d'une série d'articles dans lesquels il dévoilait, avec les antécédens des hommes à la tête de l'administration, des faits nombreux de malversation. Violentes et passionnées, ses attaques dépassaient parfois la mesure; emporté par l'ardeur de la polémique, il produisit certaines allégations dont il lui eût été difficile, peut-être, de fournir la preuve légale; mais l'ensemble du tableau qu'il traçait était exact, sa bonne foi incontestable, et les sympathies les plus vives accueillaient ses articles quotidiens.

Le 14 mai 1856, il prenait directement à partie dans son journal un nommé James Casey. Il était de notoriété publique qu'aux élections précédentes James Casey, candidat pour la place de supervisor, avait présidé le bureau électoral et substitué nombre de bulletins à

son nom à ceux déposés pour ses concurrens. Ce qu'on ignorait, et ce que William King révélait, c'est que James Casey avait subi plusieurs années d'emprisonnement à New-York. Le fait était exact. A San-Francisco même, Casey n'avait, en mainte occasion, échappé à la justice que par son audace à la braver. L'article de King avait paru à trois heures de l'après-midi; à cinq heures, Casey le tuait, au coin des rues Washington et Montgomery, à coups de revolver.

Cet assassinat en pleine rue, dans le quartier le plus fréquenté de la ville, d'un homme que l'on entourait d'estime, dont on applaudissait le courage, et qui passait aux yeux de beaucoup pour le représentant des droits et le défenseur des intérêts de la ville, souleva une explosion de colère, et si Casey ne fut pas écharpé sur place, il le dut à ses partisans, qui, symptôme significatif des temps, s'empressèrent, sur sa demande, de le mettre à l'abri de la vindicte publique en le conduisant à la prison de la ville. Le geôlier était de leurs amis, les employés à leur discrétion, les juges leurs appuis. En prison, il se sentait en quelque sorte chez lui, en tout cas, entouré de gens sûrs, intéressés à le protéger en attendant de le mettre en liberté.

La population ne s'y trompait pas, mais cette fois elle entendait que justice se fît. La mesure était comble. Toute la soirée, une foule irritée stationna dans la rue Montgomery, attendant un mot d'ordre. Il vint; à neuf heures le bruit se répandit qu'un *meeting* était convoqué dans le magasin d'un des négocians, Cunningham, à l'effet de prendre des mesures énergiques. Tout le monde s'y rendit. On décida la réorganisation du comité de vigilance, et W. F. Coleman, qui avait présidé celui de 1851, fut invité à prendre la direction du mouvement.

Les circonstances n'étaient plus les mêmes. On se trouvait cette fois en présence d'autorités régulières détenant tous les pouvoirs légaux, disposant de la police, pouvant faire appel aux troupes fédérales et ayant en main tous les rouages de l'administration. Les risques à courir étaient grands; pour y faire face il fallait pouvoir compter sur des forces nombreuses et d'importantes ressources financières. Les chefs du mouvement jouaient leur fortune et leur tête. Ils n'hésitèrent cependant pas et prirent avec une rare énergie les mesures nécessaires. Séance tenante, on rédigea une formule de serment par laquelle on s'engageait à se tenir tous pour solidaires les uns des autres et à ne déposer les armes qu'après avoir mené à bien la tâche entreprise. Chacun s'inscrivit en outre pour une forte somme. On décida enfin d'ouvrir une liste d'adhérens, qui fut promp-

tement couverte de signatures. Puis on procéda à l'organisation militaire. On forma des compagnies de cent hommes chacune; ils devaient s'armer et s'équiper à leurs frais, désigner leurs chefs et se tenir prêts à marcher à toute réquisition. Dès le surlendemain, le local occupé par le comité était gardé par cinq cents hommes résolus qui protégeaient ses délibérations, la prison était cernée pour prévenir toute évasion, et les points principaux de la ville étaient gardés par des détachemens relevés régulièrement. Les affaires suspendues, les magasins fermés, l'appareil militaire déployé dans les rues, donnaient à San-Francisco l'aspect d'une ville en état de siége.

Le meurtre avait été commis le mercredi. Le dimanche suivant, sur un ordre du comité de vigilance, 2,400 hommes armés de carabines défilaient en silence dans les rues de la ville, se rendant aux postes qui leur avaient été assignés, investissant l'hôtel de ville, où siégeaient les autorités municipales. A dix heures, une compagnie d'artillerie mettait ses pièces en batterie devant la porte de la prison, et deux des chefs du comité, se détachant des rangs, sommaient le shérif Scannel de remettre entre leurs mains James Casey. Les mesures avaient été si bien prises que toute résistance était impossible. Casey supplia qu'on lui donnât dix minutes pour se préparer à mourir. On lui répondit qu'il aurait toute facilité pour présenter sa défense, et on l'emmena au quartier-général. En même temps que lui, on y conduisit Charles Cora, coupable d'avoir assassiné le marshal des États-Unis, Richardson, au moment où celui-ci l'arrêtait pour vol. Tous deux, jugés et condamnés, furent prévenus que leur exécution aurait lieu le surlendemain, à la suite des funérailles de King.

Au jour dit, la ville entière était pavoisée de drapeaux noirs. Les chefs du comité de vigilance, escortés de quarante compagnies en armes, suivirent le char funèbre, que précédaient Casey et Cora. On les pendit de chaque côté de la porte du cimetière et la foule défila entre leurs deux cadavres. Puis les arrestations commencèrent; traqués par le comité, qui interceptait les communications avec le port et faisait surveiller les routes, la plupart des coupables tombèrent entre ses mains. L'un d'eux, Sullivan, boxeur de profession, assassin et voleur, longtemps la terreur de la ville, se suicida pour échapper au châtiment qui l'attendait. D'autres furent exécutés; ceux qui n'étaient coupables que de fraudes ou malversations furent mis sous bonne garde à bord de navires en partance et condamnés au bannissement. Maître de la ville, le comité de vigilance y rendait seul des arrêts promptement exécutés.

Mais les autorités constituées n'entendaient pas se laisser dépos-

séder sans résistance. Le gouverneur de l'état donnait ordre au major Sherman, célèbre depuis dans la guerre de sécession et général en chef de l'armée des États-Unis, de prendre le commandement de la milice et d'arrêter les chefs du comité. Le major Sherman se mit en devoir d'obéir, mais la milice refusa de marcher. Le général Wool, requis de faire avancer les troupes fédérales, ne put ou n'osa le faire. Pendant trois mois, le comité de vigilance poursuivit son œuvre, soutenu par ses adhérens et par l'opinion publique, agissant au grand jour devant les autorités impuissantes et terminant enfin ses travaux par l'exécution de Hetherington et Brace, pendus le 29 juillet. Toutes les résistances étaient brisées, les coupables punis, la population rassurée; le comité décida de se dissoudre.

Il le fit le 18 août, au milieu d'une ville en fête, pavoisée de drapeaux. Les vingt-neuf membres du comité défilèrent dans les rues, suivis de leur armée de volontaires au nombre de 5,137 hommes, de trois compagnies d'artillerie et de dix-huit pièces de canons, salués des hurrahs de la foule qui encombrait les trottoirs, des applaudissemens des femmes aux fenêtres. Le même soir, un ordre du jour, affiché sur les murs, remerciait les volontaires de leur concours, les invitait à reprendre leurs occupations et annonçait que le comité de vigilance était dissous, prêt à se reconstituer toutefois si les circonstances l'exigeaient.

Rarement on vit mouvement populaire plus énergique et plus calme, plus respectueux, dans sa justice sommaire, des droits de la défense, plus audacieux vis-à-vis des autorités légales et plus prompt à leur remettre, sa tâche terminée, le pouvoir dont elles n'avaient pas su user pour le bien de tous. L'effet moral fut tel qu'aux élections suivantes la plupart des chefs du comité furent élus, sans s'être présentés, aux fonctions municipales, et que les dépenses de la ville baissèrent, d'une année à l'autre, de plus de 11 millions.

L'ordre régnait, enfin, dans San-Francisco. Une ère finit, ère de trouble et de violence, de meurtres, de vols et d'incendie, mais aussi de grandes choses, de libre initiative, de travaux gigantesques entrepris par une population jeune, ardente et vaillante. Ce sont ces bras robustes et ces rudes mains qui ont solidement assis à l'entrée de la Porte-d'Or la métropole naissante du Pacifique, et qui, l'ayant édifiée, ont su la défendre, comme ils sauront porter haut sa grandeur et sa fortune.

C. DE VARIGNY.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *les Fils de Jahel*, drame en 5 actes, dont un prologue, et en vers, par Mlle Simone Arnaud. — Théâtre de Paris : *Jacques Bonhomme*, drame en 6 tableaux, par M. Maujan. — Comédie-Française : *Monsieur Scapin*, comédie en 3 actes, en vers, par M. Jean Richepin. — *Les Honnêtes femmes*. — Vaudeville : *Un Conseil judiciaire*, comédie en 3 actes, par MM. Bisson et Moinaux.

Les Fils de Jahel à l'Odéon, *Jacques Bonhomme* au Théâtre de Paris, hé! mais, sur les deux rives de la Seine, en un seul mois, serait-ce une renaissance du grand art? Ces Fils de Jahel (autant le dire tout de suite, puisque cela finirait par se savoir) sont les Macchabées, et l'ouvrage en vers qui se cache sous leur nom a quelque chance d'être une tragédie biblique; *Jacques Bonhomme*, cette pièce en prose, ne peut guère être qu'un drame historique où revit la France du moyen âge. Une autre *Athalie*, de ce côté-ci, et, de ce côté-là, une chronique mise à la scène qui nous serait à peu près ce qu'est aux Anglais l'*Henri V* de Shakspeare, — la seule idée de cette double aubaine a de quoi consoler les esprits élevés du succès de *Joséphine vendue par ses sœurs* ou des *Femmes collantes*... Mais, pour y regarder de plus près, divisons les causes.

« C'est une œuvre de conviction, et vous y avez cru, » dit Mlle Simone Arnaud à M. Porel dans sa dédicace : voilà proprement le texte qu'il faut à un équitable sermon sur *les Fils de Jahel*. Premier point : « C'est une œuvre de conviction. » De quoi l'auteur est-il convaincu? — Elle est convaincue, Mlle Arnaud, que la patrie est adorable et le joug

de l'étranger détestable, et qu'il faut tout sacrifier à l'indépendance nationale et ne jamais désespérer d'elle. — Second point : M. Porel « y a cru. » Qu'est-ce à dire? — S'il a cru au succès de l'ouvrage et au bénéfice qu'il en tirerait (c'est en ce sens, généralement, qu'il importe à un directeur de croire ou de ne pas croire), je ne puis qu'honorer sa foi. Mais si, d'aventure, il s'agit de croire à l'ouvrage lui-même, c'est-à-dire d'en recevoir ce bienfait que nous allons chercher au théâtre, l'illusion, oh ! alors je l'envie ! Je n'y puis croire, en effet, à la vérité de ces personnages et de leurs actions. Mais si je n'y puis croire, — excusez le paradoxe apparent, — c'est justement parce que toute l'œuvre n'est qu'une « œuvre de conviction. »

« Sitôt qu'un homme a une conviction forte, assure M. Taine, son livre est beau. » Son livre, soit ! Mais son drame? Le livre est l'expression directe de la personne de l'auteur; si cette personne est énergiquement attachée à une idée ou à un sentiment, son expression nous émeut. Mais le drame n'existe qu'autant que l'auteur a créé, pour les mettre aux prises, des personnes différentes de la sienne. La conviction peut bien être le principe du drame : elle peut fournir à l'imagination dramatique une occasion de travail; elle peut engager cette ouvrière : elle ne saurait la remplacer. Or, si elle est trop ardente, trop pressée de triompher en paroles, elle veut toute seule occuper la scène, et elle l'occupe mal. Un drame ne sera pas un drame s'il n'est qu'une « œuvre de conviction, » ou, pour parler plus nettement, s'il n'est que l'œuvre d'une conviction et de cette conviction toute seule.

On est femme, on est généreuse, on est pleine de bonne volonté; on a consacré son cœur comme un foyer où brûle ce feu unique : l'amour de la patrie. On est Française, on a vu la terrible guerre où la France a perdu deux provinces : on est patriote, et peut-être on ne l'est pas comme tout le monde; on est patriote, plutôt, comme toute une ligue. Ce n'est pas assez d'être chez soi, pour soi, une Vestale; on veut être, par ce temps de paix armée, une vivandière des âmes : où donc, mieux que dans un théâtre, communiquer avec elles? On y court, dans ce lieu public, pour y confesser sa foi. Dire tout haut un « acte de foi, » oui, voilà l'essentiel; voilà le dessein d'une conscience impatiente, elle s'y précipite. Mais la formule de cet acte? Ah ! ce n'est point ce qui l'intéresse; elle ne s'accorde pas le loisir d'en inventer une : elle prend la première qui se présente; cette première est peut-être vague, banale, faite de réminiscences de toute origine; qu'importe? On l'accepte, on l'emploie telle quelle; on a hâte de se soulager. A quoi bon, d'ailleurs, chercher autre chose? On ne doute pas que le principal, et même le tout, pour la foule, ne soit d'entendre un acte de foi, comme, pour soi, de le dire.

Un pareil zèle est digne d'estime, et sa naïveté même est touchante; mais puis-je faire que ses effets soient autres qu'ils ne sont? Puis-je me forcer de croire que tels personnages, ses instrumens, sont des hommes et de certains hommes? Puis-je croire qu'ils agissent tout de bon comme ils paraissent agir? Puis-je me réjouir ou m'affliger de leur bon ou mauvais sort?

Mlle Arnaud a résolu de nous édifier, dans une salle de spectacle, au profit des idées que l'on sait. Une fable, aussitôt, s'offre pour la servir : il y avait une fois une femme patriote et un oppresseur étranger; cette femme avait un fils, et l'oppresseur une fille, et ces enfans s'aimaient; cette femme fit de son fils un martyr de la patrie plutôt que de le laisser devenir le gendre de l'oppresseur. — Rien de surprenant à ce que cette anecdote se soit proposée d'abord : elle appartient à cette morale patriotique en action qui s'imprime peu à peu dans nos cerveaux, à nous tous habitués des théâtres. Supposez que le vieil Horace de Corneille, — ou le Froll-Gerasz de M. Déroulède, — soit le père de Karloo de M. Sardou, il le poussera au bûcher plutôt que de consentir à ce qu'il épouse, même amoureux, la fille du duc d'Albe. De tels événemens ne nous étonnent pas. Déjà, au temps de La Motte-Houdard, on vit le cadet des Macchabées aimer la favorite d'Antiochus (il eût aussi bien aimé sa fille), et périr plutôt que de renier Israël; on sait, d'ailleurs, que ce Macchabée avait une mère.

A propos, il faut donner des noms aux personnages de notre anecdote : pourquoi le jeune homme ne serait-il pas un Macchabée? L'oppresseur serait Antiochus. La partie se jouerait alors entre les Juifs et les Syriens. Elle se serait jouée aussi bien entre les Polonais et les Russes, entre les Hongrois et les Turcs, — entre d'autres adversaires encore qu'il est plus décent de ne pas nommer. Mais, pour l'exemple, il sera bon que le dévoûment et l'espoir des patriotes soient récompensés, sans attendre plus que la durée de cinq actes, par le triomphe de la patrie. Judas Macchabée, c'est connu, rentra victorieux dans Jérusalem : va donc pour les Juifs et les Syriens.

Juifs et Syriens, ce choix fait, l'auteur se recueille-t-il pour les évoquer? Essaie-t-il de ressusciter, par une sorte d'hallucination, les véritables Macchabées et le véritable Antiochus? Ou du moins, s'il se méfie de l'érudition et ne prétend qu'être poète, s'il dispense son œuvre, à la rigueur, d'être historique et veut seulement qu'elle soit humaine, s'efforce-t-il de créer des Macchabées, un Antiochus, qui soient les siens et qui vivent d'une vie nouvelle, mais qui vivent, enfin? On assure que, si Mlle Arnaud a évité de nommer les Macchabées en tête de l'ouvrage et même dans le dialogue, c'est par un scrupule respectable et pour éviter les remontrances des docteurs en Israël. Il y a eu, à la même époque, deux familles désignées de ce nom par la légende :

Judas, le fameux guerrier, et ses frères, fils de Mathathias, d'une part; et d'autre part, sept martyrs, fils d'une même mère, qui les assista dans leur supplice. Mlle Arnaud a prêté aux frères de Judas la mère et la mort de ces martyrs : elle n'a pas voulu mettre sur ce mélange une étiquette historique. A la bonne heure! Si ses Macchabées, sans être ni ceux-ci ni ceux-là, sont des Macchabées, nous serons satisfaits. Nous la tenons quitte de l'exactitude dans le récit des événemens; et, si elle n'abuse pas de la couleur locale, à Dieu ne plaise que nous nous en fâchions! Un joli vers, soupiré par la fille d'Antiochus, nous donne assez l'odeur du pays :

Ce sol a des parfums qui parfument le cœur!

Mais ces Macchabées ne sont pas des Macchabées; ils n'ont rien de ce qu'il faut pour l'être, ou du moins rien de ce qui fait qu'on est un Macchabée plutôt qu'un Jean Hunyade ou un Kosciusko; ils n'ont même pas leur Dieu, ou s'ils l'ont, c'est comme s'ils ne l'avaient pas : ils n'ont que la patrie dans le cœur. Et, — j'y pense, — ont-ils un cœur? Pour abréger, ils n'ont rien de ce qui fait qu'un homme est différent d'un autre, c'est-à-dire rien de ce qui fait qu'il est un homme. Jahel n'est pas leur mère, mais leur prototype; et eux-mêmes ne sont que des types, tous pareils, du patriotisme. Cette Jahel, qui mène la pièce, un personnage la définit :

Une figure étrange, à présent, surhumaine!
Sur laquelle un seul mot semble gravé : la haine!
Un visage de pierre...

Oui, vraiment, un visage de pierre, et nullement humain, et qui ne sait dire qu'un mot ou du moins qu'un discours, et qui le répète infatigablement. Et ses fils, à leur tour, le répètent aussi, et c'est tout leur rôle; s'ils n'avaient cet office, ils n'existeraient pas : peut-on dire qu'ils existent? Ils sont là quatre, au premier acte, assemblés devant le temple et présidés par leur mère, qui débitent chacun à son tour une harangue; je défie qu'on distingue celle-ci de celle-là, et tel orateur de tel autre. Qui me dira, une heure après le spectacle, la différence entre Éléazar et Simon ou Jonathas ou Judas? Judas reparaît au dénoûment : voilà tout son avantage. Comme Jonathas, comme Simon, comme Éléazar, comme cette Jahel qui n'a pas de sexe, il n'est rien autre chose que ce type : le patriote.

Quoi d'étonnant? Des personnages de cette sorte conviennent à merveille au projet de l'auteur. Que veut Mlle Arnaud? Déclarer ses sen-

timens. Elle les crie par cette bouche de pierre, par ces bouches d'airain : des lèvres humaines seraient peut-être moins complaisantes; des héros qui crieraient pour leur compte ne rediraient pas si docilement cette leçon civique. Et si, par ces porte-voix, c'est toujours le même commandement qui nous frappe, tant mieux! L'auteur des *Chants du soldat*, pour peu qu'on lui reproche de chanter toujours la même chose, répond avec franchise :

Tant mieux ! clou martelé n'entre que plus avant !

Le malheur, c'est que, si je vais au théâtre, au lieu de lire des poésies patriotiques au coin de mon feu, et si toute une troupe d'acteurs me représente des personnages divers, je veux croire que ces personnages existent : point d'illusion, point d'émotion. Jahel et fils, cette raison sociale d'une entreprise patriotique, ne m'émeut pas.

J'aperçois bien sur la scène d'autres figures que celles-là : Jean, fils de Jahel, qui, entre les cinq, je le reconnais, a le principal rôle; Antiochus, et enfin sa fille. Mais Jahel toute seule, dans une foule, suffirait à m'avertir que cette foule n'est pas composée d'êtres humains; Jahel, dans une histoire, me prévient que cette histoire est un conte. Point de terreur ni de pitié; Jahel me rassure et me glace : rien de tout cela n'est arrivé. Aussi bien, regardés à part, ces compagnons de Jahel sont creux et vides; ce ne sont que les silhouettes nécessaires à l'action, et dont les traits ne sont guère plus nouveaux ni plus particuliers que cette action même. Jean, peut-être, est plus près que les aûtres d'obtenir un caractère: dernier rejeton d'une race héroïque, faible et attendri, martyr d'une cause dont il doute, il a quelque velléité d'être original; mais l'auteur ne prend pas le temps de l'y aider. Au demeurant, il n'est que le jeune premier traditionnel en pareille affaire, une main tendue vers sa patrie, une autre vers sa belle, et qui reste ainsi, les bras en balancier, jusqu'à l'heure de la culbute finale. De même, la fille d'Antiochus n'est que la jeune première bien connue, plantée entre son père, l'oppresseur, et son amoureux, le patriote. Et Antiochus lui-même n'est que cet oppresseur oscillant de l'amour paternel au devoir de l'homme d'état. Ainsi toutes les formes, dans ce tableau, sont impersonnelles. Si l'usage n'était que l'affiche porte des noms propres, Mlle Arnaud aurait pu simplement y inscrire, en guise de liste des personnages: la Mère patriote, son Fils, l'Oppresseur, sa Fille.

Ces héros abstraits, est-il besoin de le dire? ne font rien par eux-mêmes. Ils sont des jouets aux mains de l'auteur, dont la volonté règle leur conduite. Ils entrent et ils sortent selon les besoins de sa

cause. Il faut que les fils de Jahel déclament leurs couplets devant la porte de Jérusalem, à l'endroit même où se tiennent les sentinelles syriennes et l'état-major de la place, et la foule des curieux, et la fille d'Antiochus avec ses suivantes : à merveille ! Que tout le monde se retire ! On fait place nette; et bientôt les fils et la mère, comme sortis d'une trappe, occupent leur tribune. De même, aussitôt que chacun a eu son tour de parole, ils disparaissent; et, à point nommé, rentrent sur la scène, Antiochus, sa cour et son armée. Plus tard, sur l'avis d'un fin politique, le roi pense à négocier un mariage entre sa fille et le jeune Hébreu, pour réconcilier les deux races : il n'y a qu'à mander les amoureux et à laisser agir la nature; surtout il sera sage de tenir la mère, cette irréconciliable ennemie, à l'écart; sans être un grand roi ni son conseiller intime, on s'aviserait de cette précaution. Mais quoi ! Il y a longtemps que Jahel, cette machine patriotique, n'a lancé un jet de haine contre l'étranger : cet exercice n'est-il pas l'objet de l'ouvrage ? Antiochus et le fin politique envoient chercher Jahel exprès pour recevoir d'elle cette bordée. Ils veulent obtenir son consentement, disent-ils : vain prétexte, dont ils colorent leur obéissance à l'auteur. Celui-ci triomphe : encore un discours, encore un exemplaire de son manifeste ! Nous cependant, pas plus qu'à la vérité des caractères, nous ne pouvons croire à la vérité de l'action.

Voilà, si je ne me trompe, les raisons essentielles pour lesquelles cet ouvrage nous laisse froids ; il est superflu d'accuser tel détail de l'exécution où se laisse voir la gaucherie d'un auteur novice ; il serait vain, d'autre part, de compter sur tel coup de théâtre bien ajusté pour ébranler nos âmes. Jean, a-t-on dit, n'est pas serré entre sa passion et son devoir assez étroitement : il était blessé, il avait le délire, au moment où il fallait avertir ses frères, par un signal, qu'Antiochus changeait son plan de campagne ; donc point de lutte morale (qui, d'ailleurs, se fût trouvée reléguée dans l'entr'acte), et, dans la suite, point de justes remords. — Il se peut, mais ce n'est pas cette faute qui paralyse notre sympathie. — Jahel, par mépris, refuse de reconnaître Jean et lui dénie son droit au martyre ; il le réclame; elle lui ouvre ses bras, et, par ce geste, elle le condamne. — Voilà qui est beau; mais ce beau trait ne suffit pas à faire jaillir la source de nos larmes. Nous secouons la tête ; nous savons que tout ceci n'est qu'un jeu ; un jeu d'aspect sublime, en ce passage, d'accord ; mais comment Jahel et ces gens-là seraient-ils tout de bon sublimes, puisqu'ils n'existent pas ?

Le seul plaisir que nous puissions attendre d'une pièce de ce genre est celui que donnent un beau style et de beaux vers. Les morceaux que les personnages viennent réciter par commandement de l'auteur peuvent être agréables à entendre. Et, en effet, de ces cinq actes, celui

qui a le mieux réussi, c'est l'avant-dernier; et pourquoi? Un père qui ne veut pas laisser sa fille mourir de langueur amoureuse, un conquérant qui veut maintenir sa conquête et qui sait pourtant la vanité des grandeurs humaines; ce père, ce conquérant, sollicité par les prières de cette fille, assurément ce n'est rien de très neuf, ni de particulier, ni qui porte en soi un caractère de réalité bien efficace; mais les discours de cet Antiochus, — un Mithridate qui a lu *les Contemplations* avec profit, — ont de l'ampleur et de la noblesse; vers la fin de ce concert, c'est un air de violoncelle qui remplit mélodieusement les oreilles: on applaudit, et c'est justice. D'ailleurs, çà et là, d'un bout à l'autre de la soirée, dans les soli de clairon qui sont la part, l'abondante part de Jahel, il se trouve des phrases bien sonnantes : elles réveillent les bravos. Mais à l'ordinaire, il faut le dire, la langue de Mlle Arnaud est incertaine; les impropriétés, les incorrections y sont fréquentes. Sa versification, à l'ordinaire aussi, est malaisée; le plus fâcheux, c'est que souvent elle est gênante: où le style menaçait d'être mauvais, elle le rend pire. Judas, nous le savons, n'est guère plus Juif que Polonais ou Hongrois; mais il est nègre plutôt, lorsqu'il s'écrie :

> Et fussé-je cadavre, et fussé-je poussière
> Qu'à moi Dieu renverrait la vie et la lumière!

Et, à coup sûr, son petit frère n'est pas Français quand il déclare :

> Je suis de Mathathias et fils de cette femme.

Parmi ces obscurités, des éclairs. Comme l'émissaire d'Antiochus veut enseigner à Jahel ce qu'elle doit faire de ses fils, elle répond :

> S'il se peut, des héros! s'il le faut, des martyrs!

Avec Mlle Arnaud, je ne connais guère que l'auteur de *l'Hetman* qui soit capable aujourd'hui de vous envoyer ces vers à la Corneille, raide comme balles de chassepot. On sait que lui aussi, bien que son style d'homme soit soutenu par une latinité solide, se passe quelques licences; il est naturel que Mlle Arnaud s'en permette un peu plus. Voilà plusieurs fois, dans cette étude, que le souvenir du poète-soldat me saute à l'esprit : c'est que l'œuvre de Mlle Arnaud, pour l'idée comme pour la forme, c'est du Déroulède femelle.

Mme Favart a prêté à Jahel son ardeur, rallumée pour la circonstance, et les artifices de sa diction; à Antiochus M. Paul Mounet a prêté sa

mâle et simple prestance et le timbre généreux de sa voix. Mlle Baréty, en princesse syrienne éprise d'un Juif, a paru échappée du Cantique des cantiques; un débutant, M. Laroche, dans le rôle de Jean, a paru échappé du Conservatoire, non sans avoir emporté un prix. M. Albert Lambert a représenté le conseiller du roi avec sa correction et son intelligence habituelles. Tous, le premier soir, ont senti au visage le vent de la faveur publique : les habitués peu naïfs de ces fêtes théâtrales se savent si bon gré d'entendre l'expression d'un beau sentiment, ou un beau vers, ou seulement quelque chose qui y ressemble! Et puis, on est là pour encourager la littérature et le grand art. Si cette heureuse soirée n'a pas été suivie de beaucoup d'autres, c'est que le commun des spectateurs ne se connaît aucune mission de ce genre et trouve un goût moins rare à la vertu. Ce vulgaire, pour s'intéresser à une fable, a besoin d'y croire : nous avons dit pour quelle noble raison celle-ci était incroyable.

Hélas! *Jacques Bonhomme*, de M. Maujan, est aussi « une œuvre de conviction, » et, pis encore, une œuvre de parti. Après la pièce patriotique, voici la pièce révolutionnaire, c'est-à-dire un prétendu drame historique où ni l'histoire ni le drame ne trouve son compte. C'était pourtant un beau sujet que la Jacquerie ! S'il serait prudent et opportun de l'exposer sur un théâtre, on pouvait en délibérer. On pouvait craindre, assurément, d'induire la foule en quelque méprise : le spectacle des misères passées risquait d'exagérer chez elle le sentiment des misères présentes, la vue des représailles anciennes risquait de l'animer à de nouvelles violences, auxquelles elle supposerait les mêmes excuses. Dangereuse ou non, cependant, l'œuvre d'art, imaginée avec désintéressement, accomplie avec impartialité, devait être belle. Mérimée, jadis, en une suite de scènes, comme écrites à l'eau-forte, avait tracé les études du tableau qu'il restait à composer. Les mœurs atroces du XIVe siècle, il les avait montrées exactement; les mouvemens des âmes, et de plusieurs sortes d'âmes, dans l'un et l'autre camp, les passions diverses et les diverses inquiétudes d'esprit, du côté des seigneurs et du côté des Jacques, toute la psychologie de cette petite guerre civile et sociale, l'auteur du *Théâtre de Clara Gazul* l'avait déterminée avec vraisemblance et précision. A l'intérêt que présentait cette série de dialogues, on pouvait juger de l'émotion que soulèverait un drame décoré de ce titre : *Jacques Bonhomme*.

Mais c'est bien de psychologie et de drame, de ces superfluités, qu'il s'agit! Ce n'est pas pour rien, — quoique sans loyer, — que le conseil municipal de notre bonne ville a cédé à une société d'acteurs le ci-devant théâtre des Nations, devenu « Théâtre de Paris. » Il s'est rappelé le décret du 3 août 1793, ordonnant la représentation d'ouvrages qui fussent des fermens de civisme, et les paroles de Barère à la Conven-

tion, dans la séance du 3 septembre : « Les théâtres sont les écoles primaires des hommes éclairés et un supplément à l'éducation publique. » Il s'est rappelé surtout la Commune de Paris mandant les comédiens à l'Hôtel-de-Ville, interdisant *l'Ami des lois* par un arrêté, substituant à la tyrannie des gentilshommes de la chambre sa libérale autorité.

Les comédiens ordinaires du conseil municipal, dont les principaux sont d'honorables vétérans du mélodrame, prétendent, paraît-il, rester les comédiens ordinaires du public : M. Lacressonnière et Mme Marie Laurent s'inquiéteront moins d'entretenir l'esprit révolutionnaire que d'intéresser le spectateur et de remplir la caisse de la compagnie ; — puisse le conseil leur pardonner des sentimens si bas ! — C'était bien le moins que, pour commencer, ils offrissent à ce généreux gérant de nos propriétés un divertissement à son goût. On ne pendra pas tous les jours, pas même la crémaillère ! On pouvait choisir, pour cette inauguration, une reprise du *Jugement des rois* ou de *la Papesse Jeanne ;* on pouvait remonter *la Contre-lettre ou le Jésuite*, l'*Incendiaire ou la Cure et l'Archevêché ;* — mais peut-être on garde ce répertoire pour des matinées classiques réservées à l'influence du conseil et destinées, naturellement, aux enfans des écoles ; — bref, on s'est contenté, pour cette fête, du *Jacques Bonhomme* de M. Maujan.

Si l'on a pu s'en contenter, ce n'est pas seulement parce que les premiers tableaux de la pièce forment une sorte de galerie des horreurs du moyen âge. D'après les eaux-fortes de Mérimée, l'auteur a exécuté ici de larges peintures qui rappellent ces « mystères de l'inquisition » brossés sur la toile de quelques baraques foraines. Assurément ce prologue a du bon : il pourrait emprunter un sous-titre à certain ouvrage applaudi, voilà bientôt cent ans, sur le Théâtre des Sans-culottes : *les Crimes de la féodalité*. Mais ce mérite n'eût pas suffi. Ce qui a désigné *Jacques Bonhomme* pour un si grand honneur, c'est moins encore l'action enfantine du drame qui se fonde sur ce prologue : la femme d'un vilain mise à mal par un seigneur, la vengeance de ce vilain et ses péripéties... Et qu'est-ce donc enfin qui devait offrir aux patrons du lieu un agrément particulier? C'est Jacques Bonhomme lui-même, personnage symbolique, allégorie, figure ! Jacques Bonhomme c'est le Peuple : ô bourgeois, saluez ! Et vraiment vous auriez mauvaise grâce à ne pas vous découvrir devant ce héros : il est chargé de toutes les vertus, il est gonflé des plus merveilleuses idées. Auprès de lui, l'évêque Myriel, des *Misérables*, est médiocrement évangélique ; auprès de lui Étienne Marcel, même pour nos conseillers, n'est plus qu'un petit génie.

Pour frayer avec cet idéal représentant du peuple et pour lui donner lieu d'exposer sa morale et sa doctrine, il fallait des personnages

imaginés tout exprès; les voici : la fantaisie de M. Maujan fournit des états-généraux complets. Comme députés de la noblesse, voici le bon seigneur, — qui se montre peu et qui n'agit pas, — et le méchant, — qui se met en avant et qui fait rage; — voici, comme députés du clergé, un moine assassin et un prêtre ridicule. Mais le plus précieux de ces comparses, évidemment, c'est un vieux baron chargé de reconnaître et de dire bien haut que l'aristocratie dégénère et que la fin de son règne approche : — ah! la nuit du 4 août n'était pas loin au XIVe siècle!

Tout cela est excellent selon le dessein de l'auteur, — à moins que le dessein de l'auteur ne fût de m'émouvoir : le bonheur ou le malheur d'un pantin allégorique et des fantoches qui procèdent de lui ne peut guère m'affecter. Et ici je n'ai pas la ressource d'attendre de beaux vers. Il est vrai que la prose populaire de M. Maujan est ornée de quelques gentillesses moyen âge : les Jacques Bonshommes des galeries supérieures auront pu dire, à la sortie, que c'est *une* ouvrage « moult joliettement » écrite.

Mais vous qui parlez de pantins, me dira peut-être M. Maujan, tournez-vous vers l'auguste scène de la Comédie-Française : que pensez-vous de ceux-ci? — Ah! ceux-ci ont d'abord cet avantage de se donner pour ce qu'ils sont : Monsieur Scapin ne prétend frapper personne de terreur ni de pitié, quand il lance un coup de pied au derrière du matamore. Le coup de pied, en soi, est un geste drôle : il n'est pas besoin, pour que j'en rie, qu'on me fasse croire que ce pied est mû par une âme sublime; j'en ris bien chez Guignol, où je sais que les personnages sont en bois! Encore, à les regarder de près, les pantins que voici, au rebours de certains héros de tragédie ou de drame, sont-ils plus vivans qu'ils ne veulent bien le dire. S'il n'est pas de notre monde réel, ce Scapin devenu monsieur, non plus que sa compagne Dorine, j'ai idée qu'ils y ont des parens, et que leur fille Suzette y a des cousines. Le diable, non plus, n'est pas de ce monde : on sait pourtant que, lorsqu'il devient vieux, il se fait ermite! C'est justement l'histoire de Scapin, dans l'intervalle du temps de ses *Fourberies* à l'heure où cette pièce commence. L'ancien bohème de Naples, en vingt années de bons tours, s'est amassé un capital : avec Dorine qu'il a épousée, il s'est retiré dans la vertu et fait inscrire comme bourgeois chez le syndic de Bologne. Pour mieux s'établir dans cette condition, il veut s'allier à des bourgeois de naissance : il veut marier sa fille au fils d'un notaire. Il faut voir le lustre éclatant et le port imposant de cette honnêteté neuve! Il faut entendre cette voix, exercée par d'autres chansons, célébrer les droits du père de famille! C'est toujours Scapin, et c'est un autre homme.—Tenez! je me laisse aller à le traiter d'homme! C'est que j'en connais qui lui ressem-

blent. — Et sa commère Dorine, cette fine mouche, engraissée de lait à discrétion, demeure pourtant une fine mouche; avec son bon sens de femme, elle refuse de se perdre en des rêves trop ambitieux: — et voilà que c'est une femme ! — Oui, la même qu'autrefois, sauf ce qu'apportent de changemens nécessaires l'âge et l'aisance; elle est toujours gaie, prompte à la riposte, et secourable aux amoureux, ces amoureux fussent-ils sa fille et un prétendant léger d'écus, musicien de profession, honni par le père. Et la fille, avec ses grâces délicates (la race, dans le bien-être, s'affaiblit et s'affine), est-elle assez, la petite futée, une vive miniature de Scapin et de Dorine à la fois! Ah ! le charmant trio !

Mais prenons que ces poupées ne soient que des poupées. — Suzette a donc un amoureux, Florisel, qui tient l'emploi de Léandre; et Florisel est flanqué d'un valet Tristan, qui s'est affublé de la cape et de la barrette naguère illustrées par Scapin : voilà les personnages qui vont nous donner la parade. En vain Tristan, pour amadouer Scapin, son glorieux modèle, lui déclare son admiration avec autant d'humilité que d'emphase; il l'avertit en vain que le notaire Barnabé court les tripots et que son fils Antoine est acoquiné à une drôlesse; ne pouvant le détacher de ces bourgeois en faveur de son maître, il lui jette un défi : guerre aujourd'hui entre Scapin, qui joue les Géronte, et Tristan, qui joue les Scapin! Rira bien qui rira le dernier. Jusque-là, qui rira mieux encore? Le public, témoin de ce duel : ce n'est pas pour un autre effet que l'auteur fait s'entre-choquer ses marionnettes.

Aussi bien, toutes marionnettes qu'elles sont, les spectateurs désirent que leur manège ait une apparence de logique. Après cette annonce d'un duel entre Scapin et Tristan, ils s'attendent que Scapin soit fourbé à son tour. Cependant son adversaire, pour toutes bottes, continue de lui porter des avis francs : il est bien vrai que le notaire Barnabé a commis un faux, et qu'un brigand veut le faire chanter; et ce brigand, aux gages de la maîtresse de son fils, est bien un vrai brigand. Scapin n'en veut rien croire : quand ce spadassin se présente, il fait assaut de rodomontades avec lui, et peu s'en faut qu'il ne s'attire un méchant coup. Le menteur émérite soupçonnant partout le mensonge, et se jetant, par méfiance, dans les embarras dont un conseiller sincère veut le détourner, assurément ce personnage est comique et l'idée en est plaisante. Mais c'est une autre idée que celle acceptée d'abord : il faut que le public change de voie, et son élan se ralentit.

Nouvelle vicissitude : Scapin, à la fin du deuxième acte, a pris décidément l'avantage sur le spadassin. C'est lui tout seul, au troisième, Tristan faisant défaut, qui dirige l'action. C'est lui qui débarrasse les planches de la drôlesse et de son acolyte; c'est lui, par la même occa-

sion, qui force Barnabé à jeter le masque, après quoi tout est prêt pour le mariage de Suzette et de Florisel.

Ces reviremens, si je ne me trompe, déroutent notre plaisir. Voilà ce qui nuit à la pièce, plutôt que ce commencement du deuxième acte, où une réception ennuyeuse chez des bourgeois est trop patiemment imitée; plutôt même que ce milieu du troisième, où le spadassin et la courtisane, pour effrayer le notaire, évoquent lugubrement l'image du bagne : on en passe bien d'autres au « joyeux » Regnard ! Il se peut aussi que cette comédie, pour un franc pastiche, se hasarde à trop durer : ni *le Tricorne enchanté*, ni *Pierrot posthume*, de Théophile Gautier, ni *le Beau Léandre*, de M. de Banville, ne poussent au-delà d'un acte. Ici le parcours est trois fois plus long; mais le paraîtrait-il, s'il se faisait tout d'une traite ?

Parade, oui vraiment, et parade qui déconcerte un peu l'esprit par son allure, *Monsieur Scapin*, d'un bout à l'autre, a ce don précieux de charmer les oreilles : c'est la grâce qu'il faut souhaiter à des ouvrages d'un genre plus noble, à la prochaine tragédie, au prochain drame; si nous ne croyons pas aux paroles, une telle musique trompera notre ennui. Ah ! la bonne langue, purement gauloise et française ! Elle est riche et toute saine; assez rare pour être amusante, et cependant toute simple. Elle est convenable au théâtre et apte à ce particulier sujet. Et comme ce courant de style, qui vient de nos aïeux, se coule en ces vers modernes ! Il est vif, il est souple, il se prête à ces rythmes variés, qui, si variés qu'ils soient, demeurent toujours des rythmes. C'est une source de chez Régnier que M. Richepin a captée; il la fait passer par de petits chemins que voudrait avoir dessinés M. de Banville. Ici elle tinte, là elle gazouille, un peu plus loin elle gronde. — Des citations ? Il faudrait recopier tout le premier acte, où la forme s'accommode si juste aux mouvemens scéniques de l'idée. Du deuxième, je transcrirais pour le moins le duo des amoureux et l'air de bravoure jeté par Scapin à la face du matamore : il réveillerait dans leurs tombes, cet air-là, Scarron et Corneille, le Corneille de *l'Illusion comique*. Du troisième, comment négliger l'apostrophe de Scapin à Barnabé, ce triomphal couplet d'une autre *Chanson des Gueux ?* Et, après cela, je regretterais le reste.

M. Coquelin aîné, qui joue Scapin dans la perfection, a bu là un bon coup de poésie comique, — le coup de l'étrier ! M. Coquelin cadet dit la déclaration de Tristan, ce Scapin *junior*, avec un esprit discret dont il convient de lui savoir gré. M. Le Bargy, par sa voix et par l'usage qu'il en fait, mérite de porter ce nom délicieux, Florisel. Mlle Céline Montaland est gaie, naturelle et avenante comme doit l'être Dorine. Mlle Müller, en Suzette, a la grâce d'une figurine de Saxe dont la pâte serait pétrie de malice

La Comédie-Française, avec *Monsieur Scapin*, joue une petite pièce de M. Becque, représentée naguère au Gymnase et à la Renaissance, *les Honnêtes Femmes*. On y voit que, si l'auteur de *la Navette* et de *la Parisienne* sait au plus juste ce que valent la galanterie et l'adultère, il connaît aussi le prix du mariage. — Trois personnages seulement, et des personnages qui s'appellent Mme Chevalier, M. Lambert, Mlle Dupont : Mme Lambert, une mère de famille encore jeune, a plu, sans le vouloir, à M. Lambert, un homme de trente ans, las de courir les amours faciles; elle lui fait épouser la fille d'une de ses amies, Mlle Dupont. Voilà qui est simple. Mais n'y a-t-il pas dans la nature plus de gens simples et de simples actions que l'on n'en voit sur le théâtre? Cette simplicité nous agrée, parce qu'elle est justement celle de la nature, et elle nous agrée d'autant mieux qu'elle est, en ce lieu, plus rare. Nous sommes certains que Mme Chevalier existe : un si heureux équilibre du tempérament et de la raison, un cœur si modéré avec un jugement si droit, une si sûre entente de la vie, une si exacte connaissance des hommes, un tel sang-froid devant l'attaque, une telle politique pour la riposte, nous savons que ces attributs ne sont pas d'une poupée de théâtre, mais d'une femme. Nous connaissons même la race de cette femme, et sa condition : elle est Française, elle est bourgeoise ; elle est de cette bourgeoisie qui est une classe sociale; elle a cette bourgeoisie qui est une vertu domestique. Geneviève Dupont, avec son enjouement et son bon sens, est de la même espèce, du même pays, du même ordre; elle a seulement la pétulance d'esprit et la naïve hardiesse de son âge : Mlle Dupont, c'est Mme Chevalier à dix-sept ans; Mme Chevalier est aujourd'hui ce que sera Geneviève à trente-cinq. Quant à Lambert, eh! mon Dieu! c'est l'un de nous : voilà notre penchant vers le bien, et aussi notre légèreté, notre fatuité, notre trompeuse expérience des femmes, et, pour finir, notre aptitude à vivre heureux avec l'une ou avec l'autre. Aussi bien c'est la philosophie cachée en cet ouvrage, qui n'est ingénu que d'apparence; l'honnêteté de ces « honnêtes femmes » n'est pas l'innocence, mais la sagesse; et le principe de la sagesse, c'est une juste notion de la médiocrité des sentimens humains, avec la conviction que cette médiocrité est la garantie du bonheur. Ni dupe, ni désespéré, n'est-ce pas ce qu'il faut être? Entre l'optimisme et le pessimisme on tient le vrai. « J'épouserai celui qu'on me présentera, dit Geneviève. C'est si peu de chose, un mari, dans un ménage! » Et Mme Chevalier dit à Lambert : Vous avez demandé à ma maison « ce qu'elle ne pouvait pas contenir pour vous. Faites-vous-en une autre à son image. Mme Chevalier n'y sera pas; Mme Lambert y sera : c'est la même chose, nous nous ressemblons toutes. »

La qualité de ce dialogue est française et le ton en est bourgeois,

comme il sied aux personnages. A cette petite comédie peut s'adresser le même compliment qu'à son héroïne : « Vous ne faites rien pour plaire et vous n'en plaisez que davantage. » Et elle aussi peut répondre : « Je suis naturelle. Il y a quelques bonnes gens encore, pas beaucoup, qui aiment cette note-là. »

« Cette note-là, » Mlle Pierson, qui fait Mme Chevalier, l'a gardée avec une aisance parfaite; Mlle Durand, qui joue Geneviève, a su la donner à une octave plus haute; M. Baillet, entre les deux, n'a pas détonné. C'est ici le moindre ouvrage de M. Becque : à la Comédie-Française, on en voit la valeur. Montée avec cette façon, quels feux ne jettera pas *la Parisienne!*

Au demeurant, « cette note-là, » est-il bien vrai que si peu de gens l'aiment encore? Au théâtre, justement, il me semble que, chaque jour, le public la réclame avec plus de force : tout ce qui n'est pas naturel lui demeure étranger. C'est faute d'imiter la nature qu'une tragédie patriotique, un drame révolutionnaire, le laissent indifférent; c'est faute de logique, — et la logique serait ici un souvenir de la nature,— que des marionnettes, même soufflées par un poète, l'amusent un peu moins qu'elles n'ont promis ; c'est par sa ressemblance à la nature que la plus petite et la plus simple comédie gagne son cœur. Et tenez! Il s'est produit, la semaine dernière, au Vaudeville, une farce dont l'idée première est ingénieuse, mais dont l'exécution n'est pas tout entière originale. C'est *le Conseil judiciaire*, de MM. Moinaux et Bisson, joué plaisamment par MM. Jolly et Dieudonné, Mmes Daynes-Grassot et Jane May. Telle quelle, cette pièce a été applaudie jusqu'au bout : en savez-vous la raison? C'est que le public avait été mis en belle humeur, au commencement, par la photographie animée d'une salle d'audience au Palais de justice, et par la reproduction vraisemblable de deux plaidoiries : l'une d'un avoué pédant, l'autre d'un avocat mondain. Ces allées et venues, ces postures, ces intonations étaient naturelles! Ce que nous aimons dans l'art, quel qu'il soit, c'est la nature : il arrive même que nous ne l'aimions que là.

LOUIS GANDEBAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Les discussions du budget ont l'avantage d'être périodiquement comme un rendez-vous des opinions, comme un cadre flexible où passent et se succèdent tous les problèmes qui intéressent, qui passionnent ou occupent une nation. Elles peuvent être tardives, plus tardives qu'il ne le faudrait pour le bien du pays. Le jour du grand règlement de comptes arrive cependant, une fois au moins tous les ans. Ce jour-là on ne peut éviter de se mettre en face de la réalité et d'entrer dans le vif des choses; on est nécessairement conduit à tout aborder par les côtés les plus sérieux, les plus positifs, — et c'est tout simple, puisqu'un budget est comme la condensation, comme la représentation chiffrée de la vie du pays, de ses forces et de ses intérêts, de ses élémens de fortune et de puissance. Napoléon prétendait qu'il éprouvait, à lire les états de situation de ses armées, autant de plaisir qu'à la lecture d'un roman; c'est qu'il voyait de son regard perçant tout ce que ces chiffres représentaient : c'était son roman, à lui! Un budget, qui est bien plus étendu, bien plus complexe que des états de situation, contient tout et embrasse tout. Il touche aux affaires extérieures, c'est-à-dire au rôle de la France dans le monde, comme aux affaires intérieures, aux grands ressorts de la puissance nationale, à l'armée comme au crédit, à la vie matérielle aussi bien qu'à la vie morale. Il donne la mesure des tendances, des méprises et des déviations, des progrès ou du déclin d'une politique, ne fût-ce que par l'histoire d'un crédit ajouté ou supprimé. Le budget a cela de curieux qu'il n'est en apparence qu'un aride assemblage de chiffres et qu'il dit tout, qu'il se prête à tout, qu'il a parfois l'éloquence de la démonstration la plus saisissante. Il peut être aussi le procès des gouvernemens et des partis qui

ont abusé, qui n'ont su manier le grand levier des ressources publiques que pour la satisfaction de leurs préjugés et de leurs passions. La discussion du budget, qui a commencé il y a quelques jours et qui est loin d'être finie, a certainement cette année un intérêt particulier. Elle a un intérêt financier par le jour qu'elle jette sur une situation de plus en plus difficile; elle a pris aussi à l'improviste un intérêt politique de circonstance par une manifestation dont elle a été l'occasion, par un discours de M. Raoul Duval, jetant au milieu de ces débats un appel à la modération.

On aura beau s'en défendre, professer un optimisme mielleux comme M. le président du conseil ou un optimisme délibéré et tranchant comme M. le rapporteur général du budget, on n'échappera pas à la dure vérité des choses. La vérité est que, depuis quelques années, les finances françaises ont été si singulièrement conduites, qu'on plie aujourd'hui sous le poids des dépenses incessamment accrues, des déficits accumulés; on ne sait plus comment s'en tirer, et la meilleure preuve, c'est qu'entre M. le ministre des finances et la commission du budget, qui ont été un moment fort divisés, qui ne paraissent pas encore réconciliés, toute la question est de savoir comment on suffira à ces dépenses, comment on comblera ces déficits, quels impôts nouveaux on établira, si on supprimera le budget extraordinaire ou si on le maintiendra pour faire bonne contenance.

La vérité est que, depuis quelques années, tandis que toutes les recettes ont fléchi, les dépenses n'ont cessé d'augmenter. Et la cause de cette aggravation de dépenses, aussi imprévoyante qu'onéreuse, il ne faut pas la chercher bien loin : elle est à chaque pas dans le budget même, elle est dans la politique, meurtrière pour les finances, par laquelle les républicains, maîtres du pouvoir, ont cru assurer leur domination. On a voulu épurer à outrance, épurer surtout la magistrature, et le chiffre des pensions civiles, qui était, il y a quinze ans, de moins de trente millions, est aujourd'hui de soixante millions. Il a fallu assouvir des convoitises, récompenser ou encourager toute une clientèle de parti; on a multiplié les emplois à tous les degrés, et le chiffre des traitemens s'est accru, en quelques années, de plus de cent millions. Les fonctionnaires, qui coûtaient, en 1875, deux cent soixante-dix millions, coûtent maintenant quatre cents millions. On a voulu satisfaire les passions anticléricales par la propagation de l'enseignement populaire, par des constructions d'écoles de tout genre, et on a engagé l'état, les départemens, les communes, dans une dépense de plus d'un milliard, non pas pour un développement de l'instruction publique qui n'eût pas été contesté, mais pour payer les frais d'une guerre religieuse, de ce qu'on a appelé la « laïcisation. » On a cru se populariser par des travaux de toute sorte, et on a démesurément grossi la dette publique dans un moment où la France avait besoin de

garder toute l'élasticité de son crédit et de ses finances. Le résultat est bien clair, il est toujours dans le budget: c'est que, depuis 1877, les dépenses ordinaires se sont accrues de plus de cinq cents millions. Nous ne parlons pas des emprunts réalisés ou prévus, qui monteront peut-être à neuf ou dix milliards, demandés au crédit en pleine paix. M. Henri Germain, dans un lumineux travail, prouvait récemment qu'en une dizaine d'années d'administration républicaine on avait dépensé quelque chose comme près de cinq milliards de plus que ce qu'on avait reçu. C'est la démonstration du déficit! c'est aussi la moralité de cette instructive discussion du budget qui occupe depuis quelques jours la chambre des députés et qui est certes de nature à édifier la France sur ses propres affaires.

Au fond, on n'en doute pas; le mal est trop évident. Sans parler des dépenses extraordinaires qui pourraient être suspendues, le budget ordinaire ne se suffit plus avec ses ressources : l'équilibre est rompu! Comment remédiera-t-on à ce triste déficit qui est entré dans nos finances? C'est la plus sérieuse ou plutôt l'unique question aujourd'hui. Sans doute M. le ministre des finances a ses expédiens, sa surtaxe sur les alcools, sa suppression du budget extraordinaire. La commission du budget a, elle aussi, ses expédiens; elle a cherché, par tous les moyens, à pallier plutôt qu'à combler le déficit, et après avoir tout épuisé, ayant encore un vide à remplir, elle a imaginé l'impôt sur le revenu! Malheureusement ce n'est qu'un mot destiné à chatouiller les passions démocratiques. A la rigueur, dans une réforme complète du système fiscal de la France, qui ne serait pas déjà aussi facile qu'on le croit, on pourrait examiner l'opportunité de substituer à une foule de taxes existantes l'impôt sur le revenu. Dans les conditions où la commission le présente, ce n'est qu'un impôt de plus ajouté aux autres impôts qui frappent déjà tous les revenus. Ce n'est pas une solution, ce n'est pas même un expédient à demi efficace. En attendant qu'on ait trouvé le grand moyen, ce qu'il y aurait peut-être de mieux en vérité serait de commencer par le commencement, de se mettre tout simplement à de sérieuses économies, à une revision attentive de toutes ces dépenses qui ont si démesurément augmenté depuis dix ans. Il y a sans doute de ces dépenses dont l'augmentation est toute simple et s'explique par les circonstances, par le mouvement naturel des choses, par le développement de certains services. Il en est beaucoup d'autres qui sont entrées dans le budget sans raison, sans nécessité, par des calculs de parti ou par une prodigalité de financiers improvisés, et nul doute que, sur les cinq cents millions qui ont grossi le budget depuis dix ans, on ne pût réaliser l'économie d'une somme respectable sans que les services publics dussent en souffrir. Il est à croire qu'avec un peu d'attention et de bonne volonté la commission trouverait quelque chose de mieux que de retrancher trois

mille francs sur les pensions de quelques malheureux instituteurs congréganistes qui ont passé leur vie au service des écoles publiques ou de supprimer cinq mille francs affectés, à ce qu'il paraît, à l'entretien des chats dans les casernes. Oui, probablement, si on le voulait, on pourrait trouver mieux! Mais qu'on ait recours aux économies ou à de nouveaux impôts, qu'on accepte les propositions de M. le ministre des finances ou les projets de la commission du budget, il est bien clair qu'on ne fera rien de sérieux, qu'on continuera à se débattre dans un provisoire indéfini, si, avant tout, on ne se décide pas à changer de système. C'est la politique qui a créé et aggravé la crise financière, c'est la politique seule qui peut la guérir. Il y a un mot du baron Louis qui a été bien souvent répété, qui a été reproduit avec à-propos l'autre jour : on ne fait de bonnes finances qu'avec de la bonne politique, et c'est ici justement qu'intervient M. Raoul Duval avec son discours qui, à travers les détails du budget, va droit à la vraie question, à la direction générale de nos affaires, à la conduite des partis dans la situation faite à la France.

Quelle est la portée réelle de ce discours que M. Raoul Duval a cherché l'occasion de prononcer, où il a mis une évidente franchise, un courageux bon sens et quelques illusions? Ce n'est peut-être pas un événement, — ce qui est toujours un bien gros mot; c'est l'acte sérieux et sincère d'un homme qui, placé entre les partis, indépendant d'esprit et de caractère, cherche les moyens de redresser une politique égarée sans sortir d'une légalité qu'il n'a pas créée, à laquelle il se soumet. Le brillant député de l'Eure, à parler franchement, ne dit que ce qui est dans la pensée de bien des hommes désintéressés, en assurant que, dans la situation telle qu'elle existe, il peut y avoir pour les conservateurs un rôle plus utile et plus efficace que de s'agiter sur place, de s'effrayer du mot de république, de sacrifier à un idéal qu'ils ne peuvent réaliser pour le moment les intérêts dont ils sont les mandataires et les défenseurs. Si les conservateurs avaient pu rétablir la monarchie, ils n'auraient pas tant attendu évidemment; ils auraient depuis longtemps ramené la royauté à l'Élysée ou ailleurs. S'ils ne l'ont pas fait, c'est qu'ils ne l'ont pas pu; s'ils ne le font pas encore, c'est qu'ils ne le peuvent pas, et dès lors, ce qu'il y aurait de mieux, ne serait-ce pas d'éviter de remettre sans cesse en doute ce qu'on ne peut pas abroger, de s'établir tout simplement dans les institutions en s'employant à y introduire l'esprit et les garanties d'un régime conservateur? M. Raoul Duval, en un mot, veut fonder le parti modéré de la république contre les républicains qui ont abusé de tout, qui ont divisé la France par leur politique, par leurs guerres religieuses, qui ont épuisé les finances par leurs gaspillages et leurs imprévoyances, qui ont désorganisé son administration par leurs épurations de parti. M. Raoul Duval n'est pas le premier que cette pensée généreuse ait séduit. Il a

eu des précurseurs, il a eu surtout le plus illustre de tous en M. Thiers, qui, déjà de son temps, mettait tout son esprit à rallier les conservateurs en traçant le programme de la seule république qu'il croyait possible et durable. M. Thiers ne s'y méprenait pas trop, et en demandant aux conservateurs d'accepter, sans renier leurs croyances, le seul régime pour le moment possible, il ne se faisait pas illusion sur les républicains. A ceux qui se sont faits depuis les théoriciens de l'omnipotence des majorités violentes de parti il avait répondu d'avance par tous ces traits caractéristiques : « La république sera conservatrice ou elle ne sera pas... La république n'est qu'un contresens si, au lieu d'être le gouvernement de tous, elle est le gouvernement d'un parti...» A ceux qui se sont faits les promoteurs des guerres religieuses il avait répondu avant de les avoir entendus : « ...Tout gouvernement qui veut entreprendre sur la conscience d'une partie quelconque de la nation est un gouvernement impie aux yeux mêmes de la philosophie...» M. Thiers parlait ainsi! Les républicains, une fois maîtres du pouvoir, n'ont plus rien écouté. Ils ont commis toutes les fautes, ils se sont livrés à toutes les violences qu'on leur conseillait d'éviter, et en définitive à quoi ont-ils réussi? Ils n'ont fait qu'accumuler les difficultés pour le régime même qu'ils prétendent fonder et donner raison à celui qui les jugeait d'avance.

Ce que M. Thiers disait autrefois, avant l'expérience, M. Raoul Duval le répète à son tour aujourd'hui après les excès de ces dernières années. Aura-t-il plus de succès que son illustre prédécesseur? peut-il se promettre de mieux réussir à rallier les conservateurs pour former avec eux ce parti modéré destiné à tenir tête à une politique républicaine qui n'est plus guère que le radicalisme? Il est certain que ce qui s'est passé depuis quelque temps n'est pas encourageant. Les conservateurs, on en conviendra, sont un peu fondés à montrer quelque défiance en se souvenant des abus encore récens de majorité dont ils ont été les victimes, et en voyant comment les plus modérés d'entre eux sont parfois accueillis dans la république. Qu'on y réfléchisse cependant : les circonstances sont peut-être moins défavorables qu'il y a quinze ans, précisément parce que bien des illusions sont dissipées, parce qu'on a assisté à cette expérience meurtrière d'un règne de parti qui ne s'est manifesté que par les atteintes à la paix morale, par le désordre dans les finances, par la désorganisation administrative. Après tout, les conservateurs, en entrant dans la république, n'ont ni à désavouer leurs traditions, ni à faire des actes de résipiscence, ni à solliciter une place que personne n'a le droit de leur accorder ou de leur refuser : ils n'ont qu'à la prendre! Ils représentent déjà près d'une moitié du pays, cette partie de l'opinion désabusée qui craindrait peut-être une révolution, fût-ce en faveur de la monarchie, qui témoigne assez, dans tous les cas, par son énergie persévérante

qu'elle n'est pas disposée à céder devant une politique qui a mis en péril tous les intérêts publics. On vient de le voir encore tout récemment par cette élection du département de l'Aisne, où le candidat conservateur, sur cent mille votans, n'a eu que quelques centaines de voix de moins que le député républicain élu. Toutes ces élections, où se reproduit en général ce phénomène d'un partage presque égal des voix, ont certainement une signification sérieuse, et c'est là justement peut-être ce qui fait l'opportunité de la hardie tentative de M. Raoul Duval pour rallier les forces modérées dans une action toute constitutionnelle. Il en sera sans doute ce qu'il pourra, l'imprévu a toujours un rôle dans ces mouvemens d'opinion; mais, s'il y a un parti intéressé à favoriser cette évolution, c'est celui des républicains qui se disent modérés, qui ne le prouvent guère puisqu'ils sont les complices de toutes les violences, et qui n'ont pas d'autre moyen de se dégager des influences radicales sous lesquelles la république est menacée de s'affaisser, suspecte et déconsidérée.

Lorsque M. Raoul Duval signalait l'autre jour le danger des divisions intérieures dans l'état présent du monde, il donnait la raison la plus décisive contre la politique qui entretient et envenime ces divisions; lorsqu'il montrait que, pour une nation comme la France, qui n'a aujourd'hui ni le bénéfice des fortes traditions de la monarchie, ni le prestige intact du passé militaire, il n'y a de sécurité et de force que dans l'union d'une grande démocratie, il exprimait la vérité la plus simple, la plus saisissante pour un patriotisme éclairé. C'est vrai depuis longtemps, c'est encore plus vrai à un moment où le monde ne se sent visiblement pas rassuré au milieu des obscurités croissantes qui l'enveloppent et lui ferment l'horizon. Ce n'est pas, si l'on veut, qu'il y ait des conflits imminens et inévitables, que la guerre soit en perspective pour demain ou pour le printemps, comme on l'a dit si souvent. Personne, on peut le croire, ne désire ou ne médite la guerre à l'heure qu'il est. Les volontés les plus puissantes, les intérêts des peuples et même des gouvernemens conspirent pour la paix : c'est sans doute une garantie. Il n'est pas moins évident qu'il y a partout aujourd'hui un sentiment indéfini de malaise, que partout on ne parle que d'armemens, d'accroissement des forces militaires, que le moindre incident suffit pour remettre en mouvement toutes les politiques, c'est-à-dire toutes les ambitions, et par suite, pour créer une de ces situations où une étincelle peut tout enflammer. Quand on parle de la paix de l'Occident, il faut toujours se défier de l'Orient. C'est le pays de l'imprévu et des périlleux antagonismes; c'est là que se déroule, depuis plus d'un an, cette crise bulgare qui a commencé par une révolution, qui a continué par la guerre avec la Serbie, qui s'est compliquée, il y a trois mois, d'un coup d'état contre le prince Alexandre, naguère encore acclamé à Sofia, et qui, après avoir passé par toutes

les péripéties, a fini par devenir une assez sérieuse affaire européenne. Qu'en sortira-t-il maintenant? Comment se dénouera cette crise qui est bien une des plus étranges et peut-être un des plus dangereux épisodes de cette éternelle question d'Orient?

Assurément quand les Bulgares et les Rouméliotes faisaient il y a un an leur révolution de Philippopoli pour l'union des deux principautés, il était facile de voir que de singulières complications pouvaient naître de cette révolution, qui détruisait ce que le congrès de Berlin avait fait dans les Balkans et qui allait mettre en ébullition tous les autres états orientaux. C'est ce qui ne manquait pas d'arriver; les événemens de Philippopoli avaient aussitôt leur contre-coup en Serbie, en Grèce, même dans les provinces ottomanes limitrophes. et causaient d'étranges soucis à l'Europe, gardienne embarrassée du traité de Berlin. Un instant, il est vrai, le prince Alexandre de Battenberg, dans sa guerre avec la Serbie, semblait trancher par ses victoires la question à son profit et au profit de l'union bulgare. Il avait le succès pour lui, il avait la popularité du victorieux, d'un jeune héros de l'indépendance des Balkans! Rien n'était encore fini cependant; c'était, au contraire, le commencement d'une situation nouvelle où allait se dévoiler la véritable difficulté. Ce qui semblait être un fait accompli, que la diplomatie n'avait plus qu'à enregistrer de bon ou de mauvais gré, n'était pas un fait accepté partout. La révolution bulgare était surtout très peu acceptée par la Russie, qui, en paraissant rester d'accord avec les autres puissances pour le règlement de toutes les affaires orientales, n'a pas visiblement cessé un instant de prétendre à une prépondérance particulière dans les Balkans. La Russie a pu se contenir d'abord et se prêter à tout ce qu'on a voulu, à des temporisations, à des conférences, à des apparences de transaction. En réalité, elle s'est sentie atteinte par des événemens qui s'étaient accomplis en dehors d'elle, en partie contre elle, qui, en paraissant donner une forme nouvelle à l'indépendance des Balkans, mettaient en doute ses privilèges, son protectorat traditionnel, tous les intérêts de sa politique en Orient. Elle a vu de plus une influence rivale, l'influence anglaise, à l'œuvre dans tout ce qui passait en Bulgarie, et, comme si ce n'était pas assez, à toutes ces raisons politiques de l'opposition russe est venue se joindre une de ces raisons intimes qui ont toujours leur place dans les affaires humaines: cette raison intime, c'est l'animosité personnelle, violente, implacable de l'empereur Alexandre III contre le prince Alexandre de Battenberg. Dès ce moment, a commencé cet étrange imbroglio qui se prolonge depuis quelques mois, où la Russie s'est engagée avec une sorte d'âpreté, avec l'intention bien évidente d'aller jusqu'au bout, de vaincre tous les obstacles, de ressaisir sa prépondérance un instant mise en doute dans les Balkans.

Rien, certes, de plus curieux, de plus intéressant que cette lutte

inégale qui se déroule depuis quelques mois dans ces régions bulgares et dont la paix de l'Orient est l'enjeu. D'un côté, un petit peuple retranché dans ses droits, visiblement abandonné par tout le monde, même par ceux qui l'ont excité, se défend comme il peut et ne laisse échapper aucune occasion de manifester sa volonté persévérante de rester indépendant. Une conspiration, un coup d'état nocturne lui enlève le prince qu'il a choisi : il ne se rend pas au fait accompli, il rappelle son prince, désavouant avec éclat les conspirateurs, et le jour où ce prince, accablé sous le poids d'une haine impériale, sent lui-même la nécessité d'abdiquer la couronne qui lui a été rendue, ce petit peuple ne se décourage pas encore, il s'accommode d'une régence qui exerce un pouvoir précaire en attendant la réunion d'une assemblée nationale chargée de fixer le sort du pays. C'est là, certes, une situation périlleuse où peuvent se produire bien des troubles, bien des incidens d'anarchie, et il est vraisemblable qu'il y en a eu en Bulgarie. Somme toute cependant, la paix intérieure se maintient au milieu de toutes les excitations. Les élections se font et l'assemblée nationale, la sobranié, se réunit à Tirnova; régence et représentans élus du pays commencent par attester une fois de plus leurs vœux d'indépendance, et leur premier acte est d'élire un nouveau prince, le prince Waldemar de Danemark, qui est l'allié de toutes les maisons souveraines, le beau-frère de l'empereur de Russie aussi bien que du prince de Galles. C'est l'acte le plus récent, acte certes pacifique et inoffensif de la sobranié réunie à Tirnova.

Voilà qui est curieux: un peuple qui, après s'être placé, il est vrai, dans une situation assez fausse, en dehors des traités, se borne à se défendre par une sorte de résistance passive, à voter pour un nouveau prince, à émettre des vœux pour la sauvegarde de son indépendance! D'un autre côté, une grande puissance qui, par son seul poids, accablerait ce petit peuple, est là partout présente, ne négligeant rien pour ressaisir son influence, pour provoquer des manifestations en sa faveur, pour persuader aux populations que ce qu'elles ont de mieux à faire, c'est de se confier au tsar. La Russie agit en souveraine dans ce pays bulgare. Elle ne reconnaît pas la régence, ou du moins elle ne la reconnaît que pour lui créer des embarras, pour lui demander la mise en liberté des conspirateurs qui ont renversé le prince Alexandre ou la répression de désordres dont les agens russes sont le plus souvent les auteurs. Elle ne reconnaît pas davantage l'assemblée de Tirnova, qui s'est réunie malgré elle et dont elle a contesté d'avance la légalité. Tout ce qu'elle demande à la régence et à la sobranié, c'est de s'en aller, de céder la place à un pouvoir mieux disposé à recevoir ses ordres. Le commissaire qu'elle a envoyé pour la représenter et qui parcourait récemment les provinces, le général Kaulbars, semble n'avoir eu d'autre objet que de favoriser une sorte d'insurrection contre

le gouvernement, en laissant entrevoir au besoin, si on ne cède pas, la menaçante éventualité d'une occupation russe. Or c'est ici justement que la question pourrait se compliquer et s'aggraver si, dans cette lutte inégale qu'elle a engagée avec un petit peuple, la Russie se laissait entraîner à une occupation militaire de nature à inquiéter d'autres puissances également intéressées à l'équilibre et à la paix de l'Orient.

On peut sans doute, pour rester dans la vérité et l'impartialité, admettre que la Russie ne se considère pas comme une étrangère dans les Balkans, dans cette Bulgarie qu'elle a, en définitive, affranchie il y a huit ans par ses armes. Elle a des traditions de politique auxquelles elle ne renonce pas, un droit ou des privilèges particuliers d'influence qu'elle a tenu à exercer, ne fût-ce que pour ne pas les laisser périmer. C'est probablement pour faire reconnaître une fois de plus ce droit qu'elle est allée cet été à Carlsbad ou à Gastein au moment où la crise bulgare allait entrer dans une phase plus aiguë, à la veille du coup d'état qui devait emporter le prince Alexandre et son éphémère royauté. C'est avec une sorte de consentement ou de tolérance tacite de ses alliés, tout au moins de l'Allemagne, qu'elle s'est dès lors plus vivement engagée. Jusqu'ici, elle a pu tout faire pour ressaisir son influence, pour prendre sa revanche de ce qu'elle considérait comme un échec pour sa politique dans les Balkans; mais il est bien clair qu'elle ne pourrait dépasser une certaine limite, aller par exemple jusqu'à l'occupation, sans provoquer d'assez sérieuses complications, sans rendre aussitôt à ces affaires de Bulgarie un caractère tout européen. M. de Bismarck lui-même, en sacrifiant beaucoup pour retenir la Russie dans son alliance, en facilitant au gouvernement du tsar la campagne qu'il a entreprise en Bulgarie, n'a point sûrement entendu s'engager sans condition et sans réserve. Le chancelier de Berlin a fait face, il y a trois mois, aux difficultés du jour en se promettant de trouver d'autres moyens de faire face aux difficultés du lendemain. Que la question soit devenue aujourd'hui assez grave pour émouvoir l'opinion, pour tenir en éveil l'attention des cabinets, c'est ce qui n'est point douteux, et c'est justement ce qui fait l'intérêt de ces récentes manifestations qui se sont produites, soit à Pesth par les discours des présidens des délégations austro-hongroises ou de l'empereur François-Joseph lui-même, soit à Londres par le discours de lord Salisbury au banquet de Guildhall.

Que pense l'Europe, ou plutôt, puisqu'on dit qu'il n'y a plus d'Europe depuis longtemps, que pensent les principaux cabinets de tout cela? Où en sont-ils de leurs impressions sur ces affaires de Bulgarie, d'où dépend pour le moment la paix universelle? Les gouvernemens européens, à n'en pas douter, ont de singulières perplexités qu'ils ne déguisent même pas toujours. L'Autriche, qui est la puissance la plus intéressée à l'équilibre oriental, n'est point évidemment sans se préoc-

cuper d'événemens qui sont pour elle une perpétuelle menace, et les discours récemment prononcés à Pesth ne sont, après tout, que l'expression plus ou moins nuancée de cette préoccupation, sans avoir peut-être au fond une signification aussi sérieuse qu'on a pu le croire un instant. Au premier abord, il est vrai, le président de la délégation autrichienne, M. Smolka, et le président de la délégation hongroise, le comte Louis Tisza, le frère du président du conseil, ont paru mettre dans leur langage un accent un peu vif, presque belliqueux. Ils ont avoué sans détour qu'on ne pouvait se défendre d'inquiétudes sérieuses en présence des événemens qui agitent la péninsule des Balkans, et ils n'ont pas craint de prévoir le moment où l'Autriche pourrait être conduite à défendre ses intérêts par les armes. D'une manière générale, on peut parler ainsi sans se compromettre, puisqu'un grand empire n'est jamais à l'abri de cette extrémité de la guerre ; dans les circonstances présentes, il est certain que ce langage a pu émouvoir une assemblée, qui s'est demandé aussitôt si M. Smolka et M. Tisza s'étaient concertés avec le gouvernement, et il a fallu peu après, le discours de l'empereur François-Joseph lui-même pour calmer les esprits en précisant mieux la situation. Ce n'est pas que le discours impérial ait rien dissimulé, qu'il ait déguisé la gravité des choses ou qu'il ait évité de s'expliquer sur les conditions nécessaires de la pacification des Balkans. L'empereur François-Joseph a dit à peu près tout ce qu'il pouvait dire sur les événemens qui se sont succédé depuis la révolution de Philippopoli, et qui ont créé la dangereuse crise d'aujourd'hui. Il ne cache pas les difficultés, il ne cache pas non plus que, dans la pensée de l'Autriche, rien n'est possible que par le respect du traité de Berlin, par l'accord de toutes les puissances, par la confirmation de l'autonomie bulgare, c'est-à-dire par l'exclusion de toute influence étrangère dans les Balkans. L'empereur François-Joseph a l'air de faire ses conditions, de dire ou d'insinuer ce que l'Autriche acceptera, ce qu'elle ne pourrait pas accepter; mais, en même temps, il se hâte de dissiper tous les nuages par ses déclarations confiantes, par les témoignages les plus rassurans sur les « intentions pacifiques de tous les gouvernemens. » En d'autres termes, l'empereur François-Joseph énumère tout ce qui pourrait troubler la paix et tout ce qui doit l'empêcher d'être troublée. Le langage de l'Autriche est évidemment celui d'une puissance qui se sent dans une situation difficile, qui craint de trop s'engager. Le comte Kalnoky, dans les commentaires par lesquels il peut être appelé à compléter le discours impérial, ne sortira probablement pas de cette savante réserve, et ce qui domine, en définitive, dans la politique autrichienne, en dépit des paroles de M. Smolka et du comte Tisza, c'est le désir, c'est l'espoir de la paix.

Cette malheureuse affaire de Bulgarie, ce n'est pas seulement en Autriche qu'elle est une obsession. L'Angleterre, qui a déjà l'Irlande

toujours difficile à contenir, qui a aussi l'Égypte, où elle n'exerce qu'un protectorat contesté, qui a en même temps l'Inde, où ses querelles de délimitation sont encore mal apaisées, l'Angleterre elle-même ne peut oublier qu'elle a des intérêts d'influence dans les Balkans, et c'est après tout de cette question bulgare que lord Salisbury s'est le plus occupé dans son dernier discours au banquet du lord-maire. Les manifestations socialistes qui ont accompagné cette fois le cortège du nouveau lord-maire n'ont pas troublé le banquet traditionnel de Guildhall et n'ont point surtout empêché les discours. Le chef du cabinet a prononcé le sien selon l'usage, et il a passé rapidement à travers toutes les autres questions pour en venir à celle qui était dans tous les esprits, à « cette éternelle question d'Orient, qui, a-t-il dit, retombe encore sur nous. » C'était attendu; mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est le ton leste et dégagé des explications du premier ministre de la reine Victoria. Lord Salisbury n'a point craint certainement de se compromettre par les libertés de sa parole avec la Russie. Il a parlé de la violation des traités comme si l'Angleterre ne s'était jamais associée à la violation d'un traité même à Sofia. Il s'est élevé contre ce coup d'état nocturne accompli au détriment d'un « prince brave et habile » par des officiers que ce prince avait conduits à la victoire et que « l'or étranger venait de suborner. » Il a passablement fulminé contre tous ces faits de pression étrangère qui se succèdent depuis quelque temps en Bulgarie, qui ont révolté, assure-t-il, la conscience de l'Europe, contre la scandaleuse intervention d'une diplomatie dans l'intérêt des conspirateurs qui ont jeté à bas du trône le dernier prince. L'Angleterre en est encore suffoquée! C'est fort bien; tant qu'il ne s'agit que de faire des discours contre la Russie, lord Salisbury a de singulières hardiesses d'indignation inutile. Dès qu'il s'agit de prendre un parti, d'avouer une politique, de faire quelque chose pour cette pauvre Bulgarie à laquelle il porte un si vif intérêt, le chef du cabinet de la reine n'a plus que des subterfuges et des distinctions subtiles. Cela ne regarde pas l'Angleterre d'être le don Quichotte du droit européen, de faire respecter au profit des autres des engagemens que les autres ne jugent pas nécessaire de défendre eux-mêmes! L'Autriche est, après tout, la première intéressée dans les affaires de Bulgarie; la politique que suivra cette puissance décidera de celle que l'Angleterre devra adopter! Et lord Salisbury finit en disant lestement : « ... Nous ne voyons rien pour le moment qui nous donne lieu de craindre pour la tranquillité de l'Europe... » Voilà qui est au mieux! Mais c'était bien la peine de tant parler de traités violés, de faits qui ont révolté la conscience universelle!

Qu'en faut-il conclure? C'est qu'évidemment aujourd'hui, si la Russie veut y mettre quelque mesure, si elle ne prétend pas pousser ses entreprises jusqu'à une occupation militaire qui serait toujours périlleuse,

elle peut avoir encore une assez grande liberté pour rétablir son influence dans les Balkans; c'est que, s'il y a partout des inquiétudes vagues et du malaise, il n'y a nulle part une volonté d'action, et, s'il en est ainsi, c'est que depuis longtemps l'Europe est dans une de ces situations où tous les rapports sont confondus, où tout est possible et où rien n'est possible. Une simple remarque! Lord Salisbury, pour expliquer l'inaction de l'Angleterre, a dit l'autre jour qu'à trois époques en ce siècle, en 1828, en 1854, en 1877, la Russie a envahi la Turquie, et qu'une seule fois, en 1854, l'Angleterre s'est crue obligée d'intervenir pour sauvegarder l'indépendance de l'Orient. L'Angleterre est intervenue alors, c'est lord Salisbury qui le dit, parce qu'elle avait une alliée, — et cette alliée, c'était la France! Ce serait peut-être une raison pour que l'Angleterre mît un peu plus de soin à ménager les relations avec un pays qui a eu ses malheurs sans doute, qui peut redevenir encore un utile allié dans les grandes affaires du monde. Et, pour notre part, le meilleur moyen de relever notre alliance aux yeux des peuples, n'est-ce point justement cette politique de pacification intérieure qui a été conseillée l'autre jour, qui est la force d'une nation?

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les préoccupations relatives aux affaires de Bulgarie n'ont pas empêché la spéculation internationale engagée sur les fonds d'état de poursuivre la campagne de hausse si vivement menée depuis quelques semaines. On sait que la principale impulsion vient de Berlin, où les banquiers ont entrepris d'acclimater toutes sortes de valeurs étrangères, depuis l'Extérieure d'Espagne et l'Unifiée d'Égypte, jusqu'à des emprunts de la province de Buenos-Ayres. Récemment, la rente portugaise a été l'objet d'un accueil non moins enthousiaste sur les places allemandes. Comme le marché berlinois est déjà extrêmement chargé de fonds russes, et qu'en ce moment même un syndicat de maisons de la capitale de la Prusse assume la tâche de placer les nouvelles obligations privilégiées créées par la Porte, on peut se demander si nos voisins ne commencent pas à oublier un peu le sens du proverbe : « Qui trop embrasse mal étreint. » Quoi qu'il en soit, en dépit de tous les incidens qui ont marqué la lutte des régens et de l'assemblée

bulgare contre le général Kaulbars, la hausse a prévalu partout. A Londres même, les Consolidés ont monté de 101 à 101 3/4. L'Italien, à propos duquel on entretient toujours certains projets de conversion, s'est élevé de 101.13 à 101.60. L'Unifiée, sur laquelle a été détaché un coupon de 9.50, est déjà en voie de le regagner. Le Turc s'est avancé de 0 fr. 35 à 14.45, les Fonds helléniques se sont relevés, ainsi que les Titres serbes, à la suite du Turc. Le Portugais, qui avait si vite conquis le cours de 55, s'y est établi solidement. Tous les Fonds russes ont repris d'une demi-unité environ.

L'Extérieure a été portée de 64 3/4 à 66. A ce cours, les achats ont trouvé de faciles contre-parties. On a parlé de quelques menées du parti révolutionnaire. De plus, on cherche sans doute, à Berlin, à réaliser les bénéfices si promptement acquis. Les nouvelles obligations cubaines, dites Billets hypothécaires, ont monté d'environ 15 francs, signe précurseur de la proximité d'une opération financière.

Le 4 pour 100 hongrois n'a pas monté, nous le retrouvons aujourd'hui comme il y a quinze jours à 85, mais c'est déjà beaucoup qu'il n'ait pas baissé après l'exposé financier fait par le ministre des finances, M. Szapary, à l'occasion de la présentation du projet de budget de la Hongrie pour 1887. Ce budget admet une prévision de déficit de 23 millions florins, et le total des sommes à emprunter, en 1887, s'élève à environ 60 millions florins effectifs. Le ministre contractera ces emprunts en rente papier 5 pour 100 et non en 4 pour 100 or.

Jusqu'à ces trois derniers jours, les rentes françaises n'avaient point participé au mouvement général qui emportait les fonds étrangers, à l'exception du 4 pour 100 hongrois, et cela tandis qu'il se produisait sur le marché de nos valeurs, grandes ou petites, excellentes ou médiocres, une véritable résurrection de l'esprit de spéculation et une poussée des cours bien trop vive pour qu'elle ait quelque chance de durée, si ceux qui dirigent le mouvement n'ont pas la sagesse de le modérer. La principale raison de cette abstention dont nos fonds publics étaient l'objet paraît avoir été la crainte de voir la discussion du budget aboutir à la chambre à un conflit grave entre la majorité et le gouvernement. La discussion s'est engagée et n'est pas encore sortie des généralités, bien que nous ne soyons plus qu'à six semaines de la fin de l'exercice. A mesure que le temps s'est écoulé, la Bourse a moins redouté de voir la commission, et la chambre à sa suite, s'entêter à vouloir imposer au gouvernement une application partielle en 1887 de l'impôt sur le revenu. On a été amené à penser que la majorité, de guerre lasse, voterait les propositions du gouvernement. Comme, dans l'intervalle, il s'était formé un peu de découvert par la vente de primes à de très faibles écarts et à des cours s'éloignant peu des derniers prix de compensation, une partie de la spéculation s'est reportée des valeurs sur les rentes. Le 3 pour 100, à la fin de la se-

conde semaine, s'est élevé de 82.52 à 82.92, entraînant à sa suite l'emprunt de 82.37 à 82.75, l'amortissable de 85.40 à 85.80, et le 4 1/2 de 109.35 à 109.67.

Le tableau du rendement des impôts et revenus indirects pour le mois d'octobre n'accuse aucune amélioration sérieuse dans la situation résultant du rendement des neuf mois précédens. La moins-value en octobre sur les évaluations a été de 9,626,352 francs, ce qui porte à 61,095,850 francs (y compris la moins-value sur le produit des valeurs mobilières), le total du déficit sur les évaluations pour les dix premiers mois de 1886. Si l'on compare le rendement de ces dix mois avec celui de la même période de l'année dernière, on constate que l'écart en moins pour 1886 atteint 35,515,800 francs.

La quinzaine qui s'achève aura été des plus brillantes pour les titres des établissemens de crédit. Presque tous ont monté, peu ou beaucoup. La Banque de France s'est élevée de 100 francs, passant de 4.335 à 4.435, malgré la perspective d'un dividende total pour 1886 inférieur de 30 francs à celui de 1885 (155 francs probablement au lieu de 185). Les acheteurs savent que ce titre est peu susceptible de déclassement, et c'est la poursuite du découvert qui est le principal facteur du mouvement de hausse. De plus, la spéculation escompte l'influence des besoins d'argent de fin d'année, et plus encore les bénéfices qui pourraient résulter de la reprise probable des affaires.

La Banque de Paris a monté de près de 50 francs. Les acheteurs expliquent ce mouvement par les hauts cours qu'ont atteints récemment les valeurs dont on sait que le portefeuille de cet établissement contient une notable quantité, et surtout les valeurs espagnoles. On allègue, d'autre part, le succès obtenu par l'émission lancée, il y a peu de jours, de quarante mille obligations nouvelles des Chemins autrichiens, et les probabilités de succès pour l'opération qui se prépare, et à laquelle doit participer la Banque de Paris, pour l'achèvement de la conversion des emprunts urbains. Il a été question aussi d'une augmentation de dividende pour 1886, mais on sait que plus d'un semestre doit s'écouler encore avant qu'une décision soit prise à cet égard. Une hausse si rapide aurait en tout cas besoin d'être consolidée. On en peut dire autant de celle du Crédit lyonnais, qui a gagné encore une vingtaine de francs depuis le commencement du mois.

La Banque d'escompte continue à profiter de la hausse persistante de l'Italien et des Chemins méridionaux, et s'est établie à 543 en hausse de 15 francs. Le Crédit foncier et le Comptoir d'escompte ont monté de 10 francs à 1,425 et 1,020. Parmi les titres de banques que l'on a vus entraînés dans le même courant d'amélioration, nous pouvons noter la Banque franco-égyptienne en hausse de 25 francs à 545 (ce titre se négocie maintenant entièrement libéré), la Banque russe et française, et la Banque transatlantique, qui ont également gagné 25 fr. à 502 et 470.

Les valeurs de crédit étrangères n'ont pas été moins favorisées.

La Banque ottomane a été portée de 515 à 525 francs. Les motifs invoqués sont la hausse des obligations privilégiées ottomanes et la vente ferme, effectuée par la Banque à un groupe financier allemand, d'une partie de son stock d'obligations nouvelles garanties par les douanes, créées en vertu du dernier arrangement avec la Porte. Il s'agit de 80,000 de ces titres sur les 225,000 que détient l'établissement. Le prix de vente serait de 325 francs, jouissance courante. Enfin la reprise légère qui s'est produite sur le 4 pour 100 turc consolidé a servi également à la hausse de la Banque ottomane.

La Banque des Pays autrichiens a monté de 30 francs, de 457 à 487. Il ne paraît cependant y avoir rien de changé dans la situation de cet établissement, que l'on suppose devoir être en état de répartir un dividende de 5 à 5 1/2 pour 100 pour 1886. Des achats de spéculation d'origine anglaise ont relevé de 20 francs les cours de la Banque du Mexique. Le Crédit foncier d'Autriche a gagné 7 francs à 797. Le Crédit mobilier espagnol a été relevé de 137 à 153 sans cause plausible. Il s'est produit également une amélioration de prix très sensible sur un certain nombre de valeurs industrielles. La plus-value est de 30 fr. sur les Voitures (705 au lieu de 675), de 60 francs sur les Omnibus (1,230 au lieu de 1,170). La Compagnie Transatlantique a été portée de 526 à 533; les Messageries de 582 à 595; le Gaz de 1,440 à 1,455; les Docks de Marseille de 405 à 437; le Canal de Corinthe de 360 à 385; le Panama de 418 à 425. Bien que la diminution de recettes de 1886 sur 1885 pour le Canal de Suez soit actuellement de près de 5 millions, l'action s'est encore élevée de 2,085 à 2,102.

La Compagnie foncière de France et d'Algérie et la Société foncière Lyonnaise ont progressé l'une et l'autre d'une quinzaine de francs à 380 et 340. La Compagnie franco-algérienne s'est maintenue à 143 fr. Sauf l'action des Chemins méridionaux, qui a monté de 20 francs environ et atteint 795, tous les titres de chemins de fer français et étrangers sont restés immobiles. Malgré l'amélioration assez sensible que les relevés hebdomadaires signalent pour nos grandes Compagnies, la diminution est encore de 28 millions depuis le commencement de l'année, ce qui est de nature à retenir la spéculation contre toute velléité d'enlèvement. La situation ne se modifie que très peu en ce qui concerne les Autrichiens, dont la moins-value de recettes est toujours considérable. Le Nord de l'Espagne, au contraire, voit maintenant ses recettes de 1886 atteindre à peu près le niveau de celles de 1885. Déjà les diminutions reparaissent sur le Saragosse.

Le directeur-gérant : C. Buloz.